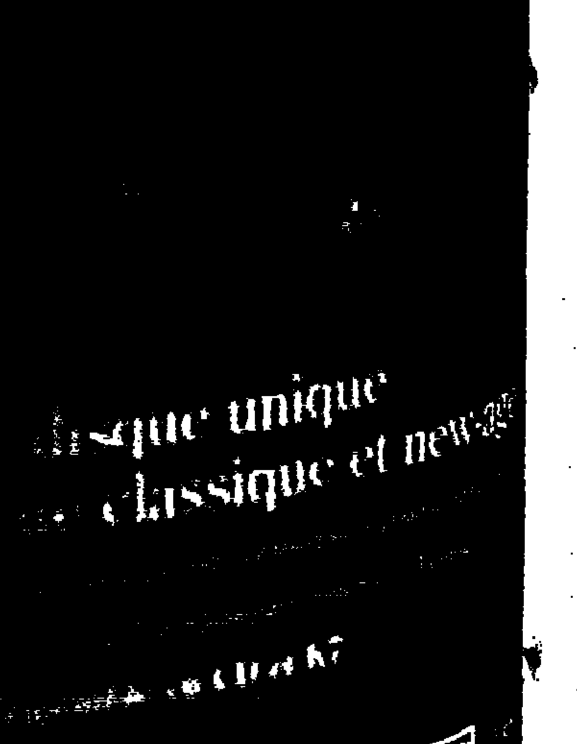
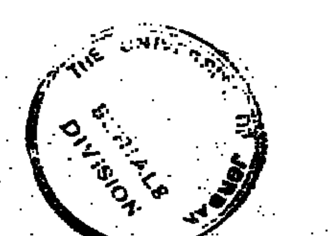


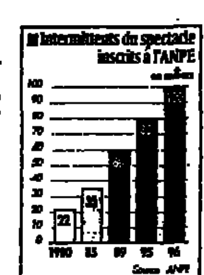


Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16318 – 7,50 F | MERCREDI 16 JUILLET 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

■ Des intermittents du spectacle dans l'entreprise



Le pouvoir algérien libère le chef historique du FIS

La violence politique a fait 100 morts en 4 jours

ABASSI MADANI, chef historique du Front islamique du salut algérien (FIS, dissous), a été remis en liberté conditionnelle mardi 15 juillet, cinq ans jour pour jour après sa condamnation à douze ans de prison par un tribunal militaire. Annoncée aux premières heures de la matinée, cette décision du procureur du tribunal militaire de Blida semble être un nouveau geste du pouvoir en direction des islamistes.

Elle intervient une semaine seulement après celle du numéro trois du FIS, Abdelkader Hachani, libéré après avoir été condamné à cinq ans de prison par le tribunal d'Alger, peine couverte par sa détention préventive. L'instance exécutive du FIS à l'étranger, qui avait considéré que la relaxation de M. Hachani était un *« geste positif »*, a rapidement réagi, mardi, affirmant que la libération de M. Madani constituait *« une contribution certaine et effective à la solution de la crise et au retour à la paix »*.

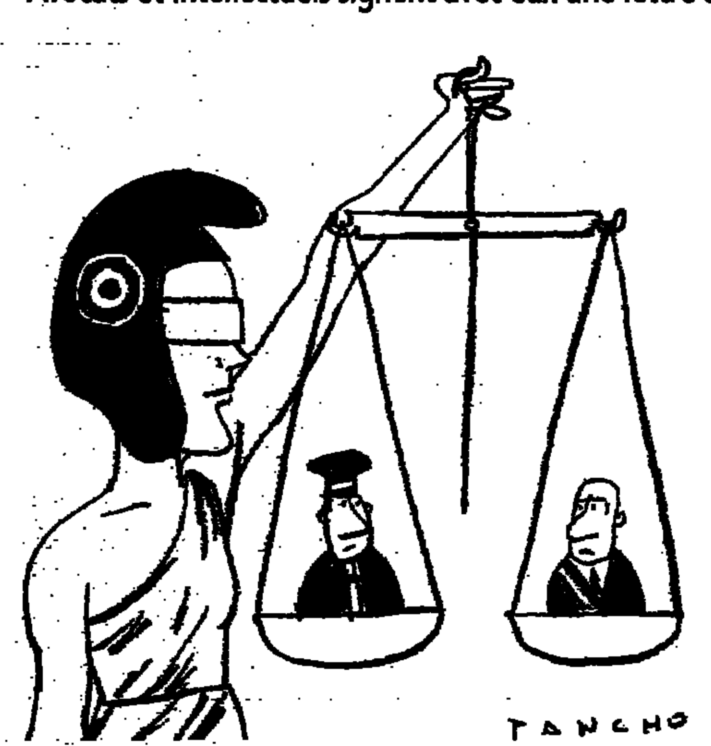
Des dirigeants historiques du FIS, il ne reste désormais en prison que le plus *« radical »*, Ali Benhadj, numéro deux du mouvement proche des groupes armés, détenu en un lieu secret. Ali Benhadj et Abassi Madani avaient été arrêtés en juin 1991 après avoir appelé, en mai, à des manifestations de rue contre le pouvoir pour réclamer des élections présidentielle et législatives anticipées. Ces manifestations avaient duré près de cinq semaines. Elles avaient été réprimées dans le sang.

Cette libération conditionnelle intervient au moment où le président Liamine Zéroual a engagé des consultations avec les partis politiques pour fixer la date des élections locales prévues à l'automne et au lendemain d'un attentat à la bombe sur le marché en plein air de Baraki, dans la banlieue sud d'Alger, qui a tué vingt et une personnes et en a blessé quarante autres. En quatre jours, plus de cent civils ont été tués dans des attentats imputés aux islamistes.

Lire page 26

Trois cents magistrats en appellent au respect de la « morale civique »

Avocats et intellectuels signent avec eux une lettre à M. Chirac et à M. Jospin



DEUX MOIS après l'« Appel des 103 » magistrats en faveur de la restauration du « pacte républicain », les auteurs de cette démarche ont rédigé un nouveau texte appelant au respect de la *« morale civique »*. Ils ont adressé leur lettre à Jacques Chirac, Lionel Jospin et Elisabeth Guigou. Depuis le 11 mai, date de leur premier appel, la liste des signataires s'est élargie. Les magistrats sont désormais plus de trois cents. Ils ont été rejoints par deux cents avocats, des intellectuels, des partis politiques, syndicats et associations.

Le nouveau texte plaide en faveur de l'amélioration de la vie démocratique en France. Il suggère plusieurs pistes de réflexion : l'audition des candidats aux hauts postes de l'Etat, avant les nominations, par un jury pluraliste ; le développement du contrôle des administrations ; l'amélioration des procédures touchant à la vie quotidienne, comme l'attribution de logements sociaux.

Lire page 7

Les critiques du président

■ Allocations familiales : « Ne pas sanctionner les femmes qui travaillent »

■ Sans-papiers : « Ne rien faire qui encourage la xénophobie »

■ Superphénix : « Réfléchir avant d'agir »

■ Quinquennat : « Risque d'aventure »

Lire pages 5 et 6 et notre éditorial page 12

■ La mort de François Furet


SYGMA

p. 22

■ Le dollar au-dessus de 6 francs

La monnaie américaine retrouve son rôle de valeur refuge pour les investisseurs, inquiets des dérapages budgétaires en France et en Allemagne. p. 13

■ Un général à la tête du Cambodge

Le général Toan Chhay (royaliste) déclare au *Monde* qu'il remplacera le prince Ranariddh à la tête du gouvernement cambodgien. p. 4

■ BD : Blueberry

Deuxième épisode d'« Ombres sur Tombstone », par Giraud. p. 25

■ Festivals d'été

Hanna Schygulla interprète *Quel que soit le songe* à Avignon. p. 20, 21

■ Microbanques en Afrique

Grâce aux coopératives d'épargne et de crédit, la population peut s'affranchir des usuriers. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 716 - 7,50 F



L'homme est un requin pour le requin

DANS LE BESTIAIRE de l'horreur, le requin occupe une place de choix, voire de roi. Les images terrifiantes des *Dents de la mer* ont ainsi dû revenir en mémoire aux baigneurs de Dieppe, dimanche 13 juillet, quand l'aileron d'un requin mako de 3 mètres s'est promené aimablement à 200 mètres de la plage. Et, pourtant, les squales s'en prennent rarement à l'homme. Quelques dizaines d'attaques mortelles par an sont comptabilisées dans le monde, les régions les plus « dangereuses » étant les côtes du Natal en Afrique du Sud, celles de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, et, dans une moindre mesure, celles de Californie et de Floride.

En réalité, de l'homme et du squale, le plus meurtrier des deux n'est pas celui que l'on croit. L'immense majorité des rencontres entre ces deux espèces animales tourne mal pour le requin. La faute en incombe principalement aux filets maillants dérivants, véritables murs de la mort qu'utilise la pêche industrielle. Les organisations écologiques ont déjà dénoncé les ravages qu'ils exercent au sein des populations de dauphins, mais, selon Bernard Séret, ichtyologiste à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ex-Orstom), pour un de ces mammifères marins pris au piège, ce sont mille requins qui sont tués.

En l'absence de statistiques officielles – la plupart des carcasses sont rejetées à la mer –, on estime que plus d'un million de tonnes de requins sont pêchées chaque année, ce qui représente plusieurs dizaines de millions de poissons. Bernard Séret affirme que *« le chiffre de 100 millions d'individus tués par an est un minimum »*. Les requins ayant une maturation sexuelle tardive, une faible fécondité et une gestation longue – l'aiguillat porte ses petits pendant vingt-quatre mois –, leur population risque de s'effondrer. Au point que, comme l'ont récemment recommandé les spécialistes mondiaux de ces poissons, la capture de certaines espèces, comme le requin blanc, le peau bleue et le soyeux, devrait être interdite, ou du moins sujette à quotas.

Ces ichtyologistes viennent aussi de demander – sans succès – à la Cites (Convention sur le commerce international des espèces menacées) l'arrêt du *finning*, pratique consistant à couper les ailerons, fort prisés des marchés asiatiques, et à rejeter le reste. Prédateur situé au bout de la chaîne alimentaire marine, le requin joue un rôle de régulateur des populations de poissons. Sa raréfaction entraînerait un déséquilibre et un développement anarchique des maillons inférieurs de la chaîne. Mais, comme le regrette Bernard Séret, *« les pouvoirs publics s'en moquent parce que le requin a mauvaise image. L'opinion selon laquelle un bon requin est un requin mort est bien installée, même si cela commence à bouger. »*

En plus d'un gâchis écologique, ce scientifique dénonce un gâchis économique. De la peau, utilisée en maroquinerie, à l'huile de foie, appréciée en cosmétologie, en pharmacie et en mécanique de haute précision, en passant par les carcasses qu'on transforme en engrais ou en appâts dans les casiers à crustacés, sans oublier évidemment la chair et les ailerons, les différentes parties de ce poisson mal-aimé représentent des sources de revenus intéressantes. *« Le requin,* lance Bernard Séret, *c'est comme le cochon, tout est bon ! »*

Pierre Barthélémy

L'Espagne dans la rue

DES MILLIONS d'Espagnols ont manifesté dans les rues de Madrid, Barcelone et d'autres villes du pays, lundi 14 juillet, pour exprimer leur rejet de la violence politique et saluer la mémoire de Miguel Angel Blanco, ce conseiller municipal d'Ermua assassiné samedi par l'organisation séparatiste basque, ETA. Tous les dirigeants espagnols, actuels et anciens, ainsi que le prince Felipe, ont assisté, le même jour, aux obsèques du jeune élu de Biscaye. Le président du gouvernement, José Maria Aznar, a déclaré que l'Etat répondrait *« avec la loi, seulement la loi, mais toute la loi aux assassins »* et que les institutions démocratiques étaient *« la meilleure voie pour mettre fin au terrorisme »*.

Lire page 2

POINT DE VUE

Le temps des vérités

par Henri Hadjenberg

Il y a deux ans, la France changeait d'époque. Jacques Chirac, président de la République, assumait la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des juifs. Jusque-là, une recherche historique trop récente, des lenteurs judiciaires organisées et appuyées rendaient impossibles toute véritable vision d'un système politique, économique et administratif, qui avait participé à l'effroyable. Or une mémoire incertaine, conflictuelle, maquillée, ne peut permettre ni justice, ni vérité, ni paix civile.

Tandis que les derniers survivants de la Shoah disparaissent peu à peu, les archives se mettent à parler. En particulier, depuis la « déclassification » des dossiers américains, l'accès progressif à des milliers de documents ouvre un nouveau champ d'investigation pour les historiens. Ce travail complète les connaissances, corrige les erreurs et peut permettre de comprendre un peu mieux comment le génocide fut rendu possible. Ces révélations confrontent bien entendu les dirigeants et les peuples de cette fin du XX[e] siècle à des constats douloureux.

D'une manière brutale est mis au jour le rôle joué par les acteurs de la vie économique de certains pays d'Europe, non belligérants ou déclarés neutres. Ainsi, il apparaît clairement que la guerre et la Shoah ont pu perdurer grâce à la gestion froide de l'or nazi. Le III[e] Reich a réussi à acheter des équipements militaires et des armes avec de l'or pillé sur les victimes exterminées. L'or provenant des bijoux et des appareils dentaires a été refondu avec les lingots volés dans les banques centrales des pays occupés. Les banquiers suisses, présumés ignorants, ont collaboré au recyclage de cet or nazi.

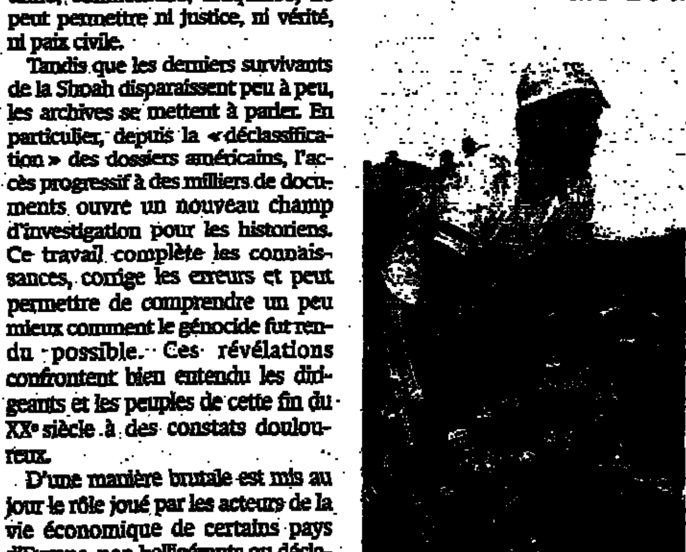
Après la guerre, l'or monétaire et l'or refondu mêlés ont été redistribués dans la plus grande confidentialité par les Alliés, aux Etats libérés des Allemands. Les archives américaines, accessibles après cinquante ans, viennent de le révéler. La France n'a pas encore donné son accord pour que les procès-verbaux des conférences et négociations internationales qui se sont tenues à ce sujet, soumis au délai de soixante ans en vigueur dans notre pays, soient dévoilés.

La stratégie du silence a fait son temps. Bon gré, mal gré, on est entré dans l'ère de la transparence. Le dossier des spoliations des juifs de France, qui commence à livrer ses secrets, en est la meilleure démonstration. Le 25 janvier 1997, Alain Juppé, alors premier ministre, donnait mission à un groupe de travail d'*« établir les conditions dans lesquelles des biens immobiliers et mobiliers appartenant aux juifs de France ont été confisqués ou, d'une manière générale, acquis par fraude, violence ou vol, tant par l'occupant que par les autorités de Vichy, entre 1940 et 1944 »*. Cette mission a déjà permis l'identification des efforts des autorités françaises au sortir de la guerre, pour prendre en compte la situation tragique des rescapés et de leurs ayants droit.

Lire la suite page 12

***Henri Hadjenberg** est président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).*

Le Tour en tête


TEMPSPORT

APRÈS avoir escaladé quatre cols, lundi 14 juillet, les 179 rescapés du Tour de France se sont élancés, mardi, pour 252,5 km. Les attendaient trois passages en altitude puis le port d'Envalira (2 407 m), le col d'Ordino (1 990 m) et l'arrivée à Andorre (2 240 m). Cédric Vasseur est parvenu à conserver le maillot jaune, le jour de la fête nationale, tandis que la victoire d'étape est revenue à Laurent Brochard, porteur du maillot à pois, qui amenait dans son sillage son coéquipier Richard Virenque. A la démonstration des coureurs de Festina s'est ajoutée celle de l'Allemand Jan Ullrich, qui est resté loyal envers Bjarne Riis, le leader des Telekom.

Lire pages 16 et 17

Les gammes du goût



ALAIN PASSARD

VUE d'Amérique, la gastronomie française sombre dans la scolastique du terroir et la rhétorique des épices. Le *New Yorker* a ainsi résumé la polémique qui fait grand fracas autour des fourneaux. En émerge la toque d'Alain Passard, l'un des chefs les plus doués de sa génération. Jean-Pierre Quélin est allé faire ses gammes en son « Arpège » et goûter tout le bien qu'il faut en penser.

Lire page 19



ESPAGNE Des manifestations d'une ampleur exceptionnelle contre la violence politique et le terrorisme se sont déroulées, dans la soirée du lundi 14 juillet, dans les grandes villes d'Espagne. A Madrid, le cortège d'environ deux millions de personnes était mené par le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar. ● LES OBSÈQUES de Miguel Angel Blanco, assassiné, samedi, par l'organisation séparatiste basque ETA, ont eu lieu en présence de tous les dirigeants politiques espagnols et du prince Felipe de Bourbon. La foule a fustigé la coalition Herri Batasuna, considérée comme la vitrine politique de l'ETA, avec qui les autres partis basques modérés ont décidé de cesser toute collaboration. ● L'ETA a appelé à manifester, samedi à Saint-Sébastien pour réclamer de nouveau le regroupement, au *Pays basque*, des détenus de l'organisation.

Les alliés politiques de l'ETA sont mis à l'index par les Basques modérés

Les vastes manifestations qui se sont déroulées, lundi 14 juillet, dans les principales villes du pays témoignent de la détermination des Espagnols et de leurs dirigeants de venir à bout du terrorisme

MADRID
de notre correspondante

Certains étaient là depuis le matin ou le milieu de l'après-midi, sur cette place de la Puerta del sol, au cœur du vieux Madrid, qui n'a pas désempli pendant quatre jours et que certains ont rebaptisée « Place de la liberté et de l'unité ». Car c'est bien pour cette raison qu'ils étaient venus, en petits groupes, en famille, avec enfants, voisins, amis ou collègues de travail, pour montrer que malgré le chantage et la peur, l'Espagne est libre et unie ; pour dire à l'ETA qui, narguant tout un peuple, a assassiné, samedi, un otage, Miguel Angel Blanco Garrido, en qui tous ont voulu se reconnaître : *« Basta ya ! »* (assez maintenant !). Aussi, avant même l'heure prévue pour le départ de la manifestation, à 20 heures, place Colon, ce lundi soir 14 juillet, dans la chaleur étouffante de l'été madrilène, les rues étaient déjà noires de monde.

Ce n'était plus l'émotion angoissée et fébrile des grands rassemblements de samedi, avant l'échéance de l'ultimatum de l'ETA, c'était autre chose, plus que de l'émotion à fleur de peau, une détermination calme et raisonnée, peut-être plus impressionnante encore : celle d'un pays tout entier qui s'est levé, indigné.

« ETA NON, BASQUE OUI ! »

Sur les poitrines le ruban bleu, symbole de la solidarité avec les otages, avait été remplacé par un ruban de deuil, et sur les murs de Puerta del Sol, comme sur beaucoup d'autres édifices, flottaient de gigantesques crêpes noirs, assortis d'une pancarte réclamant « *Paix, unité et liberté* ».

Et puis, quand par vagues monstrueuses, la manifestation menée par le président du gouvernement, José Maria Aznar, l'ensemble des forces démocratiques et tout ce que l'Espagne compte comme intellectuels, artistes et personnalités s'est enfin ébranlée, Madrid n'a plus été qu'un cri, scandé bras tendus, entre deux battements de mains rythmés : *« Lâches ! ETA assassins ! », « ETA non, Basque oui ! », « Nous sommes tous Miguel Angel ! »*. Dans la foule, toujours plus nombreuse et d'autant plus impressionnante qu'elle défilait dans un ordre impeccable, les banderoles étaient invariablement les mêmes. Toutes accusaient l'organisation séparatiste basque et *« ses complices de Herri Batasuna »*, le parti séparatiste (HB), vitrine politique de l'ETA : *« HB vise, l'ETA tire ! »*. Et l'un des slogans les plus repris, lancé par cette marée humaine qui faisait se cotoyer, sur quatre kilomètres de cortège, dans une même solidarité, religieuses, mères de famille, grandes bourgeoises, ministres et ouvriers, était le si explicite *« Hijos de Puta ! »* (Fils de Pute !) emprunté au ressentiment populaire.

Combien étaient-ils, à ne plus vouloir se séparer, tard dans la nuit, pour rester un moment de plus ensemble à la lueur de mille bougies, et crier tout à la fois leur *« dégoût »* et leur *« solidarité avec le peuple basque »*, bien après cette manifestation qui restera dans les annales des grandes colères historiques de l'Espagne ? Un million et demi au bas mot, du jamais vu. Plus encore que lors de cette autre grande indignation populaire qui, le 27 février 1981, quatre jours après la tentative de coup d'Etat militaire avorté, avait jeté un million de personnes dans les rues de la capitale, pour crier leur attachement à la démocratie.

Madrid n'était pas seule, et à l'instar de l'élan d'unité et de solidarité qui s'est manifesté ces derniers jours, il n'est pas une ville, pas un village qui n'ait exprimé sa colère : un million de manifestants à Barcelone : 200 000 en Andalousie, des centaines de milliers au Pays basque, en Estrémadure, dans la Mancha et jusqu'aux Baléares et aux Canaries, où d'importants rassemblements ont eu lieu. Mais pour que ce sursaut national, cette colère populaire ne soient pas un simple feu de paille, encore fallait-il leur trouver un débouché concret. La classe politique s'y est employée.

« HB EN QUARANTAINE »

Et prenant la parole pour la première fois, José Maria Aznar a annoncé : *« L'ETA et HB ont désormais scellé le mur de leur isolement dans la société : les terroristes et leur bras politique sont d'un côté, nous les démocrates, nous sommes de l'autre. »* Déjà la veille, les partis démocratiques qui autour du vieux Parti nationaliste basque (PNV), composent la « Messa de Ajuria Enea », cette tentative commune pour trouver une issue à la crise et au terrorisme au Pays basque, avaient pris leurs distances avec Herri Batasuna. Le PNV et les autres partis modérés basques qui jusqu'ici soutenaient, avec HB, la revendication des familles de prisonniers de l'ETA, de voir *« regrouper les détenus au Pays basque »*, ont décidé en quelque sorte de *« mettre HB en quarantaine »*. Et de n'avoir ainsi, à aucun niveau, d'initiatives parlementaires ou même municipales avec cette formation *« tant qu'elle n'aura pas condamné l'exécution de Miguel Angel Blanco »*.

Une attitude adoptée à son tour par les forces démocratiques de l'ensemble du pays, au cours de la réunion d'urgence du « Pacte de Madrid » (équivalent au niveau national de « Ajuria Enea ») qui s'est tenue, lundi à Madrid, avant la manifestation : HB sera *« totalement isolée »* du reste de la classe politique tant qu'elle ne *« condamnera pas la violence de l'ETA »*.

Loin de battre sa coulpe, le parti séparatiste, prenant prétexte des incidents parfois violents, qui se sont produits, notamment lundi soir à Saint-Sébastien où son siège social a été attaqué par des manifestants anti-ETA, a contre-attaqué. Dans son premier communiqué après la mort du jeune otage, Herri Batasuna, qui ne mentionne même pas l'événement, accuse les autres partis politiques de s'être comportés comme des *« charognards »* dans cette affaire, exploitant l'émotion *« avec l'aide des médias »*, pour la transformer en *« lynchage social à son encontre »*.

HB qui, par ailleurs, dénonce *« l'Etat d'exception qui règne au Pays basque »*, a également appelé à manifester, samedi 19 juillet, à Saint-Sébastien, pour réclamer *« le regroupement des prisonniers de l'ETA au Pays basque »*. Et dans le climat de tension actuel, cette dernière initiative pourrait provoquer des affrontements. La police a déjà dû intervenir pour protéger les militants de HB de la colère des manifestants.

Qu'en sera-t-il dans les jours à venir ? Pour éviter de tomber dans ce piège de la politique du pire, que semble rechercher l'ETA, José Maria Aznar a prêché le calme et la responsabilité.

Marie-Claude Decamps

Dissensions au sein de la mouvance basque

Au sein de la mouvance séparatiste basque, de sérieuses dissensions apparaissent. Un conseiller municipal d'Herri Batasuna a démissionné pendant le week-end, et, de leurs cellules, six prisonniers de l'ETA avaient décidé, samedi 12 juillet, de respecter *dix minutes de silence en hommage* à Miguel Angel Blanco. Les dirigeants des autres partis basques régionaux, modérés, ont décidé de cesser toute collaboration avec Herri Batasuna, qu'ils ont reconnu *« complice des assassinats de l'ETA »*.

L'exécution du conseiller municipal d'Ermua, en Biscaye, a été interprétée, par la plupart des politiques et par la presse, comme un acte désespéré de l'ETA, et nombreux sont ceux qui craignent à présent que l'isolement renforcé de l'organisation génère de nouvelles violences.

L'Etat répondra « avec la loi, toute la loi »

LE PRÉSIDENT du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a appelé, lundi 14 juillet, les Espagnols à *« maintenir leur esprit »* de mobilisation et leur *« rejet de la violence »* après l'assassinat d'un otage de l'organisation séparatiste basque ETA.

VERBATIM

Il a souligné lors d'une conférence de presse que l'Etat répondrait *« avec la loi, seulement la loi, mais toute la loi, aux assassins »*. *« Les institutions démocratiques sont la meilleure voie pour mettre fin au terrorisme. » « Les terroristes et leur bras politique sont d'un côté, les démocrates de l'autre »*, a-t-il poursuivi en référence à l'ETA et à son aile politique, le parti Herri Batasuna (HB). *« ETA et HB ont scellé le mur de leur isolement de la société*, a affirmé M. Aznar. *Il est très important que le silence soit rompu, et maintenant il ne peut plus y avoir de tiédeur dans notre réaction, il ne peut plus y avoir de prises de position équivoques. »* Il a appelé les Espagnols à réagir *« sans haine, sans vengeance, mais sans jamais oublier ce qui s'est passé »*. *« Je demande à la société d'aider les juges, les forces de l'ordre, les institutions et les représentants du peuple. Et je lui demande d'exiger tous les jours des forces politiques qu'elles maintiennent leur unité dans leur rejet des violences. (...) Ainsi nous gagnerons une bataille, qui certainement traversera des moments très durs, mais dont nous viendrons à bout. »*

- A Paris, Jacques Chirac a commenté, lundi 14 juillet, l'assassinat perpétré par l'ETA en ces termes : *« Ce crime est horrible, au-delà de ce que l'on peut imaginer dans l'horreur, c'est vraiment un crime bestial. J'ai été frappé de voir l'unanimité de l'Espagne et l'intensité de la réaction du peuple espagnol contre ces comportements. La France, naturellement, est tout à fait solidaire de l'Espagne. Je vous rappelle que depuis un certain temps – 1986 –, nous avons une coopération, qui se poursuit et qui est extrêmement étroite (...), pour lutter ensemble contre les terroristes et le terrorisme. Notre coopération marche très bien et est très efficace. »*

« L'assassinat de Miguel Angel ne restera pas impuni ! »

ERMUA (Biscaye)
de notre envoyé spécial

Sirimiri de rigueur, matin et soir sur Ermua : cette bruine atlantique accompagnait toute la journée du 14 juillet Miguel Angel Blanco Garrido, de la chapelle ardente au cimetière. Ce conseiller municipal de la cité basque avait été tué par l'organisation séparatiste ETA deux jours auparavant, au terme d'un ultimatum exigeant du gouvernement espagnol le rapprochement de leur famille des prisonniers basques dispersés dans toute la péninsule.

REPORTAGE

Toute la vallée s'est arrêtée pendant une heure, au moment des funérailles

Midi : les bars ferment, les ouvriers sont à la porte des usines, les trains s'arrêtent, les banques congédient leurs clients. Toute cette vallée industrielle, à cheval sur les provinces basques de Guipuzcoa et de Biscaye, observe le mot d'ordre : une heure d'arrêt de l'activité au moment même où sont célébrées les funérailles de l'élu dans l'église Saint-Jacques.

La plupart des fenêtres d'Ermua arborent le crêpe noir sur fond blanc. Les rues sont désertes, excepté autour du lieu de culte : dans un silence impressionnant, une atmosphère un peu moite, la population s'agglutine sur les trottoirs attendant la sortie du cercueil. La *erzaintza*, la police basque, canalise la foule, tandis que sur les toits veillent, bardés de jumelles et de fusils mitrailleurs, des tireurs d'élite.

Toute la classe politique espagnole est venue, en effet, au grand complet dans cette ville de 18 000 habitants. Dominant le cortège de sa haute stature, le prince Felipe de Bourbon est accompagné de José Maria Aznar, le président du gouvernement espagnol, et de José Antonio Ardanza, *lehendakari* (président) du gouvernement autonome basque. Derrière le fils du roi Juan Carlos vient l'exécutif espagnol actuel, les dirigeants syndicaux mais aussi les grandes figures du royaume : le chef du gouvernement de la transition, Adolfo Suarez ; son successeur, Leopoldo Calvo Sotelo, puis Felipe Gonzalez suivi par celui qui vient de le remplacer à la tête du PSOE (Parti socialiste espagnol), Joaquin Almunia. Les responsables politiques, tant espagnols que basques, sont là, mélangés, alors que la dépouille se dirige vers le cimetière, entourée de prélats et de généraux et amiraux en grand uniforme. Les chefs des communautés voisines sont également présents à l'appel. Toutefois, aucun élu du Pays basque français ni d'Aquitaine n'est visible.

« UNE CIBLE FACILE »

« Vive ! » (il vit) s'écrie la foule, alors que s'avance le cercueil. Une vieille femme, le visage convulsé, s'époumonne en insultes. Quelques policiers essaient de la calmer. On entend surtout à l'adresse de l'ETA, *« Basta ya ! »* (ça suffit !) et *« HB assassins ! »*, cette fois pour Herri Batasuna, la coalition indépendantiste considérée comme la vitrine politique de l'ETA. A l'heure des obsèques, ce parti n'avait exprimé ni condamnation, ni regret quant au sort de Miguel Angel Blanco. Seul son unique élu à Ermua l'avait fait, dès l'assassinat connu.

« Ce n'est pas un hasard si c'est lui qu'ils ont tué. Il leur fallait un meurtre et c'était une cible très facile, explique, en basque, Carlos Totorika Eizagirre, le maire socialiste (PSOE) d'Ermua. *Miguel Angel était conseiller municipal depuis seulement deux ans et, plus que la politique, il aimait le football et la musique. Après la libération de José Antonio Ortega Lara, le 1er juillet, l'ETA a sans doute voulu riposter, montrer qu'il avait toujours la capacité de tuer. Alors, ils ont visé un simple conseiller municipal du parti au pouvoir à Madrid, une proie facile car il ne prenait pas de précautions particulières. Par contre, ils ont complètement sous-estimé le rejet de la population après leur horreur »*, conclut ce jeune maire.

En s'en prenant à Miguel Angel Blanco Garrido, l'ETA a également touché au cœur la population d'Ermua. Cette ville qui n'avait que 4 000 âmes en 1960 a plus que doublé sa population en une décennie. Avec l'essor des industries mécaniques et de la sous-traitance automobile, il fallait des bras. Et, comme d'autres cités du Pays basque, Ermua a accueilli dans les années 60 de nombreuses familles venues de régions agricoles espagnoles, et tout particulièrement de Galice. Les parents de l'élu assassiné sont d'ailleurs originaires de cette contrée, à l'extrémité nord-ouest de la péninsule. *« Tous, ils se sont intégrés*, souligne un des prêtres de la paroisse. *Si bien qu'à Ermua aujourd'hui les familles d'origine basque ne représentent pas plus d'un tiers des habitants. »*

Aux dernières élections muncipales de 1995, les nationalistes basques du PNV, majoritaires dans la communauté autonome, n'ont eu ici que deux conseillers sur dix-sept, et Herri Batasuna, un seul. Le Parti populaire (PP) de José Maria Aznar, comme ailleurs en Espagne, était la force montante. Les responsables locaux du PP essayaient, ces dernières heures, de contenir la rage de leurs partisans, mais, au cours des funérailles, des jeunes se présentant comme des amis et des voisins du défunt ont distribué des tracts. Cette photocopie, encore toute brûlante de colère, est titrée « Population d'Ermua, maintenant plus unie que jamais. Tous contre HB ! », et d'appeler à boycotter les commerçants jugés proches de la coalition nationaliste radicale, tout en assurant que l'*« assassinat de Miguel Angel ne restera pas impuni »*.

Michel Garicoix

Les familles dénoncent les traitements inhumains réservés aux détenus de l'organisation séparatiste

MADRID
de notre correspondante

C'était il y a quelques mois à Bilbao. Un jour d'hiver ordinaire, bien avant l'assassinat de l'otage Miguel Angel Blanco, bien avant que l'Espagne soulevée de colère, descende sur ses places et dans ses rues pour crier *« Basta ! »*. Un mardi très exactement, et comme tous les mardis, depuis bientôt dix-sept ans, à la nuit tombante, une poignée de personnes, des femmes surtout, tournaient en silence, sur la place Ariaga à demi déserte, en brandissant des pancartes, toujours les mêmes, sur lesquelles on pouvait lire : *« Ramenez tous les prisonniers basques au Pays basque, assez de chantage ! »*.

Ces femmes, ce sont les mères, les sœurs, les fiancées de la quarantaine de prisonniers de l'ETA, originaires de Bilbao. Leur revendication est celle de toutes les familles des quelque six cents détenus de l'ETA, dispersés dans les prisons espagnoles : qu'on les regroupe au Pays basque, pour qu'ils puissent voir les leurs, conformément aux lois pénitenciaires dont peuvent bénéficier tous les autres détenus en Espagne.

Devant un café, deux d'entre elles, jeunes femmes modernes et souriantes en apparence, s'étaient confiées. Un récit sans haine, mais non sans passion, celui d'une logique qui échappe à la logique, d'une lecture de l'Histoire qui « sélectionne » l'Histoire. Appelons-les Itzar et Maria. Itzar parlera de son frère Juan Antonio, quarante ans, qui purge une peine de dix-sept années de prison pour participation à un commando de l'ETA. Incarcéré à Carabanchel puis à Valence, il voit rarement sa famille. *« J'y vais*, dit-elle, *une fois par mois, je dois faire huit heures d'autobus, changer encore, attendre la correspondance, c'est massacrant ! Et quand nous arrivons, on nous traite comme des pestiférés :* « des parents d'Etarra », *c'est forcément des bêtes féroces. Alors que moi je n'ai rien à voir avec tout cela, c'est mon frère, c'est tout »*. Juan Antonio a purgé les trois quarts de sa peine et étudié la pédagogie en prison. *« Pourquoi ne lui donne-t-on pas la liberté conditionnelle, interroge Iztzar ? « La justice*, fait-elle remarquer, *quand elle traite les prisonniers de l'ETA n'écoute que d'une oreille, elle devient inattentive sur les questions de droits de l'homme. Où est, dans ce traitement qui ignore tout progrès du détenu, la réhabilitation dont parle la démocratie espagnole ? Quand on a jugé mon frère, le juge s'était endormi à l'audience, c'était jugé d'avance »*.

PRISONNIER DE « GUERRE »

Maria elle, plus « engagée », comme le reste de sa famille, évoque les vexations, infligées à tous, parents, amis, voisins, comme ce professeur qui s'est retrouvé en pleine nuit « à demi étranglé » par un policier furieux qui pointait son arme sur sa tête au cours d'une fouille : il pensait trouver chez lui du « matériel », car son fils était sympathisant de Herri Batasuna, la vitrine politique de l'ETA. *« J'ai lavé les affaires de mon frère Joseba, après son arrestation par la Guardia Civil, elles étaient pleines de sang »* raconte-t-elle. Emprisonné actuellement à Cadix, il purge une peine de dix ans et demi de prison.

« En tout, avec les autres membres de son commando originaire de Navarre, ils en ont pris pour trois cents ans ! Les juges croient-ils à la réincarnation ? » ironise-t-elle, avant d'évoquer à son tour le périple interminable du vendredi au dimanche pour aller jusqu'à Cadix. *« Et encore*, dit-elle, *les visites intimes, en vis-à-vis, sont parfois déplacées à un jour de semaine, il faut alors prendre obligatoirement une journée de vacances. Quand on n'est pas riche, c'est un problème de plus. Nous sommes restés sept ans sans pouvoir embrasser Joseba, ils ne l'ont même pas laissé venir à l'enterrement de sa mère »*.

A entendre égrener les souffrances réelles de ces familles souvent modestes pour maintenir un lien avec leurs prisonniers, une question s'impose : pensent-elles aussi aux victimes des attentats ? Leurs visages se ferment, toutes deux auront une réponse brusque : *« Quand on est dans un commando, la responsabilité est collective »*. Mais les victimes ? *« Ils sont en guerre*, disent-elles simplement, comme si cela allait de soi, *ce sont des combattants, pas des assassins »*. Que répondre ? Que la démocratie a remplacé la dictature ? Que les héros d'hier font aujourd'hui figure de « terroristes » ? Peine perdue, elles ne comprennent pas. En partant, l'une d'elle évoque encore l'atmosphère pourrie des prisons, Carabanchel surtout, près de Madrid. *« C'était effrayant* dit-elle, *on a mis mon frère dans un endroit épouvantable, c'était plein de criminels et de drogués »*.

M.-C. D.

Le tribunal de La Haye condamne Dusan Tadic à vingt ans de prison

Sarajevo souhaite que MM. Karadzic et Mladic soient jugés à leur tour

Le Serbe de Bosnie Dusan Tadic a été condamné à vingt ans d'emprisonnement par le Tribunal pénal international (TPI) sur les crimes de guerre. Les dirigeants serbes ont exprimé leur « *indignation* », tandis que les Bosniaques réclament l'arrestation de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic.

LA PEINE de vingt ans d'emprisonnement prononcée, lundi 14 juillet, contre le Serbe de Bosnie Dusan « Dusko » Tadic, suit le jugement prononcé le 7 mai 1997. M. Tadic était accusé de meurtres, de crimes contre l'humanité, de traitements inhumains, de tortures et de violations des lois et coutumes de la guerre. Le chef d'accusation qui lui a valu vingt ans de prison contenait deux homicides. Il s'agissait de sévices commis sur des agents de police musulmans, ayant entraîné la mort de deux d'entre eux, à Kozarac, ville natale de Dusan Tadic.

« *Cette forme d'homicide, fondée sur des raisons religieuses, raciales et politiques, est la pire forme d'homicide qui soit,* avait déclaré le procureur du TPI, Louise Arbour, à l'issue du jugement. *C'était le cœur du procès de Nuremberg.* »

La peine prononcée par le TPI est la deuxième après la sentence de novembre 1996 à l'encontre d'un soldat de l'armée serbe de Bosnie, lui-même d'origine croate, Drazen Erdemovic, condamné à dix ans d'emprisonnement pour avoir participé à une exécution massive de civils musulmans à la suite de la conquête de l'enclave de Srebrenica. Concernant Dusan Tadic, les juges ont recommandé que l'administration pénitentiaire du pays où M. Tadic purgera sa peine décide elle-même d'une réduction de peine, mais que cette dernière ne pourrait être inférieure à dix ans.

Emprisonné à Scheveningue, près de La Haye, depuis 1995, Dusan Tadic devrait donc encore rester au minimum huit années en prison, en Italie ou en Finlande, les deux seuls pays à avoir signé une convention avec le TPI. Mais, ayant fait appel, M. Tadic ne partira pas prochainement, car il doit rester à la disposition de la justice de l'ONU tant que les recours présentés par l'accusation et la défense n'auront pas été épuisés.

Le procureur du TPI s'est déclaré « *satisfait* ». « *Les victimes ayant survécu partageront indubitablement les conclusions selon lesquelles il a participé intentionnellement à la politique violente de purification ethnique en vue de créer une plus grande Serbie, et qu'il l'a fait d'une façon sadique et brutale* », a indiqué Mme Arbour.

Le procureur a par ailleurs insisté sur le fait que le travail du TPI connaît actuellement une impulsion nouvelle. « *Deux procès sont en cours et les arrestations récentes permettront au tribunal de continuer à remplir son mandat.* » L'OTAN a mené pour la première fois, la semaine dernière, une opération-commando afin d'arrêter deux criminels de guerre en Bosnie.

« CONDAMNATION POLITIQUE »

En réaction à la condamnation de Dusan Tadic, le gouvernement bosniaque a réaffirmé son souhait de voir Radovan Karadzic et Ratko Mladic être traduits en justice. « *Nous espérons que demain, ce sera au tour de Karadzic et Mladic, qui sont les principaux instigateurs du génocide du peuple bosniaque, d'être jugés,* a déclaré Mirza Hajric, conseiller du président bosniaque Alija Izetbegovic. *Une paix durable est impossible sans leur arrestation* », a-t-il estimé.

Les dirigeants de la République serbe (RS) ont exprimé leur « *indignation* ». « *Le verdict est terrible* », a déclaré Biljana Plavsic, la présidente de la RS. Pour Momcilo Krajisnik, membre serbe de la présidence de Bosnie-Herzégovine, le verdict du TPI « *est une condamnation politique* » de la République serbe. – *(AFP.)*

Les négociations échouent entre les Serbes de Bosnie

La présidente de la République serbe (RS), Biljana Plavsic, et le bras droit de Radovan Karadzic, Momcilo Krajisnik, se sont séparés sur un constat d'échec, lundi 14 juillet. Mme Plavsic a insisté sur la nécessité de résoudre la crise actuelle dans un cadre légal et a réitéré ses attaques contre ses adversaires politiques, qu'elle accuse de soutenir la criminalité et d'empêcher, au détriment de la population locale, l'application des accords de Dayton, indispensable pour bénéficier de l'aide internationale à la reconstruction.

Mme Plavsic, qui a dissous le Parlement de la RS le 3 juillet, a affirmé que toutes ces décisions n'ont qu'un objectif, faire de la RS « *un Etat de droit* ». « *En 1993, le président serbe Slobodan Milosevic a dissous le Parlement ; cette année, le président français a fait de même, et cela n'a provoqué aucun remous parmi les populations* », a dit Mme Plavsic. La présidente a accusé les dirigeants de Pale de considérer le pays comme leur « *chasse gardée* ».

Madeleine Albright salue le retour des Tchèques dans « la société de la liberté »

En visite à Prague, sa ville natale, le secrétaire d'Etat américain a renoué avec ses racines juives, révélées par la presse peu après sa nomination par Bill Clinton

PRAGUE
de notre correspondant

En se rendant à Prague, sa ville natale, dimanche 13 et lundi 14 juillet, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, avait deux objectifs. Le premier, politique, était de confirmer aux dirigeants tchèques le « *retour* [de leur] *pays dans la société de la liberté* », comme elle l'a souligné dans un discours prononcé à la Maison municipale, où fut proclamée, en 1918, la première République tchécoslovaque.

Au cours de sa visite de vingt-quatre heures, Mme Albright a exhorté les Tchèques à « *remplir les tâches difficiles* » qui les attendent, afin qu'ils « *méritent* » l'invitation lancée au sommet de Madrid pour rejoindre l'Alliance atlantique.

Le second objectif de son voyage, personnel celui-ci, était de renouer avec ses racines juives, qu'elle ignorait il y a six mois encore, au moment de sa nomination par le président Bill Clinton. A peine arrivée dans la capitale tchèque, Mme Albright, vêtue de noir et empreinte de solennité, s'est rendue au cimetière juif vieux de cinq siècles et à la synagogue Pinkas, où sont inscrits les noms des 77 297 juifs de Bohême-Moravie morts lors de la Shoah.

Elle a recherché sur les murs de la synagogue les noms de ses grands-parents paternels et celui de sa grand-mère maternelle, Ruzena Spieglova, mais ce dernier en vain. Les responsables de la communauté juive pragoise qui l'accompagnaient lui ont remis des documents attestant de la disparition de ses aïeux : Arnost Körbel, mort le 18 septembre 1942 à Theresienstadt, ville située à cinquante kilomètres au nord de Prague et transformée en camp d'internement, et Olga Körbelova, décédée le 23 octobre 1944 à Auschwitz, où elle avait été déportée.

« *Maintenant que je connais mes origines et que je sais que mes grands-parents sont morts dans la pire catastrophe de l'histoire humaine, le mal de l'Holocauste a plus de sens pour moi* », devait-elle déclarer, émue, sur le perron de l'ancienne mairie du ghetto juif. « *Je repars ce soir d'ici,* a-t-elle ajouté d'une voix tremblante, *avec la certitude que cette partie de mon identité apporte quelque chose de plus fort, de plus triste et de plus riche à ma vie.* » Lundi matin, Madeleine Albright a pris le petit déjeuner avec sa cousine Dagmar Simova, sa dernière parente en vie, restée à Prague après la prise du pouvoir par les communistes en 1948. Mme Simova avait publiquement regretté, en février 1997, au moment où la presse américaine révélait les origines familiales du nouveau secrétaire d'Etat, que Mme Albright n'ait pas renoué le contact avec elle.

La cousine tchèque en était d'autant plus étonnée que les deux jeunes filles avaient grandi ensemble dans l'exil londonien, pendant la guerre, puis à Belgrade, où le diplomate Josef Korbel, le père de Madeleine (qui s'appelait à l'époque Marie-Jana), était en poste.

Cette rencontre, dont aucun détail n'a filtré, semble avoir permis aux deux femmes de renouer le fil de leur relation d'antan, rompue par quarante ans de communisme. « *Pour ne plus se séparer* », à l'instar des « *relations entre les nations tchèque et américaine de nouveaux liées* », a souligné Madeleine Albright dans son discours.

Martin Plichta

Les pays baltes, des « candidats sérieux » à l'OTAN

Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a déclaré, dimanche 13 juillet, lors d'une visite à Vilnius, la capitale lituanienne, que les Républiques baltes étaient de « *sérieux candidats* » à l'intégration dans l'OTAN, sans toutefois faire allusion à une deuxième vague de l'élargissement de l'Alliance atlantique. Mme Albright s'était entretenue la veille, à Saint-Pétersbourg, avec le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, qui a réitéré l'opposition de la Russie à l'entrée des Baltes dans l'OTAN. « *Nos positions ne coïncident pas entièrement sur les relations entre les pays baltes et l'OTAN, mais je crois que les Etats-Unis tiennent compte de notre point de vue, qui (...) reste inchangé* », a déclaré M. Primakov. De son côté, Boris Eltsine a estimé, dimanche, que l'entrée de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie dans l'OTAN serait « *dangereuse* ». « *Nous nous y opposerons formellement* », a-t-affirmé. – *(AFP, Reuter.)*

La Roumanie tente d'accélérer ses privatisations et de trouver des investisseurs étrangers

BUCAREST
de notre correspondant

Ouvrier à la retraite d'une société d'Etat, Ion est satisfait de son statut de nouveau capitaliste. Il est récemment devenu l'un des 6 000 actionnaires de Salconserv, une PME agro-alimentaire située à Medias (centre du pays), grâce au programme de privatisations de masse lancé en 1995, qui a distribué gratuitement les actions de quelque 5 000 entreprises d'Etat à environ 16 millions de Roumains. Début juin, Ion devait toucher ses premiers dividendes : 130 000 leis, soit environ 130 francs. Mais au lieu de ce maigre pécule représentant tout de même la moitié de sa retraite, Ion a reçu de Salconserv trois assortiments de salamis.

« *Peut-être paierons-nous les dividendes le mois prochain* », avance Nicolae Floca, directeur général de Salconserv. Incrédule, Ion a préféré toucher son dû en nature, à l'entrepôt de l'usine. « *Ce sont les mystères de la transition roumaine vers l'économie de marché* », dit-il avec résignation. « *Nous avons trop de stocks et pas assez de liquidités* », explique de son côté M. Floca, avant de demander si, « *par hasard* », on ne connaîtrait pas d'investisseurs étrangers intéressés par son entreprise.

Le cas de cette PME est loin d'être unique et illustre quelques-unes des difficultés de la privatisation en Roumanie. Imaginé par le précédent gouvernement de gauche, le système est complexe, comprenant diverses procédures et une armada de textes de loi.

> Afin de tout vendre, les bijoux de famille comme les canards boiteux, les autorités ne fixent plus de prix minimum d'acquisition

Au programme des privatisations de masse, touchant jusqu'à 60 % du capital des sociétés d'Etat, s'ajoutent le rachat des entreprises par leurs salariés, les ventes aux enchères, les négociations menées de gré à gré et les prises de participation par le biais des marchés boursiers encore balbutiants.

Techniquement compliquée, législativement obscure, la privatisation a souffert des atermoiements de la précédente équipe gouvernementale. Celle-ci a tenté jusqu'au bout un impossible grand écart, hésitant entre la réforme nécessaire d'une industrie obèse et le statu quo, dicté par le clientélisme et la peur des coûts sociaux qu'induiraient les restructurations.

Les hypothèques politiques ont été levées avec l'élection en novembre 1996 d'une coalition chrétienne-démocrate et sociale-démocrate favorable à une très large privatisation. « *Les affaires ont redémarré et le rythme des privatisations s'est très nettement accéléré* », affirme Jean-Pierre Vigroux, directeur général de Coopers Lybrand Roumanie, le plus important cabinet de consultants du pays. Près de 450 sociétés (439 PME et 8 entreprises) ont été cédées au cours du premier trimestre 1997 contre 111 sur la même période de l'année précédente. Afin de tout vendre, les bijoux de famille comme les canards boiteux, les autorités ne fixent plus de prix minimum d'acquisition. « *Les procédures ont été simplifiées et ont gagné en transparence* », ajoute M. Vigroux.

Tous les problèmes ne sont pourtant pas résolus. « *Nous sortons de cinq ans de sommeil et notre organisme s'adapte mal* », explique Bogdan Baltazar, vice-président du Fonds de propriété d'Etat, l'établissement chargé de la privatisation coordonnée par le gouvernement. Le réveil est d'autant plus brutal que les objectifs fixés pour les deux prochaines années par le premier ministre, Victor Ciorbea, sont pour le moins ambitieux : privatiser 800 grandes entreprises et 5 500 autres plus petites, et porter la contribution du secteur privé à 80 % du PIB, contre 60 % actuellement. « *Ce sera difficile,* reconnaît M. Baltazar, *mais c'est une nécessité absolue.* »

Conscient que les investissements étrangers, synonymes d'introduction de capital et de savoir-faire, sont l'une des clés de la réussite de ce programme, le gouvernement multiplie les gestes d'ouverture. Les sociétés étrangères ont récemment obtenu l'autorisation d'acheter des terrains. Une loi, adoptée au début du mois de juin, leur accorde des exemptions fiscales et douanières, ainsi que des facilités pour rapatrier leurs bénéfices. Enfin, les plus grosses banques d'affaires du monde ont été mandatées pour trouver des repreneurs à cent grandes sociétés.

Courtisés assidûment, les prétendants regardent la Roumanie d'un meilleur œil, mais beaucoup hésitent encore, refroidis par la corruption, la bureaucratie ou le manque d'informations comptables fiables. Autant de vices auxquels les autorités ont déclaré la guerre. La Roumanie, avec ses 23 millions de consommateurs potentiels, n'a attiré que 2,5 milliards de dollars (14,5 milliards de francs) d'investissements étrangers depuis 1989. Dans le même temps, la Hongrie voisine en a engrangé 15 milliards (87 milliards de francs), soit six fois plus, malgré un marché deux fois plus étroit.

« *Rares sont ici les entreprises étrangères de renom, et bien souvent, leurs offres sont en-dessous de nos espérances* », déplore M. Baltazar. Mais le marché frémit. En avril, l'américain Bell Helicopters a racheté, après une haute lutte contre le consortium Eurocopter, 70 % du constructeur d'avions roumain IAR Brasov. De même, la vente, actuellement en cours, du géant Romcim (60 % de la production nationale de ciment) attire tous les grands noms de la profession, dont le français Lafarge. Enfin, la mise sur le marché en 1998 de 30 % du capital de Romtelecom, l'opérateur national des télécommunications, dont l'Etat espère tirer 1 milliard de dollars (5,8 milliards de francs), aiguise les appétits. « *Notre marché de capitaux est lui aussi relativement sexy* », sourit M. Baltazar, qui affirme voir défiler chaque semaine dans son bureau une vingtaine de représentants de grandes maisons d'investissements. Il ajoute cependant : « *Si nous ne bougeons pas rapidement, la mode passera.* ».

Christophe Châtelot

En attendant l'avis de Bruxelles

La Commission européenne doit rendre, mercredi 16 juillet, ses avis sur les pays candidats à l'intégration dans l'Union européenne (UE). Ce choix servira de base aux négociations qui doivent aboutir au sommet de Luxembourg en décembre. Dix pays de l'Est, déjà associés à l'UE, aspirent à en devenir des membres à part entière, ainsi que Chypre. La Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont citées comme favoris dans le peloton de tête de l'élargissement de l'UE. Selon des sources communautaires, le commissaire européen aux relations extérieures, Hans van den Broek, serait toutefois favorable à l'adhésion rapide de cinq pays – Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovénie et Estonie. La Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie, la Lituanie et la Lettonie devraient attendre. Parmi ces pays, la Slovaquie, où le régime du premier ministre, Vladimir Meciar, est critiqué pour ses méthodes autoritaires, serait le seul écarté parce qu'il ne remplit pas les critères de démocratisation.

« Vache folle » : la Commission européenne menace Londres de poursuites

STRASBOURG
(Union européenne)
de *notre correspondant*

Emma Bonino, commissaire européen à la protection des consommateurs, a indiqué, lundi 14 juillet au Parlement européen, que la Commission venait de demander des explications à Londres sur la violation de l'embargo appliqué depuis mars 1996 sur les exportations britanniques de viande bovine, suite à l'épidémie d'ESB. Si les réponses fournies par le gouvernement de Tony Blair ne sont pas satisfaisantes, la Commission ouvrira une procédure devant la Cour européenne de justice sous le chef de « *contrôles inefficaces à l'encontre d'exportations illégales* ».

Aujourd'hui, le volume des exportations irrégulières avérées atteint 1 650 tonnes. Ce tonnage a été exporté par une entreprise britannique (Safex Coldstore) vers les Pays-Bas, à Vlissingen, pour le compte d'une firme belge (Tragex-Gel). Neuf cents tonnes ont été achetées par des entreprises françaises qui les ont vendues à la Russie, la Guinée-Equatoriale, la Pologne, la Bosnie-Herzégovine et l'Egypte, en bénéficiant de subventions, comme le prévoit la législation européenne sur les exportations agricoles.

Les 750 tonnes restantes sont demeurées à Vlissingen, selon les services anti-fraude de la Commission, bien que les autorités allemandes aient découvert, le 4 juillet, 172 tonnes suspectes dans un entrepôt de Hambourg, expédiées par Tragex-Gel et une autre firme belge, Lefebvre, et destinées à la Russie.

Selon Mme Bonino, le retard pris par Bruxelles pour révéler l'affaire tient à la requête formulée le 7 mai par le ministre néerlandais de la santé, qui demandait « *le respect d'une stricte confidentialité* » pour ne pas gêner l'enquête entamée une semaine plus tôt. Les autorités britanniques avaient été informées dès le début du mois. Quant à la Commission, elle a adressé un courrier, le 3 juillet, au ministre français de l'agriculture, Louis le Pensec, pour lui indiquer que des sociétés françaises étaient impliquées dans le trafic ; les aides à l'exportation obtenues devront être remboursées en tout état de cause par les bénéficiaires.

Les autorités belges, qui avaient été informées de l'affaire dès la fin avril, ont accepté de contrôler, le 3 juillet, les deux entreprises soupçonnées. Les vérifications effectuées ont confirmé les irrégularités sur la délivrance des documents vétérinaires, et il a été décidé la fermeture immédiate des firmes belges. Londres a pris la même décision le 14 juillet à l'encontre de la société anglaise qui a violé l'embargo. Mardi 15, Jack Cunningham, ministre britannique de l'agriculture, devait venir plaider le dossier de ses éleveurs devant la commission parlementaire.

Marcel Scotto

Les protestations contre la pauvreté se multiplient en Argentine

Des membres du parti au pouvoir critiquent durement la politique de M. Menem

Nouvelle démonstration du mécontentement social en Argentine : 30 000 personnes ont protesté, le 11 juillet, à Buenos Aires, contre le gouvernement de Carlos Menem et un taux de chômage record de plus de 17 %. Cette *« marche fédérale pour le travail »* avait été convoquée par les syndicats péronistes rebelles et des mouvements de gauche qui ont lancé un mot d'ordre de grève générale pour le 8 août prochain.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Ils peuvent faire mille marches, mille grèves, rien ne changera », a déclaré le président Carlos Menem. La manifestation du 11 juillet était soutenue par les partis d'opposition et les évêques de La Quiaca (nord-ouest du pays) et de Zarate-Campana (province de Buenos Aires), deux régions sévèrement touchées par le chômage et la pauvreté. Une importante caravane de manifestants, vêtus de ponchos, était venue de La Quiaca (1 800 km au nord-ouest de Buenos Aires), accompagnant le dirigeant du syndicat des employés publics de Jujuy, Carlos Santillan. Les Mères de la place de Mai, le Mouvement des femmes d'agriculteurs en lutte, les retraités, les enseignants et beaucoup de jeunes : tous les secteurs d'opposition étaient représentés sur la place, illustrant le paradoxe entre deux images contradictoires de l'Argentine.

En termes macroéconomiques, la situation du pays n'a en effet jamais été aussi bonne depuis les années 30, quand l'Argentine figurait parmi les quinze nations les plus riches du monde. La croissance du PIB a été de 8 % au cours des douze derniers mois, l'inflation qui rongeait le pays est aujourd'hui inexistante et les investissements étrangers se multiplient. Depuis 1993, et sans tenir compte des privatisations des services publics, les capitaux étrangers ont placé plus de 7 milliards de dollars dans l'achat de compagnies argentines.

Les investisseurs se bousculent désormais dans des secteurs variés allant de l'industrie automobile à la construction en passant par les mines et l'agriculture. Les représentants de cette Argentine prospère, composée aussi de puissants industriels locaux, le plus souvent associés à des compagnies étrangères, souhaitent encore plus de privatisations, une plus grande dérégulation et une totale liberté de marché.

MANQUE DE TRAVAIL

Le président Carlos Menem, qui s'est engagé résolument sur le chemin du libéralisme depuis sept ans, ne parvient plus à concilier les intérêts de cette classe dominante avec un malaise social croissant. Les négociations avec le gouvernement en vue de rendre les lois du travail plus flexibles ont débouché cette semaine sur un accord avec la CGT (la confédération syndicale argentine), mais ont échoué avec les grands industriels. *« Les compagnies privées veulent en fait la liberté de transformer l'Argentine en un pays asiatique où les conditions de travail sont celles de l'esclavage »*, estime un syndicaliste, qui résume l'état d'esprit de beaucoup d'Argentins. La grande majorité se plaint d'une détérioration de la qualité de vie qui passe non seulement par le manque de travail mais aussi par l'effondrement des systèmes d'éducation et de santé qui faisaient l'orgueil de l'Argentine il y a encore trente ans.

En plein centre de Buenos Aires, depuis trois mois, une immense tente blanche a été dressée face au Congrès. Elle abrite les enseignants qui ont entrepris une grève de la faim pour protester contre des salaires de misère et le manque de fonds destinés à l'éducation nationale. Marta Maffei, une institutrice à la retraite, qui dirige le plus important syndicat d'enseignants, affirme qu'aujourd'hui les enseignants touchent seulement 37 % de leurs salaires de 1980. La tente du Congrès est devenue un symbole national et l'un des endroits les plus visités de Buenos Aires, avec chaque jour des manifestations de solidarité de centaines de personnes anonymes, mais aussi de politiciens, personnalités du monde du spectacle ou joueurs de football de première division, qui se font photographier en blouse blanche portant l'inscription *« nous sommes tous des enseignants »*.

Le choc entre ces deux Argentine est au centre des débats, à trois mois des élections législatives partielles du 26 octobre, qui s'annoncent comme un test en vue de la présidentielle de 1999. Un autre paradoxe a été souligné récemment par le ministre de l'économie. M. Roque Fernandez a affirmé que *« l'unique opposition au gouvernement venait des rangs même du péronisme au pouvoir »*. Il faisait ainsi allusion aux critiques de plus en plus acerbes proférées contre la politique économique par Eduardo Duhalde, le puissant gouverneur de la province de Buenos Aires (péroniste) et candidat le mieux placé pour succéder à M. Menem à la présidence, la Constitution interdisant à ce dernier de briguer un troisième mandat.

Cherchant à prendre ses distances avec M. Menem, M. Duhalde invoque une plus grande justice sociale. La province de Buenos Aires, la plus peuplée, puisqu'elle regroupe près du tiers des 33 millions d'Argentins, a pourtant un des taux de chômage les plus élevés du pays. La gestion de M. Duhalde est également ternie par les nombreux scandales de corruption dans lesquels est impliquée la police de sa province et notamment le meurtre, en janvier dernier, du reporter-photographe José Luis Cabezas qui n'a toujours pas été élucidé.

Pour l'emporter en octobre, M. Duhalde compte sur sa femme, qui conduira la liste péroniste des candidats députés. Hilda Duhalde, surnommée « Chiche », aime qu'on la compare à la légendaire Evita et a monté une imposante structure d'assistance sociale qui repose sur un budget de 180 millions de dollars par an et le travail de 20 000 femmes chargées de venir en aide aux plus démunis. Cette politique de clientélisme, chère au mouvement péroniste, a évité jusqu'à présent tout dérapage, et la femme du gouverneur est la grande favorite dans les sondages.

La polarisation Menem-Duhalde occupe le devant de la scène et contribue à éclipser les critiques des politiciens de l'opposition traditionnelle. Vingt-trois ans après la mort de Juan Domingo Peron, la place de Mai continue d'être le lieu traditionnel des manifestations populaires, mais le débat politique en Argentine semble se jouer encore à l'intérieur du mouvement péroniste.

Christine Legrand

Le général Toan Chhay affirme qu'il remplacera le prince Ranariddh à la tête du gouvernement cambodgien

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

« Général Toan Chhay », dit-il en guise de présentation. Cinquante-cinq ans, dont seize de *« résistance »*, l'ancien pilote de l'armée de l'air cambodgienne nous a affirmé, d'entrée de jeu, lundi 14 juillet en début de soirée, qu'il remplacera le prince Ranariddh au sein du prochain gouvernement, lequel sollicitera l'investiture de l'Assemblée nationale *« avant le 20 juillet »*. *« Je serai premier premier ministre, ce sera le seul changement important. Hun Sen restera deuxième premier ministre. Notre base de travail sera la coopération. Sinon, il sera impossible de rétablir la stabilité politique et d'organiser des élections en mai 1998, ce qui constitue notre priorité. »*

Lors du rétablissement de la monarchie fin 1993, Toan Chhay a été nommé gouverneur de Siem Reap, province dont il est originaire, sur le lot réservé au Funcinpec royaliste. Voilà deux mois, il a rompu avec le prince Ranariddh, président du mouvement, réclamant son limogeage pour *« incompétence »*, un geste approuvé par Hun Sen et son PPC (Parti du peuple cambodgien). Le 1er juin, il a été élu président d'un Funcinpec dissident. *« Nous allons tous nous réunir pour refaire l'unité du Funcinpec. J'en prendrai la présidence. J'ai déjà compté la présence d'une quarantaine d'élus en ville. »*

Si ce décompte est juste, l'Assemblée nationale disposera du quorum nécessaire (84 voix sur 120) pour amender la Constitution afin de permettre à un non-élu d'être chef du gouvernement. Une vingtaine de députés, qui ont choisi de demeurer fidèles à Ranariddh, se sont réunis à Bangkok lundi, ce qui semble corroborer les calculs de Toan Chhay et de Hun Sen. L'investiture du nouveau gouvernement ne constituerait alors plus qu'une formalité. Interrogé sur l'éventualité d'un appui vietnamien à Hun Sen, le roi a *« demandé, le jour même de Pékin, à tous les pays étrangers sans exception de ne donner aucune aide aux belligérants cambodgiens »*. Sihanouk, auquel Toan Chhay a rendu visite en Chine au début de l'année, avait auparavant fait savoir qu'il ne s'opposerait pas à la formation d'un nouveau gouvernement.

« Marionnette » de Hun Sen, qui a chassé Ranariddh du pouvoir le 5 juillet ? Toan Chhay s'insurge contre le recours à ce terme : *« Ceux qui nous traitent de marionnettes veulent détruire le Cambodge. C'est un terme qui tue notre pays. »* « Carte » de Sihanouk ? *« Je n'ai pas contacté le roi ces derniers temps car j'ai peur qu'on l'accuse de ceci ou de cela. »* Ranariddh a-t-il les moyens d'organiser une résistance armée ? *« Sans appui de la Thaïlande, il n'a aucune chance. Or l'appui de Bangkok est impossible. Je connais bien le premier ministre thaïlandais. Il ne le fera pas. »*

En 1975, Toan Chhay effectuait un stage d'aviateur en Thaïlande quand les Khmers rouges ont pris le pouvoir. *« J'ai organisé les trois premiers groupes de guérilla. J'avais alors raison car je pouvais espérer qu'un jour, j'obtiendrais des appuis. Ranariddh ne peut compter sur le soutien de personne. Les Thaïlandais n'accepteront de laisser passer des Cambodgiens que pour des raisons humanitaires. Sinon, qu'adviendrait-il des accords de paix de Paris ? Ils les ont signés. »*

« LA POLITIQUE M'A RATTRAPÉ »

En 1979, quand les Khmers rouges sont chassés du pouvoir par les Vietnamiens, Toan Chhay continue la lutte à la tête de ses quelque 1 800 hommes. Il passe des monts des Cardamomes, dans l'ouest du Cambodge, à la chaîne de Dangrek, dans le nord. Il joint ses forces d'abord à celles de l'ancienne armée républicaine, puis les intègre, en 1986, à la guérilla sihanoukiste, dont il sera le chef d'état-major général en 1990, à la veille d'un cessez-le-feu.

Toan Chhay était en tournée aux Etats-Unis quand le coup de force de Hun Sen est intervenu début juillet. Il a regagné Phnom Penh le 11 juillet et s'est provisoirement installé dans une suite de l'Hôtel Intercontinental déserté par les touristes et les hommes d'affaires étrangers. *« Dans l'immédiat, je veux remettre de l'ordre dans la maison. Une fois que la stabilité sera rétablie, les étrangers reviendront. Il faut provoquer une réaction en chaîne »*, dit-il.

Compte-t-il se présenter aux élections contre Hun Sen ? *« Bien sûr, je dirigerai le Funcinpec. Mais nous devrons tous être très prudents car, si les élections ne se déroulent pas dans la paix, elles ne seront ni libres ni honnêtes. »* Son programme politique est-il différent de celui de Hun Sen ? *« Non, les différences résident dans l'application. »* Pourquoi Ranariddh a-t-il été limogé ? *« En deux mots, il a préparé la guerre : il a donc dû s'en aller. »* Le rendez-vous électoral de mai 1998 peut-il être tenu ? *« C'est un devoir, compte tenu de l'engagement de l'ancien premier ministre et de l'actuel deuxième premier ministre. »*

Bachelier en 1965, avant d'entreprendre des études de dentisterie à Phnom Penh, le général Toan Chhay s'exprime plus aisément en anglais – il a fait un stage aux Etats-Unis en 1973 – qu'en français, qu'il a rarement l'occasion de pratiquer. Il se dit *« furieux »* d'avoir appris que Ranariddh avait engagé, en mars, des négociations avec les Khmers rouges dans sa province sans l'en avoir informé. *« En 1993*, conclut-il, *Ranariddh m'avait demandé d'être candidat aux élections. J'avais refusé. La politique ne m'intéresse pas. Cette fois-ci, cependant, elle m'a rattrapé. Je vais faire mon maximum pour stabiliser la situation. Si je n'y parviens pas avant les élections, je ne serai pas candidat. Un autre me remplacera. »*

Jean-Claude Pomonti

Kinshasa accuse la France de « déstabiliser » son régime

KINSHASA. Le ministre de la reconstruction et de la planification des urgences, Etienne Richard MBaya, a accusé, lundi 14 juillet, la France de *« déstabiliser »* le nouveau régime de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Le ministre a affirmé que cette déstabilisation se manifestait par le soutien de la France au récent rapport des Nations unies sur les massacres des réfugiés rwandais dans l'est de l'ex-Zaïre. *« La France est à la base de ce rapport »*, a-t-il affirmé.
M. MBaya a par ailleurs accusé la France d'être *« impliquée dans des massacres au Rwanda et dans l'est de l'ex-Zaïre à travers l'opération Turquoise »*, menée en 1994 en faveur des personnes déplacées. Un rapport de l'ONU sur les massacres de réfugiés s'est montré très critique pour le régime du président Laurent-Désiré Kabila en affirmant que tous les moyens ont été employés pour tuer des milliers de Hutus rwandais. – *(AFP.)*

La trêve est respectée au Congo-Brazzaville

BRAZZAVILLE. Quelques heures après l'entrée en vigueur d'une nouvelle trêve conclue entre les forces armées du président Pascal Lissouba et les milices de Denis Sassou-Nguesso, la capitale du Congo était calme, mardi 15 juillet, dans la matinée. Des tirs d'artillerie nourris avaient retenti tout au long de la journée de lundi à Brazzaville. Le président Lissouba et M. Sassou-Nguesso, dont les partisans s'affrontent depuis le 5 juin au prix de centaines de morts, ont signé samedi 12 juillet un accord de cessez-le-feu. Les précédentes trêves n'avaient tenu que quelques jours.
Le président gabonais Omar Bongo devait dépêcher un avion mardi à Brazzaville afin de conduire les représentants des belligérants à Libreville. L'émissaire de l'ONU et de l'OUA dans la région des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, a précisé que les discussions porteraient sur un processus de réconciliation nationale et l'organisation de l'élection présidentielle dans les deux mois qui viennent. – *(AFP.)*

Le calme est revenu à Nairobi après la manifestation des étudiants

NAIROBI. La capitale du Kenya était calme, mardi 15 juillet, au lendemain d'affrontements entre la police anti-émeute et des étudiants, qui ont fait cinq blessés. Des étudiants ont bloqué lundi l'avenue Haïlé-Sélassié, l'une des principales artères du centre de Nairobi. Ils ont jeté des pierres sur les voitures, incendié des pneus et s'en sont pris aux forces de l'ordre. Les policiers ont riposté en tirant à balles réelles, en lançant des bombes lacrymogènes et en matraquant les manifestants pour les refouler vers le campus.
Deux étudiants, deux passants et un journaliste ont été blessés. Neuf personnes avaient été tuées la semaine dernière lors de précédents affrontements.
Quatorze personnes ont été arrêtées et devraient être inculpées pour troubles à l'ordre public. Les manifestants réclamaient de meilleures conditions d'études et des réformes constitutionnelles avant les élections présidentielle et législatives prévues cette année. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **CROATIE : le Conseil de sécurité de l'ONU** a décidé, lundi 14 juillet, une ultime prolongation de six mois du mandat des Nations unies en Slavonie orientale, région croate encore en partie sous contrôle serbe. La résolution, adoptée à l'unanimité par les quinze membres du Conseil, prévoit une réduction progressive de la présence de l'ONU dans la région, la mission devant prendre fin le 15 juillet 1998. Cette mission consiste à veiller au retour progressif de l'autorité croate sur cette région passée en 1991 aux mains des sécessionnistes serbes soutenus par Belgrade. – *(AFP)*

■ **BOSNIE : le procureur de Zenica** (centre) a réclamé, lundi 14 juillet, *« la peine la plus sévère »*, soit quinze à vingt ans de prison, contre deux Français jugés pour attaques à main armée en Bosnie. Lionel Dumont, vingt-six ans, converti à l'islam, était arrivé en Bosnie en avril 1994, comme Mouloud Boughelane, un Français de vingt-sept ans d'origine algérienne. Ils avaient rejoint la ville de Zenica, point de ralliement des combattants islamistes étrangers. Ils ont été arrêtés pour plusieurs hold-up commis en 1996 et 1997, au cours desquels deux personnes ont été tuées. – *(AFP)*

■ **YOUGOSLAVIE : le président serbe Slobodan Milosevic** sera le seul candidat habilité à se présenter à la présidence fédérale de la République Fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie-Monténégro) ont décidé, lundi 14 juillet, les commissions parlementaires des deux chambres de l'Assemblée fédérale de la RFY. L'élection doit avoir lieu avant le 25 juillet. M. Milosevic est actuellement président de la Serbie, mais il ne pouvait prétendre, selon la Constitution, à un nouveau mandat à ce poste. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : les inondations meurtrières** qui ravagent depuis plus d'une semaine la Pologne et la République tchèque menacent de nouvelles régions et se rapprochaient, lundi 14 juillet, de la frontière allemande, après avoir fait au moins 74 morts. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **TUNISIE : Mohamed Mouada, ancien président** du Mouvement des démocrates socialistes (opposition légale) a entamé, lundi 14 juillet, une grève illimitée de la faim pour protester contre les *« terribles »* conditions de l'assignation à résidence à laquelle il est soumis depuis le 20 février, a annoncé sa famille. Le 4 juillet, M. Mouada avait été *« grièvement blessé »* par la police lorsqu'il avait voulu faire une promenade près de son domicile, a ajouté la famille. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : Dore Gold, conseiller politique du premier ministre**, Benyamin Nétanyahou, a été officiellement nommé lundi 14 juillet ambassadeur d'Israël aux Nations unies. – *(AFP.)*

■ **ABOU DHABI : le chef d'état-major** des forces armées des Emirats arabes unis, Cheikh Mohamed ben Zayed Al-Nahyan, en visite à Paris où il a assisté au défilé des Champs-Elysées depuis la tribune présidentielle, s'est entretenu, lundi 14 juillet, avec Alain Richard, le ministre de la défense. La France et l'émirat d'Abou Dhabi négocient un contrat portant sur une vingtaine de Mirage 2000-5, pour environ 17 milliards de francs.

■ **SOUDAN : les rebelles sudistes ont annoncé**, lundi 14 juillet, la prise de deux villes-clés du sud-Soudan, Tindilo et Ayod, et ont affirmé avoir ouvert un nouveau front dans l'Etat du Haut-Nil. Selon l'Armée de Libération Populaire du Soudan (SPLA), la prise de Tindilo a fait tomber le dernier bastion gouvernemental avant Juba, la principale ville du sud. – *(AFP.)*

Kinshasa accuse la France de « déstabiliser » son régime

La trêve est respectée au Congo-Brazzaville

ENTRETIEN Jacques Chirac s'est exprimé, lundi 14 juillet, pendant soixante-quinze minutes sur France 2 et TF 1, à l'occasion de la Fête nationale. ● LE CHEF DE L'ÉTAT, dont c'était la première intervention télévisée depuis la dissolution et la défaite de la droite, s'est posé en *« gardien de la vigilance »*. ● LA *« COHABITATION CONSTRUCTIVE »* dont il a dessiné les contours n'a pas empêché le président de la République de critiquer la plupart des premières décisions du gouvernement de Lionel Jospin, qu'il s'agisse des allocations familiales, de la régularisation d'une partie des *« sans-papiers »*, de l'arrêt de Superphénix, des privatisations ou du projet de rétablir l'autorisation administrative de licenciement. ● À LA « GARDEN PARTY » de l'Elysée, le premier ministre et la plupart des ministres ont répondu à l'invitation de M. Chirac. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

Jacques Chirac adopte une attitude combative face au gouvernement

Dans son entretien télévisé du 14 juillet, le président de la République a critiqué toutes les décisions de Lionel Jospin et s'est défini pour lui-même un domaine d'action très large dans la cohabitation

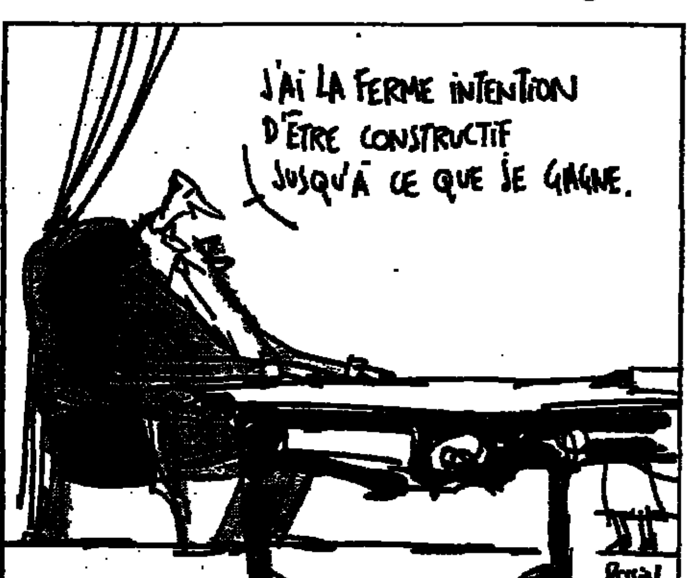
JACQUES CHIRAC avait un adversaire, et un seul, lundi 14 juillet, le doute. Le mauvais doute que cet échec politique avait pu susciter sur deux fronts : celui de la fonction présidentielle, tout d'abord, écornée par cette dissolution ratée, deux ans seulement après son accession à la tête de l'Etat ; celui de ses troupes, ensuite, amères souvent, vindicatives parfois, tentées par l'indépendance à son égard. Interrogé sur la réalité de son pouvoir aujourd'hui face à la nouvelle majorité, il a répliqué d'une phrase, prononcée d'une voix sévère, tranchant avec l'attitude détendue qu'il s'était imposée pendant cette longue heure d'entretien : *« Pourquoi ? Parce que je serais plus faible qu'un autre ? »* Avant de balayer l'argumentation de ses interlocuteurs : *« Cela ne modifie en rien la nature de la cohabitation. »*

Le ton était donné. Six semaines après les élections législatives, l'heure n'était plus à l'humilité du vaincu. M. Chirac s'est, au contraire, employé à signifier que la période de deuil est terminée, et à convaincre que la blessure est officiellement refermée, en évoquant publiquement, pour la première fois depuis le 1er juin, la dissolution. Non, il ne la regrette pas. Oui, elle était *« la meilleure solution »*. Oui, il assume cette décision qu'il a prise *« seul »*. Non, la stratégie choisie – le maintien d'Alain Juppé et la poursuite de la politique engagée par son gouvernement – n'est pas contestable. La preuve ? *« On a changé de majorité, on a changé de gouvernement, mais les problèmes sont restés exactement les mêmes. »*

« GARDIEN DE LA VIGILANCE »

Les comptes sont soldés, une nouvelle page est à écrire. Ce n'est pas encore celle des hostilités, c'est déjà celle de la présentation des armes. On les disait abîmées, enrayées par l'utilisation abusive qui en avait été faite, réduites à des cibles et à un champ bien définis ? L'intervention présidentielle avait pour objectif de prouver le contraire. M. Chirac a insisté : son terrain ne se limite pas à celui défini par la Constitution – la défense et la politique étrangère. A l'expression consacrée de *« domaine réservé »* qui fleure un peu trop son ghetto, ou sa protection d'espèce menacée, il préfère la notion de *« prééminence »*, ou encore de domaines dans lesquels le président de la République a *« le dernier mot »*.

Mais il y a aussi tout le reste, où le chef de l'Etat s'impose, selon son expression, comme *« gardien de la vigilance »*. De ces sujets, il a donné une définition extensive, allant au-delà de ce que son prédécesseur s'était permis. Sur sa liste, il a inscrit *« tout ce qui touche à la place de la France dans le monde »*, *« tout ce qui concerne l'acquis européen »*, *« tout ce qui touche à la modernisation »* – notamment dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la mise en œuvre des hautes technologies – et enfin tout ce qui relève de *« l'équilibre de notre société »*, sa protection sociale, ses acquis sociaux, sa cohésion sociale, la solidarité. Au passage, il a balayé la proposition reprise par ses propres troupes – M. Juppé en tête – en faveur de la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Pour un septennat il a été élu, pour un septennat il restera. Il revenait ensuite à M. Chirac de lever le deuxième doute, concernant sa prééminence sur l'actuelle opposition. Il lui fallait pour cela nuancer les images des premières semaines, qui avaient montré un chef de l'Etat affable envers son premier ministre, gommer cette impression de trop grande courtoisie à l'égard du gouvernement de gauche. Cet objectif avait été soigneusement réfléchi par ses conseillers en communication et résumé en une formule, que le président de la République avait, à portée des yeux, sur les fiches posées sur son bureau : la *« cohabitation constructive »*. L'expression, destinée à passer à la postérité, est assez habile car suffisamment vide de sens pour les contenir tous. Elle suggère que M. Chirac conserve l'entière liberté de distinguer, dans les mois et dans les années à venir, ce qui, dans les choix du gouvernement, serait *« constructif »* de ce qui ne le serait pas. Comment ? Au nom de quel pouvoir ? Sur quels critères ?



Pour donner des signes de sa détermination, M. Chirac s'est d'ailleurs livré à une critique en règle de toutes les mesures prises par le gouvernement, non sans avoir, auparavant, ironisé sur leur rareté. La régularisation des sans-papiers ? Elle *« légitime l'immigration clandestine »* et *« encourage la xénophobie et l'extrémisme, quand on regarde un peu au-delà du bout de son nez »*. La mise sous condition de ressources des allocations familiales ? Elle *« sanctionne les femmes qui travaillent »* et *« frappe les classes moyennes-moyennes »*. L'arrêt de Superphénix ? Mieux vaudrait, dans cette affaire, *« réfléchir avant d'agir »*. Le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement ? *« C'est une discussion d'un autre temps. »* Et ainsi de suite. Rien, décidément, à l'exception de la parité hommes-femmes et de la suppression du cumul des mandats, n'a trouvé grâce aux yeux de celui, qui, à cet instant, se posait délibérément en chef de l'opposition.

SE DONNER UNE RÉALITÉ

De la réorganisation de ses troupes, tant au RPR qu'à l'UDF, M. Chirac s'est, en revanche, refusé de parler, assurant contre toute évidence qu'il ne s'en mêlait pas. Cette stratégie lui a permis au passage d'éviter de citer le nom du nouveau président du RPR, Philippe Séguin. Mais à leur intention, comme à celle de l'ensemble du pays, il a insisté sur le *« temps présidentiel »*, distinct du *« temps gouvernemental »*. Encore une notion forgée de toutes pièces par ses conseillers et destinée à nourrir des commentaires qui lui donneront, ainsi, une réalité. A l'électorat de droite, elle dit qu'un gouvernement, a fortiori celui-ci, n'est pas inscrit dans la durée, alors que le président l'a pour lui. Elle doit le faire patienter et lui rendre espoir. Et surtout, comme toute l'intervention présidentielle, elle doit lui faire oublier qu'il y a six semaines, un président élu depuis deux ans, et disposant de l'une des plus belles majorités parlementaires de la Ve République, a, par sa volonté, tout perdu.

Pascale Robert-Diard

Cohabitation différée sur la pelouse de l'Elysée

ON A COHABITÉ sur la pelouse de l'Elysée, mais chacun à son tour. Une précaution opportune qui a permis aux quelque quatre mille cinq cents invités de la *garden party* de partager fort courtoisement leurs applaudissements et leur curiosité entre le premier ministre et le chef de l'Etat. Il y eut d'abord la *« garden Jospin »*, vingt petites minutes avant l'intervention de M. Chirac à la télévision. Arrivé en compagnie de son épouse, Sylviane, et du fils de celle-ci, Daniel, le premier ministre a été accueilli par Bernadette Chirac qui les a ensuite guidés dans les salons de l'Elysée et sur la pelouse où avait été installé le buffet.

Avançant avec difficulté au milieu de dizaines de photographes, ils ont échangé quelques propos convenus et souriants sur la gastronomie de la Haute-Garonne – terre d'élection de M. Jospin –, honoré quelques invités – *« Vous connaissez M. Bertrand Landrieu ? C'est le directeur de cabinet de mon mari... »*, a indiqué Mme Chirac – et multiplié les politesses. *« Je vous remercie de votre accueil »*, a lancé Mme Jospin, en prenant congé de l'épouse du chef de l'Etat, tandis que celle-ci relevait le succès rencontré dans la foule par ce *« couple de jeunes premiers... »*. Tous deux ont toutefois décliné l'offre de Mme Chirac de venir écouter l'intervention présidentielle dans un salon de l'Elysée, préférant pour cela la compagnie de leurs amis politiques à Matignon. Le président du RPR, Philippe Séguin, qui avait ostensiblement continué à signer des autographes alors que M. Jospin se trouvait à quelques mètres de lui, s'est empressé de répondre favorablement à l'invite de Mme Chirac.

Epuisés par cette première course aux autographes – une jeune fille exhibait fièrement son carton d'invitation, portant pêle-mêle les griffes de Michel Rocard, Charles Pasqua, Catherine Trautmann, Dominique Strauss-Kahn et... Henry Chapier –, les trois mille jeunes gens invités prenaient d'assaut buffets et recoins ombrés de la pelouse. L'image est désormais familière et, en dépit de quelques bousculades, leurs aînés ne s'irritent plus de la présence de cette jeunesse envahissante.

Bonne fille – ou bien sélectionnée par les préfets auxquels incombait la responsabilité du choix –, cette jeunesse-là avait la reconnaissance généreuse à l'égard de son hôte. Massée au pied du perron du Palais, elle guettait, impatiente, l'arrivée du chef de l'Etat. *« Chi-rac ! Chi-rac ! »*, scandait-elle, ravie et en nage sous un ciel de plomb, tandis que le chef de l'Etat, dont l'intervention télévisée se prolongeait, se faisait attendre. Lorsque, enfin, Jacques Chirac a franchi les portes du salon, saisissant un micro pour souhaiter *« Bon vent ! »* à cette jeunesse, son enthousiasme bon enfant s'est déchaîné. L'image était juste celle souhaitée : le chef de l'Etat, détendu et souriant, acclamé par quelques centaines de jeunes. Protégé tant bien que mal par un cordon de gardes du corps, M. Chirac pouvait désormais plonger sans retenue dans cette foule qui scandait son nom, tandis que la fanfare se déchaînait sur la musique d'*Indiana Jones*. Cohabitation ou pas, cette *garden* restait bien la sienne.

P. R.-D.

« Il appartient au gouvernement de faire en sorte qu'aucune crise n'intervienne »

Voici des extraits de l'entretien accordé par M. Chirac, lundi 14 juillet :

● **Allocations familiales :** *Il faut* « faire attention » *à* « ne pas sanctionner les femmes qui travaillent » *en les* « empêchant de travailler » *et ne pas trop* « frapper les classes moyennes moyennes (...). Avant de prendre une décision définitive, on serait bien inspiré d'interroger de façon approfondie les grandes organisations familiales ».



VERBATIM

● **Cohabitation :** « [*Nous avons pour*] objectif d'assurer (...) un renforcement de la cohésion nationale, sociale, une modernisation de notre pays qui est indispensable et qui ne peut s'obtenir que par un retour à plus de liberté des uns et des autres, notamment dans le domaine économique. Si ces objectifs sont bien ceux du gouvernement, alors il n'y aura pas de problème. Naturellement, il le fera à sa manière, avec ses convictions (...). Ce serait (...) une cohabitation constructive. » « La majorité, les députés ont été élus pour cinq ans. Il appartient au gouvernement de faire en sorte qu'aucune crise n'intervienne, qui pourrait remettre ce contrat en cause. » « Je ne le souhaite pas. » *La cohabitation ira-t-elle jusqu'à son terme ?* « Je le pense », *a dit M. Chirac.*

● **Déficits :** « A partir de 1993 a été engagée une action de retour au bon sens, il fallait sortir de l'irresponsabilité. Nous sommes arrivés, avec l'objectif de 3 %, à la situation actuelle qui doit être effectivement de l'ordre de 3,5 % » *de déficits publics par rapport au PIB.* « Cela m'étonnerait que l'audit soit très différent. » *La note du 2 juin de M. Juppé à M. Jospin montrait que* « si l'on poursuivait l'effort normalement, c'est-à-dire si l'on ne faisait pas de dépenses nouvelles et si l'on faisait les privatisations, nécessaires sur le plan économique et utiles sur le plan budgétaire, on atteindrait sans effort supplémentaire les 3 % du PIB, sans faire d'impôts nouveaux » *et* « de surcroît » *en poursuivant leur diminution.*

● **Dissolution :** « Je ne me dis pas du tout que je n'aurais pas dû le faire, même si naturellement j'aurais préféré un résultat différent. » *Pour le chef de l'Etat, les efforts demandés par Alain Juppé ont été* « mal ressentis » *par les Français.* « La France ne pouvait pas se permettre de rester bloquée ou immobile ou agitée (...) alors qu'il y avait la nécessité du mouvement (...). Je crois que c'était la meilleure solution. » « On a changé de majorité, on a changé de gouvernement (...) mais les problèmes (...) sont très exactement les mêmes (...). Il appartient au gouvernement, aujourd'hui, et je suis très vigilant sur les moyens utilisés, de tenter de les résoudre. »

● **Europe :** « La France doit être un des moteurs de la construction européenne. » « Tous les acquis européens sont l'objet d'un souci vigilant de ma part. » *Il faut* « respecter la date et les conditions » *de l'euro.*

● **Front national :** « Il y a un (...) élément dans ce mouvement politique, qui caractérise un certain nombre de ses responsables, c'est l'inacceptable, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, tout ce qui est à l'opposé des traditions françaises, de tout ce qui forme le socle de la République et ça, c'est très dangereux et c'est indigne (...). En tant que président de la République, et donc gardien des valeurs de la République, je n'ai pas l'intention de diaboliser mais de lutter avec la plus extrême fermeté contre des tendances de cette nature (...). Quand il s'agit d'une protestation contre un mode de vie ou une conception de la société, je comprends les choses (...). Ce qui n'est pas, à mes yeux, admissible pour un Français et pour la France, parce que c'est contraire à tout l'humanisme qui a fait de la France un grand pays, je le rejette absolument (...). »

● **Impôts :** « Il faut s'engager résolument sur la voie de la réduction des impôts (...). En matière fiscale, nous avons atteint un niveau qui paralyse l'activité et qui détruit l'emploi. »

● **Justice :** « La justice fait partie de la cohésion sociale. » « C'est un rapport [*Truche*] très remarquable, qui ouvre une réflexion et des pistes de réforme importantes notamment pour ce qui concerne l'indépendance des magistrats, la présomption d'innocence, le droit républicain (...).

● **Licenciements :** « [*Le rétablissement de l'autorisation administrative*], c'est une discussion d'un autre temps (...). Nous devons conserver un certain nombre de principes qui fondent l'équilibre de notre société. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas voir le temps passer et qu'il faut réfléchir avec vingt ans de retard (...). On ne peut plus enfermer les activités de ceux qui créent dans des réglementations totalement obsolètes (...). Il faut impérativement beaucoup de liberté. »

● **Mandats (cumul) :** *M. Chirac s'est déclaré* « favorable à une limitation et même à une restriction à un seul mandat », « sous réserve d'un débat parlementaire approfondi ».

● **Opposition (union) :** *Le chef de l'Etat a demandé aux* « familles de l'opposition républicaine » *qui* « sont très proches les unes des autres » *de* « donner une priorité dans [*leur*] action, dans [*leur*] ambition, à renforcer les forces centripètes, tout ce qui réunit » *et à* « se rapprocher des Français ».

● **Parité :** « Il faut faire quelque chose. Alors si rien ne peut être fait sans passer par une indication constitutionnelle, je dois dire que je me ferai à cette idée même si je préférerais qu'on trouve quelque chose de plus efficace (...). Je reconnais bien volontiers que, sur le plan législatif, c'est-à-dire au niveau des députés, et sur le plan gouvernemental, au niveau des ministres, l'accroissement du nombre des femmes est sans aucun doute un progrès que j'ai salué. »

● **Privatisations :** « L'Etat n'a plus rien à faire dans la gestion des affaires du secteur concurrentiel. Chaque fois qu'il l'a fait, globalement, ça s'est mal passé ou ça a coûté très cher. Son rôle, c'est d'ouvrir des espaces de liberté et de s'assurer que ceux qui en profitent n'en abusent pas (...). Les pays modernes ne vont pas s'associer avec des entreprises publiques qui peuvent être soumises à des considérations qui n'ont rien à voir avec l'évolution du marché. »

● **Quinquennat :** « Le quinquennat conduit presque automatiquement au régime présidentiel. Moi, je suis hostile au régime présidentiel (...). Quels sont les risques d'un système présidentiel ? C'est le blocage des institutions et la paralysie, ou alors, cela peut être le retour à un régime trop parlementaire, du type de celui de la IVe République. Je suis très réservé, pas hostile par principe, mais très réservé sur cette idée de quinquennat qui me paraît comporter un risque d'aventure institutionnelle. Et moi, je suis le garant des institutions (...). »

● **RPR :** « Le président de la République n'a aucune vocation à s'occuper de la vie des partis. Je voudrais que ceci fût tout à fait clair car, ici ou là, j'ai entendu des choses qui n'étaient pas justes (...). Ceci étant, l'ancienne majorité, l'opposition aujourd'hui, le RPR, c'est ma famille, je ne l'oublie pas, je suis et je reste gaulliste. Mais je me garde de toute ingérence, quelle qu'elle soit (...). Je fais toute confiance à ses dirigeants pour réussir et je le souhaite. »

● **Sans-papiers :** « Donner des papiers à tous les sans-papiers, cela consiste à légitimer l'immigration clandestine » *et* « donner un fort signal positif pour l'immigration aux pays qui ont des populations qui voudraient venir (...). Il ne faut pas, dans cette affaire, laisser parler uniquement son cœur (...). Il faut également réfléchir et voir quel est l'intérêt de la nation et notamment le respect des valeurs qui sont les nôtres (...). Nous ne devons rien faire qui encourage la xénophobie, le racisme, l'extrémisme de toute nature. Ces mesures [*du gouvernement*] vont dans le sens de cet encouragement. »

● **Superphénix :** *Il faut* « réfléchir avant d'agir » *sur la fermeture annoncée du surgénérateur, car* « c'est tout l'avenir de la filière nucléaire qui est en cause », *mais* « je ne suis pas tout à fait sûr que ça ait été le cas avant la dernière annonce ».

La réaffirmation des engagements de la France pour la monnaie unique

Le président de la République a invité M. Jospin à réduire les dépenses publiques

Au cours de son entretien télévisé, lundi 15 juillet, Jacques Chirac a souligné que *« tous les acquis européens sont (...) l'objet d'un souci vigilant de la part du président de la République »*. Le chef de l'Etat a également rappelé son attachement au respect des critères de Maastricht dans la perspective de la monnaie unique. Il a invité le gouvernement à *« ne pas faire de dépenses nouvelles »* et à *« continuer de réduire les dépenses (...) »*.

AVEC TOUT ce qui touche à la place de la France dans le monde, l'acquis européen fait partie des domaines pour lesquels Jacques Chirac renvendique son rôle de gardien du temple en application de l'article 5 de la Constitution. *« On n'imagine pas la France isolée. Ce serait la décadence immédiate et donc la France doit être un moteur de la construction européenne et l'un des moteurs de l'Europe de demain. Elle a les moyens de le faire et donc tous les acquis européens sont également l'objet d'un souci vigilant de la part du président de la République »*, a-t-il souligné.

Avant le Conseil européen d'Amsterdam, en juin, M. Chirac avait clairement fait comprendre à Lionel Jospin qu'il n'accepterait pas que sa parole soit remise en cause à propos du pacte de stabilité monétaire dont il avait négocié les termes six mois auparavant à Dublin. Le premier ministre s'était incliné, obtenant seulement son appui pour exiger des partenaires de la France un nouveau texte sur la croissance et l'emploi. M. Chirac a réaffirmé sur TF 1 qu'il lui incombe de faire en sorte que l'engagement de la France sur la monnaie unique soit respecté, à la fois sur *« la date et les conditions »*. Ne se privant pas de rappeler que cet engagement a été pris en son temps, en décembre 1991 à Maastricht, par son prédécesseur socialiste, François Mitterrand, le chef de l'Etat, en réponse à la question *« qui décide, c'est vous ? »*, est net : *« Oui, naturellement. »*

« ENGAGEMENT TRÈS FORT »

Reste qu'il appartient au gouvernement de définir la politique économique pour parvenir à cet objectif, en respectant les conditions fixées par le traité de Maastricht, notamment en matière de discipline budgétaire. M. Chirac, qui rappelle que le plafond des déficits publics de 3 % du PIB avait été aussi suggéré par François Mitterrand, laisse entendre là aussi qu'il ne laissera pas les socialistes faire n'importe quoi. Estimant que ces 3 % sont un chiffre *« de bon sens »*, qui correspond à un *« pourcentage de déficit acceptable par rapport à la richesse nationale »*, le chef de l'Etat défend *« l'engagement très fort du gouvernement précédent »* d'Alain Juppé d'atteindre les 3 % sans impôts nouveaux. Il invite M. Jospin à faire de même. Le chemin à suivre ? *« C'est d'abord de ne pas faire de dépenses nouvelles ou alors les gager par des annulations correspondantes. C'est ensuite continuer à réduire les dépenses (...) »*, estime-t-il, en indiquant qu'il se réserverait le droit, au moment venu, de prendre ses responsabilités.

Henri de Bresson

M. Chirac veut fédérer l'opposition autour de lui

JACQUES CHIRAC a relancé, lundi 14 juillet, une idée récurrente à droite : celle d'une *« union »* du RPR et de l'UDF. Tout en affirmant n'avoir *« aucune vocation à s'occuper de la vie des partis »*, le président de la République a *« conseillé »* aux dirigeants de l'opposition de tirer les *« conséquences du fait que les différentes familles de l'opposition républicaine sont très proches »* et que *« rien ne les sépare réellement sur le fond »*. Aussi, a estimé le chef de l'Etat, *« l'actuelle opposition* [aurait] *tout intérêt à donner une priorité au renforcement des forces centripètes, de ce qui unit »*. Et comment mieux y parvenir qu'en définissant, *« par un effort de synthèse, (...) qui devra demain être son leader »* ?

L'idée d'une organisation commune, voire d'un parti unique de la droite, n'est pas neuve. Elle resurgit périodiquement, surtout lorsque le RPR et l'UDF sont dans l'opposition. Successivement proposée, entre 1988 et 1993, par Edouard Balladur, Valéry Giscard d'Estaing, les « rénovateurs » de la droite et François Léotard, elle a, à chaque fois, rencontré l'hostilité de M. Chirac et du RPR. Après 1993, M. Balladur en a fait l'un de ses projets, en cas de réussite présidentielle, et il a rencontré un écho très favorable auprès de M. Léotard.

Depuis la victoire chiraquienne de 1995, l'idée a changé de camp. Tandis que M. Balladur la juge aujourd'hui *« prématurée »* (*Le Monde* du 25 juin) et que Nicolas Sarkozy estime que *« ce serait une erreur tout de suite »*, Alain Juppé l'a reprise à son compte. Abandonnant la présidence du RPR à Philippe Séguin, le 11 juin, l'ancien premier ministre a évoqué la nécessité, pour le président de la République, de *« compter, à terme, sur une force politique élargie qui regroupera autour de lui toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans sa vision »*. Charles Millon, vice-président de Démocratie libérale mais proche du chef de l'Etat, a également souhaité *« une seule grande formation de la droite républicaine »*. Dans un cas comme dans l'autre, l'objectif est clair : il s'agit de fédérer l'opposition autour de M. Chirac et de prévenir la formation à droite d'*« écuries présidentielles »*, selon les termes de M. Millon, qui pourraient lui porter ombrage.

Ce projet ne resurgit cependant pas dans les conditions les plus favorables. Depuis la victoire de la gauche aux législatives, François Bayrou proclame qu'il n'existe pas de *« chef »* de l'opposition et qu'*« organiser les choses en une structure unique et caporalisée, c'est se tromper »*, M. Léotard assure que l'UDF aura son propre candidat à la prochaine présidentielle, Alain Madelin et Philippe Séguin se consacrent à la rénovation des partis dont ils viennent de prendre la présidence. M. Chirac a donc voulu rappeler qu'il demeure le point central de la droite.

Cécile Chambraud

Les projets du gouvernement évoqués par le chef de l'Etat

● **Superphénix :** la décision d'abandonner le surgénérateur Superphénix, qui figurait dans l'accord Verts-PS passé avant les élections législatives, a été confirmée par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin. M. Jospin a affirmé que *« l'industrie nucléaire (...) ne doit pas s'exempter des règles démocratiques ni poursuivre des projets dont le coût est excessif et la réussite très aléatoire »*. Dans une tribune publiée dans *le Monde* du 12 juillet, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, affirmait comprendre *« la légitime inquiétude des personnes concernées »* par cette annonce, tout en regrettant *« que certains aient volontairement tenté d'accroître et d'instrumentaliser cette angoisse en utilisant des moyens financiers considérables pour diffuser désinformations et rumeurs »*.

● **Allocations familiales :** le 19 juin, M. Jospin a annoncé le placement des allocations familiales *« sous conditions de ressources inférieures à 25 000 francs par foyer »*. Devant les sénateurs, le 26 juin, le premier ministre a affirmé qu'il s'agissait d'*« une décision juste, comprise par la plus grande partie de l'opinion »*. Entendue le 25 juin par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a affirmé que ce plafonnement concernera *« moins de 10 % des familles »*, précisant que trois critères – famille monoparentale ou pas, un seul ou deux conjoints actifs, nombre d'enfants – seront pris en compte dans l'évaluation du seuil, *« en concertation avec les partenaires sociaux et les associations »*. La réforme doit être définitivement arrêtée à l'automne.

● **Licenciements :** dans sa déclaration de politique générale, le premier ministre a annoncé un *« réexamen »* de la législation en matière de licenciement économique, *« afin que celle-ci ne puisse conjuguer précarité pour les salariés et incertitude juridique pour les entreprises »*. Plutôt que d'évoquer le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, réclamé par le Parti socialiste et ses députés, le gouvernement, par la voix de Martine Aubry, parle aujourd'hui d'une *« réforme de la législation sur les plans sociaux »*, qui serait présentée au Parlement avant la fin de l'année, et dont le contenu reste à définir.

● **Régularisations :** le 19 juin, M. Jospin a annoncé un *« réexamen d'ensemble »* de la législation sur la nationalité, le droit des étrangers et l'immigration. Le premier ministre a présenté cette future réforme comme l'un des symboles du *« retour aux sources de notre République »*. Une mission interministérielle, dirigée par Patrick Weil, doit présenter ses conclusions dès le 31 juillet. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a par ailleurs adressé aux préfets, le 25 juin, une circulaire portant sur le *« réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière »*, en vue de leur éventuelle régularisation. Le 8 juillet, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Chevènement avait affirmé à deux reprises que *« le slogan* "Des papiers pour tous" *ne correspond pas à la politique du gouvernement »*.

● **Mandats :** le premier ministre a annoncé, le 19 juin, un renforcement de la législation sur le cumul des mandats et sur les incompatibilités. Lors de sa convention sur la démocratie de juin 1996, le Parti socialiste s'était fixé des objectifs précis : interdire à un député ou à un sénateur d'être en même temps député européen et à un parlementaire d'être aussi maire, président d'une structure intercommunale, président de conseil général ou régional. *« Comme je m'y suis engagé, je proposerai que les mandats électifs soient harmonisés sur une base de cinq ans »*, a indiqué M. Jospin. L'instauration du quinquennat suppose une révision de la Constitution, et donc l'aval du président de la République.

Jean-Baptiste de Montvalon

Une intervention critiquée par la majorité et le FN

François Hollande estime que le chef de l'Etat s'est comporté « parfois comme le ferait un responsable de l'opposition »

■ **Pierre Zarka (PCF) :** *« Jacques Chirac n'entend pas les Français. » « Il considère visiblement que les citoyens n'ont rien compris et il persévère dans un discours ultralibéral, accroché au traité de Maastricht »*, a estimé le secrétaire du comité national du PCF, pour lequel cela permet au *« gouvernement de gauche* [de] *de faire la différence »* et aux *« citoyens »* d'*« agir afin d'élaborer des solutions de progrès social et de développement et les faire entendre d'une majorité nouvelle sensible à leurs exigences »*.

■ **Georges Sarre (Mouvement des citoyens) :** *« Sur tous les sujets, le président de la République confirme et défend les orientations et les choix de l'ex-majorité défaite le 1er juin. » « Sur la défensive, il voudrait enfermer l'actuel gouvernement dans les errements de la politique suivie par Alain Juppé »*, a accusé le vice-président du MDC, pour qui le chef de l'Etat *« a aussi vainement tenté d'entretenir l'illusion sur son rôle »*, alors qu'il est *« comparable aux présidents de la IVe République »*.

■ **François Hollande (PS) :** Jacques Chirac s'est comporté *« parfois comme le ferait un responsable de l'opposition par rapport aux premières décisions du gouvernement Jospin »*. Il *« est intervenu à la fois comme chef de l'Etat soucieux, après une dissolution malheureuse pour lui et ses amis, de défendre son pré carré, et comme un homme politique nostalgique du programme d'Alain Juppé »*, a indiqué le premier secrétaire délégué du PS. *« En tant que chef de l'Etat, il est clair qu'il laissera le gouvernement gouverner. [...] Mais, comme homme politique fidèle à une philosophie conservatrice, il devra comprendre que le 1er juin dernier les Français ont rejeté les choix [...] qui s'inspiraient d'un libéralisme mal maîtrisé »*, a-t-il ajouté.

■ **Pierre Mazeaud (RPR) :** pour le député de Haute-Savoie, Jacques Chirac s'est montré *« vigilant »* et *« combatif »*. *« Au-delà des prérogatives du président de la République qui sont constitutionnelles, il a fait connaître son sentiment sur un certain nombre de questions »*, a-t-il indiqué sur RTL. A ses yeux, le chef de l'Etat *« n'a pas fermé la porte à toute discussion »* sur le quinquennat.

■ **Hervé de Charette (UDF-PPDF) :** M. Chirac a adressé un *« message de détermination et de sagesse »*. Selon le délégué général du PPDF, il a montré sa *« détermination »* à *« assumer pleinement toutes les responsabilités que lui confère sa fonction sans se limiter aux domaines traditionnels des affaires étrangères et de la défense »*.

■ **Pierre-André Wiltzer (UDF) :** le porte-parole de l'UDF s'est félicité que Jacques Chirac ait *« exprimé ses opinions critiques sur les premières mesures décidées par le gouvernement »*. Pour M. Wiltzer, le *« gouvernement Jospin n'a qu'à bien se tenir »*. *« Le président de la République a ardemment défendu les institutions de la Ve République et ses prérogatives »*, a-t-il ajouté.

■ **François Bayrou (UDF-FD) :** *« Jacques Chirac, très à l'aise dans la forme, a eu raison de saisir l'occasion du 14 juillet pour rappeler l'essentiel. L'essentiel, c'est d'abord la fonction du président de la République, à la fois arbitre au-dessus des partis, garant des intérêts fondamentaux de la Nation et des traités qu'elle a signés, et inspirateur, engagé dans un dialogue personnel avec la France »*, a estimé le président de Force démocrate.

■ **Front national :** le Front national a jugé, dans un communiqué, Jacques Chirac *« souvent hésitant dans son expression et flou dans sa pensée »*. *« Le vaincu des élections de juin n'est visiblement pas remis de son K.O. »*, estime le parti de Jean-Marie Le Pen, pour qui le chef de l'Etat *« n'a trouvé un peu de souffle que pour attaquer le Front national, bouc émissaire de ses échecs »*. *« Il est d'ailleurs remarquable qu'il ait employé, pour réitérer ses attaques ignobles et calomnieuses, la formule maçonnique rituelle : "racisme, xénophobie et extrémisme" »*, a ajouté le parti d'extrême droite.

COMMENTAIRE

Etatisme et pragmatisme

LE PRÉSIDENT de la République considère comme *« d'un autre temps »* les discussions sur l'autorisation administrative de licenciement et sur les privatisations. Il écarte les excès des pays anglo-saxons et vante le modèle social européen, mais il veut éviter de réfléchir *« avec vingt ans de retard »* et estime que les intérêts de la France ne seront préservés que *« dans un contexte compétitif »*. Cette déclaration vise à colorer la politique gouvernementale des tons habituels de l'archaïsme : les socialistes sont définitivement des fonctionnaires étatistes et des réducteurs des libertés économiques...

Même si la coalition au pouvoir mérite sûrement des critiques sur ce thème, elles seraient mieux venues dans la bouche de M. Chirac s'il ne souffrait du même jacobinisme, lui qui a placé sa campagne présidentielle sous le signe du *« rétablissement de l'Etat »*. Et s'il précisait enfin de façon opérationnelle ce qu'il entend par *« modèle social européen »* : qu'est-ce donc sinon essayer de réglementer le marché ? N'a-t-il pas lui-même, deux ans durant, balancé en permanence entre l'étatiste Philippe Séguin et le libéral Alain Madelin ? Le chef de l'Etat et M. Juppé ne sont jamais parvenus à dégager cette « troisième voie », et ils ont renforcé l'image d'une France refusant de s'adapter à la modernité de l'économie mondialisée. A archaïque, archaïque et demi...

En outre, si M. Jospin doit aujourd'hui faire face à un secteur nationalisé plus important que dans les autres pays, c'est que son prédécesseur a été incapable de conduire à bien les privatisations qu'il avait décidées.

Enfin, le reproche fait par le chef de l'Etat au gouvernement d'arrêter les privatisations correspond plus aux déclarations de campagne du Parti socialiste qu'aux premières décisions. Même s'il lui faut sauvegarder les apparences, le pragmatisme semble sa règle de conduite : le GAN, le Crédit lyonnais et même Thomson seront privatisés. France Télécom verra son capital ouvert. M. Juppé a promis de privatiser, sans le faire. M. Jospin prépare l'inverse.

Eric Le Boucher

MAGISTRATS Deux mois après leur appel en faveur de la restauration du pacte républicain, les « 103 » magistrats ont rédigé un nouveau texte adressé au président de la République, Jacques Chirac, au premier ministre, Lionel Jospin, et au garde des sceaux, Elisabeth Guigou. ● DEPUIS le 11 mai, date du premier appel lancé pendant la campagne des législatives, la liste des signataires s'est élargie. Les magistrats, désormais au nombre de plus de trois cents, ont été rejoints par plus de deux cents avocats, mais aussi des intellectuels ou des écrivains. ● LES PROPOSITIONS ont été affinées. Le texte dépasse le champ strictement judiciaire et avance une série de pistes de réflexion pour améliorer le fonctionnement de la vie démocratique en France : par exemple l'audition des candidats aux hauts postes de l'Etat par un jury ou le contrôle a posteriori des subventions reçues par les organisations.

Un appel affirme la nécessité d'élargir le champ de la réforme de la justice

Signé par des magistrats mais aussi par des intellectuels et soutenu par des partis politiques, ce texte souhaite que la rénovation de l'institution judiciaire s'accompagne d'un contrôle renforcé des administrations et de nouvelles règles du jeu démocratique

DEUX MOIS après leur appel en faveur de la restauration du pacte républicain, les « 103 » magistrats signataires du texte ont rédigé un nouvel appel. Adressée au président de la République, Jacques Chirac, au premier ministre, Lionel Jospin, et au garde des sceaux, Elisabeth Guigou, leur lettre rappelle qu'à travers la multiplication des affaires c'est la morale civique qui est en cause. « *Son respect est nécessaire dans une collectivité complexe et ouverte où se déploient de grands pouvoirs dont les abus sont difficilement décelables*, écrivent-ils. *Y porter atteinte, c'est mettre en péril la confiance qui fonde la vie commune.* »

Le 11 mai, au beau milieu de la campagne électorale pour les élections législatives, les « 103 » avaient lancé un appel regrettant la « *dégradation de la vie publique* ». Hostiles aux logiques corporatistes, les signataires soulignaient que les juges ne pouvaient être les seuls à « *dire le partage entre intérêt général et intérêt particulier* ». « *Nous respectons trop la fonction politique pour la laisser s'abîmer dans les méandres des affaires. Nous respectons trop la justice pour la voir chargée de résoudre des questions qui relèvent de la fonction politique*, concluaient-ils. *C'est pourquoi nous lançons un appel pour que chacun devienne acteur de ce débat et assume ses responsabilités.* »

Depuis, la liste des signataires de cet appel s'est considérablement élargie. Les magistrats sont aujourd'hui plus de 300 et les avocats près de 200. Surtout, ces acteurs du monde judiciaire ont été rejoints par des magistrats de l'ordre administratif et des chambres régionales des comptes mais aussi des intellectuels – Pierre Rosanvallon, secrétaire général de la fondation Saint-Simon, Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*, ou Jean Malaurie, responsable de la collection « Terre humaine » –, des sociologues – Christian Bachman ou Lucien Karpik – ou des écrivains, comme Dan Franck. La liste des signataires comprend également des libraires, des étudiants ou des enseignants.

Plusieurs organisations ont également rejoint le mouvement : c'est le cas du Parti socialiste, des Verts, de la Ligue des droits de l'homme, de la fédération justice de la CFDT, de la confédération CGT, de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, de la Fédération de l'entraide protestante, de l'association SOS-Attentats, du Manifeste contre le Front national, du Syndicat des avocats de France ou du Cercle Condorcet. En revanche, les magistrats qui ont rejoint les cabinets ministériels après la nomination, à Matignon, de Lionel Jospin ont quitté le mouvement : c'est le cas d'un conseiller du premier ministre et d'un membre du cabinet du garde des sceaux. Au cours des trois réunions publiques qui ont eu lieu depuis le 11 mai, les « 103 » ont progressivement affiné leur réflexion. « *L'idée était de cesser de nous placer du point de vue des professionnels*, explique l'une des signataires, Nicole Maestracci. *Nous voulions analyser les problèmes du point de vue des citoyens en se demandant, par exemple, comment garantir des notions aussi simples que l'égalité des droits et la transparence de la vie publique.* » Dans cet esprit, les « 103 » ont travaillé avec les cinq constitutionnalistes qui ont lancé un appel, dans *Le Monde*, afin de « *changer la République* » – Georges Vedel, Olivier Duhamel, Hugues Portelli, Guy Carcassonne et Yves Mény – mais aussi avec des associations de justiciables ou des militants de Droit au logement.

> « Si la justice ne doit plus être un protectorat du pouvoir exécutif, elle ne doit pas pour autant devenir le champ clos des professionnels »

Signé par quatorze personnes – sept magistrats de l'ordre judiciaire, un de l'ordre administratif, un d'une chambre régionale des comptes, quatre avocats et un haut fonctionnaire –, le nouveau texte fait le point sur ces discussions. Dans le domaine de la justice, il souligne que l'impartialité de l'institution, « *clé de voûte d'un véritable progrès de la démocratie* », est plus que jamais un « *impératif* ». L'appel met cependant en garde contre « *une autre forme de dépendance* », le corporatisme. « *Si la justice ne doit plus être un protectorat du pouvoir exécutif, elle ne doit pas pour autant devenir le champ clos des professionnels.* »

Au-delà du problème très actuel de l'indépendance de la justice, les signataires de cette lettre s'interrogent plus largement sur le fonctionnement de la vie démocratique en France. « *Les juridictions administratives, financières ou judiciaires ne permettent pas, à elles seules, de garantir la régularité de la vie publique*, écrivent-ils. *Les magistrats de ces juridictions qui souhaitent des pratiques plus démocratiques et plus ouvertes sur la diversité sociale ne veulent pas être des censeurs de la vie publique. Ils ne peuvent être les seuls à concourir au bon fonctionnement de nos institutions.* » S'inspirant des exemples étrangers, ils proposent donc de nouvelles pistes de travail. Ils suggèrent par exemple, que les candidats aux hauts postes de l'Etat soient entendus, avant les nominations, par un jury pluraliste. Cette procédure qui ressemble un peu aux *hearings* du Congrès américain permettrait, selon eux, de garantir « *la compétence dans le respect de la diversité sociale* » et d'éviter de donner aux citoyens le sentiment que les élites sont recrutées dans un cercle restreint sur des critères de fidélité politique. Ils souhaitent également développer le contrôle des administrations : au-delà de leur rôle disciplinaire, les inspections pourraient ainsi évaluer l'efficacité des politiques publiques.

Les signataires proposent également de rendre la circulation de l'argent public plus transparente. Les organisations qui reçoivent des subventions pourraient ainsi être contrôlées, non plus seulement a priori, mais aussi a posteriori. Les signataires souhaitent également améliorer le contrôle de légalité des actes des collectivités publiques et rendre plus transparentes les décisions touchant à la vie quotidienne, comme l'attribution de logements sociaux ou l'obtention de la nationalité française. Enfin, ils suggèrent de mettre en place dans les hôpitaux, les commissariats, les préfectures ou les administrations des instances composées de citoyens.

Afin d'affiner ces propositions, les signataires préparent un colloque pour l'automne. « *Nous réfléchirons aux moyens d'accompagner une nouvelle forme de fonctionnement démocratique*, explique le secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice, Antoine Garapon. *Il faut aujourd'hui moderniser nos institutions et répondre aux défis posés par la démocratie d'opinion.* » « *Ces réformes supposent une évolution considérable des mentalités*, ajoute Nicole Maestracci. *Il faut convaincre les administrations que les progrès de la transparence permettront de renforcer leur légitimité. Il faut également accompagner ces mesures de réformes politiques significatives, comme le non-cumul des mandats.* »

A. Ch.

COMMENTAIRE

UN NOUVEL ESPACE PUBLIC

Loin de constituer un « *mauvais feuilleton politico-judiciaire* », selon le mot du député RPR Pierre Lellouche, les affaires ont, en moins de dix ans, bouleversé notre vision de l'espace public. Depuis la fin des années 80, elles dévoilent jour après jour les arrière-cours de la République, mettent en valeur les dysfonctionnements de notre justice pénale, mais, surtout, éclairent peu à peu l'absence de transparence de notre fonctionnement démocratique.

En affirmant, en janvier, que la justice serait l'un des grands chantiers du septennat, Jacques Chirac tentait, à sa manière, de répondre à la « fracture civique » née de l'émergence des affaires. Quelques mois plus tard, Lionel Jospin plaçait l'éthique au cœur de sa déclaration de politique générale en proposant aux Français un pacte « *fondé sur le retour aux sources de notre République et sur la modernisation de notre démocratie.* »

Dans cette réflexion sur la rénovation de notre modèle républicain, le rapport de la commission Truche a constitué une première étape. Tenue de respecter la commande du chef de l'Etat – le statut du parquet et le respect de la présomption d'innocence –, la commission s'en est tenue à une certaine modestie : sans analyser la désaffection citoyenne de ces dernières années, le rapport propose des aménagements qui répondent mal à l'ampleur du défi.

L'appel des « 103 » va nettement plus loin. Elargissant le débat, les signataires plaident, au-delà de l'indépendance de la justice, en faveur de réformes aussi diverses que le développement du contrôle des administrations, le respect de la transparence lors des nominations aux hauts postes de la fonction publique, le renforcement des contrôles de légalité des collectivités publiques ou la publicité des critères d'attribution des logements sociaux. L'enjeu, aujourd'hui, est sans doute de réconcilier les citoyens avec leur démocratie.

Anne Chemin

« La morale civique, garantie essentielle du fonctionnement démocratique »

VOICI un extrait de la lettre adressée à Jacques Chirac, Lionel Jospin et Elisabeth Guigou par les « 103 » dans leur Appel :



VERBATIM

« A travers la multiplication des affaires, la morale civique, garantie essentielle du fonctionnement démocratique de nos sociétés, est en cause. Son respect est nécessaire dans une collectivité complexe et ouverte où se déploient de grands pouvoirs dont les abus sont difficilement décelables. Y porter atteinte, c'est mettre en péril la confiance qui fonde la vie commune. Ces affaires ont été connues à travers la justice pénale, et plus rarement par les chambres régionales des comptes. Leur mode de fonctionnement sont devenus dès lors des enjeux considérables.

Aussi avons-nous d'abord voulu rappeler, sur le plan judiciaire, que l'impartialité de l'institution garantie par son indépendance est plus que jamais un impératif. Souvent promise, jamais assurée, sa mise en œuvre s'est imposée peu à peu comme la clef de voûte d'un véritable progrès de la démocratie.

Une réforme qui se contenterait d'aligner la nomination des magistrats du parquet sur celle du siège ne serait pas d'une grande utilité. Si la justice ne doit plus être un protectorat du pouvoir exécutif, elle ne doit pas pour autant devenir le champ clos des professionnels. Le corporatisme est une autre forme de dépendance.

Les questions qui se posent aujourd'hui sont simples : qu'est-ce qui asseoit la légitimité de ceux qui mettent, ou non, en œuvre l'action publique ? Qu'est-ce qui garantit que la formule selon laquelle la justice est rendue « *au nom du peuple français* » correspond à la réalité ? Comment est jugé le travail des juges ? Les juridictions administratives financières ou judiciaires ne permettent pas, à elles seules, de garantir la régularité de la vie publique.

Les magistrats de ces juridictions qui souhaitent des pratiques plus démocratiques et plus ouvertes sur la diversité sociale ne veulent pas être des censeurs de la vie pubique. Ils ne peuvent être les seuls à concourir au bon fonctionnement de nos institutions.

Les « *affaires* » ont révélé le fossé qui existe entre les citoyens et les institutions, ainsi que l'inadaptation de certaines d'entre elles, qu'elles soient centrales ou locales.

Au-delà de notre réflexion sur la justice, notre démarche a pour objectif de développer la connaissance des procédures administratives, des textes nationaux et internationaux, la transparence des décisions, l'impartialité de ceux qui ont en charge d'assurer la légalité du fonctionnement de nos institutions. »

L'adieu aux Marguerites, dernière cité de transit de Nanterre

REPORTAGE

Des gravats, des sanitaires brisés, des matelas éventrés, voilà ce qui reste

DES CINQ ÉTAGES sur cave du dernier bâtiment de la cité Les Marguerites de Nanterre (Hauts-de-Seine), il ne reste plus que le rez-de-chaussée. Des gravats, des sanitaires brisés, des matelas éventrés, un dernier pan de mur au papier peint jauni et vieillot, voilà ce qui reste du décor, une semaine à peine après les débuts des travaux.

Un homme assure à lui seul la démolition, avec deux pelleteuses. Sans utiliser de dynamite, Stéphane Gitzhoffer dispose d'un mois pour que Les Marguerites disparaissent complètement du paysage nanterrois. Mais pas de la mémoire collective. Dans le quartier populaire du Petit Nanterre, on se réjouit de la destruction de la dernière cité de transit de la ville. « *Il fallait vraiment que ça se termine. La population en avait déjà marre quand je suis arrivée* », confie Catherine Heilrich, employée à la mairie de quartier et habitant depuis dix ans le Petit Nanterre.

Personnes défavorisées, sorties des bidonvilles sans pour autant quitter la précarité, les habitants des Marguerites n'étaient pas vraiment intégrés dans le quartier. « *Ceux qui restaient, étaient mal dans leur peau* », explique Bruno Ehrmann, directeur du centre social voisin des Canibouts. « *Personne ne s'occupait vraiment d'eux. On se renvoyait la balle. Ils avaient l'impression d'être exclus dans le quartier.* »

Construite aux confins de Nanterre en 1956, derrière l'autoroute A 86, Les Marguerites, un foyer d'urgence transformé au début des années 70 en cité de transit, ne devaient pas durer plus de dix ans. « *La destruction des Marguerites ? Une véritable arlésienne* », lance Catherine Heilrich. Jusqu'en 1985, les terrains et les bâtiments appartiennent au département des Hauts-de-Seine, mais la gestion est confiée à la Setrafa, société proche de la Sonacotra. La ville de Nanterre décide alors de reprendre la gestion de l'ensemble pour assurer la « résorption » des 253 familles restantes. Elle aimerait que toutes les villes du département et que tous les organismes de logements sociaux participent au relogement des habitants. Elle voudrait aussi éviter les expulsions *manu militari*. « *On aurait pu utiliser des charters* », ironise Ghislaine Quilin (PC), adjointe au maire chargée du logement. « *Le temps, c'est le prix de l'humain* », résume-t-elle. Après quelques couacs entre département et ville, les différentes administrations se mettent d'accord. Le conseil général verse ainsi 1 million de francs pour combler les loyers impayés. « *C'est vrai, Charles Pasqua* [président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine] *nous a aidés, mais pas toujours en logements* », raconte Mme Quilin.

DES SOURIS ET DES RATS

Au-delà des divergences politiques, la situation matérielle des familles des Marguerites explique aussi la lenteur de la décision publique. La cité abrite une majorité de familles nombreuses, sans travail, vivant du RMI et des aides sociales. Des familles originaires d'Algérie très souvent. Dans la cité, un cinq-pièces ne coûte que 700 francs par mois. Sept familles resteront jusqu'au dernier moment. La situation sanitaire devenait intenable. En janvier, le toit en tôle avait été dérobé et remplacé par de simples bâches. Les appartements n'étaient plus isolés depuis longtemps. Amaria Bessafi, née il y a trente ans aux Marguerites, résume ainsi sa vie : « *Trente ans à attendre, à lutter contre l'humidité, à se chauffer au poêle à mazout.* » Une autre habitante a même menacé de venir au service habitat de la mairie avec les souris et les rats de son appartement. D'autres locataires semblaient moins pressés de quitter la cité, à la fois *no man's land* et zone de non-droit. Cachette idéale pour les trafiquants de drogue, Les Marguerites étaient devenues au cours des années 70 la plaque tournante du trafic d'héroïne à Nanterre. « *Les forces de police se prenaient souvent des pierres quand ils entraient dans la cité. Une fois, on a même tiré au 22 long rifle sur un car de police* », raconte un policier, en fonction depuis 1969 à Nanterre.

Aujourd'hui, la très grande majorité des 253 familles ont été relogés à Nanterre, principalement dans les HLM de la ville. Le site, qui devrait revenir à la commune, pourrait servir à l'extension de l'hôpital Max-Fourestier. De l'histoire ancienne, Les Marguerites ? Pour Amaria Bessafi, « *ç'a été un moment de ma vie, je ne pourrai pas l'effacer.* »

Vincent Hubé

Une précarité qui dure depuis les années 50

Créées à la fin des années 50 pour résorber les bidonvilles de banlieue et accueillir les immigrés nord-africains appelés en France pour travailler, les cités de transit ne devaient durer qu'une dizaine d'années. « *Officiellement, il s'agissait d'une période courte d'adaptation des immigrés venant de villages, pour les préparer à entrer en HLM* », explique Bruno Ehrmann, directeur du centre social des Canibouts à Nanterre et spécialiste des cités de transit. Le provisoire dure devant le refus des offices HLM d'accueillir ces familles nombreuses et souvent non solvables, Etat, département et ville se renvoyant la balle comme à Nanterre.

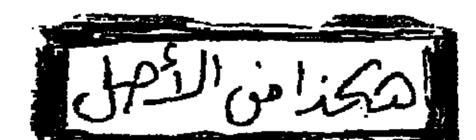
« *Résultat : cette population de transit est la plus stable de Nanterre* », note Bruno Ehrmann. Pour les habitants des cités, souvent des préfabriqués de type CES Pailleron, pas de chauffage collectif, pas d'équipements de sécurité, pas d'école ou de collège de proximité : la précarité reste la règle pour les diverses administrations.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : les soixante-dix personnes qui s'étaient installées**, lundi 14 juillet, place d'Iéna à Paris, ont été évacuées, mardi matin 15 juillet, par les forces de l'ordre. Ces familles demandaient à s'installer dans un immeuble, « *vide depuis sept ans* », selon l'association Droit au logement (DAL), dont l'entrée était protégée par les forces de l'ordre. Le 18 mai, les militants du DAL avaient déjà occupé les lieux et été évacués par les forces de l'ordre.

■ **CORSE : le mouvement nationaliste corse** A Cuncolta Naziunalista a qualifié de « *provocation judiciaire* » la mise en examen, jeudi 10 juillet à Paris, pour « *extorsion de fonds* » de François Santoni, secrétaire national du mouvement pour la Corse du Sud, dans le cadre d'une affaire de racket sur l'île de Cavallo.

■ **UNIVERSITÉS : le comité de suivi de la réforme du premier et du deuxième cycle universitaires** a été mis en place par un arrêté du 9 juillet publié au *Journal officiel* du 13 juillet. Prévue dans l'arrêté du 9 avril instituant la réforme des études, cette instance, présidée par le ministre de l'éducation nationale, comprend 22 membres, représentants des organisations syndicales, présidents d'université et personnalités qualifiées. Elle est chargée d'évaluer les besoins nécessaires à l'organisation des nouveaux cycles d'études, du tutorat, de la réorientation en fin de premier semestre...



AMÉNAGEMENT Un projet de barrage à Charlas (Haute-Garonne), évoqué depuis trente ans, provoque de nouvelles polémiques, depuis que le comité de bassin Adour-Garonne a émis un avis favorable. ● IL S'AGIRAIT D'UNE RETENUE D'EAU de grande capacité qui intéresse à la fois la Gascogne et la vallée de la Garonne. ● SES PARTISANS Y VOIENT UNE NÉCESSITÉ pour combler un déficit structurel en eau du bassin Adour-Garonne. Ses adversaires jugent qu'il s'agit d'une monstruosité écologique et économique. ● LE COÛT ESTIMÉ DE CET ÉQUIPEMENT dépasse 1 milliard de francs. ● SA RÉALISATION priverait de quelque 600 hectares de terre les polyculteurs de Haute-Garonne au profit des cultures irriguées de maïs du Gers. ● CE DOSSIER POURRAIT EMBARRASSER Lionel Jospin, élu de la région : ses alliés du PRS sont pour le barrage, les Verts sont contre.

Le projet de barrage de Charlas (Haute-Garonne) est vivement contesté

Cette gigantesque retenue de 110 millions de mètres cubes doit à la fois servir de soutien d'étiage à la Garonne et aider le développement des cultures irriguées de maïs de Gascogne. L'arrivée de Lionel Jospin à Matignon risque de donner à la polémique un tour plus politique

TOULOUSE
de notre correspondant

Le « loch Ness » de la Garonne refait surface. Depuis le temps que l'on parle du projet de barrage de Charlas, en Haute-Garonne, ses détracteurs comme ses promoteurs ont fini par le qualifier de « serpent de mer ». Les premiers voient dans ce projet d'une retenue de 110 millions de mètres cubes une monstruosité *écologique et économique* ; les seconds une nécessité. Mais tous ont du mal à croire à la réalisation de ce projet vieux de trente ans, dont le prix dépasse le milliard de francs.

Pourtant, le projet de barrage a franchi une nouvelle étape au cours de l'hiver, avec l'avis favorable émis par le comité de bassin Adour-Garonne le 9 décembre 1996. Ironie de la météorologie, les inondations venaient de noyer le Sud-Ouest. *« Quand je vois passer toute cette eau en pure perte, je me dis qu'il faut la retenir pour l'été »*, expliquait alors le président de la chambre régionale d'agriculture, Jean-Claude Sabin, pour qui *« faire Charlas, c'est faire une bonne action »*. Le barrage est en effet présenté, en premier lieu, comme un ouvrage dit de « soutien d'étiage », capable de restituer à la Garonne l'eau qui lui fait souvent cruellement défaut pendant l'été.

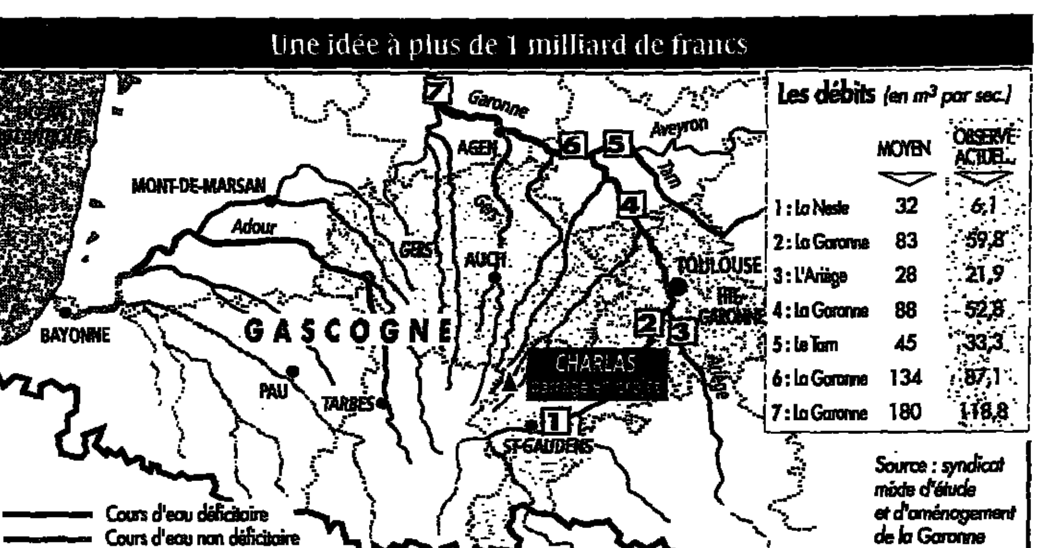
La sécheresse des premiers mois de 1997 a fourni l'occasion de rappeler, dès avril-mai, le « déficit structurel » en eau du bassin Adour-Garonne, estimé à 300 millions de mètres cubes. Le 28 avril, en faisant le point sur la sécheresse, l'Agence de l'eau Adour-Garonne soulignait que *« l'équipement du bassin en réservoirs de stockage est encore insuffisant pour satisfaire tous les besoins d'un été sec et chaud »*. L'agence en profitait pour rappeler qu'elle doit créer de 110 à 130 millions de mètres cubes de réserves nouvelles d'ici à 2001.

Son président, l'Agenais Jean François-Poncet (UDF), sénateur de Lot-et-Garonne, avait pris soin de faire inscrire Charlas dans le programme décennal de ressources en eau (PDRE) établi lors des derniers épisodes de sécheresse des années 90. Mais le barrage, à l'évidence, ne sera pas construit d'ici à l'an 2000. Le dossier bute notamment sur le bouclage du budget, à hauteur de l'envergure de l'opération.

« L'ASSURANCE SÉCHERESSE »

Si les collectivités locales sont prêtes à payer leur écot, l'Etat et l'Europe hésitent encore à participer à un tour de table estimé à 1,1 milliard. Les quatre départements traversés par la Garonne (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde) et les deux régions intéressées (Aquitaine et Midi-Pyrénées), regroupées au sein du syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne (Smeag), se disent prêts à investir 220 millions dans ce qui leur semble être l'« assurance sécheresse » qui fait défaut à l'agriculture régionale.

Mais, avant les élections législatives anticipées, le ministère de l'agriculture n'avait toujours pas trouvé les 440 millions de sa participation. Quant à l'Union européenne, elle ne veut pas contribuer à aggraver les surplus agricoles en aidant les cultures irriguées de céréales : derrière la justification du « soutien d'étiage », ce projet de barrage servira aussi à soutenir l'irrigation, qui représente jusqu'à 80 % de la consommation d'eau estivale. Circonstance aggravante, ces prélèvements à usage agricole ne sont pratiquement pas restitués au fleuve, contrairement aux pompages destinés à l'industrie ou à l'alimentation des villes en eau potable.



Placé à un point stratégique, entre vallée de la Garonne et Gascogne, le barrage de Charlas serait en fait un réservoir « mixte ». L'eau pompée dans la Garonne devrait aussi servir à réalimenter les petites rivières du Gers et des Landes, deux départements qui figurent parmi les plus gros producteurs de maïs du Sud-Ouest : normalement, ce sont les petits cours d'eau qui font les grandes rivières ; en Gascogne, voilà longtemps que c'est le fleuve – et le canal de la Neste alimenté par les eaux stockées dans les Pyrénées – qui alimente ses affluents. La Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG), qui gère déjà 16 retenues petites et moyennes et distribue l'eau nécessaire à l'irrigation de 40 000 hectares en Gascogne, prévoit de prélever un tiers du volume stocké à Charlas pour ses clients irrigants.

La trentaine d'agriculteurs des environs de Charlas vivent de polyculture et d'élevage : ils se demandent, pour la plupart, pourquoi ils laisseraient 625 hectares de leurs terres noyées sous un lac destiné aux cultivateurs de maïs gersois. *« Les seuls agriculteurs favorables au projet sont ceux de Charlas »* même, explique Thérèse Lacroix, agricultrice dans le village voisin de Saman et porte-parole du collectif local qui s'oppose au projet depuis quatorze ans. *On ne leur en veut pas : ils sont vieux, souvent sans successeur, et on leur propose une indemnité qui va jusqu'à 10 fois le prix de leurs terres. »* De fait, sur les cinq communes riveraines de la future retenue, seule celle de Charlas s'est déclarée favorable. Tous les autres conseils municipaux ont pris des délibérations hostiles au barrage.

« GASPILLAGE »

A la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, on est visiblement gêné. Depuis une délibération de 1986 dénonçant ce projet *« catastrophique pour l'agriculture de la région »*, les représentants départementaux de la profession oscillent entre le soutien à leurs ressortissants et la nécessaire solidarité régionale. Les élus réclament des études complémentaires et un plan de développement pour cette zone rurale « profonde ». Mais les projets de développement touristique autour du lac n'ont pas convaincu Thérèse Lacroix et ses troupes, qui dénoncent *« la mare de boue »* à laquelle sera réduite la retenue pendant l'été, quand l'essentiel des 110 millions de mètres cubes auront été utilisés pour soutenir la Garonne ou arroser la Gascogne.

La fédération régionale des associations de protection de l'environnement, l'Unimate, estime, elle, que *« ce projet est inutile tant qu'une réelle maîtrise des utilisations de l'eau n'a pas été mise en place »*. Selon elle, il est possible d'économiser de 17 à 34 millions de mètres cubes en améliorant l'efficacité de l'irrigation de 10 % à 20 %.

L'Unimate se demande, en outre, si les agriculteurs sont prêts à payer l'eau de Charlas, dont le mètre cube serait 50 centimes plus cher que les prix actuels. Plus radicaux, les Amis de la Terre avaient demandé au début de l'année l'arbitrage d'Alain Juppé face à *« ce projet gigantesque et onéreux »*, en dénonçant le *« gaspillage »* d'argent public organisé par la CACG, accusée d'être juge et partie : elle a mené les études de faisabilité et doit elle-même construire le barrage.

Le nouveau premier ministre, élu du département, avait eu l'occasion de se rendre sur le terrain il y a dix ans, mais il s'était bien gardé de prendre position. Lionel Jospin prendra-t-il le risque politique de mécontenter l'une des composantes de sa nouvelle majorité ? Ses traditionnels alliés radicaux-socialistes, groupés derrière Evelyne Baylet, PDG de *La Dépêche du Midi* et présidente du Smeag, sont d'ardents défenseurs du projet... alors que ses nouveaux partenaires Verts ne veulent pas en entendre parler.

Stéphane Thépot

EDF dans la tempête

TOULOUSE
de notre correspondant

« Le projet de construire un réservoir à Charlas repose sur la volonté d'assurer, dans une même opération, un soutien d'étiage en Garonne et un développement des irrigations en Gascogne. Or il apparaît que le seul soutien des étiages pourrait vraisemblablement être obtenu par des solutions alternatives, qui consisteraient à renforcer les accords de déstockage des barrages hydroélectriques pyrénéens. Le projet (...) se trouve donc essentiellement motivé par le choix du modèle de développement agricole de la Gascogne. » L'avis du conseil scientifique du comité de bassin Adour-Garonne n'a pas fait plaisir aux promoteurs du barrage. Les vingt « sages » ont dépouillé les dix-neuf tomes de l'étude de faisabilité conduite pendant quatre ans par la CACG pour en tirer un verdict simple : *« La supériorité de la solution Charlas par rapport à d'autres solutions n'est pas démontrée. »*

Côté Garonne, la solution alternative consiste à utiliser une partie des 242 millions de mètres cubes stockés par EDF dans ses grand barrages pyrénéens, en amont de la Garonne et de l'Ariège. Une convention passée en 1990 permet déjà de mobiliser plus de 40 millions de mètres cubes en cas de sécheresse. Le manque à gagner d'EDF, estimé à 11 millions de francs par an, est en partie payé par les collectivités locales regroupées par le Smeag. Mais le syndicat présidé par Evelyne Baylet estime que cette solution, valable pour dix ans, est *« onéreuse et contre-nature »*. Les relations entre les deux partenaires sont devenues exécrables, chacun menaçant l'autre de procès. Le Smeag n'a pas voulu régler la facture de 1996, et EDF menace de ne pas lâcher d'eau cet été tant qu'elle n'aura pas été payée.

Quant au versant gascon du projet, le conseil scientifique se contente de faire remarquer qu'*« on ne doit pas s'attendre à une élévation spectaculaire de la demande agricole en eau au cours des prochaines années »*. Il s'autorise à conclure qu'il *« aurait souhaité que l'étude permette aux décideurs institutionnels de mieux mesurer le bien-fondé »* de l'hypothèse d'une redistribution nécessaire des ressources en eau de la Garonne vers la Gascogne.

Stéphane Thépot

Les rivières interdites de l'Isère

GRENOBLE
de notre correspondant régional

L'interdiction par le préfet de l'Isère des activités touristiques et de loisirs sur plusieurs rivières de l'Isère (*Le Monde* daté 13-14 juillet) dont les lits sont situés en aval de barrages hydroélectriques ou d'aménagements hydrauliques suscite de violentes réactions dans le département. Ces arrêtés ont été pris à la suite du drame du Drac qui fit sept morts en 1995, dont six enfants.

Les arrêtés controversés créent des « zones d'interdiction totale » le long de sept rivières, dont le Drac, la Romanche, le Bréda, la Bourne. Ces cours d'eau traversent 64 des 553 communes du département, essentiellement dans des zones de montagne. Mais plusieurs villes de plaine, dont Grenoble et sept villes de son agglomération, sont touchées. Le préfet s'appuie sur la circulaire interministérielle du 29 novembre 1996 relative à la sécurité des zones installées en aval des barrages et aménagements hydrauliques. Une série de tests effectués depuis un an par EDF et les administrations intéressées a mis en évidence les dangers potentiels, dans ces zones du département, en cas de lâcher d'eau ou de manœuvre d'urgence des groupes turbo-alternateurs des usines hydroélectriques. Seule la pratique du canoë-kayak et de disciplines associées dans le cadre d'activités réglementairement déclarées, encadrées et organisées par leurs fédérations resteront autorisées.

La Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) et la Fédération des pêcheurs de l'Isère se sont aussitôt élevées contre une *« décision aveugle »* des pouvoirs publics, qui *« tentent d'interdire à nos concitoyens ce loisir gratuit »*. Les pêcheurs plaident pour une sécurité basée sur l'information et la prévention des risques au quotidien. *« Mais l'objectif de ces arrêtés ne serait-il pas la sécurité juridique du préfet et d'EDF ? »*, demande la Frapna. Celle-ci estime que les pouvoirs publics ne pourront esquiver un débat de fond sur le partage de l'accès aux rivières, *« entre un usage énergétique omniprésent et exercé sans limite dans le bassin de l'Isère – plus de 100 centrales hydroélectriques – autorisé en des temps où la demande sociale d'accès au cours d'eau pour des utilisations de loisirs ne s'exprimait pas avec l'intensité que l'on connaît actuellement »*.

Claude Francillon

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 13 juillet.

Geneviève Anthonioz grand-croix

Est élevée à la dignité de *grand-croix* :
Geneviève Anthonioz, née de Gaulle, présidente d'ATD Quart Monde.
Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
Jean Cabannes, membre du Conseil constitutionnel ; Marcel Landowski, compositeur de musique ; Théodore Monod, membre de l'Institut ; Jacques Pélissier, vice-président délégué du conseil de surveillance de la Société du palais omnisports de Paris-Bercy ; Simone Rozès, premier président honoraire de la Cour de cassation.

Grande chancellerie

Sont promus *commandeurs* :
Pierre Gorce, ministre plénipotentiaire ; Georges Gorse, ancien ministre ; Oliver Guichard, ancien ministre d'Etat.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :
Yvonne Bruhat, épouse Choquet, professeur d'université, membre de l'Académie des sciences ; Claude Bessy, directrice de l'école de danse de l'Opéra de Paris ; Alain Mimoun, champion sportif.

Justice

Sont promus *commandeurs* :
Renaud Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat ; Martin Kirsch, doyen honoraire à la Cour de cassation.

Education nationale, recherche et technologie

Est promue *commandeur* :
Nicole Le Douarin, née Chauvac, professeur au Collège de France.

Intérieur

Est promu *commandeur* :
Antoine Pagni, conseiller général de l'Aisne, maire de Vaux-Andigny.

Affaires étrangères

PERSONNEL
Est promu *commandeur* :
Bertrand Dufourcq, secrétaire général du ministère.

COOPÉRATION
Est promu *commandeur* :
Robert Thomas, président d'une commission d'insertion sociale et professionnelle de jeunes dans les pays africains.

Economie, finances et industrie

Est promu *commandeur* :
Pierre Gisserot, inspecteur général des finances, chef de l'inspection générale des finances.

INDUSTRIE
Est promu *commandeur* :
Georges Chavanes, ancien ministre, ancien maire, ancien président du directoire d'un groupe industriel.

Défense

ANCIENS COMBATTANTS
Est promu *commandeur* :
Jacques Weil, président d'une association d'anciens combattants.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
Est promue *commandeur* :
Marguerite Saunier, née Marx, déportée-résistante.

Equipement, transports et logement

Est promu *commandeur* :
Claude Abraham, ingénieur général des Ponts et Chaussées, président-directeur général d'une société d'exploitation d'ouvrages routiers.

Culture et communication

Est promu *commandeur* :
Pierre Hebey, avocat spécialiste de la propriété littéraire et artistique.

Agriculture et pêche

Est promu *commandeur* :
Pierre Cormorèche, ancien président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Est promu *commandeur* :
Henry Roson, conseiller d'Etat.

Jeunesse et sports

Est promu *officier* :
Olivier de Kersauson de Pennendreff, navigateur.

Affaires étrangères

COOPÉRATION
Est nommé *chevalier* :
Patrick Tenèze, proviseur du lycée Saint-Exupéry à Brazzaville.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :
Marie-Clotilde Boucher, porte-drapeau d'un comité de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Jean Dufour, procureur général honoraire près la cour d'appel de Nîmes ; Philippe Girard, ancien directeur de division dans une société nationale industrielle aérospatiale ; Bernard Latreille, ingénieur et directeur général dans une société d'aéronautique ; Alexandre Moroce-Harkaly, grand blessé de guerre ; Louis Saghbar, grand blessé de guerre et ancien président d'une association d'anciens combattants.
Sont nommés *chevaliers* :
Claude Beignet, sous-directeur technique dans une société d'aéronautique ; Jean Bonzom, contrôleur général honoraire de la police nationale ; Suzanne Chautard, conseiller d'administration scolaire et universitaire ; José Doménech, ancien industriel, ancien président d'une fondation ; André Françon, professeur émérite à l'université Panthéon-Assas (Paris-II) ; Jacques Gignac, ingénieur et directeur dans une société d'aéronautique ; Jacques Huetz, directeur de recherche honoraire au Centre national de la recherche scientifique ; Max Jakubowicz, ancien inspecteur principal des examens du permis de conduire ; Raymond Lamontagne, ancien membre du Parlement ; Jean-Marie L'Hopitalier, directeur honoraire à la Société nationale des chemins de fer français ; François Schroeder, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; André Somon, ancien fondé de pouvoir dans une banque ; Roger Sperte, ingénieur honoraire des travaux publics de l'Etat ; le RP Gabriel Tournier, ecclésiastique.

Premier ministre

Est promue *officier* :
Mireille Albrecht, interprète-traductrice.
Sont nommés *chevaliers* :
Pierre Albert, professeur d'université ; Alain-Marie Bassy, sous-directeur à la Documentation française ; Jean-François Delfraissy, chef de service dans un hôpital ; Anne-Marie Dreuille, directrice d'une association d'entraide ; Jean-Yves Empereur, directeur de recherche au CNRS ; Jacqueline Faucher, née Cassagnes, présidente nationale de la Société protectrice des animaux ; Nicole Gouéffic, chargée de mission au secrétariat général du gouvernement ; Georges Lagarde, écrivain ; Guy Lagorce, écrivain ; Paulette Merley, née Taurignan, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts ; Guy Piera, adjoint au secrétaire général du comité interministériel de la sécurité nucléaire ; Marie-France Pisier, romancière, artiste ; Anne Queffélec, épouse Dehaene, pianiste ; Albert Waltzer, membre fondateur d'une association d'entraide.

Emploi et solidarité

Sont promus *officiers* :
René Barras, président de l'Aide aux personnes sans abri ; Pierre Chatellin, président d'honneur de la Mutualité du Nord ; Michel Marquet, président d'une union départementale de mutuelles ; Robert Michard, vice-président de la Caisse de retraite et de prévoyance des cadres de la construction électrique.
Sont nommés *chevaliers* :
Suzanne Alix, née Heurtaux, ancienne présidente d'un conseil d'administration départemental de la Croix-Rouge française ; Georges Badeau, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Jean-Louis Barat, ancien vice-président d'une caisse d'allocations familiales ; Jean-Pierre Barbier, président-directeur général de sociétés ; Jean-Paul Bautista, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales ; Claude Berton, ancien vice-président d'une union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux ; Monique Blocquaux, née Roussel, directrice d'un service d'accueil d'urgence ; Denise Cacheux, née Habigand, directrice d'un institut de l'enfance et de la famille ; Michel Cantal Dupart, architecte urbaniste ; Françoise Conso, née Pebay-Peyroula, médecin en chef à la Société nationale des chemins de fer français ; René Couedel, ancien vice-président d'une association d'hygiène sociale ; Suzanne Coulomb, née Bauge, responsable d'un centre social ; Gérard Dahuron, directeur d'hôpital ; Annick Defresne, née Maurin, présidente d'une association de parents et d'amis d'enfants inadaptés ; le Père Bernard Descamps, secrétaire général du Mouvement pour les villages d'enfants ; Jean-Jacques Eisenstein, président d'une fédération syndicale ; Michel Favier, président national de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose ; Jean-Michel Floret, président d'une mutuelle nationale ; Jean-Claude Gaudin, ancien ministre, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, maire de Marseille ; René Jouve, président d'honneur d'une association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ; Daniel Lagier, chef de la division juridique et contentieuse au ministère ; Michel Leclercq, président-directeur général de société ; Robert Lefevre, ingénieur hygiène et sécurité dans une société ; Rose-Marie Lefetey, née Conto, formatrice à l'Institut national de la boulangerie-pâtisserie ; François Lemaire, chef de service hospitalier, professeur des universités ; Emile Londi, vice-président national de la Mutuelle générale des postes et télécommunications ; Jean Médioni, ancien médecin-chef de l'Institut national de jeunes sourds de Paris ; Daniel Méresse, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; Philippe Nouvion, secrétaire général du Recours-France ; René Papoin, président d'une association de vieux travailleurs ; Roger Picard, administrateur d'une mutuelle de fonctionnaires ; Daniel Postel-Vinay, directeur général de la Caisse nationale d'assurance-maladie des professions indépendantes ; Suzanne Simon, administrateur civil hors classe, sous-directeur au ministère ; Marie Ugolini, vice-présidente de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine.

SANTÉ
Sont promus *officiers* :
Daniel Alagille, ancien médecin-chef de service hospitalier, professeur des universités ; Joseph Barat, directeur d'hôpital honoraire ; Georges Brulé, ancien médecin-chef de service hospitalier. Sont nommés *chevaliers* :
Serge Bornstein, médecin spécialiste ; Henry Bureau, chirurgien-chef de service hospitalier, professeur des universités ; Charles Caulin, praticien hospitalier, professeur des universités, président de la Commission d'autorisation de mise sur le marché ; Edouard Couty, directeur général des hôpitaux universitaires de Strasbourg ; Pierre Debrye, vice-président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale ; Bernard Dubois, délégué général de la Fondation hôpitaux de Paris-hôpitaux de France ; Jean Feigelson, vice-président de l'Association française de pédiatrie ambulatoire ; Dominique Frering, née Lapoléon, directeur de services de soins infirmiers aux Hospices civils de Lyon ; Didier Houssin, directeur général de l'Etablissement français des greffes ; Christian Janot, directeur adjoint du centre régional de transfusion sanguine de Nancy ; Jean Natali, praticien honoraire hospitalier, professeur honoraire des hôpitaux ; Marie-Claude Forts, née Kanony, chef du service d'anesthésie-réanimation d'un SAMU ; Annie Ramin, née Marie-Magdeleine, directeur général du centre hospitalier régional et universitaire de Fort-de-France ; Willy Rozenbaum, praticien hospitalier, professeur des universités ; Didier Sicard, praticien hospitalier, professeur des universités ; Gilbert Werdenschlag, médecin généraliste.

Justice

Sont promus *officiers* :
Bernard Cahen, avocat au barreau de Paris ; Roger Gaunet, avocat général à la Cour de cassation ; Jean-Pierre Kuhn, avocat au barreau de Paris ; Philippe Leger, avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes ; Jean-Claude Leroyer, avocat au barreau de Rennes, ancien bâtonnier ; Paul Pescheteau, commissaire-priseur honoraire à Paris, ancien président de la Chambre nationale des commissaires-priseurs ; Bernard Vigneron, conseiller à la Cour de cassation.
Sont nommés *chevaliers* :
Dominique Bailhache, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes ; Yves Bandelot, avocat au barreau de Paris ; Jacques Bertrand, président de chambre honoraire à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Alain Blanchot, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris ; Olivier Boutan, procureur général près la cour d'appel de Nîmes ; Francis Cavarroc, directeur à l'administration centrale ; Jean-Marie Chanon, avocat au barreau de Lyon, ancien bâtonnier ; Pierre Decamps, conciliateur de justice pour le ressort du tribunal de grande instance d'Hazebrouck ; Henri Dussand-Garnier, avocat au barreau de Paris ; André Fanton, ancien ministre, ancien député, avocat au barreau de Paris ; Jean Favard, conseiller à la Cour de cassation ; Gérard Fey, président du tribunal de grande instance de Montpellier ; Pierre Foucart, avocat général près la cour d'appel de Douai ; Brigitte Gizardin, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris ; Michel Gout, avocat au barreau de Paris ; Gérard Guillaume, avocat général près la cour d'appel de Basse-Terre ; Bernard Janot, expert agréé par la Cour de cassation ; Jean-Amédée Lathoud, procureur général près la cour d'appel de Riom ; Christian Mellottée, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Ginette Mesange, épouse Galey, chef honoraire des services de secrétariat au Conseil d'Etat ; Gérard Nedellec, procureur général près la cour d'appel de Nouméa ; Dominique Payen de la Garanderie, née Tisseyre, avocat au barreau de Paris, bâtonnier désigné ; Michel Peisse, avocat au barreau de Paris ; Anna Peklidonoglos, épouse Gourgue, présidente d'une association de soutien aux familles de victimes ; René Pelerin, notaire associé à Hesdin ; Roseline Pellissier, née Pradier, présidente de section au tribunal administratif de Paris ; Gilles Portejoie, avocat au barreau de Clermont-Ferrand, ancien bâtonnier ; Maurice Prissert, avocat honoraire au barreau de Paris ; Jean-Claude Rimlinger, chef de service pénitentiaire à la maison d'arrêt de Strasbourg ; Bertrand Rivet, avocat au barreau de Pau, ancien bâtonnier ; Gilbert Thiney, avocat général près la cour d'appel de Bordeaux ; Jacques Tracol, avocat général près la cour d'appel de Bastia ; Guy Tramonti, directeur des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ; Rolande Véjux, épouse Biot, ancien greffier divisionnaire à la cour d'appel de Paris ; Jean-Olivier Viout, avocat général près la cour d'appel de Lyon.

Education nationale, recherche et technologie

Sont promus *officiers* :
Daniel Bloch, président de l'université Grenoble-I ; Marie-Anne Bouchiat, née Guiochon, directeur de recherche ; Jean Mattaner, professeur des universités émérite à l'université Montpellier-II ; Jean Rouxel, professeur au Collège de France ; Célina Wiener, née Kaminska, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.
Sont nommés *chevaliers* :
Françoise Autrand, née Gonnard, professeur des universités à l'Ecole normale supérieure ; Jean Bomancin, professeur des universités à l'université de Nice ; Nicole Duclos, née Salavert, professeur d'éducation physique et sportive ; Pierre Duharcourt, professeur à l'université de Marne-la-Vallée ; Thérèse Duplaix, proviseur de lycée ; Françoise Finniss, épouse Boursin, professeur des universités à l'université Paris-IV-Sorbonne ; Jean Eridenson, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Jean-Marie Goulemot, professeur des universités à l'université de Tours ; Paul Hertzog, professeur de droit public à l'université Robert-Schumann de Strasbourg ; Danièle Huteau, conseiller d'administration scolaire et universitaire au rectorat de Caen ; Anne-Marie Jorand, proviseur de lycée ; Olivier Kahn, professeur à l'Institut universitaire de France ; Odile Kellermann, professeur des universités à l'Institut Pasteur ; Hervé Le Bras, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Gérard Léonard, enseignant à la faculté de droit et des sciences économiques de Nancy, ancien député ; Henriette Martinez, née Marcou, professeur de collège, ancien député ; Catherine Mills-Affif, directeur de l'unité de formation et de recherche à l'université Paris-I ; Léon Nadjo, professeur des universités à la faculté des lettres de Tours ; Marguerite Nass, principal de collège ; Colette Odinet, proviseur de lycée ; Jean-Paul Poirier, physicien à l'Institut de physique du globe de Paris ; Michel Pouchard, professeur à l'Institut universitaire de France ; Simone Rignault, née Beneteau, ancienne psychologue scolaire, ancien député ; Marie-Josée Roig, née Mellorat, professeur de lettres, ancien député ; Brigitte Stern, née Bollecker, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris ; Michel Tiberoni, directeur du Bureau de recherches géologiques et minières ; Jean Vincens, professeur d'économie politique à l'université des sciences sociales de Toulouse.

Enseignement scolaire

Est promue *officier* :
Lucette Lacouture, née Lys, proviseur honoraire de lycée.
Est nommé *chevalier* :
Claude Periot, professeur d'histoire-géographie.

Intérieur

Sont promus *officiers* :
Charles Baur, ancien député, ancien conseiller général de l'Aisne, ancien maire de Villers-Cotterêts ; Jean-Marie Benoist, ancien ministre, ancien sénateur, ancien député de la Nièvre ; Alain Bidou, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne ; Guy de Bodman, maire d'Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher) ; Robert Ghrond, conseiller régional du Centre, conseiller général de Loir-et-Cher, ancien maire de Saint-Ouen ; Claude Maret, colonel de sapeurs-pompiers professionnels ; Jean-Paul Proust, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône ; le pasteur Jacques Stewart, ancien président de la Fédération protestante de France.
Sont nommés *chevaliers* :
Henry Belot, chef du centre de déminage de Metz ; Jean-Marc Berlioz, inspecteur général de la police nationale, adjoint au directeur de la sécurité publique à la préfecture de police ; Jean-Marc Bloch, commissaire divisionnaire de police ; Daniel Bourguignon, artificier au laboratoire central de la préfecture de police ; Gilles Bouyer, président du conseil économique et social régional des Pays de la Loire ; Jacques Boyer, conseiller général des Yvelines, adjoint au maire de Mantes-la-Ville ; l'abbé Philippe Breton, directeur de l'enseignement catholique du diocèse de Paris ; Daniel Cadoux, préfet de la Sarthe ; José Cardona, conseiller général du Loiret, maire d'Artenay ; Christiane Claverie, née Samartini, gardien de la paix ; Georges Dortet, maire de Fontenay-lès-Briis (Essonne) ; Claude Doyen, chef du centre de déminage de Laon ; Paul Durand, sous-directeur à la préfecture de police ; Georges Fontes, ancien ministre, conseiller général de l'Hérault ; Hubert Fournier, préfet, président du conseil d'administration de l'Institut français de recherche pour le développement en coopération ; Gérard de Francqueville, ancien maire de Goudelancourt-lès-Berrieux (Aisne) ; l'abbé Patrick Giros, secrétaire du comité diocésain de la solidarité à l'archevêché de Paris ; Colette Horel, née Rondin, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris ; Jacques Hubsch, directeur à la préfecture de la Moselle ; Michel Jutant, commandant de police ; André Lacoste, chef du centre de déminage de Bordeaux ; Christian Lacrampe, adjoint au maire de Cestas (Gironde) ; Jean Laroche, chef de cabinet du préfet du Val-de-Marne ; Raymond Marcellin, ancien ministre, ancien parlementaire, président du conseil général du Morbihan ; Christian Menoud, ancien attaché départemental contractuel ; Anne Merloz, née Allen, sous-préfet de Boulogne-Billancourt ; Dominique Moulin, directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne ; Jacques Moureau, directeur départemental des services d'incendie et de secours du Nord ; Bernard Munoz, directeur interrégional du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins de la zone Sud ; Dominique Périgord, commandant de police ; Philippe Pondaven, préfet du Cantal ; Jean-Pierre Raffarin, ancien ministre, ancien sénateur, président du conseil régional de Poitou-Charentes ; Aimé Ramadier, sous-directeur à la préfecture de police ; Monique Rousseau, née Maillat, vice-président du conseil général du Doubs ; Raymond Séguy, évêque d'Autun (Saône-et-Loire) ; Joseph Szewczyk, directeur départemental des services d'incendie et de secours du Morbihan ; Nicole Tricart, née Maury, commissaire divisionnaire de police ; Mordka Urbajtel, vice-président de la communauté israélite de Belfort ; l'abbé Vincenti, ancien archiprêtre de Corte.

OUTRE-MER
Est promue *officier* :
Edith Schuler, en religion sœur Agnès, directrice d'un centre d'hébergement à la Réunion.
Sont nommés *chevaliers* :
Théotime Arnolin, président d'une association sportive et culturelle à la Martinique ; Jean-François Cordet, préfet de la Martinique ; Roger Lam-Chan, président d'un comité départemental d'anciens combattants en Guyane.

Affaires étrangères

PERSONNEL
Sont promus *officiers* :
Thierry Godechot, consul général de France à Zurich ; Henri Leclercq, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Albert Turot, ambassadeur de France en Slovaquie.
Sont nommés *chevaliers* :
Sylvie Alvarez, ministre plénipotentiaire, secrétaire général de la présidence française de l'Union de l'Europe occidentale ; Alain Catta, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Pierre Morel, ambassadeur de France en Chine ; Joseph Rapin, ambassadeur de France en Equateur ; Jean Simon, secrétaire adjoint principal des affaires étrangères à l'administration centrale ; Jacques Warin, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

PROTOCOLE
Sont promus *officiers* :
Jean-François Deniau, ancien ministre, inspecteur général des finances ; Edouard de Lobkowicz, ambassadeur de l'ordre souverain de Malte au Liban ; Gérard Souham, administrateur de sociétés (Etats-Unis).
Sont nommés *chevaliers* :
Didier Bariani, ancien ministre, délégué national chargé des relations avec les institutions internationales ; Mgr Xavier Baronnet, évêque (Seychelles) ; Roger Bouillon, président de l'association Amitiés Anjou-Hongrie ; Marcel Delcourt, médecin, cofondateur de Médecins sans frontières ; Jean-Louis Diefenbacher, délégué général de société en Asie (Singapour) ; Vincent Dor, directeur médical du Centre cardio-thoracique international de Monaco ; Bernard Faligant, chirurgien (Maroc) ; Dominique Gallet, président de l'Institut pour la coopération audiovisuelle francophone ; Jean-Bernard Gautier, directeur général de société (Pays-Bas) ; Cassam Gooljarry, président d'une filiale de société (Hongkong) ; Georges Hibon, président-directeur général d'une société (Etats-Unis) ; Marie-José Michelham, née Dupas, présidente d'une fondation (Suisse) ; le Père Marcel Piou, aumônier national des étudiants marocains et du lycée Descartes à Rabat ; François Raynal, ancien fonctionnaire international ; Joseph Ris, président de société (Etats-Unis) ; Claude-Henri Vignes, ancien fonctionnaire international.

Affaires européennes

Sont nommés *chevaliers* :
Jean Burner, directeur de l'Agence France-Presse à Bruxelles, président de l'Association des journalistes francophones ; Bernard de Faubournet de Montferrand, ambassadeur de France aux Pays-Bas ; Bernard Heger, directeur des affaires économiques et européennes de la Fédération des industries électriques et électroniques ; Jean-Paul Mingasson, directeur général des budgets de la Commission européenne ; Jean-Claude Piris, directeur général du service juridique du Conseil de l'Union européenne.

COOPÉRATION
Sont promus *officiers* :
Aboudou Assman, ancien magistrat ; Jean-Pierre Prouteau, ancien ministre, président du conseil des investisseurs français en Afrique.
Sont nommés *chevaliers* :
Marie Gonzalez, en religion sœur Marie Véronique, missionnaire au Cameroun ; Marc Janet, sous-directeur du personnel au ministère ; le Père Denis Maugenest, vice-recteur de l'université catholique d'Afrique centrale au Cameroun ; Gérard Sivilia, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Mozambique ; Marguerite Tiberghien, en religion sœur Marguerite, directrice d'école au Congo ; Mgr François Vollaro, ancien évêque de Madagascar.

Economie, finances et industrie

Sont promus *officiers* :
Jacques Boyon, ancien ministre, ancien député, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes ; Léon Toubol, président-directeur général de société, conseiller du commerce extérieur.
Sont nommés *chevaliers* :
Michel Bienvile, attaché principal d'administration centrale au ministère ; Anne-Marie Gaudin, née Boutin, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Pascal Breton, membre du directoire d'une société ; Gonzague Chupin, contrôleur financier ; Philippe Citerne, directeur général délégué dans une banque ; Jean-Claude Delespaul, secrétaire général de la Commission des opérations de Bourse ; Marc Déprez, contrôleur d'Etat honoraire ; Jeannine Hamard, née Ripoll, agent de recouvrement du Trésor public à Angers ; Jean Héaumé, président du conseil de surveillance d'une société, vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; François Jouven, président d'une filiale de la Caisse des dépôts et consignations ; Alain Lamassoure, ancien ministre, ancien député, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Christian Manset, vice-président du conseil de surveillance d'une banque ; Jean-Claude Meyer, associé-gérant de banque ; Bernard Michel, inspecteur des finances, secrétaire général de la Caisse nationale de crédit agricole ; Pierre Rodocanachi, directeur général de société ; François Vigouroux, président du directoire d'une caisse d'épargne ; Paul Viroie, directeur honoraire à la Banque de France.

COMMERCE EXTÉRIEUR
Est promu *officier* :
Robert Matter, ancien directeur de société, président d'honneur d'une association nationale professionnelle.
Sont nommés *chevaliers* :
Jean Busnot, président-directeur général de sociétés ; Georges Chetochine, président-directeur général de société ; Pierre Lanson de Bonnay de Breuille, vice-président de société ; Claude Loreau, consultant en commerce international, conseiller du commerce extérieur ; Jean-Claude Luttmann, président-directeur général de société ; Guy Méral, directeur dans une organisation nationale interprofessionnelle ; Jean Metzger, conseiller commercial, chef de poste d'expansion économique à Genève ; Alain Négret, conseiller de présidents de sociétés, conseiller du commerce extérieur ; Paul-Henri Ravier, chef de service au ministère ; Alain Teitelbaum, président-directeur général de société, conseiller du commerce extérieur.

BUDGET
Sont promus *officiers* :
Patrice Cahart, inspecteur général des finances, délégué général de l'Association française des banques ; Philippe Gonnot, chargé de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.
Sont nommés *chevaliers* :
Patrick Allard, contrôleur principal du Trésor public à la paierie près l'ambassade de France à Bangui ; Jean Bousquet, directeur régional des impôts à Châlons-en-Champagne ; Pierre Ceci, président de société ; Geneviève Dubois, chef des services fiscaux au Mans ; Haïm Elbaz, médecin de prévention au ministère ; Suzanne Garreau, agent de constatation principal des douanes à Poitiers ; André Girault, trésorier-payeur général, agent comptable d'Aéroports de Paris ; François Lubrano, directeur interrégional des douanes à Marseille ; Roger de Vernejoul, contrôleur financier.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANAT
Sont promus *officiers* :
Gérard Delessard, président d'un syndicat patronal de la boulangerie ; Claude Gicquel, président de fédérations professionnelles ; Patrick Wallaert, président-directeur général de société.
Sont nommés *chevaliers* :
Pierre Brenuchot, président-directeur général de société ; Roland Caby-Baer, président de la Fédération nationale des parfumeurs détaillants ; Elisabeth Chrissement, épouse Lefebvre, éditeur ; Claude Coulais, ancien ministre, président d'un institut de participation ; Albert Cressin-Ferdinand, expert-comptable, président d'une association régionale agréée de professions libérales ; Gérard Delaloy, président d'un tribunal de commerce ; Yves Deshoulières, président-directeur général de société ; Jacques Habib, vice-président de société ; Robert Marty, maître-pâtissier ; Yvan Obolensky, directeur général adjoint dans une chambre de commerce et d'industrie ; Denise Parienté, épouse Guy, directeur général d'une chambre régionale de commerce et d'industrie ; Jacques Petit, président-directeur général de société ; Robert Poux, président d'honneur d'une société ; Albert Rivaux, ancien chef d'entreprise ; Jean-François Serval, président d'un cabinet d'expertise comptable ; André Thomas, ancien artisan boulanger ; René Wlame, ancien entrepreneur de travaux publics.

INDUSTRIE
Sont promus *officiers* :
Paul Benyamine, chef du corps de l'inspection générale de l'industrie et du commerce au ministère ; Wladyslaw Langzam, président-directeur général de société.
Sont nommés *chevaliers* :
Guy Colmant, directeur dans une société de télécommunications ; Jean-Jacques Descamps, ancien ministre, ancien député, conseiller du président d'un groupe industriel ; Hugues de Geoffroy du Rouret, président d'un groupe industriel ; Michel Franck, président-directeur général de société ; Etienne Fritsch, cadre au Commissariat à l'énergie atomique ; Yvon Jacob, ancien député, président du conseil de surveillance d'un groupe industriel ; André Janolr, contrôleur général à Electricité de France et Gaz de France ; Henri Proglio, président de société ; Alain Raguenaud, adjoint à un directeur de La Poste ; Claude Satinet, directeur général adjoint dans un groupe de construction d'automobiles ; Gérard Vanhove, président de l'Union nationale des donneurs de sang bénévoles des PTT ; Dominique Vignon, président-directeur général d'un groupe industriel ; Serge Weinberg, président du directoire d'un groupe de sociétés.

Défense

Est promu *officier* :
Yves Michot, président-directeur général d'un groupe.
Sont nommés *chevaliers* :
Jean-Michel Bony, professeur des universités ; André Dupuis Jacques, directeur dans une société ; Alain Guichardet, ancien professeur des universités ; Bernard Hueber, président-directeur général d'une société ; Etienne Lefort, administrateur général d'une société ; Beaudoin Massicot, directeur délégué dans un office ; Claude Métaireau, chef de bureau au ministère ; Gérard Moukbirian, secrétaire général d'une association ; Alain Sourdon, directeur dans une société ; Yves Thiriet, directeur général technique dans une société ; Guy Touzard, administrateur civil.

ANCIENS COMBATTANTS
Sont promus *officiers* :
Aimé Colas, président d'une association d'anciens combattants ; Réparate Costa, ancienne présidente d'une section du Souvenir français ; Marguerite Duhamel, ancienne secrétaire au Fonds historique Maréchal-Leclerc ; Benjamin Josset, membre actif de l'Association des anciens de la 2e DB.
Sont nommés *chevaliers* :
Jeannine Allain, née Esnault, vice-présidente départementale de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; Juliette Fournal, née Carles, ancienne présidente d'une section de l'Association Rhin-et-Danube ; Edmond Gardebled, président d'honneur d'une section de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Nadine Heftler, présidente de la commission sociale de l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie ; Irène Lecreux, née Braneyres, secrétaire générale de la Fédération nationale FFC-Libre Résistance, amicale Buck ; Raymonde Millon, née Hoel, combattant volontaire de la Résistance ; Antoine Pastorelly, président d'une amicale d'anciens marins et de marins anciens combattants ; Raoul Poletti, membre du bureau d'une association d'anciens combattants ; André Tarlet, président départemental et délégué régional de l'Association des anciens de la 2e DB ; Victor Urdy, président d'une association départementale de retraités militaires et veuves de militaires de carrière.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
Sont promus *officiers* :
Raymonde Blond, née Dutertry, déportée-résistante ; Cyprien Duque, déporté-résistant ; Jean Seignolles, interné-résistant.
Sont nommés *chevaliers* :
Paule Foellex, internée-résistante ; Henri Fourès, interné-résistant ; Raymond Langlois, interné-résistant ; André Lebrun, interné-résistant ; Marcelin Leclercq, interné-résistant ; Gabriel Priu, interné-résistant ; Alain Raphaël, interné-résistant ; Jean Serres, interné-résistant.

ANCIENS COMBATTANTS DE 1914-1918
Sont nommés *chevaliers* :
Georges Denis ; Léon Fournaise ; André Lemétais ; Philémon Martineau ; Alfred Morlot ; Gustave Sickler.

Equipement, transports et logement

Sont promus *officiers* :
Christian Blanc, président d'Air France ; Jean Bomet, directeur honoraire de la SNCF ; Alain Gauthier, président d'une société d'ingénierie maritime ; Jean Lefebvre, ingénieur général des Ponts et Chaussées au conseil général des Ponts et Chaussées.
Sont nommés *chevaliers* :
Claude Benoit (Claude, Denis, Maurice), directeur d'une revue maritime ; Jean Bocquillon, président d'un groupement professionnel de travaux publics ; Pierre Chantereau, ingénieur général des Ponts et Chaussées ; Henri Frey, directeur d'une entreprise de transports et d'industrie ; Roger Gagneraud, chef d'entreprise, président d'une commission dans une organisation syndicale de transports ; Michel Guyard, directeur à l'administration centrale ; Marguerite Kerloch, née Hervis, ancienne présidente d'une station de sauvetage en mer ; Chantal Lecomte, administrateur civil, chargée d'une sous-direction à l'administration centrale ; Claude Lopez, président d'un organisme d'HLM ; André Maire, directeur général adjoint d'une compagnie d'armement naval ; Robert de Micco, vice-président fondateur d'une organisation professionnelle d'auxiliaires de transports ; Jean-Paul Monier, ancien vice-président d'un organisme de tourisme ; Bernard Moreau, chef d'exploitation dans un service déconcentré de l'équipement ; Serge Rampa, vice-président d'une organisation professionnelle de travaux publics ; Jean Sarreméjean, président de section à l'inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie ; Eveline Sauvage, directeur d'un service déconcentré ; Henri Schwebel, directeur général adjoint à la RATP ; Francis Vallat, président-directeur général d'une entreprise maritime ; Alain Vidalon, directeur général adjoint dans une compagnie aérienne.

LOGEMENT
Est promu *officier* :
Jean Fonkenell, président d'une association régionale d'organismes d'HLM.
Sont nommés *chevaliers* :
René Andres, administrateur de biens, président adjoint d'une fédération nationale de l'immobilier ; Elisabeth Bastard, née Pierrot, directrice d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale ; Nicole Leguy, née Heinemann, directrice d'un centre d'action sociale ; Guy Nafilyan, président général d'un groupe immobilier ; Alain Raillard, ancien secrétaire général du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées ; Joël Saulais, administrateur de biens, premier vice-président d'une caisse de caution mutuelle d'administrateurs de biens ; Alain Sionneau, président d'une fédération nationale du bâtiment.

Culture et communication

Sont promus *officiers* :
Cécile Giteau, ancien conservateur en chef de la Bibliothèque nationale ; Georges Suffert, journaliste, chroniqueur.
Sont nommés *chevaliers* :
Anne-Marie Ajer, inspecteur général de la création et des enseignements artistiques ; Robert Antoine, ancien journaliste ; Georges Beau, ancien journaliste ; Martine Blanc-Montmayeur, conservateur général des bibliothèques ; Christian-Yvon Boyer, photographe, grand reporter ; Annie Caubet, conservateur général du patrimoine ; Dominique Chevalier, directeur de galerie d'art ; Pierre Chevalier, président de galerie d'art ; Henri Ciriani, architecte ; Clara-Paulette Coquatrix, née Possicelsky, directrice de music-hall ; Jean-Pierre Cuzin, conservateur général du patrimoine ; Désiré Dondeyne, président de l'Union des fanfares de France ; Jean-Claude Dumont, directeur de l'Etablissement public du Grand Louvre ; Georges Foucher, spécialiste de la porcelaine française ; Jacques Garcia, architecte d'intérieur ; Didier Hamon, directeur chargé de la communication aux Aéroports de Paris ; Catherine Jarrige, née Klein, directeur adjoint d'une mission archéologique ; Pierre Le Bris, libraire-éditeur ; Philippe Levantal, artiste peintre ; Jeanne Loriod, musicienne, professeur d'ondes Martenot au Conservatoire national supérieur de musique de Paris ; Claude-Gérard Marcus, expert en tableaux, ancien député ; Robert Namias, journaliste, directeur adjoint de la rédaction de TF 1 ; Alain Pasquier, conservateur général du patrimoine ; Jean-Claude Sauer, journaliste, grand reporter ; Joseph Schkolnyk, dit Georges Nicod, ancien journaliste ; Denyse Ulrich, épouse Durand-Ruel, collectionneur, archiviste, vice-présidente de la Société des amis du Musée national d'art moderne ; Christiane Ziegler, née Jouan, conservateur général du patrimoine.

Agriculture et pêche

Sont promus *officiers* :
Henri Demange, chargé de mission permanente d'inspection interrégionale ; Jacques Gaudinat, président honoraire du conseil d'administration d'un groupe coopératif de céréales ; Jacques Risse, président de la Fédération des industries avicoles ; Maxime Viallet, président d'honneur d'une fédération départementale de syndicats d'exploitants agricoles.
Sont nommés *chevaliers* :
François Beraudo, président d'une caisse régionale de crédit agricole ; Francis Blum, président d'une société de négoce international de matières premières ; Jean-Louis Bournaud, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt ; Pierre Briet, président-directeur général d'une société alimentaire ; Geneviève Caillez, née Caudet, présidente d'une association régionale pour le développement agricole international ; Pierre Colombard, responsable de division à la Caisse centrale de crédit coopératif ; Jean-Claude Debaudre, président du conseil de direction de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers ; Maurice Dousset, ancien député, exploitant agricole ; Annick Dreux, née Esartial, éleveur de chevaux ; Paul Dupuy, ancien exploitant forestier ; Philippe Duval, président d'une sucrerie ; Jean-Louis Goasduff, ancien député, ancien exploitant agricole ; Louis Lauga, ancien député, ancien président d'une fédération régionale de syndicats d'exploitants

Lire la suite la page 10

هكذا من الأصل

Suite de la page 9

agricoles ; Joseph Le Breton, président d'une coopérative agricole ; Jean Le Pechoux, directeur d'une société pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires ; Jean-Jacques Lesgourgues, président-directeur général d'une société de semences ; Aymeri de Montesquiou Fezensac, ancien député, exploitant agricole ; Raymond Pinoit, directeur d'un groupement du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts ; Jean Sébillotte, président de section du conseil général de l'agronomie ; Jacques Stéfani, directeur général d'une caisse régionale de crédit agricole ; Philippe Tillous-Borde, directeur général de la Fédération des oléoprotéagineux ; Guy Veillon, président d'une caisse régionale de crédit agricole ; Julien Violin, directeur d'une fédération de syndicats d'industriels agroalimentaires.

Aménagement du territoire et environnement

Sont promus officiers :

René Boumy, président d'honneur fondateur de la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs ; Paul Guillaumot, maire honoraire ; Paul Ozenda, professeur émérite de faculté ; Maurice Plantier, président d'honneur de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports ; Pierre Troude, inspecteur général honoraire de l'équipement ; Gervais Vivier, fondateur d'une fédération pour la défense de l'environnement.

Sont nommés *chevaliers :*

André Candela, ancien chargé de mission pour la prévention de la délinquance ; Michelle Celarier-Descoeur, née Anouilh, maire, conseiller général ; Marie-Simone Chanson, née Roudier, maire ; Christine Dagain, née Maurel, collaboratrice de la direction de la prévention des pollutions et des risques ; Jean-Claude Daumas, délégué adjoint à l'environnement dans une société ; Victor Davidovici, conseil en génie sismique ; Max Denery, président-directeur général de société ; Jean-Louis Frot, maire ; Alain Grimfeld, membre du comité scientifique de programmation environnement au ministère ; Arnaud Grou-Radenez-Boyer, membre d'un comité pour l'environnement ; François Guérard, conseiller régional ; Maxime Henoque, administrateur d'une agence de l'eau ; Claude Jaubert, directeur dans une direction régionale de l'environnement ; Eugène Jouventin, directeur d'un centre d'études biologiques ; Claude Michel, maire, ancien président de district ; Olivier Paz, maire, délégué général d'une association de protection du littoral ; André Perceval, président honoraire d'une chambre de commerce et d'industrie ; Pierre Préau, membre d'un comité d'aménagement et d'expansion économique ; Daniel Richard, président-directeur général de société ; Auguste Rivet, secrétaire général du centre culturel d'un conseil général ; Jean-Pierre Roux, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Gilbert Simon, ancien directeur d'administration centrale au ministère ; Robert Taillebourg, maire, conseiller général ; Daniel Travier, conservateur d'un musée régional ; André Trotereau, botaniste, consultant scientifique d'un parc national ; Joseph Werlé, maire honoraire.

Relations avec le Parlement

Sont promus *officiers :*

Bertrand Duruflé, conseiller diplomatique du président du Conseil économique et social ; Claude Lebédel, directeur d'un service *de l'Assemblée nationale.*

Sont nommés *chevaliers :*

Bruno Baufumé, directeur du service des relations internationales du Sénat ; Alain Brune, député honoraire du Jura, maire de Conliège ; Claudine Daussy, épouse Ostarcevic, directeur du service des comptes rendus analytiques du Sénat ; André Davoust, ancien député de la Mayenne, directeur d'une revue parlementaire ; Isabelle Orizet, née Constantin, directeur adjoint au service des commissions de l'Assemblée nationale ; Robert Provansal, directeur du service de l'architecture, des bâtiments et des jardins du Sénat ; Jacques-Philippe Vendroux, ancien député de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Sont promus *officiers :*

*Jeanne Duba, dite Brutelle-Duba, prési*dente du Centre d'études politiques et de société ; Jean Dap, président du conseil économique et social de Lorraine ; Pierre Eelsen, président de l'institut régional d'administration de Nantes ; Roger Goemaere, président du conseil général de Loir-et-Cher ; Christian Join-Lambert, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Jean Milhau, président du conseil général du Lot ; Marcel Paoli, ancien maire adjoint de Marseille.

Sont nommés *chevaliers :*

Eliane Chemla, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Jacques Chollet, conseiller général de Lot-et-Garonne ; Claude Dhinnin, ancien député, maire de La Madeleine (Nord) ; Daniel Diéval, sous-directeur à la Caisse des dépôts et consignations ; Jean-Louis Gousseau, professeur de droit public, directeur de l'institut de préparation à l'administration générale de l'université de Poitiers ; François Grosclaude, professeur d'université ; René Hemmler, ancien directeur d'école, maire de Combres ; Pierre Houssin, ancien député, président du conseil général de la Charente ; Aimable Mathon, ancien brigadier-chef de la police nationale ; Abel Mespoulet, conseiller général du Lot ; Pascal Renaud, inspecteur du Trésor ; Liliane Ricalens, née Jacquet, rédacteur en chef d'un bulletin d'élus ; André Rossinot, ancien ministre, ancien député, maire de Nancy ; Paul Samson, ancien maire des Angles (Pyrénées-Orientales) ; Lucien Villecroze, maire, vice-président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence.

Jeunesse et sports

Est promu *officier :*

Claude Collard, président de l'Académie nationale olympique française.

Sont nommés *chevaliers :*

Michel Barnier, ancien ministre, ancien coprésident du comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville ; Pierre Darmon, vice-président d'un club international de tennis ; Raymond Hahn, secrétaire général de la Fédération internationale de handball ; Daniel Meneux, vice-président de la Fédération des internationaux du sport français ; Jean Verbeke, vice-président de la Fédération française de football.

Affaires étrangères

PROTOCOLE

ÉTRANGER EN FRANCE

Est nommé *chevalier :*

Raymond Kendall, secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle.

DISPARITIONS

■ **LAWRENCE PAYTON**, chanteur et arrangeur du quartette vocal The Four Tops, est mort le 20 juin à Southfield (Michigan), à l'âge de cinquante-neuf ans, vient de révéler l'hebdomadaire américain spécialisé *Billboard*. Il était atteint d'un cancer du foie. The Four Tops était né en 1954 et devait devenir, avec The Supremes (où la chanteuse Diana Ross se fit remarquer), The Temptations et Smokey Robinson and the Miracles, l'une des troupes vocales les plus réputées de la compagnie de disques Tamla Motown. Ce label fondé à Detroit incarne une soul music sophistiquée et compte aussi parmi ses vedettes Marvin Gaye, Stevie Wonder, les Jackson Five et le plus fameux d'entre eux, Michael Jackson. Lawrence Payton, deuxième chanteur du groupe conduit par Levi Stubbs, chanta notamment l'un des plus gros succès du groupe, *Reach Out, I'll Be There* (1966). La formation, qui continuait de se produire dans le monde entier, avait enregistré un album en 1995. Les trois membres survivants ont annoncé leur intention de continuer le groupe.

■ **FRANÇOIS FURET**, historien et académicien français, est mort, samedi 12 juillet, des suites d'un accident cérébral, à l'âge de soixante-dix ans *(lire page 22)*.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Hadelin de La Tour du Pin, ambassadeur en Sierra Leone en résidence à Conakry (Guinée), a été nommé ambassadeur au Zimbabwe en remplacement de Jacques Migozzi, par décret paru au *Journal officiel* du 12 juillet.

[Né le 26 août 1951 à Tananarive (Madagascar), Hadelin de La Tour du Pin Chambly de La Charce a une maîtrise d'histoire et est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1975-1977). Il a été, notamment, en poste à Rabat (1981-1985), à Alger (1990-1994), et à l'administration centrale, avant d'être nommé ambassadeur en Guinée en mai 1994. Il était ambassadeur en Sierra Leone en résidence à Conakry depuis mars 1997.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 11 juillet est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de la convention entre la République française et le royaume d'Espagne en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Madrid le 10 octobre 1995.

Au *Journal officiel* du dimanche 13 juillet sont publiés :

● **Légion d'honneur** : cinq décrets portant élévations, promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur *(lire page 9 et ci-dessus).*

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– Venus des quatre coins du monde, d'ici et d'ailleurs,
La famille,
Et les amis, de

Daphné et Patrick,

fêteront leur mariage, le 26 juillet 1997, à l'ombre du cèdre de L'Hermitage, Auzouer-en-Touraine, 37110 Château-Renault.

Marie-Laure Reynaud,
1, rue Sainte-Catherine,
50260 Bricquebec.
Michel Bouteillet,
180, route de La Wantzenau,
67000 Strasbourg.
Ute Paquet,
4, boulevard de la Dordogne,
67000 Strasbourg.

Louise SIMON
et ses quatre grands-parents
sont heureux d'annoncer le mariage de

Mathilde BLOCH
et
Charles SIMON,

le 14 juillet 1997, à Moersdorf.

L. 6690 Moersdorf.

M. et Mme Jean-Philippe BELLOIR,
M. et Mme Jacques JOURDA,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Matthieu et Valérie,

qui sera célébré le samedi 26 juillet 1997, en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Bordeaux.

Décès

Yves DESCLOZEAUX

s'en est allé subitement dans sa soixante-douzième année.

Claude,
sa femme,
Stéphanie, Arthur, Eléonore, Aurélien et Barbara,
ses enfants,

vous invitent à les rejoindre pour la célébration religieuse et l'inhumation qui auront lieu le 16 juillet 1997, à 16 h 30, au cimetière, 48, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, rue Marcel-Dassault,
92100 Boulogne.

Jean-Pierre ESCANDE

nous a quittés le 11 juillet 1997.

46700 Saint-Martin-le-Redon.

– Mathieu, Samuel et Léa Gaugain,
ses enfants,
Véronique Chalut,
sa compagne,
Louise Gaugain,
sa mère,
Marie-Françoise Dubois,
sa sœur, et ses enfants,
Sylvain Chalut,

Toute la famille,
Tous les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Michel GAUGAIN,
psychanalyste,

survenu le 11 juillet 1997, à l'âge de cinquante ans.

La levée de corps aura lieu le jeudi 17 juillet, à 10 h 30, à l'hôpital du Val-de-Grâce, suivie de l'incinération, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Ses cendres seront déposées au cimetière de Sauzon à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan), le samedi 19 juillet, à 17 h 30.

– Le président,
Les directeurs,
Et tous les collaborateurs du Centre médico-psycho-pédagogique d'Eaubonne (Val-d'Oise),
ont la tristesse de faire part du décès, le 11 juillet 1997, de leur collègue et ami,

docteur Michel GAUGAIN,
psychiatre-psychanalyste.

Pendant près de vingt années, ils ont apprécié ses qualités humaines et professionnelles.

Ils expriment leur profonde sympathie à son épouse et à ses trois enfants.

– Les **Séminaires psychanalytiques de Paris**
ont la grande tristesse de faire part du décès survenu le 11 juillet 1997 de l'un de ses membres coordinateurs,

Michel GAUGAIN,
psychiatre-psychanalyste.

Au nom de ses collègues et amis qui l'ont tant apprécié tout au long de ces années de travail commun, ils expriment à
Véronique Chalut,
sa compagne,
à Mathieu, Samuel
et Léa,
ses enfants,
Et à tous ses proches,
leur plus profonde sympathie.

– *M. et Mme Abel Goxe,*
M. et Mme Julien Periz,
M. et Mme Yves Tattevin,
M. Nicolas Deconnor,
M. et Mme Raoul Vignes,
M. et Mme Georges Jouffrey,
Mme Georgette Grelard,
Mlle Marie-Claude Jouffrey,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne JOUFFREY,
née TADET,

à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 juillet, à 9 heures, en l'église de Sallèles-d'Aude.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière Saint-Pierre de Marseille, à 14 heures.

Colette PERRIN,
née AUGER,

nous a quittés le 8 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de :
Nils et Nadine Perrin,
David Perrin,
Françoise et Yves Chapuis,
ses enfants,

Antoine et Monique,
Maxime, Alexandre et Valentin,
Florence et Roland, Camille,
Arnaud et Annick, Océane,

Bruno et Emmanuelle,
Jean-Baptiste, Nathanaël
et Clémentine,
Sylvie et Marc, Tania,

Eric et Claudine,
Adrien et Clémence,
Patricia et Jean-Philippe,
Clara, Rosalie et Gaspard,
Olivier et Muriel,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, *qu'elle entourait de sa tendresse.*

Nous y associons le souvenir de

Francis PERRIN,

son mari, disparu il y a cinq ans.

« Le don de vivre a passé dans les fleurs. »

– Jean-Paul et Colette Trolonge,
Hervé et Christiane Trolonge,
ses petits-enfants,
Et Mme Michèle Dunouhaud,

ont la douleur de faire part du décès de

André TROLONGE,
ancien élève
de l'Ecole centrale de Paris,

leur père, beau-père et grand-père,

survenu à Vence, le 11 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu à Bordeaux, le 16 juillet.

– *La Fédération syndicale unitaire* (FSU),
Et le SNUIPP,
ont la douleur d'annoncer le *décès,* le 10 juillet 1997, de

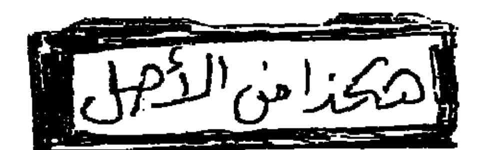
Jacques POMERANZ,
délégué du personnel,
militant national et parisien.

La FSU et le SNUIPP s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 juillet, à 15 heures, porte principale du cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.



Mieux adaptées à l'économie de subsistance des zones rurales, les coopératives d'épargne et de crédit se développent dans les pays africains francophones. Les nouveaux produits, créés pour répondre aux demandes locales, permettent aux populations de s'affranchir des usuriers

L'Afrique des microcrédits

COMME tous les Congolais de Brazzaville, Serge Bageta se bat pour survivre dans une ville en proie aux milices politiques et aux affrontements militaires. Mais il se bat aussi pour sauver treize années de travail. Treize années qui ont permis de doter le Congo d'un réseau bancaire mutualiste couvrant peu à peu tout le pays. Treize années qui ont ouvert l'accès des services bancaires à 73 000 Congolais et qui ont permis de commencer à développer le crédit – ou plutôt le microcrédit, à l'échelle des projets développés dans les villages africains – dans ce pays qui n'intéresse guère les banquiers classiques.

A Paris, Yann Gauthier, directeur général du Centre international du crédit mutuel (CICM), un organisme fondé par les caisses de Crédit mutuel françaises pour aider les Africains à créer leurs propres mutuelles d'épargne et de crédit, ne veut pas perdre espoir : *« Nous avons lancé des mouvements au Burundi et en Centrafrique, qui ont aussi traversé des circonstances difficiles et qui y ont survécu. Nous ferons tout pour que ce soit aussi le cas au Congo. »* Pour l'instant, il guette surtout les informations que parvient péniblement à lui transmettre Serge Bageta, qui dirige les Mucodec, les Mutuelles congolaises de l'épargne et du crédit. *« A l'exception du bureau central et de la caisse de Brazza-Centre, qui sont dans les zones les plus touchées par les affrontements, les autres caisses continuent tant bien que mal à fonctionner, en autarcie. »* Les responsables français du CICM, comme les Congolais, s'interrogent encore sur l'ampleur des dégâts et surtout sur la perte d'archives ou des sauvegardes informatiques, les matières premières de la banque. *« Mais nous sommes prêts à tout reconstruire s'il le faut, même si ce ne sera pas facile. La caisse de Brazza-Centre comptait 10 000 sociétaires. En Centrafrique, nous avions réussi à reconstituer 4 000 à 5 000 livrets d'épargne après la destruction de quelques caisses. Et, après les pillages, nous avions même racheté un de nos ordinateurs sur le marché. »*

La mobilisation pour sauver l'embryon de réseau bancaire que sont devenues les Mucodec est à la mesure de la déception des Français et des Congolais, bénévoles comme salariés, qui l'ont construit. A la mesure aussi de l'utilité et de la sécurité que peut représenter une telle infrastructure pour les épargnants africains. *« L'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville obligeait tous ses salariés à ouvrir un compte aux Mucodec »*, se souvient François-Xavier Posté, le cadre du Crédit mutuel français détaché par le ministère de la coopération pour diriger le réseau des Mucodec. Il est vrai que, face à la faillite des réseaux bancaires en Afrique, les mutuelles d'épargne et de crédit forment la seule solution.

C'est dans les années 70 qu'a commencé l'aventure du mutualisme bancaire en Afrique, bien avant que Hillary Clinton parraine des sommets sur le microcrédit. *« Dans le courant des années 70, plusieurs responsables africains nous ont demandé de les aider à mettre en place des réseaux sur le modèle du nôtre »*, explique le docteur François Lefeuvre, président de la Fédération de crédit mutuel de Laval et du CICM. Depuis, comme en Allemagne, en France ou au Québec à la fin du XIXe siècle, les idées de Frédéric-Guillaume Raiffeisen, le père spirituel du mutualisme bancaire, progressent dans toute l'Afrique subsaharienne.

Dix-huit cadres du Crédit mutuel sont aujourd'hui détachés au Burundi, en République centrafricaine, en Côte-d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal. Débarquant dans les plus gros villages avec un porte-voix, ils y rassemblent les habitants et leur expliquent les principes de fonctionnement d'une coopérative bancaire. Une fois convaincus, ces villageois élisent un conseil d'administration pour piloter la création de la caisse. Chaque épargnant en puissance doit ensuite acheter un livret et une part sociale. Il devient ainsi à la fois client et propriétaire de la caisse. En un mot, sociétaire.

« Le mutualisme ouvre à tout le monde l'accès à l'épargne et au crédit. Là où il faut 200 000 à 300 000 francs CFA (2 000 à 3 000 francs français) *pour ouvrir un compte dans une banque classique, 10 000 francs CFA* (100 francs français) *suffisent pour devenir sociétaire »*, explique Serge Bageta.

« Nos caisses ont capté une clientèle qui n'avait pas accès à la banque, mais ce n'est pas pour autant une banque des pauvres. C'est la banque des gens », renchérit Blandine Bamba, la très motivée présidente du conseil d'administration de la caisse Crep-Coopec (le mouvement mutualiste de Côte-d'Ivoire) de Yopougon, dans la banlieue est d'Abidjan. *« Les fonctionnaires, qui constituent l'essentiel de la population bancarisée, viennent aussi chez nous. Les commerçants et les gros épargnants aussi. Ils aident les petits. »* C'est le principe de la mutualisation.

De plus en plus, celui-ci fonctionne aussi entre les caisses urbaines et les caisses rurales. Car, si l'origine des coopératives d'épargne et de crédit, comme celle du Crédit mutuel en France, est d'abord rurale, ce sont les caisses urbaines qui se développent le plus vite aujourd'hui. *« Quand les réseaux arrivent à maturité, l'excédent d'épargne urbaine permet de financer le développement des caisses rurales, parfois moins rentables »*, explique Thierry Papillion, un cadre français originaire du Crédit mutuel des Deux-Sèvres, qui dirige le Crédit mutuel du Sénégal.

POUR beaucoup de sociétaires, l'accès au service bancaire change leur vie. Rapidement, ils deviennent très attachés à leur mutuelle. *« C'est ce qui peut sauver les caisses en cas d'agitation politique ou militaire »*, constate Yann Gauthier. Dans chaque pays, et en particulier au Congo, l'appropriation de la banque coopérative par la population est totale. C'est leur caisse, elle leur doit des comptes, un meilleur service, et ils viennent nombreux les réclamer en assemblée générale.

Le premier apport des caisses de crédit mutuel, c'est une plus grande sécurité pour l'épargne modeste. *« Je préside un groupement de soixante-six femmes qui travaillent sur le marché »*, explique ainsi Nogaye Ndiaye, une commerçante du marché de Thiès, la deuxième ville du Sénégal. *« Dans notre groupement, chaque femme verse 5 000 francs CFA* [50 francs français] *par mois dans une cagnotte pour épargner. Chaque mois, cela fait 330 000 francs CFA* [3 300 francs français]. *Je ne peux pas les garder. Avant, on plaçait l'argent auprès d'un commerçant libanais ou mauritanien du marché, qui prenait une commission pour le garder. »*

Aujourd'hui, ces soixante-six femmes ont un livret ; en fonction des résultats de leur caisse, elles touchent une « ristourne » en fin d'année, qui rémunère leur épargne. La caisse leur a aussi accordé un crédit. *« Ça nous a permis d'acheter des fripes en plus grosse quantité à Dakar et de les payer moins cher »*, raconte la commerçante en boubou fuchsia.

> « Là où il faut 200 000 à 300 000 francs CFA (2 000 à 3 000 francs français) pour ouvrir un compte dans une banque classique, 10 000 francs CFA (100 francs français) suffisent pour devenir sociétaire »

Tontines et groupements sont devenus des sociétaires assidus du Crédit mutuel. Quant aux artisans, ils se félicitent de ne plus être obligés de louer une domiciliation bancaire auprès d'un commerçant plus riche lorsqu'ils signent une grosse affaire. *« Il fallait payer 10 % à 20 % de commission pour un marché de 1 million de francs CFA »*, explique Boubacar Diop, un enseignant, vice-président du conseil d'administration de la caisse de Thiès.

Les populations s'émancipent aussi des usuriers. Depuis que la caisse de M'Bour, un des principaux ports de pêche du Sénégal, a été créée, les femmes peuvent emprunter au Crédit mutuel pour acheter le poisson qu'elles revendent séché ou fumé. Elles paient un taux de 18 % ou 19 % l'an, alors que les mareyeurs ou les usuriers leur prêtaient jusqu'à présent à des taux pouvant atteindre 50 % par semaine !

Dans les campagnes, l'impact est encore plus fort : *« Les usuriers ont essayé de contrecarrer le Crédit mutuel, mais la population a vite compris où était son intérêt »*, déclare un paysan sociétaire de la caisse de N'Doffane, dans le bassin arachidien sénégalais. L'un des premiers produits distribués au Sénégal dans les caisses rurales comme dans les caisses urbaines est le crédit de campagne, qui permet d'acheter les graines et les plants. *« Le Crédit mutuel nous fait aussi des crédits de soudure pendant la période d'hivernage*, poursuit le paysan. *Nous ne sommes plus obligés de gager notre récolte ou nos outils chez les usuriers. »*

Partout, les coopératives d'épargne et de crédit créent des produits adaptés à la demande locale. Outre les crédits d'urgence, pour acheter des médicaments, financer des obsèques, l'un des crédits qui marchent le mieux est le « crédit à risque nul », inventé par les cadres des Mucodec. Il s'adresse aux sociétaires qui disposent d'une épargne mais ne souhaitent pas la débloquer. La caisse leur prête de l'argent moyennant intérêt en prenant leur épargne en garantie... Le succès du produit s'explique simplement, comme le note l'un de ses inventeurs : *« C'est un bon moyen pour les gens de préserver leur épargne des sollicitations familiales, en montrant qu'ils sont eux-mêmes endettés. Ici, la famille, c'est une communauté d'une quinzaine de personnes au moins, à qui on ne peut rien refuser. »*

AU Sénégal, pour créer le réflexe de l'épargne, le Crédit mutuel a développé le « crédit tabaski » en vue de la fête du mouton. Six mois avant la cérémonie, les familles musulmanes commencent à épargner. Le Crédit mutuel leur prête ensuite un montant équivalant à la somme épargnée, que le sociétaire rembourse pendant les six autres mois.

Dans la plupart des pays où le mouvement s'est implanté avec l'appui du Crédit mutuel, la greffe semble donc prendre. Le mouvement mutualiste compte désormais plus de 350 000 sociétaires actifs, 800 salariés et des réseaux allant de 45 caisses au Congo à 90 caisses en Côte-d'Ivoire. Au Congo, le mouvement des Mucodec, lancé en 1984, compte plus de 73 000 sociétaires. Le Crédit mutuel du Sénégal en est à 55 000; dix fois plus qu'en 1990, celui de Guinée à 60 000, et les Crep-Coopec de Côte-d'Ivoire affichent 67 000 sociétaires. *« Les mouvements créés en République centrafricaine* (16 000 sociétaires) *et au Burundi* (82 000 sociétaires) *affichent une résistance spectaculaire »*, souligne Yann Gauthier. En dehors des six pays où le mutualisme bancaire se développe sous l'aile du Crédit mutuel, d'autres réseaux ont vu le jour, avec l'appui du Crédit coopératif au Mali ou avec le conseil technique des Caisses Desjardins, le réseau mutualiste du Québec, au Burkina-Faso.

« Le développement des mutuelles est devenu un mouvement populaire qui suscite beaucoup d'espoirs », constate Pape Ousmane Sakho, le ministre de l'économie, des finances et du plan du Sénégal. Il est vrai qu'il répond bien aux conditions de l'économie informelle. *« La moyenne de nos crédits est à 107 000 francs CFA, environ 1 000 francs français »*, rappelle Thierry Papillion. Ils sont remboursés à plus de 95 %. Pour les autorités locales, ces caisses coopératives d'épargne et de crédit sont source à la fois de satisfaction et d'inquiétude. Leur caractère informel, s'il colle bien à l'esprit de leurs clients, peut les rendre vulnérables. *« Ce qui s'est passé en Albanie nous impose à tous la plus grande prudence »*, reconnaît le directeur d'une banque centrale africaine. Les mutualistes ne risquent-ils pas d'être plagiés par des escrocs ? Les projets qui se montent un peu partout en Afrique autour de certaines communautés – banques de femmes, banques de paysans – sont-ils vraiment encadrés et fiables ?

« Il y a au total quatre-vingt-douze mutuelles différentes enregistrées dans le pays », indique à Dakar Marceline Sylla Tall, chargée de les superviser au ministère de l'économie. Les problèmes de sécurité et de vol ne menacent-ils pas ces petites caisses rurales mal protégées ? *« Il y a forcément des problèmes, mais finalement pas plus qu'il n'y en a eu historiquement au tout débuts du mutualisme en Europe »*, constate François Lefeuvre.

La structure rurale et paysanne de la plupart des caisses permet l'exercice d'un bon contrôle. *« C'est plus compliqué pour les caisses urbaines »*, avoue le CICM. Mais c'est là que la pédagogie et l'encadrement du réseau, avec les services de formation et d'inspection que met en place le CICM, sont essentiels. *« Le rôle du conseil d'administration et des élus, qui sont tous bénévoles, est aussi très important »*, insiste Boubacar Diop, vice-président de la caisse de Thiès.

Le véritable succès des mutuelles et leur bon fonctionnement repose de fait sur l'implication dans le projet de tous ses sociétaires.

Sophie Fay
Dessin : Patrick Lestienne



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le président, chef de guerre de l'opposition

C'est la tradition : le 14 juillet est le jour du président. Chef des armées, il passe en revue les militaires qui défilent sur les « Champs » ; chef de l'Etat, il dispense son message et ses oracles sur les chaînes de télévision ; maître de maison, il accueille ses invités sur les pelouse de l'Elysée. Cette fois, ses propos étaient d'autant plus attendus qu'ils étaient les premiers depuis l'échec de la majorité sortante aux élections législatives anticipées. Sonné par le bilan inattendu d'une manœuvre qui devait lui redonner une légitimité pour cinq années, Jacques Chirac s'est retrouvé désavoué. Avare de confidences sur les prémices et les conclusions de cette opération désastreuse, il était attendu avec un certaine curiosité.

L'attente a-t-elle été satisfaite ? Le résultat est aussi paradoxal que l'est l'homme. Certes, on imaginait mal M. Chirac faire un acte de contrition. Mais personne ne pensait qu'il « collerait » à ce point à une gestion que les Français viennent tout juste de sanctionner. Surtout, il n'a pas paru très cohérent de proposer une *« cohabitation constructive »* avant de se laisser entraîner dans une opération de déconstruction de toutes les décisions de son nouveau premier ministre. Mais il est déjà arrivé que le président n'assume pas une partition dès lors que celle-ci nécessite une certaine subtilité. La cohabitation est un art tout d'exécution et d'habileté tactique.

Cette prestation entre cependant dans le cadre d'une stratégie de communication qui a pour but, aussi, de restaurer l'autorité du président sur son propre camp. Cet objectif n'aurait pas dû lui interdire d'être *fair play* avec ses adversaires. La polémique, approximative, sur les chiffres des déficits publics, celui laissé par Edouard Balladur ou celui visé par le nouveau gouvernement, était bien inutile en cette circonstance. Il assure que les déficits publics ont atteint leur maximum en 1993 avec 6,4 % PIB alors que les chiffres officiels, comme le suggère la note d'Alain Juppé à Lionel Jospin, affichaient 5,6 % sous la gestion d'Edouard Balladur en 1993 et 1994. Il affirme aussi qu'avec les privatisations, l'objectif de 3 % pouvait être atteint en 1997 alors même, qu'au regard des critères de Maastricht, les recettes de ces privatisations ne peuvent être prises en compte dans l'évaluation des déficits.

Etait-il nécessaire pour M. Chirac de se placer aussi vite dans la posture du chef de guerre de l'opposition alors que la cohabitation, qui a ses bons côtés, lui permet de commencer à rétablir son image dans l'opinion ? Dans une fonction dont il dit lui-même, à juste titre, qu'elle a pour avantage la durée, le chef de l'Etat devrait aussi considérer que celle-ci lui autorise la réflexion, avant l'action.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Week-end à Deauville

ENTRE Paris et Deauville, il faut pouvoir abandonner, après avoir pris soin d'en extraire son portefeuille, le morne complet de nos soucis quotidiens pour revêtir les couleurs claires du vent, du rire, du soleil et des vagues.

La mer, où dansent les petits sabots des voiliers aux larges ailes, fournit toujours une excellente occasion de se donner en représentation « sur les planches » qui bordent la plage. Et si la terre entière ne tourne pas autour du bar du Soleil, rares sont les pays qui n'y sont point représentés.

Cela ne manque point de tenues : relativement simples pour des hommes qu'un rien déshabille, plus variées pour leurs compagnes qui revêtent cette année l'ample vareuse rayée, ou bien le short clair sur le pain d'épice des jambes hâlées, ou encore et surtout ces petits pantalons de toile, façon jardinière, arrêtés au-dessous du genou. Verres fumés mais vie en rose à l'ombre des parasols en fleurs, rouges, bleus ou verts, qui égayent les premiers mètres de sable : sauf intrépidité notable, on ne s'aventure guère plus avant vers la mer.

D'un ou deux blockhaus allemands au béton rebutant on a fait des boutiques de glacier fraîchement repeintes sinon très légères. Là-bas, point trop disparate, mais tracée comme au sismographe à la pointe des pignons normands, la ligne des villas rejoint l'horizon ; de l'autre côté, étagés sur la colline de Trouville, quelques mas font l'école buissonnière entre bosquets et peupliers, perlés encore de la rosée du matin sur leur moquette de gazon à la Flandrin bordé de gravier.

Henry Magnan
(16 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La Suisse n'a pas peur d'affronter son passé

par Flavio Cotti

PLUS d'un demi-siècle après la seconde guerre mondiale, la Suisse, avec d'autres pays, se trouve à nouveau interpellée par l'Holocauste et ses conséquences. Qu'il s'agisse des avoirs en déshérence subsistant dans des institutions bancaires, des transactions sur l'or de la Reichsbank allemande, des comptes secrets de hauts dignitaires nazis, du commerce d'œuvres d'art pillées, de la vente d'armes et de matériel stratégique ou du sort réservé aux réfugiés, de nombreuses interrogations restées sans réponse resurgissent aujourd'hui.

En Suisse, des yeux se sont ouverts, des voix se sont fait entendre et des initiatives sans précédent ont été prises afin de rendre justice à l'histoire comme aux victimes de la Shoah. Cette démarche, nous avons voulu l'entreprendre avec détermination, compassion et confiance. Détermination de faire toute la lumière sur notre passé récent, pour douloureux qu'il puisse se se révéler. Compassion pour les victimes aussi, car tout ce qui a trait à la politique des réfugiés de la barbarie nazie, au problème des avoirs en déshérence ou des transactions économiques et financières avec le IIIe Reich est indissociablement lié à l'un des plus grands traumatismes de l'Histoire, la Shoah. Confiance enfin, car ce travail d'investigation nous offre une occasion unique de nous enraciner dans un pays réel, et non mythique, pour construire son futur sur des bases solides.

Je crois le moment venu d'essayer de dissiper la confusion régnant dans l'opinion publique, aussi bien autour du rôle de la Suisse durant et après la seconde guerre mondiale que des mesures qu'elle a récemment mises en œuvre dans ce contexte.

Que l'histoire suisse des années 30 et 40 présente – à l'instar de celle des autres pays européens – des zones d'ombre est un fait indéniable. La proposition suisse faite aux nazis d'apposer sur les passeports des juifs allemands ce qu'on a appelé le timbre juif et le renvoi de quelque trente mille juifs à la frontière sont de très graves fautes qui ne peuvent plus être réparées. De même, une partie des relations que la Banque nationale suisse et certains milieux économiques ont entretenues avec le Reich ne sont pas à porter au crédit de la Suisse. Dès 1995, en commémorant la fin de la guerre, le président de la Confédération Kaspar Villiger a présenté des excuses officielles pour le singulier manque de courage dont fit alors preuve le gouvernement suisse à l'égard des réfugiés. Conscient que nombre de personnes ayant cherché refuge en Suisse depuis la France occupée ont été victimes de cette politique, je saisis cette occasion pour leur réitérer ces excuses.

L'objectivité commande cependant que soient aussi relevés les services rendus par la Suisse, alors totalement encerclée au cœur de l'Europe nazie, en faveur de l'humanité menacée dans ses valeurs les plus fondamentales. La Suisse, avec ses quatre millions d'habitants, a accueilli au cours des années de guerre trois cent mille réfugiés, parmi lesquels quelque vingt-cinq mille juifs, ainsi que quarante mille soldats qui avaient combattu dans l'armée française en 1940. Ces actions, comme celles du Comité international de la Croix-rouge, en faveur des prisonniers de guerre alliés, ou de héros de l'action humanitaire, tels Carl Lutz ou Paul Gruninger, en faveur des juifs, rappellent que la Suisse demeura un îlôt de liberté et de démocratie. Sa ferme volonté de se défendre contre l'Allemagne en cas d'agression et de maintenir une presse libre témoignaient des sentiments antinazis de la population.

Il convient ainsi de ne pas oublier que c'est précisément la neutralité qui permit à la Suisse de poursuivre son action humanitaire et de secours. En outre, dans les circonstances d'alors, la survie même du pays fut tributaire de cette neutralité, que certains, aujourd'hui, se plaisent à taxer d'immorale. En toute humilité, je pense qu'en assurant la survie de la Suisse, la neutralité s'est révélée être dans l'intérêt de l'Europe entière. Après la guerre, la participation suisse à la reconstruction de l'Europe fut, elle aussi, significative, puisqu'elle atteignit 1,5 % de son PNB de l'époque.

Affronter notre passé avec ses zones d'ombre et de lumière, réparer ce qui peut l'être, nous montrer solidaires des victimes de l'Holocauste mais aussi des souffrances futures, telles sont les lignes directrices de notre action aujourd'hui.

En décembre 1996, le Parlement suisse a institué une commission indépendante d'experts chargée d'examiner de manière globale, approfondie et sans réserve le comportement économique et politique de notre pays avant et pendant la seconde guerre mondiale. Présidée par le professeur et historien Jean-François Bergier, elle comprend neuf experts suisses et internationaux. Une vingtaine d'historiens sont à l'œuvre. Un accès illimité à toutes les sources suisses, y compris celles qui seraient normalement couvertes par le secret bancaire, leur est assuré. La commission présentera deux rapports intermédiaires, le premier sur les transactions sur l'or en fin d'année et l'autre, sur la politique suisse en matière de réfugiés, au début de 1998.

Afin de rendre justice aux titulaires d'avoirs en déshérence, des mesures ont été prises. S'il est vrai que les institutions bancaires suisses se sont trop longtemps caractérisées par une attitude souvent peu coopérative et empreinte d'un juridisme étroit, il est également juste de dire qu'elles ont aujourd'hui pris l'engagement de faire toute la lumière sur l'existence des comptes dormants et de restituer les valeurs que les enquêtes en cours permettront de découvrir. A cet effet, l'accord de mai 1996 entre l'Association suisse des banquiers et les principales organisations juives concernées a institué un comité indépendant d'éminentes personnalités présidé par Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale américaine. Cette mesure, de même que la publication imminente par l'Association suisse des banquiers des noms des titulaires de comptes ouverts avant 1945 et dormants depuis lors, permettra d'accélérer le processus d'identification des ayants droit avec une transparence optimale.

Le nombre des initiatives lancées ces derniers mois témoigne du sentiment de solidarité à l'égard des victimes de la Shoah

Nous voulons aussi soulager le sort des survivants de l'Holocauste dans le besoin. A cette fin, et grâce notamment à la contribution des principales banques suisses, le Conseil fédéral a créé, au mois de février, en étroite concertation avec l'Organisation juive mondiale de restitution, un fonds spécial humanitaire. Actuellement doté de plus de 170 millions de francs suisses (près de 700 millions de francs français), ce Fonds recevra en outre un don de la Banque nationale suisse de 100 millions, dès que la base légale nécessaire aura été approuvée. Ce fonds n'est pas un mécanisme de restitution ou de compensation : ses futurs bénéficiaires seront choisis indépendamment de tous liens qui les relieraient à la Suisse avec pour objectif, à la fois ambitieux et nécessairement limité, de venir en aide aux plus démunis.

D'autre part, de nombreuses initiatives privées ont été lancées ces derniers mois. Mieux que toute mesure officielle, elles témoignent du profond sentiment de solidarité du peuple suisse à l'égard des victimes de la Shoah. Ainsi, pour ne citer que ce seul exemple, un groupe de lycéens bernois mène une campagne de collecte de fonds en faveur des survivants et de leurs familles. A ce jour, l'équivalent de 200 000 francs français a été distribué à des associations d'aide aux survivants. Interrogés sur leurs motivations, ces jeunes se réfèrent à la tradition humanitaire de leur pays et à leur volonté d'entreprendre quelque chose en faveur des victimes de l'Holocauste.

Animé du même esprit humanitaire, le président de la Confédération a présenté, le 5 mars, l'idée d'une Fondation suisse de la solidarité, dont le but serait de contribuer à soulager, en Suisse et à l'étranger, la souffrance humaine. Nous travaillons actuellement à la concrétisation de cet important projet d'avenir, sur lequel le peuple suisse se prononcera à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la Constitution du pays, en 1998.

Ne nous leurrons pas : ces mesures ne sauraient suppléer au travail de mémoire qui s'impose, en Suisse comme ailleurs, afin que l'indescriptible ne se reproduise jamais plus. Nous nous devons d'être vigilants face à toute résurgence de racisme ou d'antisémitisme. Je souhaite sincèrement que, dans le cadre du débat que nos pays, en étroite collaboration les uns avec les autres, ont à mener en relation avec leur passé récent, ils sachent s'opposer à cette menace avec la vigueur nécessaire.

Le débat sur l'histoire de la guerre et ses conséquences doit être mené avec dignité et sérénité. La souffrance des victimes, le respect des survivants l'exigent. Ce n'est qu'à cette condition que les défaillances de notre civilisation resteront ancrées dans la conscience de l'humanité, témoignage d'une tragique virtualité dont nous devons, tous, rendre la résurgence à jamais impossible.

Flavio Cotti *est ministre des affaires étrangères de Suisse et vice-président du gouvernement.*

Le temps des vérités

Suite de la première page

Encore fallait-il que les uns et les autres se manifestent, ce qui ne fut pas toujours le cas pour des raisons aisément compréhensibles. Dès la Libération, des procédures ont visé à permettre aux propriétaires dépossédés de rentrer légalement en possession de leurs biens. A cet égard, la Commission du patrimoine privé de la Ville de Paris a commencé en 1996 un travail riche d'enseignements. L'étude des archives démontre qu'après la guerre des poursuites ont pu être intentées par les victimes spoliées et des indemnités ont pu être versées concernant des biens immobiliers expropriés. A tort, dans le livre de Brigitte Vital-Durand sur le domaine privé de la Ville de Paris, l'hôtel de Beauvais, immeuble du XVIIe situé rue François-Miron, a été présenté comme ayant été l'objet d'une spoliation jamais réparée du fait de la disparition de la famille Simon-Lévy. Les recherches, suscitées en partie par son ouvrage, ont permis d'établir qu'en réalité, les ayants droit ont pu percevoir une indemnisation après la Libération.

Dans un souci de clarification et de vérité historique, cette Commission du patrimoine privé de Paris déterminera si les indemnités d'expropriations n'ont pas été l'objet d'une sous-évaluation à caractère discriminatoire. Il faut souligner cependant que ces études ont permis d'établir qu'à cette époque, très peu de juifs étaient propriétaires de biens immobiliers, le plus grand nombre étant de simples locataires de condition modeste. Ainsi, des première enquêtes il résulte une situation fort complexe qui ne doit pas être simplifiée à l'excès par des observateurs prompts à l'amalgame.

Les statuts des juifs promulgués par Pétain et les lois spoliatrices de Vichy ont eu un effet dévastateur. Mais à la Libération, alors que les Français faisaient face à d'énormes difficultés économiques, les dirigeants issus de la Résistance ont manifesté une volonté de réparation. Il n'empêche que, dans le chaos psychologique de l'après-guerre, les difficultés administratives et bureaucratiques ont découragé plus d'un survivant de faire valoir ses droits.

La disparition de certains patrimoines (tableaux, avoirs en banque, actions, fonds de commerce) était alors méconnue par les enfants orphelins dont on imagine fort bien que leur recouvrement n'était pas la préoccupation première. Qui a pensé par exemple, à ce moment-là, que ses parents ou grands-parents avaient pu souscrire des contrats d'assurance-décès ? Il serait légitime, encore aujourd'hui, que ces ayants droit puissent faire valoir leurs revendications, et qu'une nouvelle législation les y autorise, pour éviter la prescription de leur action.

Mais la véritable question se pose en ce qui concerne près de 20 000 familles entièrement disparues, qui n'ont pas laissé d'ayants droit. Nul n'a pu ni ne pourra demander quoi que ce soit. Que peut-on revendiquer en leur nom ? Rien ne constituera jamais une réparation de la Shoah. Il ne peut être sérieusement question de procéder, sur le plan juridique, à une indemnisation collective de l'immense spoliation dont ont été victimes les juifs de France. Il n'en demeure pas moins que certains gestes concrets sont attendus de l'Etat et qu'il convient maintenant d'en avoir une approche. Une pension devrait être accordée à certains survivants de la déportation et enfants juifs cachés pendant la guerre. Gravement traumatisés, ceux qui n'ont jamais reçu d'aide et sont dans un état nécessiteux méritent soutien à la fin de leur vie.

OUVRIR LES ARCHIVES

Sur le plan éthique et moral, pour nous essentiel, ce qui est dû aux victimes et à leurs descendants, c'est la connaissance de la vérité et sa transmission. C'est dans cette perspective que s'inscrit le procès de Maurice Papon qui va enfin avoir lieu.

Le chemin de la vérité devra continuer de s'ouvrir. A cet effet, à l'exception de celles qui sont classées « secret défense », toutes les archives relatives à cette période doivent être accessibles, alors que pour l'instant, elles ne le sont qu'au terme d'un délai de soixante ans. L'argument invoquant la nécessité de protéger l'existence d'individus pouvant être atteints par la divulgation de certains dossiers ne résiste pas à l'examen. Le nom de ceux qui ont été mêlés aux événements de cette période (administrateurs de biens artisanaux, commerciaux, industriels ou immobiliers) se trouve au *Journal officiel*, par définition public. Le délai de soixante ans est une entrave considérable, à l'heure actuelle, aux travaux des historiens.

La réparation que nous devons aux victimes de la Shoah ne peut s'inscrire finalement que dans un devoir de mémoire et de transmission destinée aux nouvelles générations. La réparation morale doit se substituer à l'indemnisation matérielle dans l'accomplissement de deux objectifs majeurs. Le premier devrait être le renforcement, par la mise en œuvre d'importants moyens matériels, de la recherche universitaire sur le pourquoi et le comment de la Shoah afin que soient mieux connues et enseignées sa genèse et son histoire.

En outre, sur cette terre d'Europe qui a vu se perpétrer le plus grand crime contre l'humanité, il faudrait que le gouvernement de la France prenne la décision de la construction à Paris d'un centre pédagogique aux dimensions de cette tragédie et de sa place dans notre temps. Comparable par son ampleur au Mémorial de la Shoah de Washington, il pourrait retracer avec les moyens audiovisuels actuels la façon dont le nazisme a pu prendre le pouvoir en Allemagne, s'étendre sur une grande partie de notre continent pour y imposer sa terreur. Il constituerait un centre d'informations, de rencontres et de débats pour tous les jeunes d'Europe. A la mémoire des victimes de la Shoah serait créé ce rendez-vous avec les pages de leur histoire.

Pour l'avenir, il s'agirait d'une œuvre essentielle alors que se développent des mouvements fondés sur l'intolérance et la haine, et que sur différents continents sont commis des crimes contre l'humanité par des héritiers objectifs du nazisme.

Henri Hadjenberg

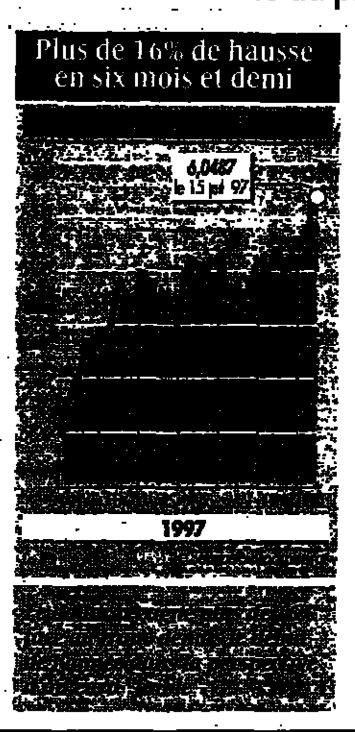
d'affronter son passé

MONNAIES Le dollar a atteint, *lundi 14 juillet dans la soirée*, les niveaux les plus élevés face au mark et au franc depuis six ans, à, respectivement, 1,7996 et 6,0695. ● PLUS QUE D'UNE HAUSSE de la devise américaine, il s'agit d'une baisse des monnaies européennes (hormis la livre) liée à la conviction, chez les cambistes, que l'Union monétaire se fera dans les délais prévus, mais avec un euro « faible ». ● LES ANALYSTES estiment que le principal critère de convergence, un déficit public inférieur à 3 % du PIB en 1997, ne sera respecté ni par l'Allemagne ni par la France. ● DANS CETTE HYPOTHÈSE, l'Union monétaire devrait se faire dans une zone géographique englobant les pays du sud, et notamment l'Italie, qui ont par tradition des monnaies « faibles ». ● ILLUSTRATION de la faiblesse des devises continentales, la livre a, elle aussi, touché ses plus hauts niveaux face au deutschemark et au franc.

La perspective d'un euro « faible » pousse le dollar au-dessus de 6 francs

Les marchés financiers doutent de la capacité de l'Allemagne et de la France de ramener dès cette année leurs déficits publics à un strict 3 % du produit intérieur brut. Cette crainte affaiblit le deutschemark et le franc

LES DOUTES GRANDISSANTS sur la capacité de l'Allemagne et de la France à réduire leurs déficits publics et la perspective, dans cette hypothèse, du lancement d'un euro « faible » propulsent le dollar toujours plus haut face aux devises européennes. Le billet vert, qui retrouve également un rôle de valeur refuge face à la tourmente monétaire en Asie du Sud-Est, a atteint des niveaux les plus élevés depuis août 1991. Lundi soir, la devise américaine s'échangeait à 6,0695 francs et 1,7996 mark, contre 6,0175 francs et 1,7825 mark vendredi. Mardi 15 juillet dans la matinée, le dollar perdait un peu de terrain, à 6,0305 francs et 1,7848 mark.



Plus que d'un renforcement de la monnaie américaine, il s'agit d'un recul des devises européennes directement concernées par l'euro, et notamment du deutschemark. La monnaie allemande perd son statut privilégié avec le lancement attendu d'une Union monétaire dans une zone géographique large comprenant *les pays du Sud (Italie, Espagne et* Portugal) aux devises traditionnellement plus faibles.

Illustration supplémentaire de cette faiblesse européenne, le yen n'a pas souffert au cours des dernières semaines de l'avancée du dollar et reste stable depuis trois mois autour de 114 yens pour un billet vert. En revanche, la livre, dans la foulée du dollar, atteint elle aussi des niveaux records, les plus élevés depuis octobre 1990, *face aux monnaies du continent*, à respectivement 3,0258 marks et 10,214 francs.

CROISSANCE DÉCEVANTE

Le collectif budgétaire présenté le 11 juillet par le gouvernement allemand est loin d'avoir convaincu. Au contraire, ce sont les déclarations faites, vendredi, par le ministre allemand des finances, Theo Waigel, qui ont subitement provoqué une accélération de la hausse du billet vert. M. Waigel a affirmé que les déficits publics de son pays atteindront strictement *3 % du PIB (produit intérieur* brut), mais il n'a pas donné de précisions sur les moyens utilisés par son gouvernement pour y parvenir. Il compte sur de bonnes surprises dans le budget des Länder...

En dépit des discours récurrents de dirigeants allemands sur leur volonté de parvenir à respecter à la lettre les critères de Maastricht, les marchés n'y croient pas. L'Allemagne comme la France sont *considérées comme trop affaiblies* par une croissance économique décevante, la hausse du chômage et des recettes fiscales en baisse pour faire l'effort budgétaire nécessaire. En juin, et pour le troisième mois consécutif, le chômage a augmenté outre-Rhin. Avec 4,384 millions de demandeurs d'emploi, le gouvernement de Bonn aura le plus grand mal à réduire ses dépenses. Pour Joanne Perez, économiste chez Merrill Lynch à Paris, l'Allemagne devrait afficher un déficit de 3,4 % en 1997. Le gouvernement français *parie d'ailleurs sur l'incapacité al*lemande à réduire ses déficits pour pouvoir lui aussi apprécier les critères *« en tendance »*. Les déclarations faites lundi par le président de la République, Jacques Chirac, reconnaissant que les déficits en France sont actuellement de *« l'ordre de 3,5 % »* du PIB, ont contribué au recul dans la soirée des devises européennes.

MENACE SUR LES TAUX

*La Bundesbank va-t-elle long*temps tolérer un pareil affaiblissement ? Le billet vert approche dangereusement du seuil, que l'on considère comme inacceptable par les autorités monétaires allemandes, de 1,80 deutschemark. Pour les banques centrales européennes, si leurs monnaies continuent à s'affaiblir, le risque n'est pas négligeable de voir remonter les taux à long terme sur le Vieux Continent : les investisseurs pourraient réclamer une meilleure rémunération pour compenser leurs pertes de change. D'autant que les *obligations à dix ans européennes* offrent des taux inférieurs de 0,80 % à 0,90 % à leurs homologues américaines.

Mais les instituts d'émission n'ont pas forcément les moyens d'enrayer la progression du dollar. Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, a déjà essayé jeudi, sans succès, de mettre son poids dans la balance. *« Nous nous trouvons actuellement dans une phase où la correction du deutschemark [face aux autres monnaies] a touché à sa fin »*, avait-il déclaré lors d'une conférence de presse.

L'étape décisive consistera dans la publication, le 21 juillet, de l'audit sur les finances publiques françaises. L'Allemagne n'a pas convaincu le 11 juillet, et, si la France réservait, elle aussi, une mauvaise surprise, le mark et le franc pourraient s'affaiblir à nouveau. La Bundesbank se trouverait alors forcée de réagir.

Eric Leser

Les entreprises françaises se réjouissent

SIX FRANCS ! Les groupes français n'osent pas y croire. Même si, depuis plusieurs mois, la monnaie américaine ne cesse de s'apprécier, jamais ils n'auraient parié que le billet vert atteindrait tel niveau. Alors que la livre monte elle aussi, ils ont le sentiment de retrouver l'oxygène qui leur a tant manqué pendant quatre ans.

La remontée du dollar peut-elle vraiment soutenir la croissance de l'économie française ? Pour les économistes, il n'y a aucun doute. Alors que l'essentiel de l'activité économique est tiré en ce moment par les exportations, l'appréciation du dollar face au franc a un impact décisif. L'Association française des économistes d'entreprise (Afede) a bâti des scénarios de croissance à partir du niveau du dollar. En janvier, elle pronostiquait une croissance de 2,5 % si le billet vert dépassait 5,40 francs. En juin, elle révisait ses prévisions à la hausse, compte tenu de la montée du billet vert. Bien plus optimiste que les autres instituts, elle annonçait une croissance de 2,6 % pour l'année.

« Le nouveau seuil pour l'économie française, c'est 6 francs », annonçait alors Jean-Louis de Fommervault, économiste de la fédération de la mécanique et membre de l'Afede. *« A ce niveau, de nouveaux marchés, jusqu'alors fermés, s'ouvrent. Les entreprises peuvent vraiment reconstituer leurs marges et leurs profits. »*

MATIÈRES PREMIÈRES

Les comptes des groupes qui travaillent beaucoup en dollar vont s'améliorer. *« Une variation de 10 cents se traduit par une hausse de 50 millions de francs sur notre résultat net »*, explique Pechiney, qui réalise 50 % de son chiffre d'affaires en dollars. Des groupes comme LVMH, Cointreau, L'Oréal ou Essilor attendent des millions de bénéfices supplémentaires du rebond de la devise américaine. Aerospatiale, qui estime que toute hausse de 10 centimes du dollar se traduit par 250 millions de résultats, ne va pas pourtant pas pouvoir en bénéficier à plein. Le groupe a adopté, en effet, une politique de couverture : jusqu'en 1998, il s'est assuré pour un dollar stable à 5,80 francs. Pendant des mois, Aerospatiale a été épargné grâce à ce choix. A partir d'aujourd'hui, il perd un peu.

L'amélioration des marges ne devrait pas être compromise par un renchérissement des matières premières. Le prix du pétrole n'a cessé de baisser ces derniers mois, ce qui permet aux entreprises de compenser l'augmentation du dollar. Depuis un an, la facture énergétique des entreprises en francs est restée à peu près stable. Le même phénomène se produit dans d'autres matières premières comme le papier et l'aluminium. Malgré un redressement de la demande, les cours en dollars stagnent, comme si les marchés avaient décidé d'ajuster avec la monnaie américaine.

Au-delà de ces seuls effets de conversion, un dollar à 6 francs va permettre aux entreprises d'améliorer leur compétitivité face à leurs concurrents, sur tous les marchés mondiaux. L'effet de substitution, qui avait joué contre les produits français, devrait s'inverser. Les secteurs les plus exportateurs, mais aussi ceux qui sont exposés à une concurrence des pays de la « zone dollar » comprenant à la fois les Etats-Unis mais aussi une grande partie des pays émergents, devraient en être les principaux bénéficiaires, selon une étude du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

ÉCHELLE DE SENSIBILITÉ

Travaillant à partir des échanges commerciaux entre 53 pays, représentant 95 % du commerce mondial et des données de production de 27 secteurs, l'institut a établi une échelle de sensibilité aux variations du dollar. *« Une variation de 10 % du change du dollar exerce au bout de trois ans des effets importants sur la production de certains secteurs »*, note le Cepii.

Parmi les plus concernés : l'aéronautique, les biens d'équipement professionnels, les boissons, la chimie, qui sont en concurrence directe avec les grands groupes américains, mais aussi, les secteurs du cuir et des chaussures et des composants électroniques en raison de la concurrence des pays émergents travaillant dans la monnaie américaine. En revanche, l'automobile, l'agroalimentaire, le verre sont plus préservés des risques de change.

La remontée du dollar devrait avoir des effets bénéfiques, notamment sur des secteurs riches en emploi comme le textile ou le cuir, qui ont été particulièrement *« pénalisés ces dernières années par sa dépréciation »*, selon le Cepii. Cette bouffée d'oxygène, cependant, pourrait n'être que provisoire pour les secteurs les plus exposés à la concurrence des pays émergents. Au fur et à mesure que le dollar s'apprécie, les économies de ces pays ont du mal à rester ancrées à la monnaie américaine : la Thaïlande et les Philippines ont été les premières à décrocher (*Le Monde* du 15 juillet). Le Brésil et d'autres pourraient être forcés de les suivre.

Martine Orange

Un solde des échanges très déficitaire avec les Etats-Unis

LES ENTREPRISES françaises vont-elles retrouver des forces sur le marché américain ? Une étude, publiée fin juin par le secrétariat d'Etat à l'industrie, soulignait la récente dégradation de leurs positions commerciales outre-Atlantique. Les produits français, qui ont représenté jusqu'à 3 % des importations américaines en 1990, ont vu leur part s'effriter à 2,6 % en 1994, pour tomber à 2,3 % l'an dernier, alors que leur part du marché mondial pris globalement est supérieure à 6 %.

Le solde des échanges avec les Etats-Unis, après s'être amélioré au début de la décennie, est redevenu le *premier déficit commercial* de la France (– 23 milliards de francs en 1996), et son deuxième déficit industriel derrière le déficit franco-italien (– 27 milliards). Une situation qui reflète la domination américaine dans de nombreux domaines de haute technologie. L'importation de matériels informatiques par la France est responsable à elle seule de plus des deux tiers de ce déficit (– 15,6 milliards de francs). Les achats de composants électroniques, de matériel médico-chirurgical et de moteurs d'avions y contribuent également.

Pourtant, souligne le rapport, le cliché selon lequel la France ne saurait vendre que ses produits traditionnels, comme les parfums ou les alcools, est démenti par les faits : à 50 %, les ventes françaises aux Etats-Unis sont constituées de biens d'équipement, un quart concernant l'aéronautique et l'industrie automobile. L'agroalimentaire et les produits de luxe n'en représentent, quant à eux, que 20 %. Ce qui laisse penser que les industriels français de ces secteurs n'ont pas suffisamment mis à profit la reprise de la consommation des ménages américains depuis 1993. L'effort commercial reste insuffisant. Moins de 600 PMI exportent aux Etats-Unis plus de un million de francs par an. A ce phénomène s'en ajoute un autre, moins connu : les ventes de produits français aux Etats-Unis sont d'abord le fait... des filiales françaises de grands groupes américains (qui exportent outre-Atlantique 6 % de leur production), et en deuxième lieu... des filiales françaises de groupes italiens. Les ventes des entreprises à capitaux français n'arrivent qu'en troisième position et celles-ci n'y vendent que 3 % de leur production.

400 000 EMPLOIS

En revanche, les entreprises françaises ont déployé une grande énergie, ces dernières années, pour s'implanter directement aux Etats-Unis. Elles y emploient aujourd'hui 400 000 personnes. Au total, 1 200 entreprises (dont 240 PME indépendantes) ont franchi le pas, contre 400 seulement en 1980. Parmi les principaux investisseurs, seuls quelques grands groupes comme Rhône-Poulenc, Lafarge, Michelin, Schneider, Total, Saint-Gobain ou encore le groupe Lagardère peuvent se targuer de réaliser, aux Etats-Unis, un chiffre d'affaires de plus de un milliard de dollars. Même si le stock français d'investissements outre-Atlantique (38,2 milliards de francs) dépasse aujourd'hui celui des investisseurs américains en France (32,7 milliards), les Français ne sont que le sixième investisseur industriel aux Etats-Unis avec une part de 6,8 %, loin derrière les Britanniques (23,6 %), et deux rangs derrière les Allemands (8,6 %).

Anne-Marie Rocco

Les syndicats accordent un répit à British Airways

LES 9 000 SALARIÉS au sol de British Airways, qui envisageaient de se mettre en grève pour protester contre la vente par la compagnie de son service de restauration embarquée à Heathrow, préfèrent, pour l'instant, rechercher de nouvelles discussions avec leur direction, a annoncé, lundi 14 juillet, leur syndicat TGWU (Transport General Worker's Union). Le TGWU a préféré ainsi ne pas ouvrir un deuxième front de grève.

Les hôtesses et stewards de la compagnie avaient arrêté de travailler pendant trois jours, du 9 juillet au 12 juillet au matin. Ils contestent la nouvelle politique salariale que veut leur imposer la direction. A Heathrow, environ deux tiers des vols ont dû être annulés pendant cette période, et des répercussions de la grève se faisaient encore sentir lundi, avec des suppressions de vols. La compagnie estime que ses services seront revenus à la normale au milieu de la semaine.

DÉPÊCHES

■ **BRITISH MIDLAND : la compagnie britannique a signé,** lundi 14 juillet, un contrat avec Airbus portant sur l'achat de 20 appareils, 11 A 320 et 9 A 321. Une commande d'environ un milliard de dollars (6 milliards de francs). British Midland ne possédait aucun Airbus. Ses 35 appareils étaient essentiellement des Boeing et des Fokker.

■ **BT : l'exploitant téléphonique britannique** a indiqué, lundi 14 juillet, que des discussions ont été engagées avec l'américain MCI, qui a annoncé le 10 juillet de lourdes pertes, mais qu'*« il est prématuré de parler de renégociation »* de la fusion entre les deux groupes. BT, selon la presse *britannique, pourrait demander le départ de deux dirigeants de MCI.*

■ **STET : le groupe public italien de télécommunications** sera rebaptisé du nom de sa filiale Telecom Italia à partir du 21 juillet, date à laquelle aura lieu l'échange d'actions entérinant la fusion Stet-Telecom Italia.

■ **POLOGNE : Centertel,** société commune à France Télécom (34 %) et à l'opérateur public polonais TPSA (66 %), est l'unique candidat à l'appel d'offres pour un quatrième réseau de téléphone mobile en Pologne.

■ **FUJITSU : le groupe japonais** a acheté 40 % du fabricant portugais d'équipements de télécommunications Elotecnico, selon le quotidien *Diario economico* du 14 juillet.

■ **AT&T : le groupe américain de télécommunications** a annoncé, lundi 14 juillet, une alliance avec le groupe informatique Hewlett-Packard pour offrir des solutions de commerce électronique sur le réseau Internet.

■ **GRAS SAVOYE : le premier courtier français** choisit de s'allier avec le britannique Willis Corroon, 4e mondial. Selon l'accord, Gras Savoye lui céderait un tiers de son capital tout en conservant son indépendance.

Christian Pierret veut maintenir l'ouverture à la concurrence dans le téléphone

LA LOI, c'est la loi. A moins de six mois de l'ouverture totale à la concurrence dans le téléphone en France, le gouvernement n'a pas l'intention de revenir sur le texte *adopté par les parlementaires* à la mi-1996, ni sur les décrets publiés depuis lors, concernant les règles du jeu qui régiront ce marché au 1er janvier 1998. *« Pour le moment, il n'est pas question de revenir sur tout cela »*, affirme-t-on chez Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie.

Le récent appel pour *« une stratégie alternative dans les télécommunications »* et pour que *« s'engage un débat sur le contenu du service public »*, lancé par le syndicat SUD-PTT et signé par une centaine d'économistes, de sociologues et d'universitaires (*Le Monde* du 10 juillet), n'y changera rien. Tout juste reconnaît-on auprès de M. Pierret que *« la loi n'a pas tout prévu »* et qu'il faudra *« voir, au fur et à mesure que les choses avanceront, s'il faut des adaptations. Il n'y a pas urgence »*.

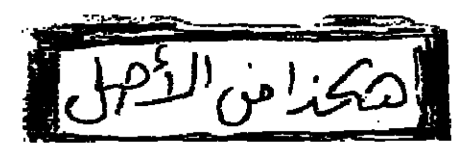
SERVICE UNIVERSEL

Le gouvernement ne modifiera pas la définition du service universel ; ce service téléphonique *« de qualité à un prix abordable »*, que France Télécom, opérateur dominant, devra continuer à offrir *« à toute personne qui en fait la demande »*. *« Le service universel a été défini par la loi. Nous ne reviendrons pas dessus »*, déclare-t-on dans l'entourage de M. Pierret.

France Télécom devra assurer une *péréquation géographique*, c'est-à-dire avoir des tarifs (raccordement, abonnement, communications) *« évitant une discrimination fondée sur la localisation géographique »*. L'opérateur devra aussi proposer des tarifs spécifiques (sociaux) pour les personnes ayant des *« difficultés d'accès au service téléphonique en raison de leur niveau de revenu ou de leur handicap »*. France Télécom devra, par ailleurs, fournir gratuitement un annuaire et mettre en place des cabines *« permettant sur le domaine public d'accéder sans restriction au service téléphonique »*.

Le précédent gouvernement avait évalué le surcoût pour 1998 que représenteront ces obligations *entre 5 et 6 milliards* de francs. *Le* chiffre doit être précisé *« avant le 1er septembre prochain »*, a indiqué le 8 juillet l'Autorité de réglementation des télécommunications (ART), qui, pour l'année 1997, a estimé le coût du service universel à 4,8 milliards. Les syndicats estiment ce montant très sous-évalué. On explique, auprès de M. Pierret, que *« le chiffre de 1997 résulte d'un calcul forfaire – 5,5 % du chiffre d'affaires total attendu des différents opérateurs – et ne prend pas en compte les tarifs sociaux »*. M. Pierret veut être vigilant pour la méthode de calcul qui entrera en vigueur début 1998.

Philippe Le Cœur



■ LA BOURSE de Tokyo a cédé du terrain, mardi 15 juillet, après trois séances de hausse. L'indice Nikkei a perdu 159,31 points, à 20 069,41 points, soit un repli de 0,79 %.

■ LE PRIX du baril de brut de référence light sweet crude a perdu 34 cents, à 18,99 dollars, lundi sur le marché à terme new-yorkais. A la veille du week-end, il avait gagné 11 cents.

■ LA BOURSE de Londres a terminé sur un nouveau record, lundi 14 juillet. L'indice Footsie a gagné 57,9 points (1,20 %), à 4 857,4 points. Le précédent sommet datait du 3 juillet.

■ LA BOURSE de Francfort a repris lundi sa chasse aux records. L'indice DAX 30 a gagné 2,06 %, pour terminer la séance officielle au-dessus des 4 100 points, à 4 124,19 points.

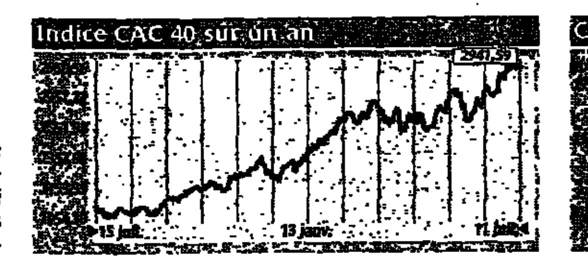
■ LE « GENDARME » de la Bourse allemande, le BAWe, a relevé 17 cas de délit d'initié en 1996 sur 44 enquêtes, contre 7 cas en 1995 (sur 23 investigations).

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Bonne orientation à Paris



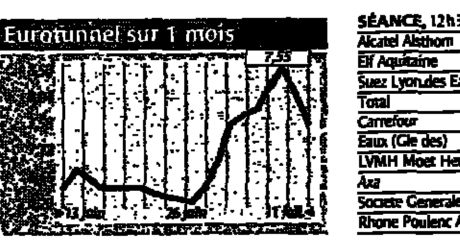
LA BOURSE de Paris, fermée lundi en raison de la fête nationale, était bien orientée mardi 15 juillet, dans des volumes très faibles et une ambiance « estivale ». En hausse de 0,20 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,47 % vers 11 h 30. Une heure plus tard, les valeurs françaises réduisaient leur allure mais gagnaient encore 0,28 % à 2 949,77 points.

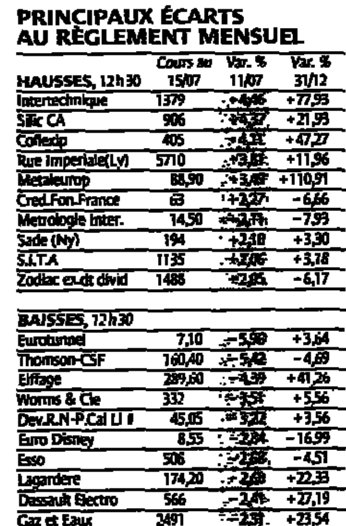
La Bourse de Paris profitait de la fermeté du dollar qui s'échangeait à plus de 6 francs et de la bonne tenue de Wall Street. Les volumes de transactions étaient peu étoffés, avec 2,7 milliards de francs échangés sur le compartiment à règlement mensuel dont 2,1 milliards de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Parmi les valeurs en vedette, Thomson CSF était en baisse (– 5,1 %) après l'annonce de l'arrêt de la privatisation de l'entreprise publique. Eurotunnel continuait à perdre du terrain. En tête des plus fortes baisses, ce titre, qui avait déjà perdu 7 % vendredi, abandonnait mardi 6 % à 7,10 francs. Pour de nombreux analystes, malgré le plan de restructuration approuvé à la quasi-majorité la semaine dernière par les actionnaires, la société Eurotunnel reste surcotée et l'action vaut plutôt entre 3 et 4 francs, soulignait l'un d'eux.

Eurotunnel, valeur du jour

LA SÉANCE du vendredi 11 juillet a été particulièrement chahutée pour Eurotunnel, qui a gagné jusqu'à 11 % avant de terminer en tête des plus fortes baisses de la journée, avec un repli de 6,2 %, à 7,55 francs. Les transactions ont été nourries, avec quelque 18,4 millions de titres échangés. Dès la reprise de sa cotation, l'action s'est envolée, frôlant même les 9 francs, mais l'euphorie consécutive à l'annonce du plan est retombée. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines séances, estimait, vendredi, un analyste, pour qui le titre, au regard des aspects financiers, est largement surévalué.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 15/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
Intertechnique	1379	+4,96	+77,93
Silic CA	906	+4,37	+21,93
Coflexip	405	+4,32	+47,27
Rue Imperiale(Ly)	5710	+3,83	+11,96
Metaleurop	88,90	+3,48	+110,91
Cred.Fon.France	63	+2,27	–6,66
Metrologie Inter.	14,50	+2,71	–7,93
Sade (Ny)	194	+2,18	+3,30
S.I.T.A	1135	+2,06	+3,18
Zodiac ex.dt divid	1488	+2,05	–6,17

BAISSES, 12h30	Cours au 15/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
Eurotunnel	7,10	–5,90	+3,64
Thomson-CSF	160,40	–5,42	–4,69
Eiffage	289,60	–4,39	+41,26
Worms & Cie	332	–3,51	+5,56
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,05	–3,22	+3,56
Euro Disney	8,55	–2,84	–16,99
Esso	506	–2,66	–4,51
Lagardere	174,20	–2,60	+22,33
Dassault Electro	566	–2,41	+27,19
Gaz et Eaux	2491	–2,31	+23,54

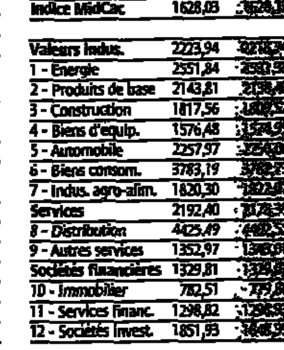
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	15/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	292952	228779219
Elf Aquitaine	337732	223885215
Suez Lyon.des Eaux	188597	124364831
Total	199810	120414867
Carrefour	27674	119660958
Eaux (Gle des)	149844	110574256
LVMH Moet Hen.	63896	100945572
Axa	240666	89883897,40
Societe Generale	121923	84842011
Rhone Poulenc A	318092	82571623,80

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

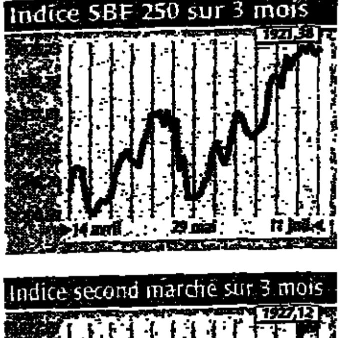
HAUSSES, 12h30	Cours au 15/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
Bijoux Alexses Ly	74,80	+13,33	–13,92
Info Realite #	207	+5,81	–1,32
Girodet (Ly) #	31,50	+5	+16,66
Bisc. Gardeil (B)	49,85	+4,98	–27,27
Stedim #	770	+4,61	+111,24

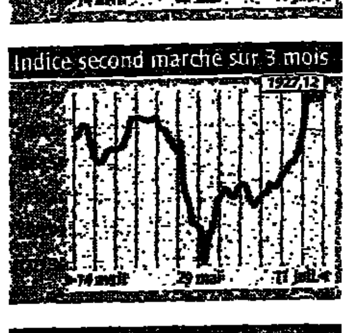
BAISSES, 12h30	Cours au 15/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
S.T.M.B. (Ly)	1160	–13,96	–11,38
Sogepag(Paris)Nom	145	–8,93	—
Tonna Electro.(Ny)	285	–5	+172,72
Precia (Ly)	133	–4,93	–6,99
Kindy #	148,50	–4,88	–3,57

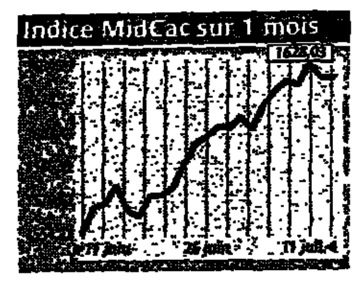


INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/07	10/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2008,47	2001,45	+0,35
Ind. gén. SBF 250	1921,38	1915,58	+0,30
Ind. Second Marché	1927,12	1923,55	+0,19
Indice MidCac	1628,03	1628,18	–0,01
Valeurs indus.	2223,94	2218,84	+0,23
1 - Energie	2551,84	2530,59	+0,81
2 - Produits de base	2143,81	2138,48	+0,25
3 - Construction	1817,56	1809,52	+0,44
4 - Biens d'equip.	1576,48	1574,99	+0,10
5 - Automobile	2257,97	2250,06	+0,35
6 - Biens consom.	3783,19	3782,25	+0,01
7 - Indus. agro-alim.	1820,30	1822,07	–0,10
Services	2192,40	2178,39	+0,65
8 - Distribution	4425,49	4402,52	+0,52
9 - Autres services	1352,97	1343,01	+0,74
Sociétés financières	1329,81	1329,03	+0,06
10 - Immobilier	782,51	779,86	+0,34
11 - Services financ.	1298,82	1298,93	–0,01
12 - Sociétés invest.	1851,93	1848,95	+0,16







Records à Londres et à Francfort

LA BOURSE DE TOKYO a cédé du terrain, mardi 15 juillet, après trois séances consécutives de hausse. L'indice Nikkei a perdu 159,31 points, à 20 069,41 points, soit un repli de 0,79 %.

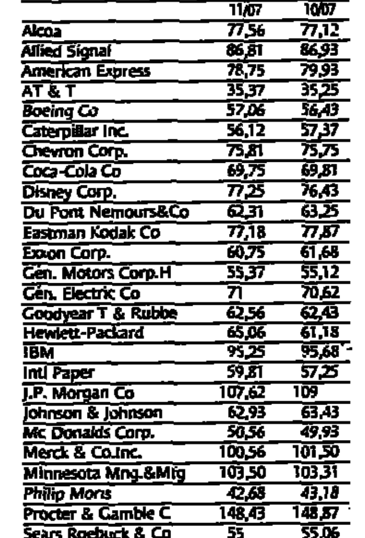
La veille, Wall Street avait terminé la séance pratiquement sur ses niveaux d'avant le week-end, surmontant une perte de plus de 60 points enregistrée en cours d'après-midi. L'indice Dow Jones a finalement terminé en hausse de 1,16 point, à 7 922,98 points.

L'approche du niveau psychologique des 8 000 points accentue la nervosité du marché. La Bourse électronique (Nasdaq) a terminé sur un record, à 1 523,87, après un gain de 21,25 points, l'équivalent de 105 points pour le principal indicateur de Wall Street.

En Europe, alors que la Bourse de Paris chômait en raison de la fête nationale, les marchés allemand et britannique ont atteint de nouveaux sommets. La Bourse de Londres a gagné 57,9 points, soit 1,20 %, à 4 857,40 points, et la place francfortoise, reprenant sa chasse aux records, a terminé la séance officielle au-dessus des 4 100 points, à 4 124,19 points (+ 2,06 %).

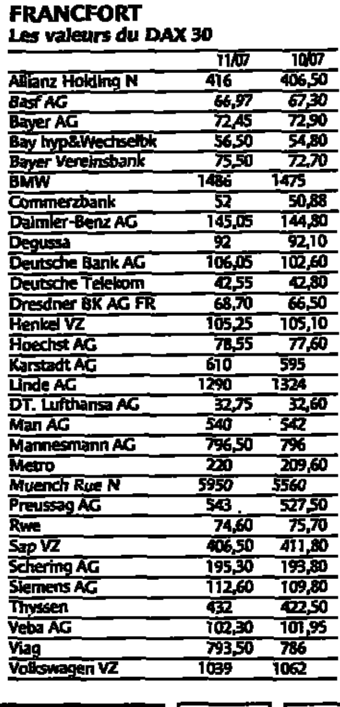
INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/07	Cours au 10/07	Var. en %
Paris CAC 40	2938	2929,09	+0,30
New-York/DJ indus.	7901,24	7886,76	+0,18
Tokyo/Nikkei	19875,50	19754,80	+0,61
Londres/FT100	4794,50	4767,80	+0,56
Francfort/Dax 30	4040,97	3992,38	+1,20
Frankfort/Commer.	1359,69	1349,34	+0,76
Bruxelles/Bel 20	3038,56	3038,56	—
Bruxelles/Général	2492,41	2486,81	+0,22
Milan/MIB 30	1069	1069	—
Amsterdam/Ge. Cbs	626,60	626,60	—
Madrid/Ibex 35	621,48	621,57	–0,01
Stockholm/Affarsal	2525,17	2525,17	—
Londres FT30	3043,20	3025,60	+0,58
Hong Kong/Hang S.	15225,30	14839,20	+2,54
Singapour/Strait t	1967,14	1968,34	–0,06



NEW YORK — *Les valeurs du Dow-Jones*

	11/07	10/07
Alcoa	77,56	77,12
Allied Signal	86,81	86,93
American Express	78,75	79,93
AT & T	35,37	35,25
Boeing Co	57,06	56,43
Caterpillar Inc.	56,12	57,37
Chevron Corp.	75,81	75,75
Coca-Cola Co	69,75	69,81
Disney Corp.	77,25	76,43
Du Pont Nemours&Co	62,31	63,25
Eastman Kodak Co	77,18	77,87
Exxon Corp.	60,75	61,68
Gén. Motors Corp.H	55,37	55,12
Gén. Electric Co	71	70,62
Goodyear T & Rubbe	62,56	62,43
Hewlett-Packard	65,06	61,18
IBM	95,25	95,68
Intl Paper	59,81	57,25
J.P. Morgan Co	107,62	109
Johnson & Johnson	62,93	63,43
Mc Donalds Corp.	50,56	49,93
Merck & Co.Inc.	100,56	101,50
Minnesota Mng.&Mfg	103,50	103,31
Philip Moris	42,68	43,18
Procter & Gamble C	148,43	148,87
Sears Roebuck & Co	55	55,06
Travelers	65,18	66,18
Union Carb.	51,18	50,75
Utd Technol	84,75	84,75
Wal-Mart Stores	35,68	35,43

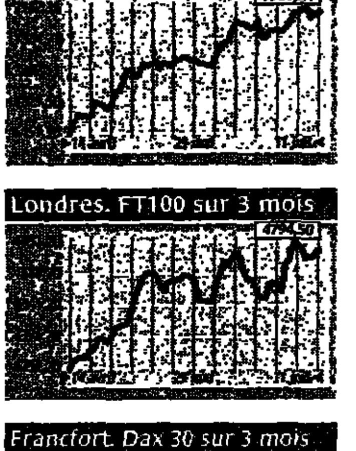


LONDRES — *Sélection de valeurs du FT 100*

	11/07	10/07
Allied Lyons	4,48	4,32
Barclays Bank	12,17	12,27
B.A.T. industries	5,40	5,39
British Aerospace	13,27	13,25
British Airways	6,92	6,89
British Petroleum	7,82	7,77
British Telecom	4,36	4,78
B.T.R.	1,96	1,95
Cadbury Schweppes	5,68	5,59
Eurotunnel	0,76	0,82
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,14	13,01
Granada Group Plc	7,83	7,39
Grand Metropolitan	6,17	6,13
Guinness	6,16	6,12
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,15	6,22
H.S.B.C.	18,73	18,54
Impérial Chemical	8,10	7,99
Legal & Gen. Grp	4,35	4,31
Lloyds TSB	6,67	6,66
Marks and Spencer	5,54	5,35
National Westminst	8,68	8,52
Peninsular Orienta	6,35	6,35
Reuters	5,90	5,58
Saatchi and Saatch	1,27	1,27
Shell Transport	4,22	4,19
Tate and Lyle	4,36	4,38
Univeler Ltd	17,60	17,57
Zeneca	20,67	20,35

FRANCFORT — *Les valeurs du DAX 30*

	11/07	10/07
Allianz Holding N	416	406,50
Basf AG	66,97	67,30
Bayer AG	72,45	72,90
Bay hyp&Wechselbk	56,50	54,80
Bayer Vereinsbank	75,50	72,70
BMW	1486	1475
Commerzbank	52	50,88
Daimler-Benz AG	145,05	144,80
Degussa	92	92,10
Deutsche Bank AG	106,05	102,60
Deutsche Telekom	42,55	42,80
Dresdner BK AG FR	68,70	66,50
Henkel VZ	105,25	105,10
Hoechst AG	78,55	77,60
Karstadt AG	610	595
Linde AG	1290	1324
DT. Lufthansa AG	32,75	32,60
Man AG	540	542
Mannesmann AG	796,50	796
Metro	220	209,60
Muench Rue N	5950	5560
Preussag AG	543	527,50
Rwe	74,60	75,70
Sap VZ	406,50	411,80
Schering AG	195,30	193,80
Siemens AG	112,60	109,80
Thyssen	432	422,50
Veba AG	102,30	101,95
Viag	793,50	786
Volkswagen VZ	1039	1062

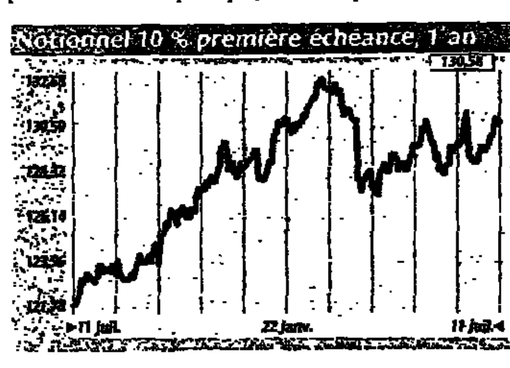


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était orienté à la baisse, mardi 15 juillet, après un week-end prolongé en raison de la Fête nationale. Le Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait dès les premiers échanges 40 centièmes à 130,18 points affecté par les doutes grandissants sur la capacité de la France à réduire ses déficits publics. Les déclarations faites jeudi par le président de la République, selon lesquelles les déficits publics atteindraient 3,5 % du PIB ont inquiété les analystes et pesaient un peu sur le franc. Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans se situait lundi soir à 6,55 % contre 6,52 % vendredi soir, en raison de prises de bénéfices. L'activité était calme avant la publication mardi des chiffres des ventes de détail pour juin et celle mercredi de l'indice des prix de détail.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,43	6,32	1,70
Allemagne	3	5,57	6,40	1,80
Grande-Bretagne	6,25	7,08	NC	2,80
Italie	7,06	6,51	7,23	2,60
Japon	0,52	2,52	NC	0,50
Etats-Unis	5,47	6,25	6,56	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/07	Taux au 10/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	–2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 11/07	Vente 11/07	Achat 10/07	Vente 10/07
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,22	3,32	3,09	3,34
3 mois	3,28	3,40	3,15	3,40
6 mois	3,34	3,44	3,35	3,45
1 an	3,41	3,53	3,44	3,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3359	—	3,3398	—
Pibor Francs 3 mois	3,3906	—	3,3984	—
Pibor Francs 6 mois	3,4453	—	3,4551	—
Pibor Francs 9 mois	3,4863	—	3,4922	—
Pibor Francs 12 mois	3,5313	—	3,5352	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1823	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2083	—	4,2083	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2708	—	4,2604	—

MATIF

Échéances 11/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	96632	130,58	130,68	130,38	130,50
Déc. 97	659	99,24	99,28	99,12	99,12
Mars 98	2	98,52	98,52	98,52	98,52
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	20444	96,56	96,56	96,52	96,52
Déc. 97	5156	96,52	96,53	96,50	96,50
Mars 98	3504	96,46	96,48	96,43	96,45
Juin 98	2379	96,40	96,40	96,37	96,37
ECU LONG TERME					
Sept. 97	1330	97,28	97,34	97,16	97,34

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

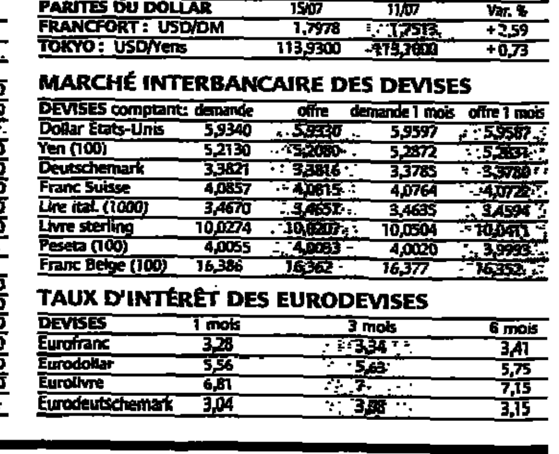
Echéances 11/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	6317	2950	2954	2934	2947
Août 97	149	2957,50	2958	2949	2956
Sept. 97	276	2966	2971	2954,50	2964,50
Déc. 97	50	2985	2985	2985	2985

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,9501 | US/DM ↗ 1,7978 | US/¥ ↗ 113,9300 | DM/F ↘ 3,3788 | £/F ↗ 10,0980

Hausse du dollar

LE DOLLAR PROGRESSAIT face au franc et au deutschemark, mardi 15 juillet, au cours des premiers échanges interbancaires. La devise américaine s'échangeait à 6,0440 francs et 1,7885 deutschemark, contre respectivement 5,9808 francs et 1,7716 DM au cours des échanges interbancaires de vendredi soir. La devise américaine continue à profiter, face au deutschemark et aux autres devises de la zone euro, de la conviction que l'Union monétaire européenne se fera dans les délais prévus, mais qu'un plus grand nombre de pays y participeront car le critère de déficit public inférieur à 3 % du PIB en 1997 ne sera respecté ni par l'Allemagne ni par la France. Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le billet vert avait terminé la séance sous ses meilleurs niveaux du jour. Il s'échangeait en clôture à 114,15 yens après avoir fini la veille à 113,95 yens.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/07	% 10/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8800	–0,09	326	350
Ecu	6,6560	+0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9501	+0,37	5,6100	6,2100
Belgique (100 F)	16,3665	–0,09	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,1200	–0,07	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4695	+0,17	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,6800	–0,08	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,0690	+0,17	8,6600	9,5000
Gde-Bretagne (1 L)	10,0980	+0,83	9,6500	10,5000
Grece (100 drach.)	2,1505	+0,09	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,9100	–0,17	71	81
Suisse (100 F)	408,4700	+0,18	395	419
Norvège (100 k)	80,5300	–0,37	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	48,0230	–0,09	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0005	–0,07	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3500	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,3454	+0,71	4	4,6000
Japon (100 yens)	5,2346	–0,29	5	5,3500
Finlande (mark)	113,8300	–0,04	108	119

PARITES DU DOLLAR	15/07	11/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7978	1,7513	+2,59
TOKYO : USD/Yens	113,9300	[illegible]	+0,73

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9340	5,9330	5,9597	5,9587
Yen (100)	5,2130	5,2080	5,2872	[illegible]
Deutschemark	3,3821	3,3816	3,3785	3,3780
Franc Suisse	4,0857	4,0815	4,0764	4,0722
Lire ital. (1000)	3,4670	3,4651	3,4635	3,4594
Livre sterling	10,0274	10,0207	10,0504	10,0471
Peseta (100)	4,0055	4,0083	4,0020	3,9993
Franc Belge (100)	16,386	16,362	16,377	16,352

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,34	3,41
Eurodollar	5,56	5,63	5,75
Eurolivre	6,81	7	7,15
Eurodeutschemark	3,04	3,08	3,15

L'OR

	cours 11/07	cours 10/07
Or fin (k. barre)	61300	61000
Or fin (en lingot)	61400	61450
Once d'Or Londres	319,80	319,50
Pièce française(20f)	352	352
Pièce suisse (20f)	354	351
Pièce Union lat(20f)	355	351
Pièce 20 dollars us	2300	2300
Pièce 10 dollars us	1385	1385
Pièce 50 pesos mex.	2300	2300

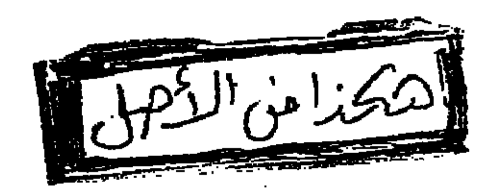
LE PÉTROLE

En dollars	cours 15/07	cours 11/07
Brent (Londres)	18,07	17,92
WTI (New York)	19,28	19,46
Light Sweet Crude	19,30	19,03

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	15/07	11/07
Dow-Jones comptant	147,61	[illegible]
Dow-Jones à terme	147,37	147,95
CRB	233,52	234,71
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2404,50	2562,50
Cuivre à 3 mois	2286,50	2312
Aluminium comptant	1537,75	1561,75
Aluminium à 3 mois	1581,50	1572,50
Plomb comptant	644,50	662,25
Plomb à 3 mois	666	655,50
Etain comptant	5465,50	5465,50
Etain à 3 mois	5550	5592,50
Zinc comptant	1465,50	1482
Zinc à 3 mois	1490,50	1498,50
Nickel comptant	6755	6795
Nickel à 3 mois	6942,50	6900

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	432,70	426,50
Platine à terme	412,70	409
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	322	329
Maïs (Chicago)	251,50	261,50
Grain. soja (Chicago)	785,50	820,50
Tourt. soja (Chicago)	264,20	273,00
GRAINES, DENREES (Londres)		**$/tonne**
P. de terre (Londres)	37,50	40
Orge (Londres)	76,50	78
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1556	1515
Café (Londres)	1740	1720
Sucre blanc (Paris)	324	324
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	71,14	73,45
Jus d'orange (New-York)	76,95	75,70



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 15 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,15 %
CAC 40 : 2946,04

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1000	[illegible]	+ 0,11	
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	[illegible]	—	
Renault (T.P.)	1695	[illegible]	+ 0,58	
Rhone Poulenc(T.P)	2250	[illegible]	− 1,11	
Saint Gobain(T.P.)	■ 1281,60	[illegible]	− 0,82	
Thomson S.A(T.P)	1000	[illegible]	+ 0,50	
Accor	953	[illegible]	—	
AGF-Ass.Gen.France	198	[illegible]	+ 1,51	
Air Liquide	972	[illegible]	+ 0,10	
Alcatel Alsthom	765	[illegible]	+ 1,04	
Axa	373,50	[illegible]	− 0,16	
Axime	686	[illegible]	+ 1,02	
Bail Investis	735	[illegible]	+ 0,68	
Bancaire (Cie)	736	[illegible]	+ 0,81	
Bazar Hot. Ville	579	[illegible]	− 0,86	
Bertrand Faure	324	[illegible]	+ 0,92	
BIC	937	[illegible]	+ 0,53	
BIS	490,10	[illegible]	+ 0,79	
B.N.P.	251,30	[illegible]	+ 1,15	
Bollore Techno	752	[illegible]	+ 0,66	
Bongrain	2420	[illegible]	+ 1,19	
Bouygues	485,80	[illegible]	+ 1,07	
Bouygues Offs	172,50	[illegible]	− 0,28	
Christian Dior	990	[illegible]	—	
Ciments Francais	195	[illegible]	− 1,02	
Cipe France Ly #	710	[illegible]	− 0,70	
Clarins	828	[illegible]	− 0,24	
Club Mediterranee	424	[illegible]	− 0,47	
Coflexip	389	[illegible]	+ 4,11	
Colas	770	[illegible]	+ 0,64	
Comptoir Entrep.	10,30	[illegible]	+ 1,94	
Comptoirs Mod.	3150	[illegible]	− 1,26	

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
CPR	451	[illegible]	+ 0,77	
Cred.Fon.France	61,60	[illegible]	+ 2,27	
Credit Lyonnais CI	286,10	[illegible]	− 0,13	
Cred.Nat.Natexis	343	[illegible]	+ 0,58	
CS Signaux(CSEE)	227	[illegible]	− 0,66	
Damart	4418	[illegible]	+ 0,95	
Danone	979	[illegible]	+ 0,30	
Dassault-Aviation	1320	[illegible]	− 0,75	
Dassault Electro	580	[illegible]	− 2,41	
Dassault Systemes	427	[illegible]	− 1,66	
De Dietrich	258	[illegible]	—	
Degremont	423,50	[illegible]	− 0,11	
Deveaux(Ly)#	805	[illegible]	+ 0,12	
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,55	[illegible]	− 3,22	
Dexia France	568	[illegible]	+ 1,05	
DMC (Dollfus Mi)	90,50	[illegible]	+ 1,65	
Dynaction	144,30	[illegible]	− 1,66	
Eaux (Gle des)	728	[illegible]	+ 1,23	
Eiffage	302,90	[illegible]	− 4,39	
Elf Aquitaine	661	[illegible]	− 0,45	
Eramet	308,50	[illegible]	− 2,10	
Eridania Beghin	880	[illegible]	− 2,04	
Essilor Intl	1589	[illegible]	+ 0,06	
Essilor Intl.ADP	1453	[illegible]	− 0,13	
Esso	522	[illegible]	− 2,68	
Eurafrance	2445	[illegible]	—	
Euro Disney	8,80	[illegible]	− 2,84	
Europe 1	1401	[illegible]	− 0,78	
Eurotunnel	7,55	[illegible]	− 5,96	
Fimalac SA	500	[illegible]	− 0,42	
Finextel	107,50	[illegible]	+ 0,46	
Fives-Lille	403	[illegible]	+ 0,99	
Fromageries Bel	4221	[illegible]	+ 0,09	
Galeries Lafayette	2425	[illegible]	− 1,11	
GAN	136,90	[illegible]	+ 0,07	
Gascogne (B)	516	[illegible]	—	
Gaumont #	417	[illegible]	− 0,23	
Gaz et Eaux	2530	[illegible]	− 2,31	
Geophysique	639	[illegible]	− 2,03	
G.F.C.	530	[illegible]	+ 0,56	

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
United Technol. #	502	514	+ 2,39	1,59
Vaal Reefs #	290	299	+ 3,10	12,97
Volkswagen A.G #	4849	4988	+ 2,90	22,14
Volvo (act.B) #	160	162	+ 1,25	2,25
Western Deep #	135,90	140	+ 3,01	4,60
Yamanouchi #	158,40	160	+ 1,01	0,71
Zambia Copper	15,40	15,45	+ 0,32	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 15 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	119	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,15	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	123,15	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,97	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120,20	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,26	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,50	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	118,40	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,61	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,82	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,05	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	240	248
Commerzbank AG	170	175
Fiat Ord	21,85	21,90
Gevaert	515	515

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 15 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Bque Picardie (Li)	◆	722	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		339,10	[illegible]
Bque Vernes		115	[illegible]
Beneteau #		921	[illegible]
B I M P	◆	84,90	[illegible]
Boiron (Ly) #		360	[illegible]
Boisset (Ly)#		570	[illegible]
But S.A.		350	[illegible]
Faiveley #		210	[illegible]
Finacor		71	[illegible]
Finlafo		670	[illegible]
Fructivie		635	[illegible]
Gautier France #		245	[illegible]
Gel 2000		45,50	[illegible]
GFI Industries #		1080	[illegible]
Girodet (Ly) #		30	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 15 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		38	[illegible]
Belvedere		900	[illegible]
BVRP		210	[illegible]
Coil		216	216
Electronique D2		881	910
FDM Pharma n.		220	[illegible]
Genset	◆	332,50	[illegible]
Guyanor action B	◆	13	[illegible]
High Co.	◆	182	182
Infonie		115	[illegible]
Joliez-Regol	◆	85	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 15 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	778	778
Crédit Gén.Ind.	◆	12	12
Générale Occidentale	◆	195	175,50
Mumm	◆	1030	1030
Sté lecteurs du Monde	◆	157	157

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 juillet

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		145,99	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		122,72	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	○	2443,84	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedien		92426,62	[illegible]
Oblig. tres caté.		270,94	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	○	858,69	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2630,69	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	○	2492,90	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	○	313,25	[illegible]
Patrimoine Retraite D	○	303,78	[illegible]
Sicav Associations C	○	2424,22	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Kaleïs Dynamisme	○	1126	1103,92
Kaleïs Équilibre	○	1082,86	1061,63
Kaleïs Sérénité	○	1046,24	1035,88
Latitude C	○	148,63	148,63
Latitude D	○	135,40	135,40
Oblitys D	○	624,82	615,59
Plénitude D PEA	○	213,23	208,03
Poste Gestion C	○	14873,93	14873,93

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

LES MATIÈRES PREMIÈRES



TOUR DE FRANCE 1997 **Dans la première étape de montagne, disputée lundi 14 juillet, entre Pau et Loudenvielle (182 km, avec 4 cols), le duel attendu entre les équipes Festina et Telekom a tourné à l'avantage des coéquipiers de Richard Virenque. Laurent Brochard, leader du classement du meilleur grimpeur, s'est imposé en solitaire, après que Pascal Hervé eut mené un raid tactique de près de 100 km. Mais au classement général, c'est le jeune Allemand Jan Ullrich (Telekom) qui a réalisé la bonne opération : il n'était plus qu'à 13 secondes du maillot jaune Cédric Vasseur (Gan). Richard Virenque et Bjarne Riis (Telekom), tous deux à 1 min 43 s, restaient en embuscade.**

Et à la cinquième attaque, Bjarne Riis céda

Pau-Loudenvielle. Beau 14 juillet : Laurent Brochard (Festina) gagne l'étape. Cédric Vasseur (GAN) conserve le maillot jaune, et les attaques de Richard Virenque (Festina) font trébucher le vainqueur de 1996, Bjarne Riis (Telekom), dont le coéquipier Jan Ullrich devient le plus sérieux rival

LOUDENVIELLE
de notre envoyé spécial

A deux kilomètres du sommet du Tourmalet, alors que le brouillard montait de la vallée transformant les coureurs en autant d'ombres chinoises, François-René Duchable, virtuose de renommée mondiale et fana de cyclisme, se prit pour un pianiste de guinguette et joua une gambille sur le Blüthner placé spécialement là par les organisateurs du festival *piano* aux Pyrénées. Puis, il enchaîna par une Polonaise de Chopin. Alors la musique, portée par plusieurs hauts-parleurs, enveloppa, pour un instant d'éternité, un des paysages les plus beaux des Pyrénées. Le Tourmalet méritait bien l'aubade. Une fois encore, ses 2 114 m ajoutés aux 1 470 m du Soulor, aux 1 480 m de l'Aspin et aux 1 580 m de Val Louron-Azet ont disloqué le peloton. Puisse la musique de François-René exalter la joie des premiers et adoucir la douleur des seconds !

La douleur de Damien Nazon (La Française des jeux), par exemple, qui partait du rêve plein la tête pour son premier Tour de France et qui, arrivé après les délais, se voit éliminer au terme d'une semaine de plaies et de bosses. Celle de Luc Leblanc (Polti) aussi, dont le drame se mesure à la carrière cahoteuse d'un ancien champion du monde, pratiquement imbattable lorsqu'il s'agit d'aller chercher la victoire en haut d'une côte, et qui a connu, lundi, un des naufrages les plus pénibles de sa carrière.

Livide *« comme un cierge de Pâques »*, ses yeux bleus totalement vides d'expression, sinon celle d'un immense désarroi, boitant sur son vélo dans une pantomime tragique, « *Lucho* » fut accompagné dans son chemin de croix par trois de ses équipiers de Polti. Victime d'une douleur au côté droit qui lui faisait souffrir le martyre, des jambes à l'épaule, il fut lâché à quelques centaines de mètres du sommet du Soulor, s'arrêtant à plusieurs reprises dans le Tourmalet, dérivant dans les premiers lacets d'Aspin.

Pourtant, Luc Leblanc n'abandonnera pas, parvenant à recoller au *gruppetto*, mené une fois encore de main de maître par l'immense Italien Eros Poli (Gan), pour arriver dans les délais. Le Français finit avant-dernier de l'étape, à plus d'une demi-heure du vainqueur, en espérant que les soins d'un acupuncteur, venu spécialement du Japon !, lui permettraient de venir à bout de l'étape suivante.

Plus grande sera peut-être son amertume en apprenant que, pendant son malheur, son « ennemi intime », Richard Virenque (Festina), caracolait en tête. *« Les Festina ont attaqué comme des chiens fous »* commentait Pascal Lino (Big Mat-Auber 93).

Pascal Hervé, 100 kilomètres d'échappée, a mis le feu aux poudres, suivi de Didier Rous. La fusée Laurent Brochard était lancée, presque malgré lui : *« J'ai accéléré sans le vouloir dans un virage de la descente vers l'arrivée*, racontait l'homme au bandana rouge. *En me retournant, je me suis aperçu de la cassure. Alors, je me suis dit que le jour de gloire était pour moi ! »*. Cette victoire consacre la fin de la période de poisse de *« la Broche »*, qui a collectionné les places d'honneur ces dernières années avant d'éclater au Midi Libre, en 1997, remportant trois étapes.

La patrie sera aussi reconnaissante à Cédric Vasseur (GAN), qui sauve son maillot jaune de treize secondes, au prix d'un effort qui donna ses lettres de noblesse à l'enfant du Nord. *« Cela fait chaud au cœur*, dit-il à l'arrivée. *Et tous ces encouragements aident à me dépasser. Si je suis parvenu à garder ce maillot, c'est grâce au soutien du public qui m'a poussé. Les gens me renseignaient constamment sur les écarts dans le dernier col ; ils étaient vraiment impliqués dans la course. »*

Quant à Richard Virenque, glorieux et populaire, il attaqua comme l'armée de la République à Valmy, et osa s'en prendre à Bjarne Riis (Telekom) lui-même. Crime de lèse-majesté ? *« Majesté, mon cul ! »*, aurait pu répondre Richard, fier de sa légitime popularité. La foule aime ceux qui l'aiment. Panache au vent, l'enfant de La Londe-les-Maures (Var) planta quatre banderilles dans la dernière ascension.

La cinquième fut la bonne : pour la première fois depuis le début du Tour 1996, Bjarne Riis courba l'échine et arriva avec quarante et une secondes de retard. Ne respectant plus aucune convention, Richard Virenque se permit même de sprinter à l'arrivée pour arracher la deuxième place à l'étonnant Marco Pantani (Mercatone Uno).

Le cocorico eût été parfait sans un autre gamin venu d'outre-Rhin et qui domina cette *« journée des sales gosses »*. Loin de craquer sous les coups de boutoir de Richard Virenque, le jeune Allemand Jan Ullrich (Telekom) revenait sans cesse, et avec une facilité déconcertante, sur le chef de file de Festina, restant assis sur sa selle, alors que maître Virenque était en danseuse. Une seule question se posait à l'issue de cette étape : que se serait-il passé si l'Allemand n'avait pas été dans la même équipe que Bjarne Riis et avait voulu accentuer un tant soi peu son effort ? La réponse est simple : il serait arrivé tout seul et avec une solide avance à Val-Louron.

« J'étais comme dans un rêve », commenta Jan Ullrich. *« Aujourd'hui, c'était lui le meilleur »*, répondit en écho Bjarne Riis. Lundi, quelques minutes après l'arrivée, le chassé-croisé des deux hommes devant le car de leur équipe prouvait les difficultés de faire cohabiter dans un même groupe le roi et son dauphin. Surtout lorsque le second ne cesse de donner des leçons au premier.

Heureusement, Walter Godefroot est là. Après avoir remis le retard de Riis à sa juste place – *« Trente secondes, ce n'est pas la fin du monde ? »* – le directeur sportif botta habilement en touche. *« Vous me posez des questions uniquement sur Riis*, lança-t-il. *Mais pourquoi pas sur Olano ou Dufaux qui ont perdu plus de temps que Bjarne ? »* Et, comme si aucune révolution de palais ne couvait dans son sérail, le vainqueur 1996, apparemment toujours aussi calme et sûr de lui, déclara qu'il restait le leader de l'équipe et qu'avec Jan Ullrich, ils *« gagneraient ensemble »* le Tour de France 1997. *« Demain est un autre jour »*, ajouta le Danois. L'étape était bien finie. Elle fut belle comme ces quelques notes de musique venues du Tourmalet.

José-Alain Fralon

Le peloton en colère

Au départ de la 10e étape à Luchon, mardi 15 juillet, les coureurs ont manifesté leur mauvaise humeur en parcourant avec une extrême lenteur les premiers kilomètres. Ils entendaient protester contre les conditions d'hébergement – hôtels trop lointains du départ – qui les ont contraints à écourter leur temps de soins et de repos. La plupart affirmaient qu'ils n'avaient pas pu dormir plus de cinq heures, après une étape jugée particulièrement éprouvante (quatre cols, dont le Tourmalet), et avant 252,5 kilomètres tout aussi difficiles, avec une arrivée à 2 200 m d'altitude à Andorre.

Marco Pantani retrouve le bonheur en grimpant

LOUDENVIELLE
de notre envoyé spécial

Cet hiver, il changea de look, noua un bandana sur son crâne mi-chauve, mi-rasé et demanda qu'on le surnomme désormais le « Pirate », comme d'autres réclament un dernier verre. Marco Pantani (Mercatone Uno) voulait oublier, tout effacer de son passé, même le meilleur, serré dans de trop courtes parenthèses entre deux morceaux de malheur.

Mais « l'Elefantino » (le « petit éléphant », le nom italien de Dumbo, personnage de dessin animé de Walt Disney), ce coureur aux grandes oreilles que la France des vacances avait découvert, ébahie, à la corde des virages de l'Alpe-d'Huez en 1995, existe toujours. Lundi 14 juillet, le coureur préféré des Italiens, donné perdu pour le cyclisme il y a encore cinquante jours, a accompagné l'intenable Richard Virenque (Festina) et l'impressionnnant Jan Ullrich (Telekom) jusqu'à Loudenvielle, terme de *la première étape de montagne* du Tour. Il faudrait donc croire à la résurrection.

La dernière image de Marco Pantani datait du samedi 24 mai et elle avait ému, car *elle était pathétique. Alors qu'il s'apprêtait* à mordre avec toute sa générosité dans un *Tour d'Italie qui ne l'avait plus revu depuis* 1994, le Romagnol s'affalait dans la 8e étape sur le bitume de la côte almafitaine. Par la faute d'un chat, forcément noir. L'infortuné se relevait immédiatement, mais il allait mettre plus d'une heure, avec ses équipiers, pour accomplir, à la vitesse d'un convoi funéraire, les 30 km jusqu'à l'arrivée à Cava de Tirreni. Une éternité dont la télévision italienne ne manquera pas une seconde. A certains moments, Pantani semblait même reculer. Epouvantable.

Le coureur de l'équipe Mercatone Uno ne pouvait plus pédaler avec sa jambe gauche, celle qui avait été meurtrie le 18 octobre 1995 dans la course Milan-Turin. Marco Pantani avait, ce jour-là, été heurté par une Jeep qui roulait à contresens de la course ! Les témoins de l'accident crurent un instant que celui qui venait de se classer 3e du championnat du monde, en Colombie, allait succomber, comme son compatriote, Fabio Casartelli, trois mois auparavant sur une route des Pyrénées dans le Tour de France.

Plusieurs opérations, des plaques, des vis, *des broches et une rééducation* à marche forcée finiront par avoir raison de la triple *fracture ouverte tibia-péroné qui* lui laissera une différence de huit millimètres *entre les deux membres inférieurs*.

« Marco fut magnifique de courage », témoignèrent ses proches. Sur la fin de son calvaire, il déclara : *« Plus jamais, je crois, je ne trouverai difficile la montée de l'Alpe-d'Huez. »* Le 1er mai 1995, déjà, il avait été renversé par une voiture à l'entraînement. Un genou abimé. Pour s'entraîner et prendre le départ du Giro, deux semaines plus tard, il avait retiré lui-même les points de suture contenant la plaie. En vain.

RANGÉ DES VOITURES ?

Au total, sur ses cinq premières années de professionnalisme, Marco Pantani en aura passé deux à souffrir ou à se soigner. Cela ne laisse guère de temps pour bâtir un palmarès, mais, pour une fois, l'Italie s'en moque, même si elle espère que son Marco succédera à Bottechia, Bartali, Coppi, Nencini et Felice Gimondi, dernier Italien vainqueur du Tour, en 1965. Il a redonné vie à la légende *des grands grimpeurs*, a réinstauré de l'humanisme, de l'épopée dans la course. Cela *suffit à en faire un mythe*.

De l'autre côté des Alpes, c'est une star, *comparable au skieur Alberto Tomba ou au* footballeur Eric Cantona. Comme « Canto », Marco peint, *« du Van Gogh » qu'il a* récemment exposé à Cesena. Mais, en plus, Marco chante. Entre deux *top-shows*, il enregistra, en 1996, le générique du Giro pour la chaîne privée Italia Uno. Son titre : *« Pedalo, pedalo »*.

Marco s'affiche régulièrement en rossonero, au stade Giuseppe-Meazza, pour le Milan AC. Le calcio fut sa première passion sportive. Il aurait pu, dit-on, faire carrière, mais le football ne correspondait pas aux aspirations du petit ailier droit de Cesenatico. *« Le résultat dépend trop des autres »*, estime-t-il. Il sera donc coureur cycliste. Mais tout aurait pu s'arrêter dès l'âge de seize ans, quand il percuta un camion à l'arrêt. Un coma. Le début des ennuis.

Ce printemps, Marco Pantani disait son *« impression d'avoir fait une longue sieste »* et se sentir *« régénéré »*. Réparé de partout, *mais au fond presque neuf*. Dans ce paradoxe physique est contenu tout le mystère de notre *homme*. A Pau, le « Pirate » appréhendait de *« devoir attaquer une étape de montagne sans repère »*. Le soir à Loudenvielle, il déclarait avoir *« retrouvé ses sensations »* et visait désormais *« une ou plusieurs victoires d'étape »*. Pour la première fois depuis la nuit des temps, Marco Pantani était tout simplement heureux.

Nicolas Guillon

RÉSULTATS

9e étape (182 km)
Pau-Loudenvielle

1. L. Brochard (Fra, FES), en 5 h 24 min 57 s ; 2. R. Virenque (Fra, FES) ; 3. M. Pantani (Ita, MER) ; 4. J. Ullrich (All, TEL), à 14 s ; 5. J.-M. Jimenez (Esp, BAN), à 33 s ; 6. L. Dufaux (Sui, FES) ; 7. F. Escartin (Esp, KEL) ; 8. B. Riis (Dan, TEL), à 41 s ; 9. F. Casagrande (Ita, SAE) ; 10. A. Olano (Esp, BAN) ; 11. J. Laukka (Fin, FES) ; 12. R. Conti (Ita, MER), à 1 min 7 s ; 13. M. Beltran (Esp, BAN), à 1 min 26 s ; 14. O. Camenzind (Sui, MAP), à 2 min 2 s ; 15. L. Madouas (Fra, LOT) ; 16. D. Nardello (Ita, MAP) ; 17. B. Zberg (Sui, MER), à 2 min 24 s ; 18. M. Fincato (Ita, ROS) ; 19. P. Lino (Fra, BIG) ; 20. C. Vasseur (Fra, GAN) ; 21. P. Luttenberger (Aut, RAB) ; 22. J.-C. Robin (Fra, USP) ; 23. U. Bolts (All, TEL), à 2 min 57 s ; 24. C. Moreau (Fra, FES), à 4 min 1 s ; 25. A. Elli (Ita, CSO) ; 26. F. Simon (Fra, GAN), à 4 min 59 s ; 27. P. Meinert (Dan, USP), à 5 min 23 s ; 28. D. Rous (Fra, FES), à 5 min 28 s ; 29. L. Jalabert (Fra, ONC) ; 30. S. Heulot (Fra, FDJ) ; 31. H. Buenahora (Col, KEL), à 5 min 37 s ; 32. B. Hamburger (Dan, TVM) ; 33. P. Hervé (Fra, FES) ; 34. G. Totschnig (Aut, TEL) ; 35. S. Blanco (Esp, BAN) ; 36. M. Zarrabeitia (Esp, ONC), à 7 min 52 s ; 37. A. Teteriuk (Kzk, LOT), à 8 min 46 s ; 38. J. Pascual (Esp, KEL), à 8 min 51 s ; 39. L. Roux (Fra, TVM) ; 40. J.-P. Dojwa (Fra, MUT), à 10 min 28 s.

Classements

Classement général : 1. C. Vasseur (Fra, GAN), en 47 h 14 min 35 s ; 2. J. Ullrich (All, TEL), à 13 s ; 3. A. Olano (Esp, BAN), à 1 min 14 s ; 4. B. Riis (Dan, TEL), à 1 min 43 s ; 5. R. Virenque (Fra, FES), à 1 min 43 s ; 6. F. Escartin (Esp, KEL), à 2 min 14 s ; 7. O. Camenzind (Sui, MAP), à 2 min 27 s ; 8. L. Dufaux (Sui, FES), à 2 min 46 s ; 9. D. Nardello (Ita, MAP), à 3 min 49 s ; 10. L. Brochard (Fra, FES), à 4 min 4 s ; 11. L. Madouas (Fra, LOT), à 4 min 5 s ; 12. P. Lino (Fra, BIG), à 4 min 9 s ; 13. P. Luttenberger (Aut, RAB), à 4 min 13 s ; 14. J.-C. Robin (Fra, USP), à 4 min 25 s ; 15. M. Pantani (Ita, MER), à 4 min 34 s ; 16. F. Casagrande (Ita, SAE), à 5 min 32 s ; 17. L. Jalabert (Fra, ONC), à 5 min 46 s ; 18. J.-M. Jimenez (Esp, BAN), à 6 min 1 s ; 19. M. Beltran (Esp, BAN), à 6 min 24 s ; 20. F. Simon (Fra, GAN), à 6 min 27 s ; 21. J. Laukka (Fin, FES), à 6 min 42 s ; 22. R. Conti (Ita, MER), à 6 min 48 s ; 23. A. Elli (Ita, CSO), à 7 min 9 s ; 24. S. Heulot (Fra, FDJ), à 7 min 12 s ; 25. B. Zberg (Sui, MER), à 8 min 14 s ; 26. B. Hamburger (Dan, TVM), à 9 min 6 s ; 27. P. Meinert (Dan, USP), à 9 min 13 s ; 28. D. Rous (Fra, FES), à 10 min 30 s ; 29. H. Buenahora (Col, KEL), à 10 min 54 s ; 30. C. Moreau (Fra, FES), à 11 min 27 s ; 31. U. Bolts (All, TEL), à 11 min 44 s ; 32. G. Totschnig (Aut, TEL), à 11 min 58 s ; 33. A. Teteriuk (Kzk, LOT), à 12 min 9 s ; 34. V. Ekimov (Rus, USP), à 12 min 52 s ; 35. M. Zarrabeitia (Esp, ONC), à 12 min 55 s ; 36. M. Fincato (Ita, ROS), à 13 min 2 s ; 37. S. Blanco (Esp, BAN), à 13 min 4 s ; 38. M. Boogerd (PB, RAB), à 13 min 46 s ; 39. P. Chanteur (Fra, CSO), à 14 min 43 s ; 40. P. Hervé (Fra, FES), à 15 min 14 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All, TEL), 242 pts ; 2. F. Moncassin (Fra, GAN), 173 ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM), 159 ; 4. N. Minali (Ita, BAT), 121 ; 5. R. McEwen (Aus, RAB), 112, etc.

Classement de la montagne : 1. L. Brochard (Fra, FES), 110 pts ; 2. R. Virenque (Fra, FES), 100 ; 3. J. Ullrich (All, TEL), 66 ; 4. P. Hervé (Fra, FES), 62 ; 5. L. Dufaux (Sui, FES), 46, etc.

Classement par équipes : 1. Telekom, en 141 h 48 min 4 s ; 2. Festina, à 1 min 25 s ; 3. Banesto, à 4 min 44 s ; 4. Mercatone Uno, à 6 min 55 s ; 5. Mapei, à 13 min 39 s, etc.

Abandons

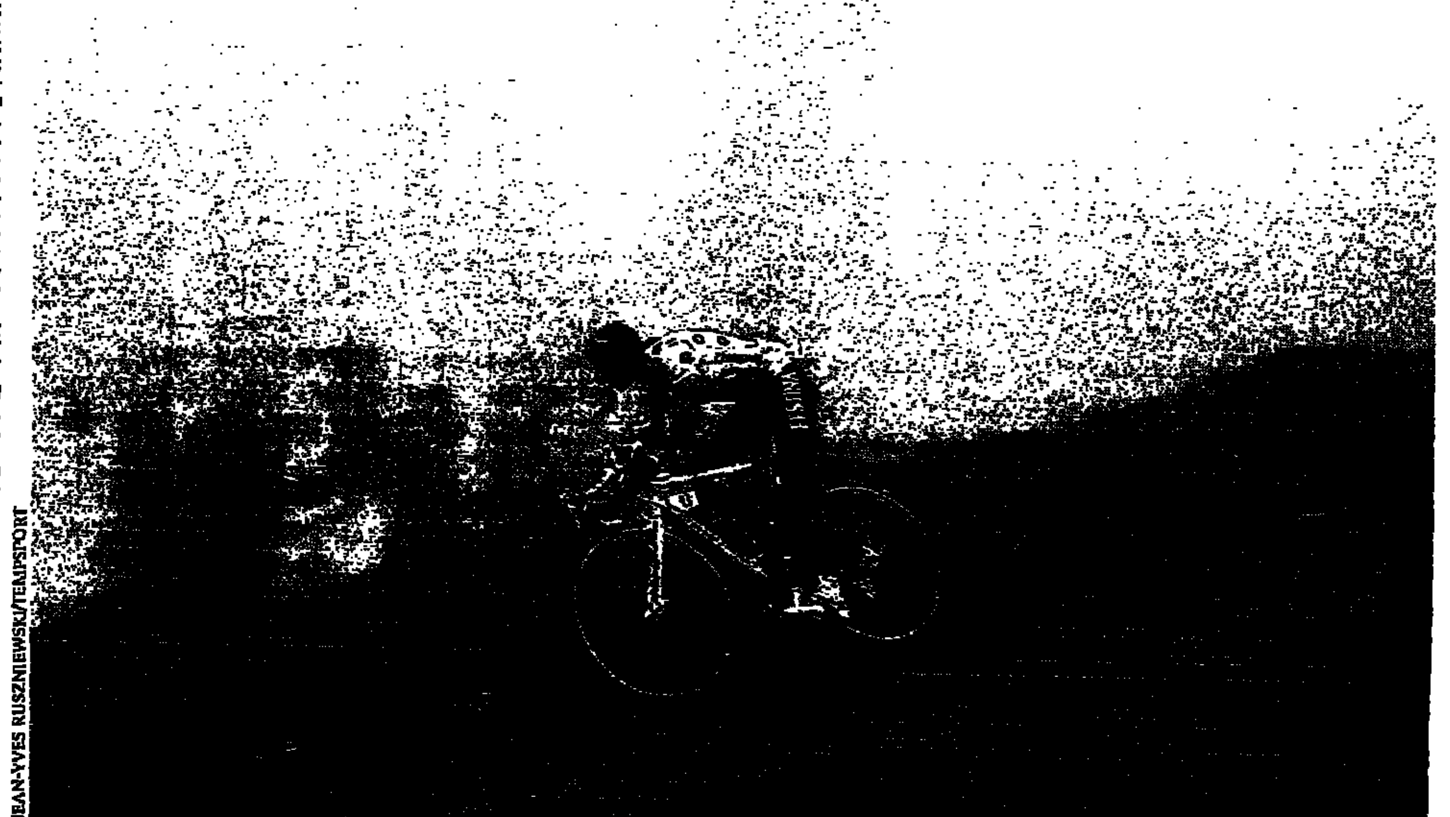
Neuvième étape : A. Lecchi (Ita, MAG), M. Gualdi (Ita, PLT), P. Padrnos (Tch, ROS), M. Strazzer (Ita, ROS), J. Kirsipuu (Est, CSO).

Eliminations

D. Nazon (Fra, FDJ), G. Fraser (Can, MUT).

Abréviations

Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), Once (ONC), MG Technogym (MAG), Polti (PLT), Cofidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobili (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobistar-Isoglass (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mat-Auber 93 (BIG).

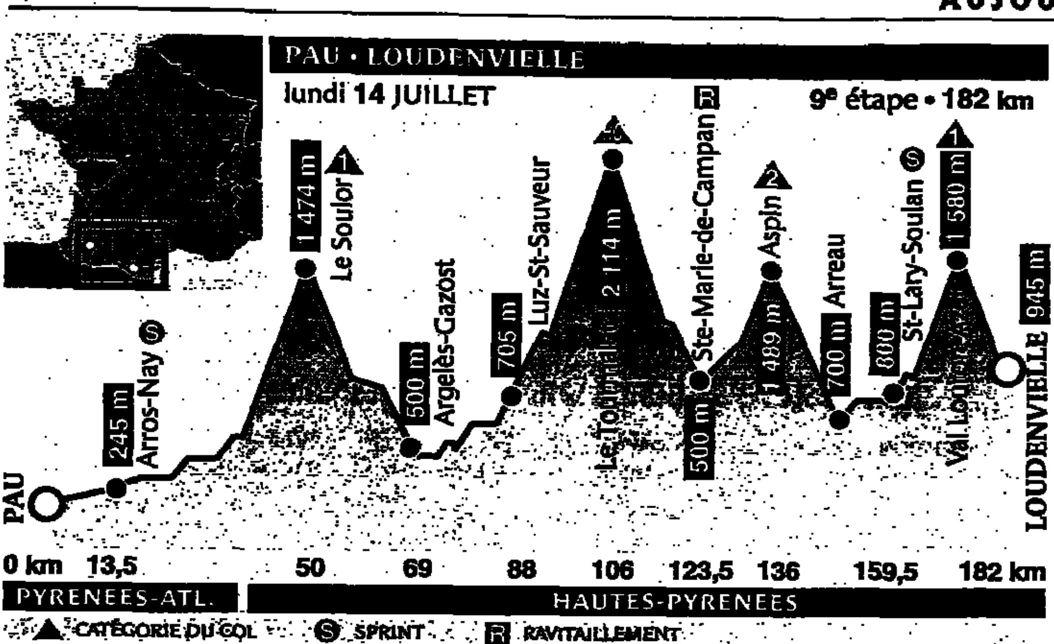


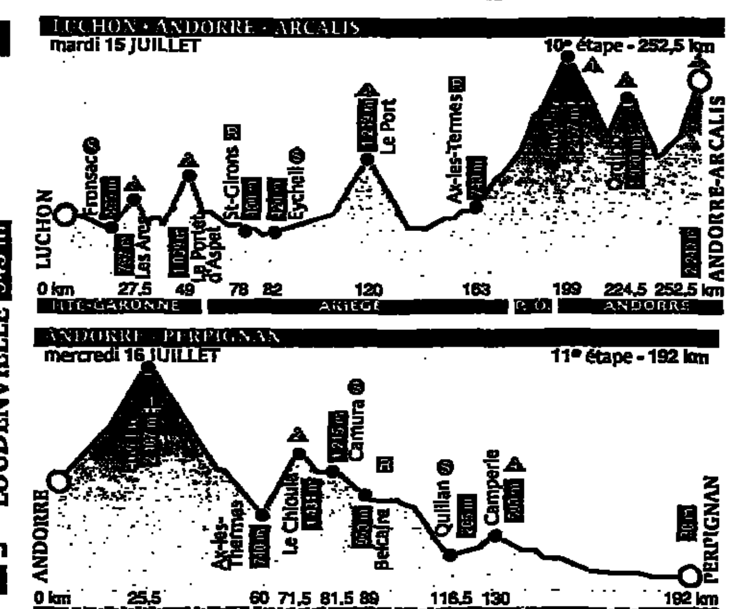
JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

A 70 km/h, Laurent Brochard sort du brouillard

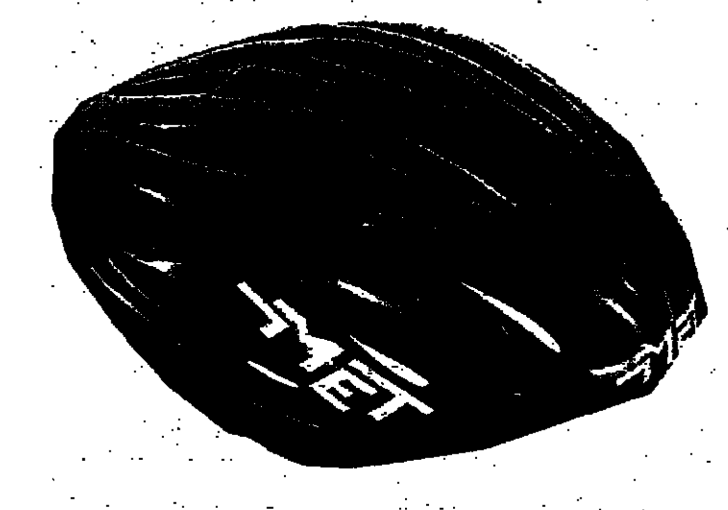
Un moment à la peine dans la deuxième des quatre difficultés de la journée, le Tourmalet (2 114 m), Laurent Brochard (Festina) s'est « refait une santé » dans la descente brumeuse du célèbre col pour revenir sur les hommes de tête à plus de 70 km/h, épauler son chef de file, Richard Virenque, et préparer son attaque victorieuse dans la descente de Val-Louron-Azet (1 580 m). Ce succès, le plus beau d'une carrière professionnelle entamée en 1992 – il avait alors vingt-quatre ans – dans les rangs de l'équipe Castorama, conforte sa position en tête du classement de la montagne, où son plus sérieux concurrent n'est autre que son leader Richard Virenque.

هكذا من الأصل





TECHNIQUE



Un casque haute résistance avec « climatisation »

IL FLEURIT depuis quelques années sur les routes du Tour, le casque dur. Il a – presque – envoyé au rancart le célèbre « casque à boudins » qui fit une drôle de tête à plusieurs générations de routiers-sprinteurs. Autrefois facultatif – sauf en Belgique, et sur les vélodromes –, le casque est désormais obligatoire pour tous les coureurs, excepté ceux de la catégorie Elite : les professionnels.

Néanmoins, les chutes se multipliant dans le peloton, les champions s'y sont mis. Une aubaine pour les sponsors, qui se voient offrir là une surface d'annnonce supplémentaire et ne se privent pas de l'utiliser. La solidité des matériaux utilisés (Lexan, Gecet, polystyrène expansé ou multi-densité) et la sévérité des normes de sécurité auxquelles ils doivent répondre en garantissent l'efficacité.

Les deux inconvénients à leur utilisation ont disparu. Le problème de la chaleur a été réglé grâce à la multiplication des canaux d'aération (jusqu'à 20, pour certains modèles). La question du maintien a été résolue par la mise au point de différents systèmes (Power Grip, Headbelt, HSH) d'appui occipital. Le marché, très large du fait de l'obligation du port, est partagé par un grand nombre de marques. Les principales sont italiennes – Met, Vetta, Briko, Limar, Brancale, Giro –, mais les français Look, Hinault et Time, le belge Lazer et les nord-américains Bell et Specialized ne se défendent pas mal du tout.

M. Da.

★ Le modèle présenté ici est le Fireball de la maison Met. Il est doté du système de maintien Power Grip. Il est notamment utilisé par l'équipe italienne Polti. Son prix public est de 450 francs.

Big Mat-Auber 93 veut grandir sans se perdre

LOUDENVIELLE
de notre envoyé spécial

Le sport à la montagne fatigue toujours beaucoup la première journée. Lundi 14 juillet, entre Pau et Loudenvielle-Vallée du Louron, Pascal Lino (Big Mat-Auber 93) a eu sa dose de vélo. *« J'ai souffert, mais je n'ai pas été le seul »*, affirmait-il en mettant pied à terre après avoir galéré en compagnie d'Abraham Olano (Banesto) et Laurent Jalabert (ONCE) sur les pentes du Tourmalet, puis avoir « raccroché » dans le col d'Aspin. Finalement, il a franchi la ligne en 19e position, à 2 min 57 s du vainqueur, et s'est retrouvé 12e du classement général provisoire. A l'issue de cette première journée sur les hauteurs, Pascal Lino n'avait pas démérité de son équipe.

Big Mat-Auber 93, c'est Aubervilliers 93 plus Pascal Lino. En 1996, la bande des « p'tits gars d'Auber » débarquait pour la première fois sur le Tour de France avec des yeux ronds. *« L'an dernier, nous étions venus ici pour découvrir. Les étapes se faisaient au coup par coup*, explique Stéphane Javalet, le directeur sportif de l'équipe. *On y revient cette année pour faire vraiment du haut niveau. »* De sa première expérience, la formation a tiré une énorme popularité : ces titis qui défiaient le peloton international plaisaient. Elle y a également gagné un nouveau commanditaire pour trois ans.

Ce n'est pas encore l'aisance. Stéphane Javalet en a fait l'expérience au moment d'entamer son marché, afin de renforcer son effectif. *« J'ai dû recruter en queue de peloton »*, raconte-t-il. Les salaires proposés faisaient ricaner. En quête d'un patron, le directeur sportif tomba finalement sur un coureur en rupture de ban avec le cyclisme (*Le Monde* du 28 mai). Pascal Lino avait revêtu dix jours le maillot jaune en 1992, remporté une victoire d'étape en 1993 et terminé 11e du classement général en 1994. Puis plus rien, deux années noires où il ne glana qu'une réputation de dilettante.

Même s'il gagne comme leader de Big Mat moins qu'un simple porteur d'eau ailleurs, Pascal Lino ne trouve rien à redire à cette association de circonstance. *« C'est agréable de faire du vélo dans ces conditions*, affirme-t-il. *Il n'y a pas ici la pression qu'on peut nous mettre ailleurs. Tu sens que Stéphane Javalet n'a pas le stress du résultat. »* Le coureur breton, personnage atypique du peloton, allergique aux contraintes de son métier, s'est ressourcé dans cette ambiance bon enfant et plutôt émulatrice.

« L'équipe a gagné en solidité cette année », estime Pascal Dubois, l'autre directeur sportif. Elle a étoffé son personnel, s'est entourée d'un staff médical, s'est même payé un camion. Depuis le début du Tour, la formation s'est beaucoup montrée : Thierry Gouvenou, Pascal Lance et Ludovic Auger ont signé de téméraires échappées. Big Mat n'aime rien tant que jouer les trublions. La réputation de l'équipe s'en est trouvée grandie.

Stéphane Javalet sait que tous ses coureurs sont chez lui en quête de notoriété ou de rachat. S'il ne trouve pas les moyens de les retenir, ils partiront comme le fit Cyril Saugrain, après sa victoire au lac de Madine, en 1996. La compétition ne se limite pas à la course. Quand se négocient les contrats, c'est aussi *« que le meilleur gagne. »*

Mais ces considérations matérielles et sportives n'empêchent pas Big Mat-Auber 93 de cultiver sa différence. Le budget n'est pas celui de l'équipe, mais bien celui du club cycliste d'Aubervilliers. L'équipe entend conserver le rôle formateur qui lui incombait à ses débuts dans le peloton professionnel, en 1994. La moitié de ses coureurs sont issus du vivier amateur local.

Stéphane Javalet est resté moniteur de sport à Aubervilliers, avec un statut de fonctionnaire. La mairie et le conseil général de la Seine-Saint-Denis (93) fournissent toujours d'intéressants subsides. Chaque jour, l'encadrement entasse dans ses véhicules une dizaine d'invités débarqués de la capitale. Malgré le changement de nom, l'ancrage banlieusard reste fort. Même si elle est désormais totalement assimilée par le peloton, Big Mat-Auber 93 reste une équipe à part.

Benoît Hopquin

Une vingtaine de petits partenaires

L'équipe d'Aubervilliers disposait de 6 millions de francs de budget en 1996, le plus petit du peloton français. Big Mat a permis de doubler ce chiffre en début de saison. Le nouveau commanditaire est un réseau de magasins de matériaux de construction qui compte 300 points de vente en France, en Belgique et en Italie. Mais, à ses côtés, une vingtaine de petits sponsors, souvent locaux, ont déposé leur écot. Le conseil général de Seine-Saint-Denis et la mairie participent également au financement.

TÉLÉVISION

La casquette du père Leblanc

L'IMAGE est incroyable : un champion anéanti par l'épreuve tente de regagner la caravane de son équipe quand une main anonyme, surgie de la foule, vient, aussi preste qu'une langue de caméléon, lui chiper, sur la tête, la casquette qui le coiffait depuis le départ. Le coureur s'appelle Luc Leblanc (Polti). L'anonyme n'a pas de nom, mais gageons qu'un pilleur d'épaves, un maraudeur de champs de bataille et un pick-pocket de boulevard fleurissent son arbre généalogique.

Sans le savoir, ce fétichiste du *couvre-chef a conclu de pitoyable* manière le calvaire pyrénéen de notre héros. Le 14 juillet avait bien mal commencé. Dès la prise d'antenne, les envoyés spéciaux du service public annonçaient un favori en perdition aux premiers lacets du Soulor (1 174 m). On craint alors le pire. *On avait raison.* C'est bien de Luc Leblanc qu'il s'agissait. Nous n'en vîmes aucune image, heureusement, cela nous permettait de garder espoir.

Mais les commentateurs sont plus cruels que les cameramen. Et tandis que Pascal Hervé, Richard Virenque et Laurent Brochard (Festina) caracolaient, les nouvelles nous inquiétaient. *« Luc Leblanc est en passe de raccrocher »*, lançait Patrick Chêne, dans « L'Etape du jour », avant d'annoncer, à l'attaque du col de Val-Louron-Azet (1 580 m) : *« Luc est très, très loin. »* Le reste ne fut que silence, attente, angoisse presque. Pour une fois, on aurait préféré du suspense.

Il était 16 h 55. Le « Vélo Club » de Gérard Holtz s'installait à l'antenne. *« J'espère qu'on aura des nouvelles de Luc Leblanc, qui a été, aujourd'hui, dans un jardin de souffrances »*, insistait le présentateur. Dépêché sur la ligne d'arrivée, Thierry Blanco sollicitait le témoignage d'Arnaud Pretot (GAN) : *« Oui, je l'ai vu. Il m'a dit qu'il avait mal à sa jambe. Donc, je pense que... »* Ça ira, merci ; le disparu venait de faire sa réapparition. Il avait franchi la ligne.

Poursuite, mouvements de caméra dignes de la patrouille de France, questions sans réponses. *« Ça va pas être facile »*, avait prévenu Gérard Holtz. *« Laissez-le, ça ne fait rien, Thierry »*, ordonna-t-il en espérant, à raison, que Luc Leblanc viendrait s'expliquer de lui-même, plus tard. Voilà exactement où nous en étions lorsque l'imbécile amateur de souvenirs tendit le bras, à la faveur de la cohue, pour voler la casquette du vaincu. Il ne manquait plus que ça. Maudit direct.

Michel Dalloni

Comment passer de 35 km/h à 200 pulsations/minute

LOUDENVIELLE
de notre envoyé spécial

Adieu la course en plaine, adieu les chutes collectives. C'était, sur le plan sanitaire du moins, le seul motif de satisfaction du peloton au moment d'aborder la montagne, lundi 14 juillet. Cette « montée en alpage » se traduit notamment par un changement du rythme de la course. L'allure moyenne ralentit considérablement, de 45 km/h à 35 km/h environ, et les petits braquets utilisés obligent les coureurs à « mouliner ».

Selon le docteur Gérard Porte, médecin-chef de l'épreuve, cette rupture de rythme n'affecte guère les organismes : *« Ce sont des athlètes de haut niveau qui sont habitués à fournir de gros efforts. On ne devrait donc pas rencontrer davantage de pathologies tendineuses ou inflammatoires en montagne qu'en plaine. On pourrait même supposer que, si le Tour se courait pendant trois semaines en plaine, leur évolution serait identique à celle que nous allons observer maintenant. »*

● **L'état actuel des coureurs.** *« Jusqu'ici, personne ne s'est plaint de maladie*, note le praticien. *Si quelques-uns ont des douleurs, elles sont liées au chutes des jours précédents. Le fait de passer du jour au lendemain sur de petits braquets peut entraîner le réveil de certaines douleurs ou inflammations provoquées par les chutes. »*

● **L'évolution des pathologies.** *« De manière tout à fait classique, les pathologies rencontrées pendant la première semaine étaient d'ordre traumatologiques*, poursuit le médecin. *Mais, maintenant, les organismes de certains coureurs sont fatigués. Nous allons donc faire face à d'autres types de problèmes : des tendinites, des problèmes inflammatoires. Ensuite, dans un troisième temps, la dernière semaine, les coureurs rencontreront plutôt des problèmes digestifs ou pulmonaires. »*

● **L'adaptation.** Laurent Brochard (Festina), vainqueur à Loudenvielle, lundi, avait été décroché très rapidement dans le Tourmalet (2 114 m), la deuxième des quatre ascensions de la première étape de montagne. A-t-il connu des difficultés pour s'adapter aux exigences du relief ? *« Non*, répond le docteur Porte. *Ce qui s'est passé aujourd'hui n'a rien à voir avec une éventuelle difficulté d'adaptation à la montagne. Un coureur peut se refaire une santé au cours d'une étape. C'est un phénomène assez courant, mais difficile à expliquer. »*

● **Le climat.** Les concurrents du Tour franchissent les sommets des cols trempés de sueur et descendent ensuite à plus de 80 km/h. *« Les organismes s'en trouvent refroidis, cela peut provoquer une gêne au niveau digestif ou encore engendrer des douleurs abdominales*, souligne le médecin. *En revanche, cela ne devrait avoir aucune conséquence sur les organismes en bonne santé, qui récupèrent bien, qui ont de bonnes défenses immunitaires. Pour prévenir les coups de froid, il faut respecter les règles classiques : se protéger dans la descente, en utilisant des journaux ou des vêtements isothermes et se sécher dès l'arrivée. »*

● **Le rythme cardiaque.** La plupart des coureurs du Tour partent à l'assaut des cols avec le buste ceinturé d'un cardiographe pour mieux réguler leurs efforts et ne pas passer *« dans le rouge »*, dans cette zone – dont le seuil maximal se situe aux alentours de 200 pulsations par minute – où l'apport d'oxygène est insuffisant, où tout effort supplémentaire est impossible. *« Le cardio-fréquence mètre est l'un des gros progrès de ces dernières années, mais seulement pour les entraînements*, nuance le docteur Porte. *En course, où les données sont totalement différentes, je pense que cela ne sert à rien, sauf, peut-être, pour un échappé, ou dans un contre-la-montre, pour éviter d'« exploser ». Mais il ne faut pas qu'un coureur se sente limité parce qu'il voit son pouls atteindre 180 ou 185. Sur un vélo, on doit réagir en fonction de ses sensations. »*

Eric Collier

EN PELOTON

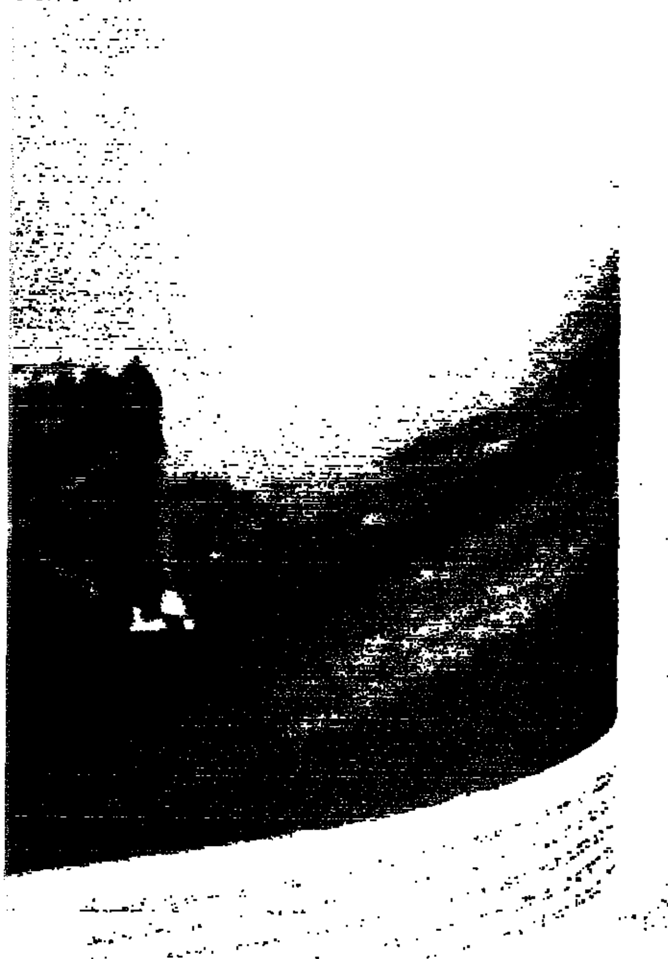
■ **Laurent Brochard (Fra., FES),** vainqueur de la 9e étape Pau-Loudenvielle, 10e du classement général. *« Je me suis battu jusqu'au bout, et quand j'ai rejoint Richard et les autres, j'ai joué ma carte. Le début de l'étape a été dur, car dans le Tourmalet, j'avais été un peu distancé. Mais j'avais la rage de vaincre. »*

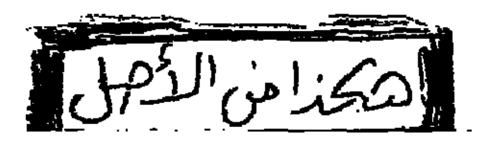
■ **Cédric Vasseur (Fra., GAN)** est parvenu à conserver son maillot jaune pour 13 secondes. Le Nordiste a fini 20e de l'étape. *« Quelle journée... J'ai prouvé qu'avec le maillot jaune sur les épaules on pouvait faire des merveilles. J'ai tout fait au courage. Demain* [lire mardi], *j'aurai peut-être récupéré, mais avec 13 secondes seulement d'avance, ce ne sera plus possible de conserver le maillot. »*

■ **Pascal Hervé (Fra., FES)** auteur d'une échappée de près de 100 kilomètres, a ouvert la voie à Richard Virenque et Laurent Brochard, et a fini 33e de l'étape, à 7 min 52 s du vainqueur : *« A 2 kilomètres du sommet du Soulor, je me suis laissé glisser à l'arrière. J'ai vu que Olano, Jalabert et Leblanc n'étaient pas au mieux. Je l'ai dit à Richard. Il m'a répondu : "Je suis très fort aujourd'hui. Il faut absolument qu'on ait des coureurs devant. A vous de jouer." Et je suis parti. »*

■ **Jan Ullrich (All., TEL)** s'est placé comme un des grands favoris du Tour (4e de l'étape, 2e du général) : *« Riis reste le leader. Mon rôle aujourd'hui était de contrer Virenque, qui était très en forme. Il y avait tellement de bruit dans le dernier col que je n'entendais pas si Riis me disait de ralentir ou d'accélérer... »*

■ **Laurent Jalabert (Fra., ONCE),** lâché dès le premier col, finit 29e de l'étape, et 17e du classement général : *« Quand les Festina et les Telekom passent à l'action, cela fait des dégâts. J'ai souffert, j'ai fait l'élastique toute la journée. A partir d'aujourd'hui, toutes les journées vont être difficiles. »*





La réparation de la station orbitale russe Mir a été reportée

Le commandant souffre d'un dérèglement cardiaque

Le commandant de la station orbitale, le Russe Vassili Tsibliev, souffrant d'un dérèglement cardiaque dû à la fatigue et au stress, la réparation délicate du module endommagé, prévue pour la fin de la semaine, a été reportée à une date ultérieure, ont annoncé les autorités spatiales russes, mardi 15 juillet.

UN MALHEUR n'arrive jamais seul. Après un début d'incendie en février à bord de la station orbitale russe, après la collision avec un vaisseau-cargo, le 25 juin, qui a entraîné une dépressurisation du Meccano de l'espace et la perte de 50 % de l'alimentation électrique, après la défaillance des systèmes d'orientation des panneaux solaires et de l'appareil d'absorption du gaz carbonique – tout deux réparés désormais –, la loi des séries continue. Mais, cette fois, on ne pourra pas effectuer un bricolage de fortune pour remplacer la machine qui montre des signes de fatigue puisque cette machine, c'est le cœur du capitaine de l'équipage.

Le Russe Vassili Tsibliev souffre d'un léger dérèglement cardiaque alors qu'il devait participer, à la fin de la semaine, à une très délicate mission de réparation de la station accidentée. Du coup, cette opération a été reportée à une date ultérieure non précisée, a annoncé, mardi 15 juillet, le vice-directeur des vols spatiaux russes, Viktor Blagov.

Vassili Tsibliev est victime d'« *un léger dérèglement du fonctionnement de son système cardio-vasculaire, qui reste toutefois dans les normes admises* », a déclaré un responsable du Tsoup. Cette anomalie a été constatée lors d'exercices accomplis par le cosmonaute sur un vélo d'intérieur à bord de Mir. Les médecins estiment que ce dérèglement est dû essentiellement à la fatigue, accumulée lors des journées chargées et mouvementées que viennent de connaître les habitants de la station. Aucun médicament n'a été prescrit à Vassili Tsibliev, les médecins lui ayant simplement conseillé de se reposer au maximum. Ceux-ci soulignent également « *la responsabilité psychologique du commandant* » de Mir à l'approche des réparations cruciales pour l'avenir de la station orbitale. C'est ce cosmonaute qui commandait l'amarrage du vaisseau cargo Progress M-34 quand celui-ci est entré en collision avec la station Mir le 25 juin, et il n'est pas exclu qu'il ait connu des difficultés psychologiques à la suite de cet accident, indiquaient récemment à l'Agence France-Presse des sources spatiales à Moscou.

Même si Vassili Tsibliev et son collègue Alexandre Lazoutkine ont trouvé, dimanche 13 juillet, un peu de réconfort auprès de leurs familles, avec lesquelles ils ont pu communiquer grâce à une liaison vidéo, la pression va peser lourd sur leur épaules puisqu'ils n'auront pas le droit à l'erreur.

Pour rebrancher quatre des dix panneaux solaires de Mir déconnectés depuis la collision du 25 juin, ils devront poser un nouveau sas muni de prises doubles et isolant le module endommagé Spektr du reste de la station. Pour corser la difficulté, les cosmonautes, qui travailleront engoncés dans leur lourde combinaison spatiale, seront confinés à l'intérieur du nœud d'assemblage de Mir, un globe de 1,11 mètre de rayon reliant entre eux tous les modules de la station.

Pendant que Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine s'escrimeront sur le sas de Spektr, l'Américain Michael Foale restera aux commandes du vaisseau Soyouz TM-35 accroché à Mir. Si ses deux camarades échouent dans leur tentative de réparation, ils n'auront pas d'autre solution que de le rejoindre et de redescendre sur Terre, abandonnant ainsi la station à son sort. – *(AFP, Reuter.)*

France-Inter ne parvient pas à enrayer sa baisse d'audience

La dernière vague de sondages Médiamétrie, publiée mardi 15 juillet, confirme le leadership de RTL, les difficultés des autres radios généralistes et la bonne santé des programmes musicaux

À L'EXCEPTION de RTL qui caracole toujours en tête des sondages d'audience radio Médiamétrie réalisés entre avril et juin 1997 et rendus publics mardi 15 juillet, les stations généralistes perdent encore du terrain face aux programmes musicaux nationaux. Avec 17,9 points d'audience cumulée, RTL reste largement en tête. Elle se félicite d'avoir conquis « *plus de 700 000 auditeurs en un an* ». Ce score, « *le plus élevé depuis cinq ans* », est tempéré par la légère baisse enregistrée par la station par rapport à la dernière vague de sondages, de janvier à mars 1997 (18 %).

NRJ reste toujours la deuxième radio la plus écoutée (11,4 %), en hausse par rapport à avril-juin 1996, mais également en retrait sur la dernière vague d'audience (11,7 %). L'érosion d'audience de France-Inter se confirme, la station gardant de justesse sa place de troisième radio avec 10,8 %, même si elle a perdu quelque 325 000 fidèles en un an. France-Inter est d'ailleurs talonnée par une autre station publique de la Maison ronde, France-Info, qui, avec 10,7 % d'audience cumulée, gagne 0,2 point en un an.

Malgré leurs nouvelles grilles, Europe 1 et RMC ont du mal à décoller : la première reste à 8,6 % d'audience, le même score réalisé lors du dernier sondage, proche du résultat, déjà très bas, enregistré voilà un an (8,5 %). Le nombre d'auditeurs de RMC a tendance à s'éroder davantage puisque la station, qui cherche à se rapprocher de Sud-Radio depuis le nouvel échec de sa privatisation, n'a obtenu que 3,3 % points d'audience cumulée (contre 3,6 lors de la dernière vague et 3,5 % sur la même période de 1996). A l'exception de Nostalgie, qui conserve un résultat équivalent à celui du dernier sondage (4,8 %), la quasi-totalité des programmes musicaux affichent des scores d'audience en hausse. C'est le cas de Skyrock (6,3 %), qui progresse de façon très notable, RFM (3,8 %), Fun-Radio (6,6 %), Chérie-FM (4 %), Europe 2 (5,9 %) ou RTL 2 (3,2 %). Selon Médiamétrie, la radio a bénéficié, en semaine, d'un fort taux d'écoute entre avril et juin 1997 (81,1 % en audience cumulée), en hausse par rapport à la dernière vague de sondages et à l'an dernier. Cette audience, l'une des plus élevées depuis dix ans, s'est répartie à 26,3 % sur les radios de service public et 63,6 % sur les radios privées commerciales.

Nicole Vulser

La fusion entre « Le Journal de Genève » et « Le Nouveau Quotidien » suscite des résistances

LAUSANNE
de notre correspondant

Présentée comme « *inévitable* » par ses promoteurs lors de l'annonce de leur décision le 24 juin, la prochaine fusion entre *Le Journal de Genève* et *Le Nouveau quotidien* de Lausanne provoque des remous. Nombre de lecteurs des deux titres ont du mal à se résigner à la disparition de leur quotidien et à son remplacement par un journal commun. L'inquiétude règne également parmi les journalistes qui craignent les conséquences de cette opération pour l'emploi.

Selon l'accord intervenu, la société du *Journal de Genève* et le groupe Edipresse, propriétaire du *Nouveau Quotidien*, détiendront chacun 47 % des actions du nouveau journal, les 6 % restants étant réservés à la future rédaction. Baptisé provisoirement *Le Nouveau Journal*, le quotidien issu de cette fusion verra le jour en 1998. Il aura son siège à Genève et sera dirigé par Eric Hoesli, rédacteur en chef depuis 1996 de *L'Hebdo*, magazine du groupe Ringier.

Cette nouvelle fusion s'inscrit dans le mouvement de concentration que connaît la presse helvétique et qui n'épargne aucune région du pays. Après le lancement du *Nouveau Quotidien* en 1991, la question s'était déjà posée de savoir si le marché des cantons francophones, avec à peine 1,5 million d'habitants, suffisait à faire vivre deux journaux se voulant de référence. La baisse de la publicité a contribué à relancer le débat. Avec un tirage moyen de 32 000 exemplaires pour *Le Journal de Genève* et de 36 000 pour *Le Nouveau Quotidien*, les deux titres ne sont pas parvenus à surmonter leur déficit. Par souci d'économies *Le Nouveau Quotidien* ne paraît que cinq fois par semaine et son concurrent genevois avait décidé à son tour de supprimer son numéro du samedi, avec l'introduction d'une nouvelle formule pour le 1er septembre.

THÉRAPIE DE CHOC

Après une première tentative de rapprochement avortée fin 1996, les responsables des deux groupes ont engagé de nouveaux pourparlers. L'initiative en revient à David de Pury, un ancien diplomate, qui fut coprésident de la multinationale helvético-suédoise ABB, chargé par le conseil d'administration du *Journal de Genève* d'approcher des partenaires potentiels.

Dans un Livre blanc publié naguère, M. de Pury avait provoqué une levée de boucliers en préconisant une thérapie de choc pour sortir l'économie suisse de l'ornière. Sans doute n'est-il pas facile de réaliser un mariage entre *Le Journal de Genève*, le plus ancien quotidien de Suisse romande, et son jeune rival lausannois. Mais les responsables des deux publications ont conclu que le moment était venu d'unir leurs destinées.

Tablant sur un tirage de plus de 50 000 exemplaires, les promoteurs du *Nouveau Journal* espèrent que la solution trouvée sera plus viable. Ils n'ont cependant pas exclu des suppressions d'emplois. De plus, cette fusion ne fera que renforcer la position dominante du groupe Edipresse, qui contrôle déjà la moitié du tirage des journaux francophones (*Le Matin*, *24 Heures* et *La Tribune de Genève*).

Les réactions les plus vives sont venues de certains lecteurs du *Journal de Genève*, qui n'arrivent pas à se faire à l'idée de la disparition d'un titre « *d'audience internationale héritier de 170 ans d'histoire* ». Ainsi un ancien professeur de droit vient-il de battre le rappel des lecteurs du quotidien genevois, afin de lui procurer 3 millions de francs suisses (12 millions de francs) par an pour tenter de le sauver et de maintenir la diversité de la presse en Suisse romande.

Les rédacteurs du *Journal de Genève* renoncent depuis le 5 juillet à signer individuellement leurs articles en guise de protestation contre les incertitudes qui pèsent sur l'emploi. Les journalistes du *Nouveau Quotidien* ont préféré ne pas se joindre à cette démarche, mais ne se déclarent pas moins solidaires de leurs collègues genevois.

Jean-Claude Buhrer

Les micro-organismes piégés par la nanofiltration

A LA FIN du siècle, quatre millions d'habitants du nord de l'Ile-de-France vont bénéficier d'une eau d'une exceptionnelle douceur, très pure, débarrassée du goût chloré qu'on reproche souvent à l'eau potable. Cela sera possible grâce à la mise en service en 1999 de la nouvelle unité de l'usine de traitement des eaux de Méry-sur-Oise. Ce sera la première installation à être dotée de membranes de nanofiltration avec des pores d'un millième de micron, dix mille fois plus petits qu'un cheveu.

Ces membranes constituent une révolution technologique dans le domaine du traitement de l'eau potable. Elles se comportent comme un « *écran total* » pour les différents contaminants présents dans l'eau, tels les pesticides et surtout les virus et les bactéries. De plus elles ne nécessitent pas l'utilisation de réacteurs chimiques, comme c'est le cas actuellement. Elles offrent aussi le gros avantage de diminuer l'utilisation du chlore et de l'ozone, des oxydants dont les sous-produits sont nocifs. La pureté de l'eau obtenue par la nouvelle technique permet au Syndicat d'eaux d'Ile-de-France (Sedif), responsable de l'alimentation en eau des cent quarante-quatre communes de la couronne parisienne, de répondre aux nouvelles normes de qualité édictées par la Commission européenne.

La membrane de nanofiltration a été développée par Dow France, filiale de l'Américain Dow Chemical, à la demande du Sedif. Celles qui étaient présentes sur le marché ne correspondaient pas aux exigences du Sedif. « *Il fallait trouver une membrane qui freine les pesticides, dont le poids moléculaire est faible, tout en laissant passer le calcium. Car une eau potable doit garder une certaine minéralisation* », explique Daniel Tardy, responsable du département technique séparative à Dow France. En 1992, une première membrane est présentée par la société, et reçoit en 1993 l'homologation du ministère de la santé. Puis le fabricant a amélioré son produit, et propose une nouvelle membrane qui est utilisée depuis six mois sur l'unité prototype de Méry-sur-Oise, et qui équipera la future usine.

La membrane de nanofiltration est constituée de trois couches successives : polyester, polysulfone et par-dessus une couche organique en polyamide. L'ensemble est ensuite enroulé en spirale autour d'un tube central. Envoyée sous pression, l'eau traverse la structure moléculaire de la membrane, qui bloque les matières organiques indésirables, et sort par le tube central. Comme l'eau à purifier est une eau de surface, dont la température varie avec les saisons, « *la membrane, très sensible se contracte en hiver et se dilate en été. Il est donc nécessaire de faire varier la pression en fonction de la température extérieure, entre 6 et 12 bars* » explique Pascal Bonne, de la Compagnie générale des eaux, régisseur du Sedif, et en tant que tel chargé de la maîtrise d'oeuvre des travaux.

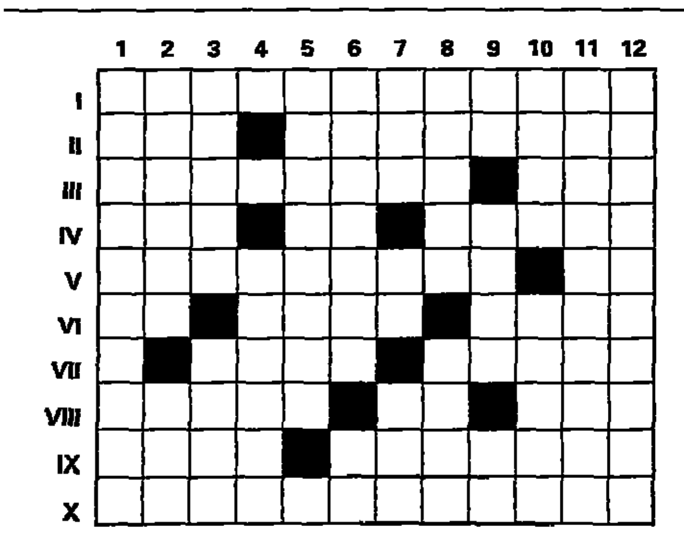
Avant de passer l'étape de la nanofiltration, l'eau a bien sûr été prétraitée pour éliminer les particules plus grosses. Un tube et sa membrane constituent un module spiralé de nanofiltration. L'usine de Méry comprendra neuf mille modules de ce type. En 1999, l'eau provenant de l'unité de nanofiltration sera mélangée à 80 % à l'eau issue de la filière classique.

Christiane Galus

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97148

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Annoncent la sortie prochaine. – II. Mouvement au stade. Déjà utilisée, mais très peu. – III. Faire de l'effet. Un cran dans la ceinture. – IV. Petit courant d'air. Pour tracer. Les petits font souvent plaisir. – V. Ont belle allure. Renforce l'affirmation. – VI. Démonstratif. Quand ça déborde de partout. Etat d'avancement. – VII. Refuse parfois tout avancement. Habite la Nouvelle-Zélande. – VIII. Travaille sur le duvet. Note. En recto. – IX. Dans la France d'outre-mer. A donné ses lettres de noblesse aux trains et aux cars. – X. Des quartiers où l'on ne travaille pas beaucoup.

VERTICALEMENT

1. Mon premier lecteur. – 2. Charmant et léger. Lettres d'épouvante. – 3. Une petite couche. De vieilles et tendres relations. – 4. Provoquai la chute. – 5. Procure assurément des bénéfices. – 6. Met un bémol. Dans la peau. – 7. Le dernier serait moderne. Bouts de tétons. Un sport où l'on n'hésite pas à se mouiller. – 8. Ses sommets, l'Everest et l'ONU. Pour avoir une bonne bière. – 9. Dans le coup. Maison de campagne moscovite. Nouvelle mesure à Hongkong – 10. Suit le choc. Marion pour les intimes, et ils furent nombreux. – 11. Son homme serait-il notre grand cousin ? – 12. Commencent à faire peur quand elles deviennent fortes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97147

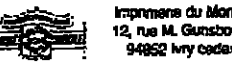
HORIZONTALEMENT

I. Procréateur. – II. Rationné. SE. – III. Etends. Chai. – IV. Dentées. Ont. – V. Trempette. – VI. CA. Esbo. Ter. – VII. Abbé. Lime. – VIII. Toi. Délirât. – IX. Entorses. Ci. – X. Un. SO. Recto. – XI. Retape. Sien.

VERTICALEMENT

1. Prédicateur. – 2. Rate. Abonné. – 3. Otent. Bit. – 4. Cintrée. Osa. – 5. Rodées. Drop. – 6. Ensembles. – 7. An. Spoiler. – 8. Tec. Mises. – 9. Hotter. Ci. – 10. Usante. Acte. – 11. Réitération.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE ®

PROBLÈME N° 26

A la recherche du troisième mot

1) Vous avez tiré A E I L S T V

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres de façon à obtenir 87 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez huit mots de huit lettres en le complétant avec huit lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots déjà placés.

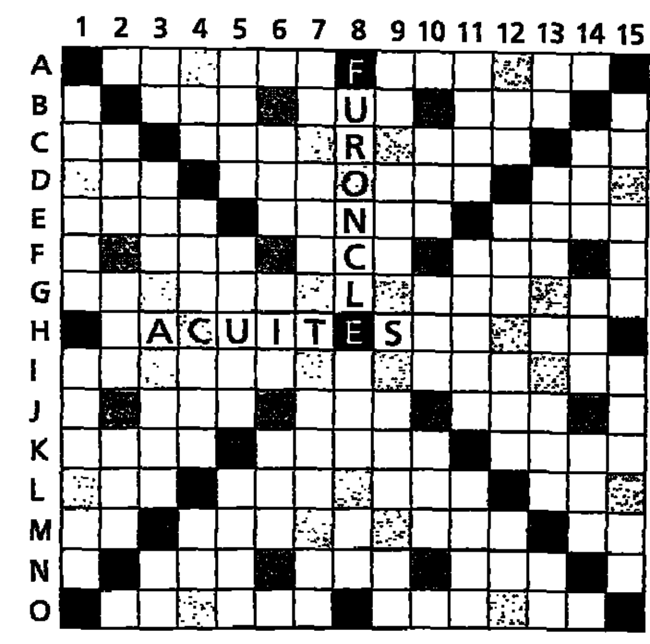
NB Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2) Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : I N O O P R T. Trouvez deux sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A D E E F U V. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 23 juillet.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 10 juillet

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) MANIPE

b) EMPOIGNA, J 3, 66-OPIOMANE, L 8, 74-PROMENAI, N 7, 80-DOPAMINE, *substance qui transmet l'influx nerveux*, 4 h, 78-OPINAMES, 6 A, 71-PTOMAÏNE, *substance toxique*, 10 G, 67.

c) ACUITES

d) FURONCLE ou CONFLUER

Michel Charlemagne

Orageux au sud

L'ANTICYCLONE situé sur l'Atlantique influence toujours les conditions météorologiques sur une grande partie du pays. Toutefois la dépression espagnole remontera vers les Pyrénées et le temps deviendra lourd et orageux du Sud-Ouest au Massif Central. Les températures resteront agréables.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Les nuages seront fortement présents en début de matinée. Au fil des heures des éclaircies de plus en plus larges se développeront. Les températures varieront entre 20 et 26 degrés.

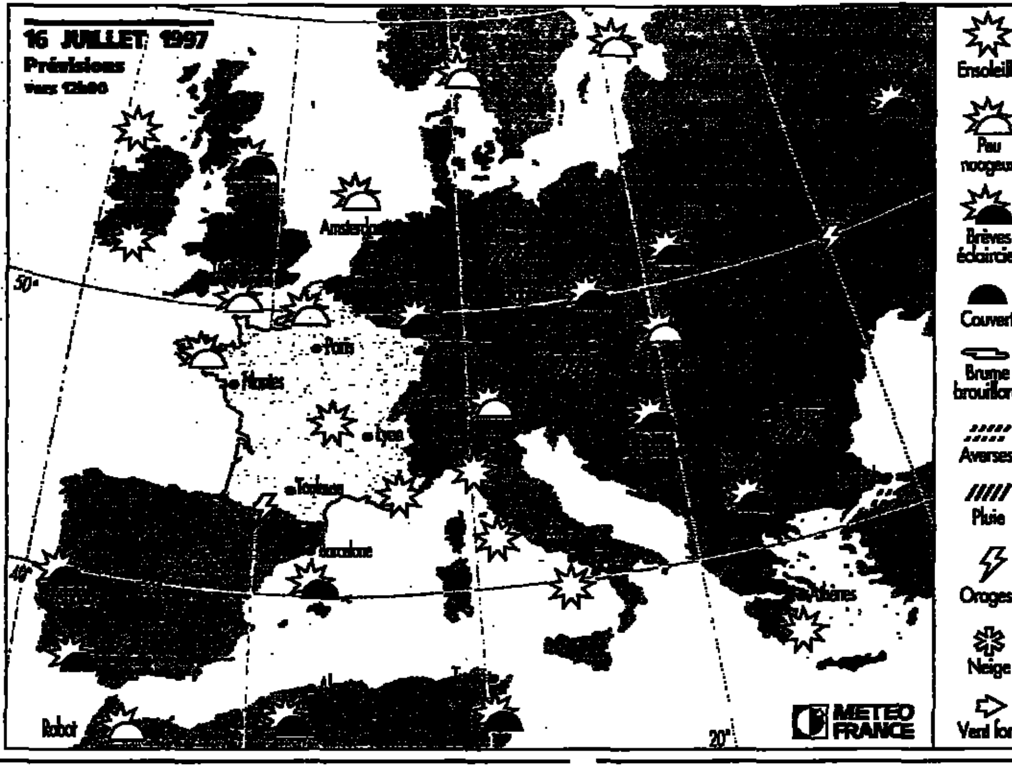
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Les passages nuageux matinaux n'empêcheront pas le soleil de briller généreusement. Les températures s'échelonneront de 24 à 28 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Quelques bancs de brumes locaux seront présents au lever du jour. La journée sera estivale sur l'ensemble des régions. Les températures atteindront 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Sur Poitou-Charentes, la journée sera ensoleillée malgré quelques débordements orageux en fin de journée. Sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées la couverture nuageuse sera importante et des orages parfois violents éclateront l'après-midi. Les températures seront comprises entre 26 et 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Des nuages élevés gagneront le Limousin et l'Auvergne dans la matinée. L'après-midi des orages éclateront. Sur les Alpes des foyers orageux se développeront. Il fera entre 25 et 29 degrés.

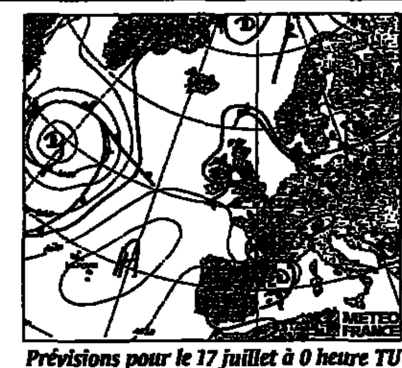
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Le soleil sera présent au lever du jour. Au fil des heures, des nuages élevés envahiront la région et des orages éclateront en fin d'après-midi sur les Cévennes et sur les Alpes. Les températures seront agréables.



PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	14/27 S	PAPEETE	22/28 S	KIEV	14/19 P	VENISE	19/24 S	LE CAIRE	23/33 S
AJACCIO	18/28 S	NANTES	13/26 N	POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	20/23 N	VIENNE	16/23 P	MARRAKECH	18/24 N
BIARRITZ	17/25 P	NICE	19/26 S	ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	13/20 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	12/19 N
BORDEAUX	15/27 N	PARIS	13/27 N	**EUROPE**		LONDRES	14/23 S	BRASILIA	12/26 S	PRETORIA	3/19 S
BOURGES	13/25 S	PAU	15/25 P	AMSTERDAM	12/21 N	LUXEMBOURG	13/23 N	BUENOS AIR.	4/13 S	RABAT	18/24 N
BREST	13/22 N	PERPIGNAN	20/27 N	ATHENES	23/30 S	MADRID	17/31 P	CARACAS	25/29 N	TUNIS	27/40 S
CAEN	15/24 N	RENNES	12/26 N	BARCELONE	22/28 N	MILAN	21/29 S	CHICAGO	20/28 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	12/22 N	ST-ETIENNE	14/28 S	BELFAST	14/18 S	MOSCOU	11/17 N	LIMA	18/25 N	BANGKOK	28/34 C
CLERMONT-F.	14/29 S	STRASBOURG	15/27 S	BELGRADE	15/26 N	MUNICH	14/19 N	LOS ANGELES	18/25 S	BOMBAY	27/30 P
DIJON	14/28 S	TOULOUSE	17/28 P	BERLIN	16/25 P	NAPLES	21/30 S	MEXICO	14/22 P	DJAKARTA	24/30 C
GRENOBLE	16/29 S	TOURS	12/27 S	BERNE	15/22 N	OSLO	15/21 N	MONTREAL	22/27 P	DUBAI	29/36 S
LILLE	13/25 N	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	13/22 N	PALMA DE M.	22/31 S	NEW YORK	26/34 S	HANOI	27/31 P
LIMOGES	13/25 S	CAYENNE	23/31 C	BUCAREST	12/26 P	PRAGUE	14/22 N	SAN FRANCIS.	12/18 C	HONGKONG	27/28 P
LYON	17/28 S	FORT-DE-FR.	26/30 N	BUDAPEST	16/25 N	ROME	17/28 S	SANTIAGO/CHI	2/13 S	JERUSALEM	22/31 S
MARSEILLE	20/29 S	NOUMEA	18/22 S	COPENHAGUE	14/21 S	SEVILLE	19/25 N	TORONTO	21/27 N	NEW DEHLI	28/34 P
				DUBLIN	13/19 S	SOFIA	11/23 N	WASHINGTON	26/38 S	PEKIN	27/36 S
				FRANCFORT	15/23 N	ST-PETERSB.	12/18 N	**AFRIQUE**		SEOUL	23/30 P
				GENEVE	16/24 S	STOCKHOLM	13/22 N	ALGER	23/36 S	SINGAPOUR	27/32 C
				HELSINKI	10/20 N	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	25/29 N	SYDNEY	9/16 C
				ISTANBUL	19/24 P	VARSOVIE	13/19 N	KINSHASA	16/31 S	TOKYO	23/31 N


Situation le 15 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 17 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** En raison des inondations qui sont survenues dans l'est de la Chine après deux semaines de fortes pluies, plusieurs voies ferrées au départ de Shangaï à destination de la province du Fujian ont été coupées le 11 juillet. Cinq jours de travaux devaient être nécessaires pour les remettre en service.

■ **FRANCE.** La nouvelle carte routière de France *Parcs de loisirs et visites à thème pour petits et grands* (numéro 914, 27 F en librairie) éditée par l'institut géographique national répertorie 500 sites touristiques.

■ **RUSSIE.** La compagnie Continental doit ouvrir le 30 avril 1998 une nouvelle ligne directe avec Moscou sur DC-10 au départ de l'aéroport de Newark.

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie Continental a ouvert le 12 juin un vol direct quotidien entre Vancouver (Colombie britannique) et Houston (Texas).

Cuisinators

Une poignée de chefs aux avant-postes de la gastronomie française

QUAND la quatrième puissance *mondiale fait mine de douter de* ses fourneaux, c'est le reste de la planète qui tremble. Début mai, dans un article aussi ténébreux que profond, le *New Yorker* se posait la question : *« Is there a crisis in french cooking ? »* Le ton était alarmiste. Terrible de conséquences, la gastronomie ; cinquième pouvoir, carrément. Un peu trop de sel par-ci, un peu moins de poivre par-là, et voilà les juristes internationaux en grande émotion, les Sirius du goût en ébullition. Les ambassadeurs évitent l'escale de Paris, les hommes d'affaires hésitent à venir y conclure leurs contrats, le tout-cinéma va casser la croûte à Capri. Forcément, le Quai d'Orsay est mal à l'aise.

On plaisante, mais rappelons qu'au congrès de Vienne, c'est avec des soupers fins que Talleyrand sut se faire entendre. Ses convives et ennemis de la veille sortaient de chez lui titubant de bonheur, prêts à céder aux pires arrangements. Si tout est politique, alors sûrement la table est une tribune où ceux qui savent la pratiquer peuvent aller loin.

Ici, selon le *New Yorker,* c'était une querelle d'école qui laissait le pays des Gaules en grande confusion : le clan des épicés contre celui des labels-France, les jazzy contre les petits messieurs de Port-Royal, *les allumés de la cardamome* contre les respectueux de la lentille du Puy.

On se souvient de l'affaire ; elle était biscornue à souhait. Du moins allait-elle permettre de flatter ceux à *qui cela ne déplaisait pas de* monter sur leurs grands chevaux et qui, au nom des souffles inconsolables arrivés d'outre-mer, répondaient vertement aux gaveurs d'oies et aux ramasseurs de champignons. Fracas aujourd'hui éteint parce que ridicule. Mais l'arlequinade allait sans doute impressionner des témoins à l'âme innocente.

Innocents, pourtant, il ne s'agit pas de l'être trop. Dans les années 70, à l'époque de l'argent facile, la charge de la brigade légère – *Guérard, Chapel, Senderens...* – bousculait d'un même souffle les idées reçues et aggiornamentait une cuisine à laquelle il était sûrement temps de donner du regain. Leurs élèves ont pris la relève. Ils chassent de race. Plus fort, plus loin. Jouons nos limites. Une poignée de golden boys a mis des faux à ses chars et plient le succès et la réussite avec l'âpreté de ceux qui ne se font pas d'illusions sur la fragilité de leur situation. Mais pour l'instant ils plaisent.

Art confidentiel autant qu'incertain, la gastronomie a souvent rejeté ses servants dans l'ombre, leur recommandant le plus extrême devoir de réserve en face du client-dévoreur et roi. Le mangeur ne se visitait pas. C'est à un autre statut auquel accède désormais le cuisinier. Le voilà devenu gourou, directeur de conscience, guide au campement des succulences. Il est vrai que ses partitions demandent de plus en plus d'explications, mais davantage, sa présence donne du tonus et de l'authenticité à l'expédition culinaire.

MYSTÈRE EN MOUVEMENT

Car ils deviennent savants, les artistes, aucun ne voulant céder devant les coups d'éclat de l'autre. Aux huîtres de Zélande au lait battu de Ghislaine Arabian, répond *une terrine océane de Jean-Michel* Lorain, au homard aux épices d'Olivier Roellinger, vite un blanc de bar à la marmelade de légumes d'Alain Ducasse. Ne jamais se laisser dépasser. Chercher, inventer, trouver.

On dira qu'il y a de l'excès dans cette course-poursuite vers la pâmoison. On dira aussi que dans un pays, le nôtre, où 7 % des interrogés pensent que Lucas-Carton est une expression qui signifie que l'on a affaire à un repas mal préparé – *« badly cooked meat »* –, le fossé entre les nourris à la cuillère d'argent et les autres – tous les autres – est en train de devenir gouffre.

Finement relevé par le *New Yorker,* ce dernier détail sur l'état de santé culinaire des Français était compensé par une longue descente dans les forges de ce Vulcain à toque qu'est Alain Passard, à l'Arpège, rue de Varenne, véritable vedette internationale, homme de la cuisson symphonique, des flammes *ardentes et de l'embrasement définitif.* Le plus doué ? Disons, l'un des plus acharnés à la tâche, en tout cas, l'un des moins obligés par les éloges. Menhir breton à l'onction de druide et à la poignée de main de cap-hornier. Du solide. Pas mal vu de la part des Américains de l'avoir mis en exergue de leur enquête : son travail est assez générique de ce que l'on peut faire de bien.

Le goût est un mystère en mouvement ; nous le portons tous en nous, mais nous n'en sommes jamais totalement propriétaires – le fameux *« droit à l'erreur »* évoqué par Baudelaire à propos de la *Jeanne d'Arc* d'Ingres. Pour un cuisinier de cette magnitude, succomber à la faute est plus délicat. Il *lui faudra des cordes de Stradivarius* pour éviter le plus léger couac. Aiguillettes de homard, darne de turbot, grenouilles des Dombes, canard poêlé entier, île flottante au moka et citronnelle. Passard, ce *soir-là, sonnait juste. La crise,* quelle crise ?

Jean-Pierre Quélin

★ **L'Arpège, 84, rue de Varenne 75007 Paris. Tél. : 01-45-51-47-33. Menus : 320 F (déjeuner), 690 F. Carte : 700 F à 1 000 F.**



BOUTEILLE

Rioja Alta (Espagne)

MARQUÉS DE CÁCERES ROSÉ 1995

■ C'est le rio Oja, affluent de l'Ebre, aux confins du Pays basque espagnol et de la Navarre, qui a donné son nom à l'une des plus belles région viticole d'Espagne, la Rioja. Dans la partie la plus haute *(Rioja Alta),* Enrique Forner *et son frère – déjà propriétaires* en bordelais (châteaux camensac et larose-trintaudon) – créaient la *bodega* Marqués de Cáceres en 1970. Ils ont su, au fil des ans, conseillés d'abord par Emile Peynaud puis par Michel Rolland, exprimer le meilleur de terroirs et de cépages exceptionnels. Le blanc (cépage *viura)* est élaboré par fermentation lente à basse température. De couleur paille clair, le millésime 1995 (28 francs) présente une palette aromatique délicate d'amande et de pomme mûre, en conservant fraîcheur et vivacité. Mais c'est le rosé, assemblage de tempranillo et de grenache, élaboré de la même façon, qui est la gloire de l'été. La vinification – moderne alchimie – déclenche la féerie des fruits rouges : nez de groseilles et de cassis, mûres et framboises en fin de bouche. A boire frais, avec la cuisine de la Méditerranée, les viandes blanches et les poissons grillés.

★ **Marqués de Cáceres rosé 1995 : 28 francs la bouteille (en vente chez Etienne Brana, tél. : 05-59-37-00-44, boutiques Nicolas et grande distribution).**
Union viti-vinicola 26350 Cenicero Rioja Alta (Espagne). Tél. : (941) 45-40-00. Télécopie : (941) 45-44-00.

TOQUES EN POINTE

Au Pays basque

L'HÔTEL DES PYRÉNÉES

■ A l'Hôtel des Pyrénées, simple étape familiale devenue Relais & Châteaux sans avoir perdu de son charme, la cuisine de Firmin Arrambide est toujours aussi précise, élégante et sûre. Peuple de bergers et de marins, les Basques ne pouvaient rêver *plus* exceptionnelle façade maritime. De la côte viennent le thon, présenté en terrine à la gelée de tomates et poivrons rouges, et le dos de merlu rôti aux chipirons. Sur les marchés, la montagne offre sa provende : l'agneau de lait *« aussi tendre qu'une fraise »* (Prosper Montagné), sa tête avec ses croustillants de cervelle, la langue en ravigote et les *joues aux épices, accompagnées d'une petite salade frisée* à la truffe ; mais aussi le filet d'agneau rôti à l'ail et petites fèves, légumes farcis et mousse de haricots blancs. Firmin Arrambide nous conte à sa façon, délicate et raffinée, les frais paysages de l'auteur de *Ma France poétique.* Menus : 230 F, 300 F, 400 F, 500 F. A la carte, compter 400 F.

★ **Saint-Jean-Pied-de-Port (64220) Tél. : 05-59-37-18-97. Tous les jours.**

Pays breton

LE REPAIRE DE KERROC'H

■ La Bretagne des bois, des fougères et des ajoncs est rarement aussi enchevêtrée avec la mer mer – ses rias, ses grèves et ses îles – que dans le monde étrange de l'Arcouest, qui inspira le peintre Charles Lapicque. De son passé héroïque et douloureux, Paimpol conserve encore la recette de morue « à la paimpolaise » dont Louis Le Roy régale ses hôtes à l'occasion des fêtes traditionnelles de la mi-août, dans l'élégante malouinière fièrement élevée en 1793 sur le port de Paimpol. Chef à la carrière prestigieuse, il reste le seul cuisinier d'envergure de la région après la fermeture du Relais Brenner (Lézardrieux) et la déshérence de l'Ostrea (Paimpol). Sa cuisine, d'une grandeur intacte et mystérieuse, relève de la forme classique avec le homard breton cuit au jus de sauternes et cocos paimpolais, *et s'attache aux nuances d'un riche terroir avec le filet de barbue* (cuit sur l'arête !) au lard et pommes de terre. La Bretagne, pays de fines nuances gustatives, se révèle aussi par de simples préparations : huîtres chaudes au cidre et aux poireaux, rougets aux mousserons. Fraîcheur et simplicité sont les traits de la cuisine bretonne. Au Bistrot attenant « Le Coquillage », formule à 98 F. Menus à 125 F, 185 F, 325 F (avec homard). A la carte, comptez 350 F.

★ **Paimpol. 29, quai Morand (22500). Tél. : 02-96-20-50-13. Tous les jours.**

Jean-Claude Ribaut

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le soleil revenu, les promenades dans le sud de la France s'imposent. A la fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, on peut flâner parmi les sculptures. Daumier, Barcelo, Ernst, Miro, et, bien sûr, Picasso, sont au rendez-vous. Au Musée Picasso d'Antibes, justement, en dehors des Picasso qu'on peut toujours y admirer, une exposition titrée « à l'épreuve de la lumière » a inspiré de féconds rapprochements entre des peintres séduits par le soleil du Midi et qui ont séjourné dans cette région (entre 1918 et 1958). A Avignon, *plus nocturne est le* spectacle d'Hanna Schygulla, « Quel que soit le songe », *récital de textes d'auteurs* qu'elle aime, mis en musique par Jean-Marie Sénia, qui *l'accompagne au piano*. Enfin, il ne faut surtout pas manquer, à Avignon toujours, « La Dispute » de Marivaux et « Contention » de Didier-Georges Gabily, que Stanislas Nordey fait se rencontrer dans un spectacle qui réaffirme les liens subtils et émouvants entre le théâtre et la vie.



LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Les Chorégies

Devant le mur de scène du Théâtre antique d'Orange (« La plus belle muraille du monde », *disait Louis XIV), Kathleen Casello est Lucia di Lammermoor. Les Chorégies d'Orange s'achèvent le 5 août.*

Quand les peintres se mettent à tâter du volume

Saint-Paul-de-Vence/Art. La fondation Maeght expose des sculptures de Daumier, Barcelo, Ernst, Miro...

FONDATION MAEGHT, 06570 Saint-Paul-de-Vence. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures *jusqu'au 30 septembre*, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures à partir du 1er octobre. Jusqu'au 19 octobre. Catalogue, 320 pages, 252 illustrations. Tél. : 04-93-32-81-63.

Un nouveau peuple des sculptures campe sur la pelouse, la terrasse et même le toit de la Fondation Maeght. Ici, c'est un Titan de Markus Lüpertz qui ouvre le chemin entre trois météorites de Fontana, là, c'est un paysage animé de A. R. Penck qui trouble la stabilité du « Capricorne » extrait de l'*Echiquier zodiacal*, de Max Ernst, quand, plus loin, telle écriture « monumentée » de Dubuffet s'allie à quelque échafaudage coloré de Miro pour faire tache dans le fond vert et bleu nature du jardin. Côté cour, *La Chèvre* de Picasso prête ses flancs aux regards, les quatre *Dos* de Matisse tiennent le mur, le *Clam Digger* de De Kooning fait figure de revenant, tandis qu'en bout de piste, droit sur le *garde-fou, une femme de Gia*cometti semble résister à l'appel du vide. Pour compléter cette entrée en matière, il faudrait ajouter un trait de *lumière* de Barnett Newman sur le bassin près de la porte, une grande cloche de Tapiès placée, *comme il se doit, tout près de* la chapelle, quelque crâne enraciné de Barcelo sur un muret...

Cherchez l'erreur dans ce florilège un peu bizarre. C'est Calder, bien sûr, le seul du lot à n'être pas reconnu comme peintre d'abord (ou en même temps, comme Giacometti), dont le *Stabile* ne pouvait être enlevé de son carré de gazon sans ajouter de gros frais de manutention à une exposition qui en a entraîné beaucoup. Elle est ambitieuse, et pour le moins satisfaisante dans les limites qu'imposent l'esprit du lieu, devenu classique, et le respect de quelques-uns de ses habitants à demeure. A commencer par Miro, qui s'est pris tard au jeu de la sculpture mais s'y est plu et a beaucoup donné, justement pour le jardin de la Fondation. On peut donc comprendre que l'histoire retracée dans les salles insiste sur lui, d'autant que ses propositions sont plaisantes, à défaut d'être instauratrices comme peuvent l'être celles de Picasso ou *d'Ernst, pour ne citer que des* champions de la sculpture d'assemblages, une invention de peintres.

UNION SACRÉE

Ce n'est pas la seule. Les peintres qui, au début du siècle, ont déboulé dans la réalité de l'espace à trois dimensions par besoin de bousculer leurs habitudes ont bousculé aussi celles de la sculpture, l'ont libérée des méthodes académiques ou de l'ombre de Rodin. Ignorance du métier aidant, et le plus souvent sans autre ambition que de faire avancer leur peinture, ils ont fait souffler un vent de fraîcheur sur le tas de glaise et mis de la magie *dans le bloc de pierre ou le tronc de* bois.

Daumier et Degas, puis Gauguin, *Derain, Modigliani, Matisse, Picas*so, Kirchner... Ils sont tous là, avec de belles pièces venues parfois de musées lointains et des raretés prêtées par des collectionneurs privés. Ainsi de cette étrange *Tête à cornes* polie par Gauguin, qui, poussé par son rêve de primitivisme et d'expression « ultra-sauvage », a été le premier à pratiquer la taille directe, alors que toute sculpture digne de ce nom se devait d'être modelée dans l'argile puis moulée en plâtre. Derain, ce grand amateur d'art nègre et d'expériences nouvelles, a, lui aussi, encouragé cette pratique à Paris. Il sculpte le bois ou la pierre mais ne refuse pas le plâtre et la *terre cuite, et s'essaie dans le dé*coupage du métal, réagissant chaque fois au matériau qu'il a *sous le ciseau ou le doigt*.

L'intérêt de l'exposition tient aussi à la présentation presque systématique des sculptures en compagnie de peintures et de dessins qui s'y rattachent. Ainsi de la théorie réaliste des petites danseuses de Degas, qui sont confrontées à des pastels ou des fusains. Ainsi des têtes taillées dans des blocs de pierre que Modigliani allait voler sur des chantiers, dont la mise en relation avec quelques dessins de cariatides sert une belle idée d'union sacrée de la sculpture et de l'architecture. Le choix des Matisse est somptueux, qui fait l'objet d'une petite mise en scène agréable sur fond de ficus, avec assises et socles ronds invitant à tournicoter autour des bronzes, comme il se doit d'œuvres réalisées par un peintre qui a pu se dire frustré de ne pouvoir, avec la peinture, montrer *qu'un côté des choses. D'où* l'entrelacs des formes de la *Serpentine* coulées comme un anneau de *Moebius ?* D'où, *a contrario*, le parti de travailler, en complément d'études, l'envers de la médaille : des dos ? Des dos qu'il pourfend, aplatit et dont il ramène le volume à toujours plus d'architecture et de concision, tirant les conséquences de l'espace consigné : celui d'un relief, et non d'une ronde-bosse. Celle-ci venant d'amener d'autres perspectives : voir les cinq têtes de Jeannette tirées d'un modèle qui n'était pas particulièrement gâté par la nature et qui, entre 1909 et 1913, fait l'objet de déformations monstrueuses, dont Picasso se souviendra, en 1930, dans son château du Boisgeloup, à Gisors, dans l'Eure.

Picasso est bien sûr au palmarès, vaguement minimisé mais représenté par plusieurs œuvres-clefs, dont le *Verre d'absinthe* de 1914, lequel, avec sa cuiller mise dessus *comme un chapeau à plume*, amène l'objet entier comme possible donnée de la sculpture. Le cas de *l'artiste élaborant son œuvre in*différemment à travers le dessin, la peinture et la sculpture et en faisant des emprunts partout est particulièrement bien évoqué à travers le tableau du *Sculpteur*, qui est particulièrement représentatif du goût de Picasso pour les méli-mélos susceptibles de faire exploser avec bonheur les limites des genres et des manières. Peint en 1931, il correspond justement à la période du Boisgeloup, marquée par une poussée notoire d'œuvres en volumes, mais c'est une représentation plane et linéaire du sculpteur parmi ses créatures, aussi plates que le maître, lequel semble négligemment assis sur sa palette qui dégouline, rouge le long de son siège : un socle, bien évidemment.

Fontana, Fautrier, Giacometti, Ubac, de Kooning, puis Tapiès, Baselitz, Lüpertz et Dubuffet, qui sont *rassemblés dans la grande salle ou*verte sur le jardin, prolongent cette aventure des peintres sur le terrain de la *sculpture, qu'ils ne risquent* plus de bouleverser comme ils ont pu le faire au début du siècle. Pour la bonne raison qu'il n'y a plus de barrières à faire tomber, ni de révolution structurelle à programmer.

C'est l'aspect concret du volume qui continue d'attirer les peintres-sculpteurs présentés à Saint-Paul, et plus ou moins la possibilité de raccourcir la distance entre la pulsion gestuelle et l'objet, comme un Baselitz le fait dans ses figures grossièrement taillées dans le bois. Tout sauvage et primaire qu'il puisse paraître, l'artiste néo-expressionniste se pose en gardien d'une tradition de la sculpture comme objet matériel circonscrit, présent, résistant à l'environnement.

Geneviève Breerette

Propos d'artistes

● **Ernst Ludwig Kirchner :** *« Sculpter des personnages, c'est tellement bon pour la peinture et le dessin ; cela donne de la concision au dessin, et l'on éprouve un plaisir sensuel quand, au fur et à mesure des coups de ciseau, la sculpture émerge du tronc de bois. »*

● **Henri Matisse :** *« Moi, j'ai fait de la sculpture comme complément d'études. J'ai fait de la sculpture quand j'étais fatigué de la peinture. Pour changer de moyen. Mais j'ai fait de la sculpture comme un peintre. Je n'ai pas fait de la sculpture comme un sculpteur. Ce que dit la sculpture n'est pas ce que dit la peinture. »*

● **Alberto Giacometti :** *« Je fais certainement de la peinture et de la sculpture et cela depuis toujours, depuis la première fois que j'ai dessiné ou peint, pour mordre sur la réalité, pour me défendre, pour me nourrir, pour grossir. »*

● **Lucio Fontana :** *« ... Non, qui vous a dit que c'est de la peinture ? Les trous, c'est de la peinture pour vous ?... Pour moi, ce sont des toiles trouées qui représentent une sculpture, un fait nouveau en sculpture. »*

Exposition prolongée au soleil du Midi

Antibes/Art. La lumière azuréenne a inspiré des rapprochements pertinents au Musée Picasso

A L'ÉPREUVE DE LA LUMIÈRE, Musée Picasso, château Grimaldi, 06600 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. Jusqu'au 30 septembre. Catalogue commun aux manifestations « Côte d'Azur et modernité (1918-1958) », 296 p., 350 F. Diffusion Seuil.

Au sein des manifestations consacrées à « La Côte d'Azur et la modernité » (*Le Monde* du 3 juillet), *celle organisée par le Musée Picas*so d'Antibes mérite un arrêt prolongé. Baptisée « A l'épreuve de la *lumière* », *elle entend montrer* l'éblouissement provoqué par le soleil du Midi sur les peintres qui y séjournaient *de 1918 à 1958. A vrai* dire, le thème semble, sinon loufoque, du moins bien difficile à illustrer. *La tranche chronologique* retenue, qui exclut les déchaînements chromatiques des fauves par exemple, fait débuter l'exposition par des tableaux des années 20, ces années folles qui, en peinture, n'avaient rien de très gai. Elles étaient celles du « retour à l'ordre », de la « consolidation des expériences ». L'après-guerre n'était pas favorable aux anciennes avant-gardes. Elle était propice, par contre, à quelques fortes personnalités qui, après avoir grandi dans le terreau parisien, se sont épanouies au soleil de la Méditerranée. En témoignent les huit huiles sur bois de Paul Signac : prises individuellement, ce sont de bien jolies études du port d'Antibes. Réunies, elles forment un ensemble formidablement attachant, une variation qui joint la série des *Meules* ou des *Cathédrales* de Monet. La ville est saisie au petit matin, ou balayée par le vent d'est, prise au couchant ou plombée par un ciel d'orage.

ŒUVRES RARES

Maurice Fréchuret, conservateur du Musée *Picasso* et commissaire de l'exposition, a su trouver des œuvres rares. Par ailleurs, il est parvenu à organiser son accrochage de manière à créer des rapprochements inédits et pleins d'esprit. *Ainsi, cette salle qui, sous le regard* d'une *Mère à l'enfant* de Modigliani, marie la carpe et le lapin, entendez *Félix Valloton et Chaïm Soutine*. Le premier peint des tableaux calmes, subtils, aux éclairages et aux atmosphères presque métaphysiques, à la Giorgio De Chirico. Le mystère surgit de leur banalité apparente, comme de cette figure de vieille femme cheminant dans l'ombre de *Cagnes, le soir* (1922). Aux antipodes, Soutine transforme à grands coups de brosse *L'Escalier rouge à Cagnes* (1923-1924) *en une gigan*tesque colonne vertébrale et fait du vieux village le pendant minéral de son célèbre *Bœuf écorché*. Plus loin, Bonnard, autre inclassable, poursuit une double quête qui mêle introspection et passion démesurée pour la lumière. Cette lumière, dans le *Portrait dans la glace*, de 1938, inonde la salle de bains dans laquelle le peintre se tient, observant son reflet dans le miroir et qui pèse de tout le poids des épaisses touches de peinture blanche posées sur ses épaules affaissées.

Car, si la Côte d'Azur évoque le bonheur et *la Joie de vivre* peinte par Picasso en 1946, elle est aussi lieu de tourmente et de drames. *Ceux vécus par Nicolas de Staël* par exemple, et dont témoignent quelques œuvres à la force singulière, comme ce vertigineux *Ciel de 1954*, un tableau bleu simplement barré d'une horizontale dans sa partie inférieure, parapet illusoire. Ou encore ceux qui rongent la peinture de l'Anglais Graham Sutherland, devenue sombre et déformée après un malheur personnel et qui fut pour beaucoup dans la formation de l'univers de Francis Bacon. Installé sur la Côte d'Azur à partir de 1947, loin de l'atmosphère délétère du Soho des années 50, Sutherland oriente son inspiration morbide vers des formes florales toujours inquiétantes mais moins corrompues.

Mais la Méditerranée est aussi le théâtre d'une confrontation célèbre, sinon d'un affrontement. D'un côté, à Nice puis à Vence, Matisse. De l'autre, passant d'Antibes à Vallauris, de Cannes à Mougins, Picasso. L'Espagnol découpe le contour de sa silhouette sur fond d'atelier, cachant à demi un nu couché et alangui. C'est l'*Ombre*, un tableau de 1953 qui marque sa rupture avec Françoise Gilot. Le Français, pour sa part, taille dans la couleur, attaquant au ciseau des papiers gouachés qui, réassemblés, donnent vie aux figures de *Jazz* : une technique nouvelle qui n'aurait pas vu le jour sans la maladie lui interdisant une pratique classique de la peinture. Mais aussi une innovation qui eût été impensable sans la violence de la lumière du sud qui découpe sans nuance les formes qui s'offrent à elle. C'est, en tout cas, ce qu'entendait démontrer l'exposition. Chacun appréciera selon son propre éblouissement ; celui que provoque un bon nombre des tableaux accrochés à Antibes justifie de toute façon amplement l'opération.

Harry Bellet

A L'AFFICHE

Danse-à-Aix a vingt ans - Après Odile Duboc, Susan Buirge, le Festival de Ginette Escoffier ne s'essouffle pas pour célébrer son anniversaire : Maguy Marin, les 15 et 16 juillet, à 22 heures, le Junior Ballet du conservatoire de Paris, le 19, à 22 heures, mais aussi l'Opéra de Paris avec *Le Parc* d'Angelin Preljocaj, les 17 et 18, à 22 heures. Ce dernier sera aussi présent avec sa compagnie dans une reprise de son *Hommage aux Ballets russes*, les 22 et 23, à 22 heures. Il y a aussi des danses plus discrètes, telle *Delta+* de Daniel Larrieu, le 15, à 19 h 30.
Danse-à-Aix. Tél. : 04-42-23-30-30.

Festival de Radio-France et de Montpellier
La wagnéromanie a été l'occasion pour quelques musiciens de composer des pochades désopilantes. *Ces sacrés Niebelungen*, d'Oscar Strauss, mettaient tellement bien en pièces les légendes mises en musique par Wagner dans sa *Tétralogie* que les nationalistes allemands manifestèrent contre ses représentations. René Koering a programmé cette opérette salutaire, les 16 et 18 juillet, à Montpellier. Françoise Pollet et la divine Michèle Lagrange y sont très attendues en compagnie de leur casque à cornes, de leurs nattes et de leur lance.
Festival de Radio-France et de Montpellier, cour Jacques-Cœur, 22 heures. Tél. : 04-67-02-02-01.

ET SUR INTERNET
★ Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Hanna Schygulla dans ses songes

La comédienne chante son nouveau récital à Avignon

LA SCÈNE se passe dans le jardin du festival, à l'ombre du Palais des papes. Une lumière parfaite tombe sur le visage d'Hanna Schygulla qui donne une conférence de presse. Les photographes s'approchent, elle offre son visage plein, son sourire énigmatique et ses yeux bleus. Et elle se donne aux objectifs, assurée, splendide, et comme toujours, légèrement ironique. Hanna Schygulla est à Avignon pour chanter (jusqu'au 16 juillet). Son récital s'appelle *Quel que soit le songe*. Il est signé des textes de ceux qu'elle aime – Jean-Claude Carrière, Heiner Müller, Peter Handke, Rainer Werner Fassbinder, et aussi Jorge Luis Borges, Pablo Neruda, Charles Baudelaire et Rainer Maria Rilke – mis en musique par Jean-Marie Sénia, qui, sur scène, l'accompagne au piano. Au cours de la conférence de presse, le musicien déclare qu'il a trouvé en Hanna Schygulla *« la Rolls des comédiennes. »* Elle sourit. Une vieille complicité l'unit à Jean-Marie Sénia, son « maître de musique » depuis la soirée sur Arte qui, il y a trois ans, l'a décidée à chanter.

Pour le spectacle, Hanna Schygulla a écrit un texte dans lequel elle parle de son désir de chant. *« J'ai quatre ans, je suis assise sur les genoux de ma mère, dans un train d'après-guerre bourré de gens, qui s'arrête au milieu des rails, et la lumière s'éteint. Et moi... dans le noir complet, je commence à chanter à voix haute un « tube » de l'époque ruisselant de détresse et d'envie de vivre : Des illusions... rien que des illusions, faut pas penser, faut se donner. »* Pour Hanna Schygulla, tout a commencé là, dans les trains traversant les ruines allemandes, quand elle fuyait sa ville natale proche de la Pologne. Aujourd'hui, elle parle de *« la plénitude de l'âge »* qu'elle atteint. *« Comme on ne peut pas l'éviter, autant lui souhaiter bienvenue. »* La Lili Marlene flamboyante de Fassbinder ne se teint pas les cheveux, ramassés en un chignon auréolé de gris. *« Dans ma vie, tous les âges se mélangent. J'ai toujours le sentiment d'être à la frontière entre la réalité et le rêve éveillé. »* C'est peut-être de là que vient son air d'astre mystérieux.

Hanna Schygulla s'est produite pour la première fois à Avignon, il y a dix ans. A la demande de Jean-Claude Carrière – qui, dans *Textes nus*, invitait des comédiens à dire des textes de leur choix – elle a revisité Antigone (le premier rôle qu'elle joua au théâtre), en allemand et en chantant, parfois. *« Au fond, ça a été mon premier récital. »* Si les propositions de cinéma avaient été plus intéressantes, dans les dernières années, Hanna Schygulla n'aurait peut-être jamais renoué avec la scène. Elle le constate sans le déplorer. Cela lui a permis d'aborder un nouvel age du jeu. En 1995, elle a été *« celle qui fait vivre les ombres »* – la comédienne – dans *Mère blafarde, tendre sœur*, une pièce inspirée de *L'Ecriture ou La Vie* de Jorge Semprun, mise en scène par Klaus Michael Gruber. En 1996, elle a jouée une pièce d'Elfriede Jelinek. Dans ce monologue, une femme parle de l'amour qui la lie à son amant plus jeune : passion mortelle et désespoir vital. Hanna Schygulla a retrouvé chez Elfriede Jelinek ce qu'elle aimait chez Fassbinder : *« Comme lui, elle est fragile et mélancolique, à la ville. Sur scène, elle dérange. »*

Quand elle a rencontré Fassbinder, Hanna Schygulla préparait une thèse de philologie sur le rapport entre la langue des shizophrènes et celle des artistes. *« Elles se ressemblent sauf qu'une est libre, l'autre non. »* Travailler sur le flot des mots de Jelinek lui a rappelé l'enjeu de sa thèse, *« à l'âge, dit-elle malicieusement, où j'étais sur le point de devenir une intellectuelle »*. La vie en a décidé autrement. L'étudiante Schygulla est devenue « la » Schygulla. En 1997, elle donnera le monologue de Jelinek au Théâtre de Nanterre-Amandiers. Il s'appelle *Ich mochte seicht sein* (« Je voudrais être superficielle »). Ce sera la première fois qu'elle jouera en français.

> « Dans ma vie, tous les âges se mélangent. J'ai toujours le sentiment d'être à la frontière entre la réalité et le rêve éveillé »

Brigitte Salino

HORS CHAMP



MARC ENGUERAND

■ **Régine Crespin** *(notre photographie)* présidera, à Pékin, le jury de la première édition d'un concours de chant franco-chinois et y assurera des master classes du 20 au 30 septembre. Organisé alternativement à Pékin et Shanghaï, par France Télécom, l'Ecole normale de musique de Paris et l'Orchestre symphonique de Chine, avec le soutien de l'ambassade de France, ce nouveau concours sera ouvert aux meilleurs élèves des conservatoires de musique de Chine. Le lauréat bénéficiera d'une bourse d'une année pour suivre en France le cycle de formation au diplôme supérieur de concertiste de l'Ecole normale de musique. La soprano française publiera, le 26 septembre, une nouvelle version de ses Mémoires sous le titre *A la scène et à la ville* (Actes Sud).

■ Le chef d'orchestre italien **Giuseppe Sinopoli** a été reconduit pour cinq ans à la tête de la **Staatskapelle de Dresde**. Agé de cinquante ans, le chef d'orchestre et compositeur collaborera ainsi avec le plus ancien orchestre allemand – l'une des institutions les plus illustres du monde – jusqu'en 2002 en vertu d'un contrat signé avec l'Etat régional de Saxe. Il aura donc la lourde tâche du 450e anniversaire de la Staatskapelle, dont il porte la responsabilité artistique depuis 1992. Son contrat l'engage à diriger la moitié des concerts sur abonnement, des tournées et des enregistrements de l'orchestre.

■ Celle qu'il convient désormais d'appeler « la » ministre de la *culture et de la communication* – comme l'atteste l'en-tête de ses courriers officiels –, **Catherine Trautmann**, a commencé discrètement sa première tournée des festivals d'été. Après avoir chaleureusement applaudi **Sami Frey**, le jeudi 10, à la faveur de la première représentation de *Nathan le sage* à Avignon, elle a consacré sa journée du 11 à rencontrer les professionnels du théâtre, le maire (RPR) d'Avignon, **Marie-Josée Roig**, et le directeur du Festival, **Bernard Faivre d'Arcier**. Lors d'une rencontre informelle avec quelques journalistes, Catherine Trautmann a déclaré que l'avenir artistique et financier du Festival d'Avignon, manifestation qu'elle fréquente assidûment depuis plus de vingt ans, *devait être conforté dès 1998*, en tenant compte des difficultés budgétaires actuelles de la Ville d'Avignon comme de celles de son propre ministère. Elle a indiqué qu'elle n'envisageait pas de fusionner les directions du théâtre et des spectacles et celle de la musique et de la danse. En revanche, elle a implicitement laissé prévoir le remplacement prochain du directeur du théâtre, **Jacques Baillon**, et celui de la directrice du patrimoine, **Maryvonne de Saint-Pulgent**.

Le théâtre ou la vie

Avignon/Théâtre. Stanislas Nordey met en scène une rencontre fracassante entre « La Dispute », de Marivaux, et « Contention », de Didier-Georges Gabily

CONTENTION, de Didier-Georges Gabily, précédé de LA DISPUTE, de Marivaux. Mise en scène : Stanislas Nordey. Avec Marc Bodnar, Geoffrey Carey, Olivier Dupuy, Delphine Eliet, Hélène Fabre, Julie Pouillon, Josée Schuller, Tristan Varlot, Virginie Volmann.
Gymnase du lycée Aubanel, les 15, 17, 18, 19, 20 et 21, à 18 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F. Durée : trois heures.

Une jeune femme poussant un vieux landau traverse lentement le plateau, tout près des spectateurs. Pendant ce temps, du fond de l'espace qui semble sans fin, parvient la voix d'une autre jeune femme entourée d'une lumière de poussière. Ce qu'elle dit est terrible. Elle parle du sida, de ce temps qui précède la mort annoncée par les résultats de tests, de notre civilisation qui se tue de vouloir être immortelle. Tout en parlant, elle avance, petite étoile dans la nuit du théâtre, qui maintenant remarque qu'il y a eu autant de morts, depuis la naissance de l'humanité, que d'étoiles dans notre galaxie. D'où vient alors que la mienne m'importe, dit-elle en fumant une cigarette pour ne pas pleurer ?

SOLEIL NOIR DU FESTIVAL

Ce texte, qui tient lieu de prologue, est une épitaphe. Il a été écrit par Didier-Georges Gabily, mort pendant le sommeil d'une opération du cœur, en 1996, à quarante et un ans. Pour son ami Stanislas Nordey, il était impossible de ne pas le faire entendre avant de jouer *La Dispute* et *Contention* – spectacle qui s'impose comme le soleil noir du Festival 1997. Magnifique et indispensable. A Avignon, il y a sur la place de l'horloge un manège à l'ancienne, qui tourne sans interruption. Il est là chaque année, comme un rappel du temps d'autant plus troublant que ses chevaux et citrouilles tournent dans le sens opposé des aiguilles d'une montre. Au gymnase Aubanel, le théâtre de Stanislas Nordey renvoie à ce temps du manège : il commence mais ne s'arrête pas, même s'il a une fin, parce qu'il chevauche le noir de la vie qui va, par-delà l'amas sans cesse croissant des cadavres.

Stanislas Nordey et sa troupe *sont jeunes – la trentaine – et ils* ont déjà enterré plus d'un ami – mort du sida ou de la vie, comme Didier-Georges Gabily.

Ce dernier avait écrit *Contention* comme un baisser de rideau pour *La Dispute* de Marivaux, à la demande de Dominique Pitoiset qui devait le créer. Finalement, cela ne s'est pas fait. Gabily devait aussi écrire une pièce pour Stanislas Nordey. Il n'a pas eu le temps. Alors Nordey est revenue à *La Dispute*, qu'il a déjà mise en scène deux fois : en 1987, dans le off, où son talent éclata ; en 1992, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, où son talent se confirma. La troisième version n'a que faire du talent : c'est une confession offerte à l'art du théâtre.

Sur scène, il y a la plupart des comédiens qui jouèrent en 1987 et 1992. Dont Stanislas Nordey, qui y tenait, pour partager, dit-il, *la prise de risque. Et le risque est* aussi grand que le plein-fouet de la rencontre entre Gabily et Marivaux.

LA SOURCE DE L'INFIDÉLITÉ

Qui, de l'homme ou de la femme, a donné le premier l'exemple de l'infidélité ? Interrogeons la nature, propose Marivaux.

L'étude de la nature, à travers quatre jeunes gens élevés hors du monde, montre que l'infidélité est congénitale à l'amour. *« Partons »*, dit à la fin de la pièce Hermiane à son Prince aimé. *« Partons »*, écrit Didier-Georges Gabily au début de *Contention*. Partons puisque tout est déjà joué. Prince – délesté du « le » qui lui conférait un titre – est malade, de ce qui pourrait être le sida. Il revient voir Hermiane, qui attend la visite d'un autre homme, avec qui elle veut partir. Elle et Prince ne se disputent plus depuis qu'ils ne se touchent plus. Ils se sont beaucoup trompés, séparés. Prince voit le pire dans son retour : il sent qu'il sera fidèle par lâcheté. Il embrasse Hermiane, l'étrangle. Et il reste avec son *désir de jouir* encore, une dernière fois. La question de la nature posée par Marivaux n'est plus de mise, notre siècle concentrationnaire l'a tuée, dit Gabily. Seul le désir survit.

Ce sont cette mort et ce désir que le spectacle embrasse. Trois heures où les corps, la lumière, les gestes et les voix sont chorégraphiés. Trois heures pour dire parce que dire, c'est ne pas mourir. Trois heures où Stanislas Nordey et ses amis en scène, parlant d'eux, parlent de nous. Du théâtre en prise sur la vie. Du vrai théâtre. Pour continuer.

Brigitte Salino

Josef Nadj mime « Woyzeck »

Avignon/Théâtre. Libre visite du chef-d'œuvre de Büchner

WOYZECK ou l'Ebauche du vertige. Spectacle de Josef Nadj librement adapté de Büchner. Musique : Aladar Racz. Avec Istvan Bicskei, Denes Debrei, Peter Gemza, Frank Micheletti, Jozsef Nagy, Jozsef Sarvari et Henrietta Varga. Chapelle des Pénitents-Blancs. Jusqu'au 21 juillet, à 19 heures. 110 F et 130 F. Tél.: 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure.

Celui que le festival 1996 a sacré prince d'Avignon – Josef Nadj avait présenté avec succès deux spectacles, *Le Cri du caméléon*, conçu pour et avec les élèves du Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne, et *Les Commentaires d'Hababuc*, tour de magie chorégraphique aux saveurs *sacrilèges – revient cette* année dans la Cité des papes par la petite porte de la chapelle des Pénitents-Blancs, lieu alternatif du in spécialisé dans la recherche de pointe. On se souviendra seulement de la haute silhouette de David Warrilow, hantant en compagnie de Pinget les voûtes croisées de ce lieu médiéval, ou des débuts de Martial di Fonzo Bo dans les défroques de Richard III. Très haut petit lieu, donc. Josef Nadj a choisi d'y réinventer un *Woyzeck* singulier qu'il avait étrenné en 1993 à la galerie Dorfmann, dans le quartier de la Bastille, à Paris.

On cherchera en vain, ici, les mots du poème fragmentaire de Büchner, ils cèdent à la musique, celle, discrète et entêtante, d'un cymbaliste gitan hongrois, Aladar Racz. On retrouvera pourtant l'essentiel de la substance de l'œuvre, portée par sept interprètes chichement logés dans l'étroite salle d'un lieu fantasmatique, chambre, atelier, taverne, caserne, place publique, comme on voudra, ou plutôt comme le veut Josef Nadj, qu'on sait habile aux métamoprhoses, qu'il s'agisse des espaces ou des corps. On discernera bientôt les personnages de la pièce originelle sans pour autant être assuré qu'ils le sont vraiment, à l'exception peut-être de Woyzeck, l'âme morte, et de Marie, fille sans joie, la seule femme de ce monde d'hommes oubliés aux confins du monde.

Tout est épreuve, ici, le moindre geste, le moindre mouvement, la moindre intention. Tout est piège aussi, chaque accessoire pouvant à tout instant se retourner contre celui qui l'emploie, chaque élément d'un décor fruste pouvant devenir instrument de torture. Josef Nadj s'attache, essentiellement avec les moyens du mime plutôt qu'avec ceux de la danse ou du théâtre, à mettre en jeu les diverses tentatives d'un homme qui cherche désespérément à échapper à une *histoire*, un destin, que d'autres ont écrits pour lui. L'entreprise ne manque ni d'invention, ni de courage, ni d'instants saisissants. On apprécie surtout la dextérité avec laquelle Josef Nadj dissèque l'espace physique et mental qui sépare les protagonistes et cette façon bien à lui, qui quelquefois ne manque pas d'humour, de leur infliger des *sévices* dont on ne sait jamais s'ils sont facétieux ou monstrueux.

Mais, en se plaçant résolument dans une tradition dont les servants récents seraient Kantor et François Tanguy, il a pris le risque que le spectateur s'essaie à la comparaison. Or ce *Woyzeck* n'a pas le pouvoir d'envoûtement des cérémonials du maître polonais ni la fulgurance de l'adaptation, muette elle aussi, qu'avait réalisée de la pièce de Büchner l'animateur du Théâtre du Radeau. Reste l'honnête ouvrage, de facture un peu datée, d'un artisan doué.

Olivier Schmitt

Hommage francophone à Félix Leclerc

Canada/Musique. Arts de la rue et chansons à Québec, jazz à Montréal

CASQUETTE de marin sur le crâne, socquettes dépareillées dans les baskets, Jean-Louis Dussault, soixante-six ans, fait danser les cuillers entre ses doigts agiles. Installé au soleil avec un compère guitariste, sur la terrasse Dufferin, superbe promenade en bois surplombant le Saint-Laurent, au pied du château de Frontenac hérissé de tourelles, il épate la galerie. Un badge, dont le port est obligatoire, désigne sa fonction : « amuseur public ».

La ville de Québec tolère les saltimbanques sans pour autant leur ouvrir complètement ses rues, envahies par des centaines de milliers de personnes quand arrive le Festival *d'été : quatre cents spectacles* axés pour l'essentiel autour des arts de la rue, de la chanson et des musiques du monde. *« En 1996, 60 % du public venait de l'extérieur »*, précise Michel Létourneau, directeur du festival.

GIGUES ÉCHEVELÉES

La retraite, malgré ses soixante-quinze ans et son goût pour la peinture, le violoneux d'origine acadienne, Paul Cormier dit « Monsieur Pointu » n'y pense plus. Il frétille d'impatience à l'idée de retrouver Gilbert Bécaud qui le fit connaître dans les années 70 et l'a invité à remettre son grain de violon dans *La Vente aux enchères* pour la réouverture de l'Olympia, à l'automne. Au D'Auteuil, une ancienne chapelle transformée en salle de concerts, Monsieur Pointu enchaîne gigues échevelées et *reels* toniques. Pendant ce temps, devant la scène où s'époumone la Québécoise Nanette Workman (ancienne choriste des Rolling Stones et de Johnny Hallyday), des milliers de lucioles clignotent : des macarons lumineux vendus 25 francs donnant accès à près de 90 % des spectacles programmés. Les organisateurs ont dû abandonner le principe de gratuité, quand le festival, créé en 1968, traversa une période de vaches maigres au début des années 90. A la même époque, le gouvernement du Québec autorisa même la création d'un casino pour renflouer les caisses. L'opération fut un succès conforté par la signature d'un accord de partenariat avec une marque de cigarettes qui s'est engagée à concurrence de 49 millions de francs répartis sur trois années.

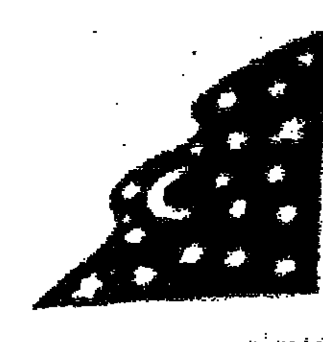
Voilà quelques mois, une loi fédérale est venue jouer les trouble-fêtes. La *Bill C 71*, dite « loi antitabac » interdit aux cigarettiers de sponsoriser les événements culturels. Alain Simard, président du Festival de jazz de Montréal dont la 18e édition s'est tenue du 26 juin au 6 juillet, ne s'alarme pas outre mesure. La loi n'entrera en vigueur que le 1er octobre 1998, ce qui laisse le temps de trouver des solutions de remplacement, d'autant que la manifestation qui attire 1,5 million de spectateurs est devenu un réel enjeu économique pour la région.

A Montréal, quand le jazz s'empare de la ville, tous les chats sont bleus. Sur les tee-shirts, les calicots, les affiches, la mascotte du festival affiche partout son swing. Tandis que le festival déploie ses fastes, au moment même où Zachary Richard investit le Métropolis, sur la scène *du Théâtre Saint-Denis, des grands* noms de la chanson française et québécoise rendent hommage à l'un des plus illustres enfants du pays, Félix Leclerc. Prétexte de ce spectacle réunissant Charles Aznavour, Robert Charlebois et une vingtaine d'artistes dont Céline Dion, Julien Clerc, Sol, Marie-Jo Thério, Raymond Devos et Maxime Leforestier, l'enregistrement d'une *émission télévisée – diffusion* en 1998 sur des chaînes de télévision francophones, notamment en France.

Cela fera alors dix ans que le chantre du Québec et de la francophonie triomphante aura disparu. Quelques jours avant le spectacle, Devos et Aznavour sont allés sur l'île d'Orléans, en face de la ville de Québec. Cette île, surnommée « Isle de Bacchus » par Jacques Cartier en 1535, était le refuge, la terre de vie et d'inspiration de Félix Leclerc au cours de ses dernières années. Devos et Aznavour ont marché sur le chemin du Mitan, au milieu des champs, où le poète aimait se promener, puis ils se sont rendus chez lui et au cimetière où il repose. Devos, l'ami de toujours, s'est ému devant les deux paires de chaussures usées déposées par des admirateurs au pied de la pierre tombale. Dans l'une d'elles, un mot griffonné pour l'auteur de *Moi, mes souliers* : *« Salut Félix, à la veille de mes longs voyages, lance-moi un câble depuis ton étoile. »*

Patrick Labesse

★ *L'Œuvre littéraire de Félix Leclerc*. Un coffret de quatre tomes, illustrés par des reproductions de tableaux de peintres québécois. Ed. Henri Rivard. Prix : 980 F (édition de luxe). Disponible par correspondance : Fondation Félix-Leclerc, BP 224, 76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf.



François Furet, l'historien des passions révolutionnaires

Il avait fait redécouvrir Tocqueville à toute une génération de chercheurs. Il est mort samedi 12 juillet, à l'âge de soixante-dix ans, des suites d'un accident cérébral

Elu en mars à l'Académie française au fauteuil de Michel Debré, François Furet n'au*ra pas* eu le temps d'être reçu dans cette institution. Victime d'un accident au cours d'une partie de tennis, mardi 8 juillet à Figeac (Lot), il est mort samedi 12 juillet à l'hôpital Rangueil de Toulouse. C'est l'un des principaux historiens de la seconde moitié du XX[e] siècle, spécialiste de la Révolution française, qui disparaît, à l'âge de soixante-dix ans, quelques mois après le grand historien du Moyen Age Georges Duby. Ancien militant communiste, François Furet avait rompu avec le PCF, et, après un passage au cabinet d'Edgar Faure, alors ministre de l'Education nationale, il s'était éloigné de la politique pour se concentrer sur son œuvre d'historien. Travaillant sur la Révolution française, il en avait pourfendu l'historiographie jacobine. Plus récemment, dans son interrogation sur les illusions marxistes (*Le Passé d'une illusion*, 1995), il avait, comme il l'aimait, suscité la polémique en affirmant que la culture révolutionnaire était en train de mourir.

FRANÇOIS FURET avait rencontré très jeune les thèmes qui devaient occuper sa vie intellectuelle: l'Ancien Régime et la Révolution; le communisme au XX[e] siècle. Mais c'est assez tard qu'il leur a consacré les livres qui allaient le rendre célèbre. *Penser la Révolution française*, qui paraît en 1978 – il a alors cinquante et un ans –, couronne la longue gestation d'une réflexion désormais pleinement épanouie. Ce livre brillant, provocant, inspiré, développe et, en partie, révise les interprétations données douze ans plus tôt, dans *La Révolution française*, qu'il cosignait avec Denis Richet, autre grand historien prématurément disparu.

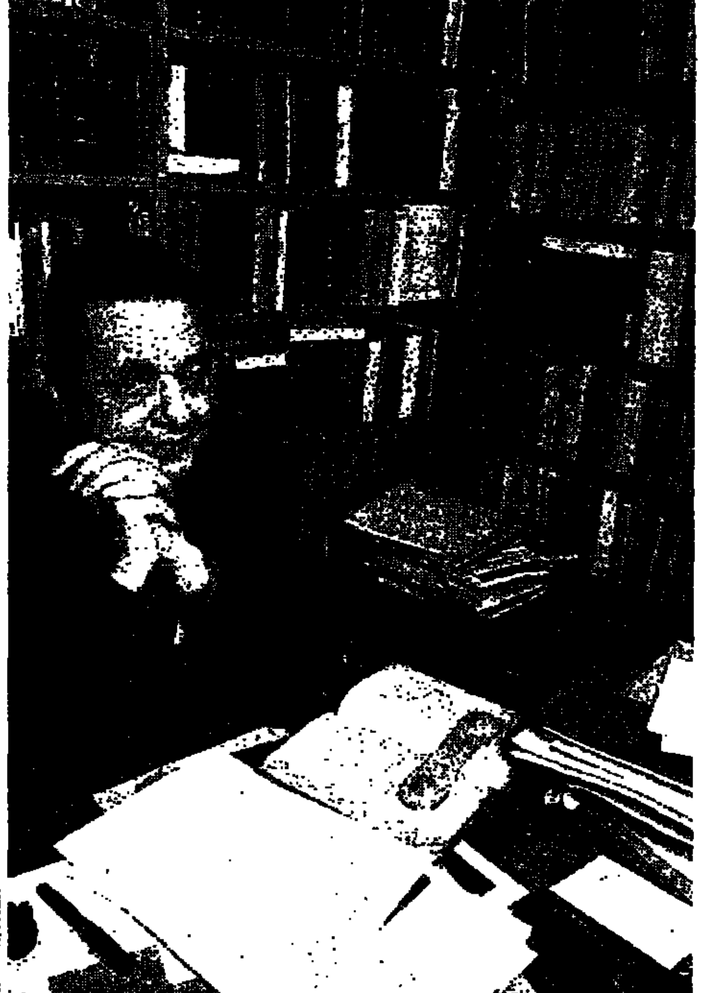
Penser la Révolution française tourne une page dans l'historiographie chahutée du XVIII[e] siècle. Il achève de libérer l'interprétation révolutionnaire du dogmatisme marxiste-léniniste qui l'a dominée, et appauvrie, depuis un demi-siècle. Il réhabilite aussi, au passage, une histoire politique longtemps enserrée dans des approches strictement institutionnelles ou trop étroitement narratives. Il fait découvrir le génie de Tocqueville à toute une génération d'historiens formés à d'autres lectures. Il restitue sa « part d'énigme » – une expression que François Furet employait souvent – à l'avènement vertigineux de 1789, à l'effondrement si prompt et si radical de l'ancienne monarchie absolue, à la cristallisation précoce de l'idéologie révolutionnaire, enfin et surtout à l'enlisement des promesses de 1789 dans la dictature et la Terreur.

Il est difficile, peut-être, vingt ans après, vingt ans seulement, de se figurer l'impact qu'eut ce livre sur les jeunes historiens qui faisaient alors leur chemin dans l'histoire compliquée de l'Ancien Régime et la Révolution.

Vinrent ensuite, coup sur coup, une étude sur Marx et la Révolution française, une autre sur l'historiographie révolutionnaire au XIX[e] siècle, puis, en 1988, *La Révolution 1770-1880*, une Révolution inscrite dans une histoire longue qui s'ouvre avec Turgot et s'achève avec Jules Ferry. L'ouvrage sera doublement plébiscité, par la critique et le grand public qui en fera le best-seller du bicentenaire.

Presque au même moment paraît le *Dictionnaire critique de la Révolution française*, sans doute une des contributions les plus remarquables dans la production pléthorique que suscite le festival commémoratif de 1989; une œuvre conçue et codirigée par François Furet et Mona Ozouf qui ont rédigé à eux seuls plus de la moitié des essais qui la composent. On ne peut relire aujourd'hui sans émotion les pages étincelantes d'intelligence que François Furet y consacre au jacobinisme, au gouvernement révolutionnaire, à la Terreur et à tant d'autres thèmes, les portraits magnifiques qu'il fait de Mirabeau, de Barnave, de Bonaparte, son analyse de l'histoire universitaire de la Révolution, son récit du drame vendéen. Il y révèle non seulement l'étendue de son savoir, mais une sûreté de regard, un art du portrait, un sens du tragique, l'intelligence des illusions héroïques, des certitudes vaines, de la corruption idéologique des âmes ordinaires. Il y décline, en un mot, les qualités exceptionnelles d'historien et d'auteur qu'il va déployer quelques années plus tard, avec un éclat redoublé, dans *Le Passé d'une illusion*, son long essai sur l'idée communiste au XX[e] siècle.

La décision d'étudier l'aveuglement de tant d'hommes et de femmes devant l'une des deux grandes aberrations de notre siècle avait probablement germé pendant très longtemps dans son esprit avant de prendre forme. Mais elle n'a guère surpris ceux qui connaissaient son œuvre et sa biographie. En s'interrogeant sur la passion illusoire du communisme, François Furet ne faisait après tout qu'explorer le destin posthume de l'héritage révolutionnaire qui l'intriguait presque autant que la Révolution elle-même. Mais il y trouvait aussi, sur un mode impersonnel et savant qui s'accordait le mieux à son tempérament, un retour sur l'engagement communiste de sa jeunesse.



MARC GANTIER

Le succès extraordinaire de l'ouvrage l'a comblé, et beaucoup surpris. Il s'attendait à un débat. Il eut surtout des applaudissements et quelques « genoux à terre » d'historiens qui eussent sans doute préféré ne pas avoir à les plier. Mais le débat finit par s'engager et se poursuit encore. Ce livre, en tout cas, met en relief l'originalité et la cohérence de l'œuvre de François Furet, d'une histoire longue, très longue, non pas de la Révolution à proprement parler, mais du destin de la passion révolutionnaire.

Vocation précoce, succès tardif. Ce n'est pas le seul trait atypique de l'itinéraire de François Furet. Les jeunes années de cet enfant de Paris avaient été meurtries par des drames et des souffrances dont il avait trop de pudeur pour évoquer les blessures. Elles lui ont légué une intelligence aiguë du malheur et une méfiance de l'inaction, des situations acquises, des satisfactions routinières.

Universitaire, il l'était assurément, mais, là encore, à sa manière, atypique. Outre l'enseignement et la recherche, il y avait toujours autre chose: un passage éphémère dans un cabinet ministériel; l'édition qui ne l'amusait qu'un temps; la Fondation Saint-Simon qu'il a créée (1982) et coprésidée avec Roger Fauroux; l'Académie française où, élu en mars, il devait être reçu prochainement; enfin le journalisme qu'il avait pratiqué par intermittence avec un réel talent, dans *France Observateur*, et plus tard dans les pages littéraires du *Nouvel Observateur* où il excellait si souvent par le bonheur du style, la sûreté du jugement et, tout simplement, l'attachement à la vérité.

Une intelligence aiguë du malheur et une méfiance de l'inaction, des situations acquises, des satisfactions routinières

Singulière aussi fut son association avec ce qu'on appelle communément l'Ecole des Annales. François Furet, de son aveu même, avait peu d'affinités avec les curiosités intellectuelles de ses fondateurs, Marc Bloch et Lucien Febvre, et de leur successeur, Fernand Braudel, qui l'a fait entrer, en 1961, à ce qui allait devenir l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Mais il y était chez lui, dans une position à la fois éminente et originale. Un temps, codirecteur avec Emmanuel Le Roy Ladurie du Centre des recherches historiques. Il y a animé plusieurs enquêtes collectives dont la plus célèbre, peut-être, est celle qu'il a consacrée, avec Jacques Ozouf, son ami de toujours, à l'alphabétisation des Français, de Calvin à Jules Ferry. Puis, en 1977 il succéda à Jacques Le Goff à la présidence de l'école, fonction qu'il a exercée pendant huit ans avant de se retirer pour se consacrer à ses travaux. Peu avant, il a fondé le Centre de recherches politiques Raymond-Aron, qu'il dirigea de 1985 à 1992, havre d'études et d'enseignement dont la réussite et le rayonnement ne l'ont pas déçu.

Ses engagements de jeunesse avaient visiblement épuisé pour de bon les charmes de la vie militante, si jamais il en avait le goût. De cette expérience, pourtant, François Furet avait conservé un vif intérêt pour la politique, qu'il commentait toujours avec une intelligence rare et sur laquelle souvent il lui arrivait de se tromper. Il avait une connaissance de première main de l'Amérique d'aujourd'hui (il passait chaque année le trimestre d'automne à l'Université de Chicago, où il enseignait depuis 1985). Il parlait de l'histoire du judaïsme, de la tragédie juive du XX[e] siècle, de l'Etat d'Israël avec une sensibilité et une justesse extrêmement rares pour *quelqu'un* qui n'y était associé que par la curiosité et la sollicitude. Il en a donné un témoignage émouvant dans son hommage rendu à Gershom Scholem, le grand historien du messianisme juif, qu'il avait invité pour inaugurer la première des conférences Marc Bloch.

On reprochait parfois à François Furet une arrogance, une manière hautaine, une impatience, qui lui attiraient des inimitiés inutiles. On apercevait moins souvent ce qu'il y avait de vulnérable chez cet homme secret que la vie avait tôt éprouvé. On ne soupçonnait pas dans son aisance naturelle la discipline au travail, la ténacité et l'indomptable énergie. Mais on ne pouvait ignorer son charme, son intelligence supérieure, son élégance naturelle, son éloquence, son charisme, qui lui ont valu des amitiés heureuses et l'ont fait beaucoup aimer.

François Furet meurt « jeune ». Sa disparition interrompt brutalement une œuvre qui n'a cessé de grandir. Elle enlève à notre vie intellectuelle un de ses esprits les plus doués et laisse ses amis inconsolables.

Ran Halévi

[Né le 27 mars 1927 à Paris, agrégé d'histoire, François Furet entre en 1956 au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), où il est attaché jusqu'en 1961, puis à la VI[e] section de l'Ecole pratique des hautes études devenue l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), qu'il préside de 1977 à 1985. Pendant la guerre d'Algérie, il effectue de nombreuses enquêtes en Afrique du Nord et signe sous un pseudonyme les reportages qu'il adresse à *France-Observateur*. Ayant effectué un passage au Parti communiste, il le quitte en 1956. Plus tard, il participe à la fondation du PSU. Il devient au lendemain de mai 68 conseiller d'Edgar Faure au ministère de l'éducation nationale sur l'élaboration de la loi d'orientation pour la réforme des universités. Il prend ensuite ses distances avec la politique pour se consacrer au travail intellectuel. Président de la Fondation Saint-Simon depuis 1982, professeur à l'université de Chicago depuis 1985, il dirige également l'Institut Raymond-Aron de 1985 à 1992. Chevalier de la Légion d'honneur, il s'est vu décerner le prix Montblanc de la Bibliothèque nationale (1989), le prix Tocqueville pour sa large contribution à la compréhension de la Révolution française (1991) – il présidait désormais le jury de ce prix –, le prix Chateaubriand pour l'ensemble de son œuvre (1995). En mars de cette année, il avait été élu à l'Académie française, au fauteuil de Michel Debré.]

Un « élu » qui ne sera jamais « reçu »

Est-on en face d'un cas d'école ? Elu en mars au fauteuil de Michel Debré, François Furet n'a pas été reçu officiellement à l'Académie. La prochaine réception est celle de François Jacob, au fauteuil de Jean-Louis Curtis, le 20 novembre ; la sienne aurait donc dû avoir lieu au début de 1998 – il s'écoule généralement de huit à dix mois entre l'élection et la réception. François Furet n'a donc pas, comme il se doit quand on est reçu, prononcé l'éloge de son prédécesseur, Michel Debré.

En fait, ce n'est pas la première fois qu'un académicien meurt entre son élection et sa réception sous la Coupole : plusieurs cas analogues se sont déjà présentés dans le passé. L'historien est néanmoins considéré comme académicien, depuis le soir de son élection, et son fauteuil sera déclaré vacant, selon les usages. Le nouvel élu fera l'éloge de François Furet. Il lui appartient, lui seul en jugera, de rendre également hommage à Michel Debré, dont François Furet aurait dû retracer la vie et la carrière.

Les principaux ouvrages

- *La Révolution française* (avec Denis Richet), 2 volumes, Hachette-Réalités, 1965.
- *Livre et société dans la France du XVIII[e] siècle*, éd. Mouton, 1965.
- *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry* (avec Jacques Ozouf), 2 volumes, Minuit, 1977.
- *Penser la Révolution française*, Gallimard, 1978.
- *L'Atelier de l'histoire*, Flammarion, 1982.
- *Marx et la Révolution française*, Flammarion, 1986.
- *La gauche et la Révolution au milieu du XIX[e] siècle. Edgar Quinet et la question du Jacobinisme 1865-1870*, Hachette, 1986.
- *Dictionnaire critique de la Révolution française* (en codirection avec Mona Ozouf), Flammarion, 1988.
- *La Révolution 1770-1880*, Hachette, 1988.
- *La République du centre* (avec Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon), Calmann-Lévy, 1988.
- *Les Orateurs de la Révolution : 1) Les Constituants* (avec Ran Halévi), Gallimard « Bibliothèque de la Pléiade », 1989.
- *Le Siècle de l'avènement républicain* (codirigé par Mona Ozouf), Gallimard, 1993.
- *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX[e] siècle*, Laffont - Calmann-Lévy, 1995.
- *La Monarchie républicaine. La Constitution de 1791* (avec Ran Halévi), Fayard, 1996.

Une pensée provocatrice et salutaire

L'HOMME croyait au débat. Pas celui, codé, que les médias enferment dans des formules convenues ; le vrai, celui qui dérange les conformismes de la pensée, bouleverse les dogmes sécurisants et les certitudes confortables.

Si ses premières allégeances aux modèles de la discipline historique ont pu le faire prendre un temps pour un théoricien – on *a pu parler*, à propos de sa contribution au collectif *Faire de l'Histoire* (Gallimard, 3 vol., 1974), « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », d'un manifeste de l'Histoire sérielle –, François Furet ne se laissa pas enfermer dans un rôle peu compatible avec son obsession critique et son exceptionnelle disposition à l'autocritique rétrospective.

ENTORSES

Il ironisait sur la spécificité nationale du concept de mentalité : « *Un substitut à la française du marxisme et de la psychanalyse (...), bonne illustration de ce qu'il y a de traditionnellement léger dans l'attention que les historiens portent à leurs outils conceptuels.* » Lui qui avait signé avec Denis Richet une remarquable synthèse sur *La Révolution française* revint seul plus tard récuser l'optique partisane qui la disqualifiait. Exhumant Auguste Cochin – il fut le premier à réhabiliter cet admirateur de Durkheim –, commentant, outre les prévisibles Guizot et Tocqueville, Edgar Quinet et Louis Blanc, il s'est attaché à remettre en cause les conceptions historiographiques héritées et reprises sans contestation ni état d'âme. Cela ne l'empêcha pas de revenir sur *La Révolution* selon une chronologie dilatée sur plus d'un siècle ou d'esquisser les contours d'un XIX siècle de la pensée qui ne mourrait qu'au cœur du siècle suivant.

Ces entorses provocantes ne doivent rien à l'astuce ou au spectaculaire, mais livrent la réflexion sans cesse reprise sur la spécificité de la discipline qui, selon François Furet, « *n'est pas et ne sera jamais assez exacte, au sens où l'on parle des sciences exactes (...). Les seules règles du métier sont des règles de procédure, essentielles, indispensables même* », mais qui ne définissent justement qu'« *un métier* ».

VERTUS DE L'ICONOCLASME

Parallèlement à une rédaction qui sépare sans appel la part documentaire de la part de l'interprétation, seule une attention toujours plus rigoureuse à la formulation et à la reformulation des problèmes peut faire progresser la discipline. Fidèle en cela à la leçon de Tocqueville, François Furet n'a cessé de défendre les vertus d'un iconoclasme, loin de toute gratuité, en dénonçant la « *paresse* » de ceux qu'effraient les questions sans réponses.

L'homme qui lançait dans son si subtil *Atelier de l'Histoire*, son credo toujours neuf – « *L'Histoire est pour moi inséparable du monde actuel, qui lui donne ses questions et sa raison d'être* » – ne saurait rentrer sans ironiser dans la légende dorée de l'historiographie, tant son impérieuse lucidité et sa rigueur exemplaire tranchent sur l'usage.

Avec un tel *cursus honorum* – de l'agrégation au cabinet d'Edgar Faure, de la présidence de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) à l'Académie, où il n'eut pas le temps d'être reçu – un autre serait devenu une référence académique.

Aucun de ces mirages n'a vraiment retenu Furet et c'est ce qui en fait une figure de la conscience contemporaine aussi singulière qu'attachante. Mieux encore que le scandale du débat, le miracle d'une réflexion jamais confisquée. François Furet ou l'antidote à la fin de l'Histoire.

Philippe-Jean Catinchi

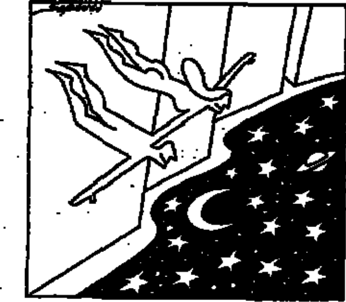
« Contre les simplifications abusives »

« Marxiste ou freudien, le schéma selon lequel l'intention et l'action des agents historiques ne sont intelligibles que dans le rapport à ce qui leur donne de l'extérieur un sens a joué un rôle indispensable dans un milieu intellectuel français si longtemps prévenu et protégé contre l'esprit théorique. Mais l'histoire, parce qu'elle aborde l'activité humaine au plus près de sa liberté d'invention, est le meilleur antidote contre les simplifications abusives et la rigueur illusoire que comporte la notion d'une science du social. Elle l'est d'autant mieux qu'elle renonce à ses préventions traditionnelles contre les hypothèses et les idées, dont elle emprunte certaines aux sciences sociales, et qu'elle peut ainsi en mesurer le pouvoir explicatif. En même temps, elle n'abandonne jamais la conscience qu'une part de sa curiosité est enracinée dans le présent. A l'inverse de ce qu'ont cru les positivistes, le rapport au présent entre aussi dans la constitution de son rapport au vrai : plus ou moins, selon les problèmes et les périodes considérés, mais toujours. »

★ **Préface à *L'Atelier de l'Histoire* (p. 30)**

Les « Dessous de la ville »

Le Parc de La Villette accueille le 8e Festival de cinéma en plein air



QUARANTE ET UN films illustreront le thème des « Dessous de la ville », choisi pour le 8e Festival de cinéma en plein air de La Villette. Deux films de François Truffaut ouvriront la manifestation : *Baisers volés* et *Le Dernier Métro*. Chaque vendredi, deux films ausculteront les « dessous » d'une grande capitale : *Vacances romaines*, de William Wyler, et *Rome, ville ouverte*, de Roberto Rossellini (Rome) ; *Chungking Express*, de Wong Kar-Wai, et *Syndicat du crime 2*, de John Woo (Hong-kong) ; *Le Signe du lion*, d'Eric Rohmer, et *La Légende du Saint Buveur*, d'Ermano Olmi (Paris) ; *The King of New York*, d'Abel Ferrara, et *New York 1997*, de John Carpenter (New York). Une soirée « Noir sur la ville » est prévue avec *Série noire*, d'Alain Corneau, et *Bob le flambleur*, de Jean-Pierre Melville. Parmi les films retenus, notons également : *La Soif du mal*, d'Orson Welles, *Le Troisième Homme*, de Carol Reed, *Quand la ville dort*, de John Huston, *Blow up*, de Michelangelo Antonioni, *Main basse sur la ville*, de Francesco Rosi, *Les Vitelloni*, de Federico Fellini, *La Rue de la honte*, de Kenji Mizoguchi, *Le Ministère de la peur*, de Fritz Lang, *Shanghai Gesture*, de Josef von Sternberg, *Allemagne année zéro*, de Roberto Rossellini.

★ *Prairie du triangle du parc de* **La Villette, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 22 heures, jusqu'au 24 août. Relâche lundi et le 8 août. Tél. : 01-40-03-76-92.** *Entrée libre. Location d'un* **transat et d'une couverture : 40 F, 130 F pour cinq soirées.**

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Achille Tonic
Chapiteau, quai d'Austerlitz, Paris-13e. Mos Austerlitz, Quai-de-la-Gare. A partir du 16 juillet. Du mardi au dimanche, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 2 heures. 70 F et 90 F. Jusqu'au 14 août.*

Italienne avec orchestre
de Jean-François Sivadier, mise en scène de l'auteur, avec Cyril Bothorel, Charlotte Clamens, Norah Krieff et Jean-François Sivadier.
Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. A partir du 16 juillet. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 18 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 1 heure. 70 F et 90 F. Jusqu'au 4 août.*

SÉLECTION

Les Amants timides
de Carlo Goldoni, mise en scène de Claudia Morin, avec Elisabeth Baudry, Marc Schapira, Michel Armin, Delphine Thellier, Davis Westphal et Laurent Boulassier.
Musée Cognacq-Jay (cour de l'hôtel Donon), 8, rue Elzévir, Paris-3e. Mos Saint-Paul, Rambuteau, Chemin-Vert. Du mardi au dimanche, à 21 h 30. Tél. : 01-40-27-07-21. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 24 juillet.*

L'Echange (seconde version)
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Le jeudi 17, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Dernière.

Exercices de style
d'après Raymond Queneau, mise en scène d'Albert de Freitas, avec Hélène Deregnier, Franck Lamarre, Isabelle Bouvrain, David Legras, Florence Maury et Albert de Freitas.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris-9e. Mo Trinité. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-42-80-01-81. Durée : 1 h 45. 100 F et 160 F. Jusqu'au 30 août.*

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau.
Métamorphosis, face au 55 quai de la Tournelle, Paris-5e. Mo Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 30 août.*

George Dandin
de Molière, mise en scène de Fabrice Maigrot, avec Julie Lefebvre, Alexandra Royan, Isabelle Haumesser, Ludovic Bertrand, Franck Messin, Didier Menin, Bernard Vallon et Rotem Dahan.
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris-18e. Mos Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 h 30. 50 F et 90 F. Jusqu'au 13 septembre.*

Les Jumeaux vénitiens
*de Carlo Goldoni, mise en scène de Gil*das Bourdet, avec Sophie Bouilloux, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Bruno Choel, Richard Guedj, Franck Jazède, Jean-Michel Molé, Alice Papierski, Yves Pignot, Michel Scotto Di Carlo et Philippe Uchan.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris-17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 août.

Les Nuits blanches
de Fedor Dostoïevski, mise en scène de Michel Sigalla, avec Christine Lapsca et Ivan Radkine.
Crypte Saint-Paul, face, 36, rue Saint-Paul, Paris-4e. Mos Saint-Paul, Sully-Morland. Du jeudi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 18 heures. Tél. : 01-42-77-47-54. Durée : 1 heure. 50 F et 90 F. Jusqu'au 27 juillet.*

Les Palmes de M. Schutz
de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Gérard Caillaud, Béata Nilska, Emmanuel Patron, Christiane Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.
Théâtre de la Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, Paris-2e. Mos Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-47-42-95-22. Durée : 3 heures. De 50 F à 220 F. Jusqu'au 30 septembre.

Quelqu'un
de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 60 F et 120 F. Jusqu'au 30 août.*

Robin des Bois
de Marina Foïs et Pierre-François Laval-Martin, d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Pierre-François Laval-Martin, avec Isabelle Nanty, Maurice Bathélemy, Elise Larnicol, Marina Foïs, Jean-Paul Rouve, Pascal Vincent et Pierre-François Martin-Laval.
Splendid Saint-Martin, 48, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-21-93. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 30 août.

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salviat, Claude Mathieu, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Jean-François Rémi et Claudie Guillot.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 16 et samedi 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 3 heures. De 35 F à 220 F. Dernières.

(*) Tarifs réduits.

UNE SOIRÉE À PARIS

Kenny Garrett Quartet
Après quelques années à se chercher entre néo-bop et jazz-rock, le saxophoniste Kenny Garrett s'affirme comme un coltranien moderne. Il a une sonorité, une maîtrise de l'espace, la sincérité d'un engagement de musicien et quelques idées dans le déroulement des solos qui le différencient du commun des virtuoses du jazz. A la batterie Jeff « Tain » Watts, un grand.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Carl Schlosser Trio
A ses débuts Carl Schlosser avait rejoint une communauté de musiciens marqués par les années de la free-music à Paris. Puis d'autres envies l'ont amené à remonter le cours du jazz. Il est dorénavant un *shouter* parmi les plus remarquables, dans la grande tradition des saxophonistes passés par le rhythm'n'blues. Lyrisme, *swing*, puissance.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Miloud Benbarek, Loumes
Le chanteur Miloud Benbarek accompagne ses chants lancinants au *guembri*, la basse traditionnelle des Gnawa. Loumes, lui, a opté pour les cordes de la guitare et d'un *mandoloncelle*, instrument que nous avait fait découvrir Takfarinas. Entouré d'une percussion *derbouka* et d'un accordéon, il parcourt à sa manière la tradition kabyle.
Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18e. Mo Pigalle. 19 h 30, le 16. Tél. : 01-44-92-77-66.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BATMAN & ROBIN
Film américain de Joel Schumacher, avec Arnold Schwarzenegger, George Clooney, Chris O'Donnell, Uma Thurman, Alicia Silverstone, Michael Gough (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

BOX OF MOONLIGHT
Film américain de Tom DiCillo, avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount, Annie Corley, Alexander Goodwin (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

DAAYRA
Film indien d'Amol Palekar, avec Nimal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LES DEUX ORPHELINES VAMPIRES
Film français de Jean Rollin, avec Isabelle Teboul, Tina Aumont, Alexandra Pic, Brigitte Lahaie (1 h 30).
Brady, 10e (01-47-70-08-86).

LE FAN
Film américain de Tony Scott, avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo, Benicio Del Toro, Patti d'Arbanville-Quinn (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

LES GARÇONS WITMAN
Film franco-hongrois de Janos Szasz, avec Alpar Fogarasi, Szabolcs Gergely, Maia Morgenstern, Peter Andorai, Lajos Kovacs (1 h 33).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

HARRIET.

LA PETITE ESPIONNE
Film américain de Bronwen Hughes, avec Michelle Trachtenberg, Rosie O'Donnell, Vanessa Lee Chester, Gregory Smith, J. Smith Cameron, Robert Joy (1 h 42).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+).

MAUVAIS GENRE
Film français de Laurent Bénégui, avec Jacques Gamblin, Elina Löwensohn, Monica Bellucci, Michel Aumont, Christiane Cohendy (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

MORDBURO
Film français de Lionel Kopp, avec Ornella Muti, Philippe Clévenot, Patrick Catalifo, Maurice Benichou, Dominique Pinon (1 h 40).
Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE PRIX A PAYER (*)
Film américain de F. Gary Gray, avec Jada Pinkett, Queen Latifah, Vivica A. Fox, Kimberly Elise, John C. McGinley, Blair Underwood (1 h 57).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er.

LE SILENCE DE RAK
Film français de Christophe Loizillon, avec François Cluzet, Elina Löwensohn, Jacky Berroyer, Roland Amstutz, Marcel Bozonnet, Pierre Baillot (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
de Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Néerlandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

LE CIEL EST A NOUS (*)
de Graham Guit,
avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez.
Franco-canadien (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE FLIC DE SAN FRANCISCO
de Thomas Carter,
avec Eddie Murphy, Michael Rapaport, Michael Wincott, Carmen Ejogo, Denis Arndt, Art Evans.
Américain (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

HANTISES
de Michel Ferry,
avec John Berry, François Négret, Marina Golovine, Francis Boespflug.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC Triomphe, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MA 6-T VA CRACK-ER (**)
de Jean-François Richet,
avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras.
Français (1 h 45).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+).

MA VIE EN ROSE
de Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
de Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MENTEUR, MENTEUR
de Tom Shadyac,
avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe.
Américain (1 h 26).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MOTHER
de Albert Brooks,
avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White.
Américain (1 h 44).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé Letton (46).
VF : Le République, 11e (01-48-05-51-33).

PASSAGE DES HOMMES LIBRES
de Luis Armando Roche,
avec Roy Dupuis, Christian Vadim.
Franco-vénézuélien (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Lucernaire, 6e ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT
de Jacques Tourneur,
avec Robert Mitchum, Kirk Douglas, Jane Greer.
Américain, 1947, noir et blanc (1 h 35).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

UN SI DOUX VISAGE
de Otto Preminger,
avec Robert Mitchum, Jean Simmons, Herbert Marshall, Mona Freeman, Jim Backus.
Américain, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de douze ans.
(**) Film interdit aux moins de seize ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

هكذا من الأصل

MARDI 15 JUILLET

TF 1

20.45

GARÇON ! ■ ■
Film de Claude Sautet, avec Yves Montand, Nicole Garcia (1983, 105 min). 698979
L'art de la description du décor social et des personnages exprimé par la mise en scène d'une manière éblouissante.

22.30 Les Films dans les salles.

22.35

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST ■
Film de Jean Yanne, avec Coluche, Michel Serrault (1982, 105 min). 6035008

0.20 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Prisonnier de la roche.

1.15 et 1.55, 2.35, 3.35, 4.15, 4.55, 5.10 TF1 nuit. 1.30 Reportages. Documentaire. L'épopée du Puy du Fou, dir. Henri Chambon. 2.05 Cas de divorce. Série. Brion contre Brion. 2.45 et 3.45, 4.25, *5.10 Histoires naturelles.* Documentaire. 5.05 Musique (5 min).

France 2

20.55

VANILLE FRAISE ■ ■
Film de Gérard Oury, avec Pierre Arditi, Sabine Azema (1989, 100 min). 7100757
Comédie burlesque, fantaisie débridée, parfaitement interprétée et semée d'idées humanistes.

22.45

BRAS DE FER ■ ■
Film de Gérard Vergez, avec Bernard Giraudeau (1985, 105 min). 9214115
En 1943, un résistant français de Londres arrive à Paris, chargé d'une mission d'intox sur le faux lieu du débarquement allié.

0.30 Journal, Météo.
0.45 Escrime. Championnat du monde au Cap (Afrique du Sud).

1.15 Les Routiers. Série. Jour de chance. 2.05 Tour de France (rediff.). 3.05 Urti. Documentaire. Ghana : un jour dans la vie d'un enfant. 3.30 24 heures d'info. Magazine. 3.45 Météo. 3.50 Voltigeur du Mont-Blanc. Documentaire.

France 3

20.55

LA CARTE AUX TRÉSORS
Divertissement présenté par Sylvain Augier. Martinique Nord (130 min). 8582863
Retour en Martinique après un court passage dans l'Aveyron.

23.05 Journal, Météo.

23.40

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire. Mille mètres sous la jungle de Luc-Henri Fage (55 min). 628950

0.35 Passion d'une vie. Documentaire de Jean-Luc Miesch. L'art de Joël Robuchon (55 min). 7208448

1.30 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. Nehru, ou la naissance d'une nation. Invité : M. Pouchepadas. 2.35 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le *prétendant (55 min).*

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LE QUARTIER DES PERSÉCUTÉS
Le Marais, quartier juif de Paris. Documentaire de Michael Trabitzsch (1993, 40 min). 9770912
Une jeune voyageuse qui a grandi à proximité de l'ancien ghetto juif de Vilnius, en Lituanie, découvre le quartier du Marais à Paris...

21.30

COMEDIA : LES MOTS QUI TUENT
Le théâtre d'Elfriede Jelinek. Soirée proposée par Jochen Wolf.

21.30 Elfriede Jelinek : Surtout pas de comédie ! Documentaire (1997, 25 min). 92028
21.55 Au pays. Les Nuées. Pièce d'Elfriede Jelinek, avec Marion Breckwoldt, Anne Weber, mise en scène de Jossi Wieler (1997, 80 min). 3236863
23.15 Une femme à abattre. Documentaire de Jochen Wolf (1997, 60 min). 7532573
0.15 Wien, Paris, Vienne. La métamorphose des mots, documentaire de Jochen Wolf (1997, 25 min). 76577
0.40 *Les Panthères noires. Documentaire* de Lee Lew-Lee (rediff., 125 min). 47197697

M 6

20.50

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série (150 min). 3069979
Je t'ai dans la peau. Toy Story. L'ultime aventure de Loïs et Clark.
Les trois derniers épisodes de la quatrième saison.

23.20

LE TRIANGLE DES BERMUDES
Téléfilm A de William A. Graham, avec Fred McMurray (85 min). 3488776

0.45 Les Documents de Zone interdite - remix. Magazine. Et vogue le célibat (rediff.).

2.40 Culture pub. Magazine. [2/2] Spécial Festival international du film publicitaire de Cannes (rediff.). 3.10 Jazz 6. Magazine. 4.15 Coulisses. Magazine. Dee Dee Bridgewater (rediff.). 4.40 Les Piégeurs (rediff.). 5.05 Mister Biz - best of. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN
Film de Smaïn et Longval, avec Smaïn, Arielle Dombasle (1996, 75 min). 886912

21.50 Flash d'information.
22.00 La vie comme elle est.... Court métrage (10 min). 41405

22.10

JANE EYRE
Film de Franco Zeffirelli, avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg (1995, v.o., 109 min). 7831221
Illustration empesée (mais les couleurs sont belles) du roman frénétique de Charlotte Brontë.

0.00 D'où viens-tu Johnny ? ■ Film de Noël Howard (1963, 95 min). 7363603
1.35 The Last Seduction ■ ■ Film de John Dahl (1993, v.o., 109 min). 4788581

Radio

France-Culture

20.30 Archipel Médecine. Les salles de gardes.
21.32 Grand Angle. (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain. Gil Jouanard (*C'est la vie*). 0.48 Les Cinglés du music-*hall. 1.00 Les Nuits* de France-Culture (rediff.).

France-Musique

21.00 Concert. Ouverture du Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Donné en direct de l'Opera Berlioz-Le-Corum, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon et le Chœur de Radio-France, dir. Friedemann Layer : Passion selon Saint-Jean, pour solistes, chœur et orchestre BWV 245, de Bach.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 21 février 1996, à la salle Gaveau, par Repin, violon, Berezovsky, piano.

22.35 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Gens de Mogador. Téléfilm de Robert Mazoyer [2/6], Avec Marie-José Nat *(100 min).* 13457047
21.40 Télétourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Strip Tease. Magazine.

Planète

20.35 Les Ailes de légende. Le CH-47.
21.25 L'Ame du gospel.
23.00 Le Documentariste ou le Roman d'enfance.
23.45 Little Big Woman. [2/2].

Animaux

21.00 Animaux disparus au XX[e] siècle.
21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Clark Gable. De Donatella Baglivo. God Save the King.
22.00 Les Documents du JTS. Magazine.
22.30 L'assassin habite au 21 ■ ■ Film d'Henri-Georges Clouzot (1942, N., 85 min). 72592793

France Supervision

20.45 CinéActu. Magazine.
21.00 Les Francofolies : Les Négresses Vertes. Concert enregistré en 1995 (60 min). 53997115
21.55 La Bohème ■ ■ Film de Luigi Comencini (1987, 100 min). 39088660

Ciné Cinéfil

20.30 La Grande Maguet ■ Film de Roger Richebé (1947, N., 85 min). 27097592
21.55 *Les Héros* du dimanche ■ Film de Mario Camerini (1952, N., v.o., 90 min). 8595950

Ciné Cinémas

20.30 Un moment d'égarement ■ Film de Claude Berri (1977, 85 min). 27098950
21.55 Homicide ■ ■ Film de David Mamet (1991, v.o., 100 min). 26375405

Festival

20.30 L'Eté de Zora. Téléfilm de Marc Rivière. (90 min). 91642776
22.00 D'amour et d'eau salée. Téléfilm d'Edwin Bally. (90 min). 39242660

Série Club

20.45 L'Age de cristal. La loi de la peur.
21.35 François Gaillard ou la vie des autres. Madeleine.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Quand les apparences tuent.
23.00 Mandrin. Feuilleton [3/6].

Canal Jimmy

20.00 Spin City. Coup de froid.
20.30 *Friends (3[e] saison).* The One With a Chick and a Duck. The One With the Screamer (v.o.).
21.15 Automobiles. Mustang.
22.05 Portrait. Magazine.
22.10 Des agents très spéciaux. Les deux tigres.
23.00 Star Trek : la nouvelle génération. Sélection contre-nature (v.o.).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.10 Allez France ! ■ Film de Robert Dhéry (1964, 90 min). 7628298
21.40 Honey West.
22.05 Richard Diamond.
22.30 Juste pour rire.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Parole de femme. Téléfilm de Sandor Stern *(95 min).* 508358757
23.00 Clair de lune.
23.45 Jaipur (30 min).

Voyage

20.35 Suivez le guide.
22.30 Lacs d'Europe. Le lac de Garde.
23.00 Chez Marcel. Jean-Marc Héreller, journaliste.

Eurosport

20.00 Sports de force.
21.00 Boxe. Combats à Riesa (Allemagne).
22.00 Cyclisme. Résumé.
0.00 Equitation. Coupe des Nations (60 min).

Muzzik

20.00 et 2.00 L'Invité. Claude Barthélémy.
21.00 Lux Aeterna.
23.10 Les Caprices de Paganini n° 2. Concert enregistré à Reggio Emilia (Italie) (45 min). 500404592
23.55 Les Instantanés de la danse.
0.10 Best of jazz 2. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux en 1994 *(65 min).* 507678871

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, *20.45, 21.15, 22.45 Economia.* 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artis*simo. 1.45 Visa.*

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 *Le Grand Journal.* 21.10 et

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MERCREDI 16 JUILLET

TF 1

16.20 La joyeuse tribu. Série.
17.25 Extrême limite. Série. *Jean et Juliette.*
17.55 Les Années fac. Série. Panne de cœur.
18.30 Ali Baba.
19.00 Mokshû Patamû.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, l'image du jour.

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Aix-les-Bains rencontre Bellegarde-sur-Valserine (155 min). 26473603

23.20

LES YEUX D'HÉLÈNE
Téléfilm [3/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (105 min). 2965448
Arnaud reprend peu à peu goût à la vie en compagnie de Geneviève.

1.05 Les Errances *de l'amour.* Téléfilm [2/3] de Georg Tressler, avec Sophie von Kessel (95 min). 2583543

2.40 et 3.25 TF1 nuit. 2.55 Cas de divorce. Série. Dent contre Dent. 3.35 et 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique (5 min).

France 2

14.25 Tour de France. En direct (11[e] étape) : *Andorre - Perpignan* (140 min). 73831790
16.45 Vélo club. Magazine.
18.40 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 *et 20.50 Tirage du Loto.*
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Image du Tour, A Cheval, Météo.

20.55

LE FILS DE PAUL
Téléfilm de Didier Grousset, avec Bernard Yerles, Jean-Pierre Cassel (105 min). 7178158
Un homme part à la recherche de son père disparu. Une quête qui va bouleverser son existence.

22.40

ATHLÉTISME
LE TROPHÉE NIKAÏA
En direct de Nice (90 min). 715429

0.10 *Journal, Météo.*
0.25 Escrime. Championnat du monde au Cap (Afrique du Sud) : Finales sabre et fleuret messieurs en *individuel.*
1.00 Les Routiers. Série. Ballade sicilienne.

1.45 Tour de France (rediff.). 2.45 Connaître l'Islam (rediff.). 3.15 Source de vie (rediff.). 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 Urti. Initiation à la vidéo. 4.30 Les Quatre Eléments. Documentaire. 5.20 Mam. Les trains couchettes (20 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.30 Journal.
20.00 Météo.
20.05 *Fa si la chanter. Jeu.*
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
20.45 Consomag.

20.55

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine. Les parfums. Invités : Inès Sastre, Vera Strubi, Thierry Lecoule, Gilles Weil, René Laruelle, Jean-Claude Ellena (110 min). 3880719

22.45

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
Présenté par Denis Vincenti. La télé qui charme. Invitée : Isabelle Mergault.

23.30 Journal, Météo.
0.05 Un siècle d'écrivains. Documentaire. Alejo Carpentier : Ici et là-bas (50 min). 4692949

0.55 Autour du cinéma. Documentaire. 2.20 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. La dernière année du général : mai 1968-avril 1969. 3.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Les grands combats.

Arte

19.00 ▶ Le Tour du monde en 80 jours. Série documentaire [3/14] (30 min). 6158
19.30 7 1/2. La réforme de la PAC ; Andorre.
20.00 ▶ Naissance du XX[e] siècle. [7/12] Métropolis (25 min). 58968
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : HITLER, UN INVENTAIRE
Documentaire de Guido Knopp et Nini Steinhauser [3/6] Le dictateur (1995, 55 min). 7948974
Comment Hitler a-t-il conquis le pouvoir absolu et converti le peuple allemand au national-socialisme ?

21.40

MUSICA

21.40 Maria Joao Pires. Documentaire de Werner Zeindler (1991, 60 min). 4838142
22.40 Fête gitane avec les Pinini. Documentaire de C. Fierz (1995, 30 min). 7613806
23.10 Profil : Bruce Naumann. *Make Me Think, documentaire de Heinz Peter* Schwerfel (1997, 60 min). 7500974
0.10 La Lucarne : Chère Grand-Mère. Documentaire de Patrice Dubosc (1995, 20 min). 921340
0.30 Ombres blanches ■ ■ Film de W.S. Van Dyke avec Monte Blue (1928, N., rediff., 80 min). 5130017
1.50 Le Bandit manchot. Documentaire (rediff., 65 min). 6766949

M 6

18.50 Open Miles.
18.55 Relativity. Série. Bonne année !
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre Belle Famille.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Quelle planète ! Magazine.

20.45

SEULEMENT PAR AMOUR : FRANCESCA
Téléfilm de Giovanni Ricci, avec Anaïs Jeanneret, Sandrine Caron. [1 et 2/2] (250 min). 92349719
Francesca, une étudiante en lettres, tombe amoureuse d'un apprenti styliste, issu de la grande bourgeoisie romaine, qui entretient une relation passionnée et chaotique avec un mannequin, Camille, au grand dam de sa famille.

0.55 Secrets de femmes. Série □. Olga.
1.30 Boulevard des clips.
2.30 Fréquenstar. Magazine. Semaine de la chanson française (rediff.).

2.30 3.20 Mister Biz - best of. Magazine (rediff.). 3.45 Jazz 6. Magazine. Jazz à Vienne : Trio guitares - John McLaughlin, Paco de Lucia, Al di Meola (rediff.). 4.45 Les Piégeurs (rediff., 25 min).

Canal +

17.00 Babylon 5. Série.
17.45 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral. Série.
19.45 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.
20.35 Le Journal des sorties.

21.00

A CHACUN SA GUERRE ■
Film de Jon Avnet, avec Elijah Wood, Kevin Costner (1994, 120 min). 36239

23.00 Flash d'information.
23.05 La vie comme elle est... Court métrage (10 min). 5947087

23.15

SEXE, CENSURE ET CINÉMA
Documentaire de Franck Martin. [3/6] L'âge d'or d'Hollywood (54 min). 2128988

0.10 Leprechaum 2 Film de Roman Flender (1994, v.o., 85 min). 7897291
1.35 Romance de Paris ■ Film de Jean Boyer (1941, N., 109 min). 4755253
Mélodrame sentimental taillé sur mesure pour Charles Trenet.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *Jean-Claude Izzo [3/5].*
20.30 Paroles sans frontière. Antipodes : Mémoire d'ailleurs ; 21.30, Communauté des Radios publiques de langue *française : Chemins de terre.* Hedwige Stocker, écrivain. Une émission de la Radio Suisse Romande.
22.40 Nuits magnétiques. L'imaginaire du Rhin ou le *Rhin,* entre peur et fascination [2/2].

0.05 Du jour au lendemain. Georges Steiner (Passions impunies). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Festival d'été Euroradio. Donné le 28 juin, au Royal Opera House de Londres, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opera royal de Covent Garden, dir. Simon Young : Oberto, de Verdi, Stuart Neil (Riccardo), Denyce Graves (Cuniza).

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). La musique de la Côte Ouest. Instruments réinventés et intonation juste. Œuvres de Harrison, Milhaud, Harrison, Summerfield, Partch. 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Don Giovanni, opéra en deux actes K 527, de Mozart, par le Chœur de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Dimitri Mitropoulos : Siepi (Don Giovanni), Corena (Leporello).

22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Fort Boyard *(France 2 du 12/7/97).*
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 *Journal* (France 2).
22.45 Savoir plus. Magazine (France 2 du 5/4/97).
23.45 Bons baisers d'Amérique. Magazine.

Planète

20.35 Le Réseau des Racing Drivers. [2/2]. Le temps des bombes.
21.30 Des hommes dans la tourmente. [10/32]. Mussolini versus Sélassié.
21.55 Les Ailes de légende. Le CH-47.
22.40 L'Ame du gospel.
0.20 Le Documentariste ou le Roman d'enfance.
1.00 Little Big Woman. [2/2] (50 min).

Animaux

20.00 Les Animaux d'Australie. Les survivants.
21.00 Animaux en danger.
21.30 Flipper le dauphin. *La cage aux requins.*
22.00 Ilôt de nature.
23.00 Cheval mon ami. Rodéo.
23.30 Nature des choses. Le retour de l'aigle de mer.

Paris Première

20.00 et 23.20 *20 h Paris Première.*
21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS. Magazine.
22.25 Vedettes en coulisses. Gilbert Bécaud.

France Supervision

20.30 Ecouter, voir. Magazine.
20.55 Off, le magazine des festivals.
22.00 Bach : Concerto *BWV* 1042. Concert enregistré en Pologne (25 min). 65300142
22.25 Bach : Concerto BWV 1043. Concert (30 min). 36460535
22.55 Nancy Jazz Pulsations : Mike Stern. Concert (50 min). 10767806

Ciné Cinéfil

20.30 A Boy, a Girl and a Bike ■ Film de Ralph Smart (1947, N., v.o., 90 min). 1876351
22.00 Les Aventures de Casanova ■ Film de Jean Boyer [1/2] *(1947, N., 100 min).* 8035235
23.40 Crash Landing ■ Film de Fred F. Sears (1958, N., v.o., 80 min). 88667871

Ciné Cinémas

20.30 Nicky et Gino *Film de Robert M. Young* (1988, 105 min). 4454595
22.15 La Poudre aux yeux ■ Film de Maurice Dugowson (1994, 100 min). 4002448

Festival

19.30 Blanche colombe. Court métrage de Frédérique Gutman.
19.50 *Le Club Festival.*
20.30 Le Voleur de Maigret. Téléfilm de Jean-Paul Sassy, avec Jean Richard (95 min). 86762500
22.05 Tatort : Dispositif d'écoute. Téléfilm de Wolfgang Gluck (95 min). 28333697
23.40 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut [8/8] (55 min). 86984974

Série Club

20.15 Les Arpents verts. I Didn't Raise my Husband to Be a Farmer.
20.45 Caraïbes offshore. Crise d'identité.
21.30 et 1.30 François Gaillard ou la vie des autres. Feuilleton. Joseph.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Que le meilleur gagne.
23.00 L'Age de cristal. La loi de la peur.
23.45 Lou Grant.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. *Invité : Dudley Moore.*
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Sélection contre-nature.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Seinfeld. Le yaourt maigre.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Une fille à scandales. Mourir de rire à la morgue (v.o.).
22.40 Spin City. Coup de froid (v.o.).
23.05 Game On. Matthew a Suitable Case for Treatment (v.o.).
23.35 Friends (3[e] saison). The One With a Chick and a Duck. The One With the Screamer (v.o., 50 min).

Disney Channel

20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports. Magazine.
21.35 Sport Académie.
22.05 La Belle Anglaise.
23.00 Animaux de toutes les Russies. Le vent sibérien.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Les Femmes de la mer.
21.30 *Vivre* dans le désert vert.
22.00 Téva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune.

Eurosport

15.15 Cyclisme. En direct. Tour de France (11[e] étape) Andorre - Perpignan (192 km, 75 min). 1055448
17.30 Tennis. Tournoi *messieurs de Stuttgart* (Allemagne).
19.00 Athlétisme.
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting de Nice (180 min). 57761697
22.30 Cyclisme. Résumé.
23.30 Escrime. Championnats du monde (60 min).

Voyage

19.30 Un voyage, un train : Chine.
20.20 Chronique Meunier.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Lacs d'Europe. Le lac Léman.
23.00 Chez Marcel. Paolo Petrini, restaurateur italien à Paris.

Muzzik

20.10 Bruxelles Virtuosi. Concert enregistré en 1991 (35 min). 500238623
20.45 Les Instantanés de la danse.
21.00 Coppélia. Ballet.
22.35 The Plague and the Moonflower.
23.55 Pat Metheny : More Travels (70 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90° Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 La Balance. Film de Bob Swaim (1982, 105 min). Avec Nathalie Baye, Philippe Léotard, Richard Berry. *Policier.*

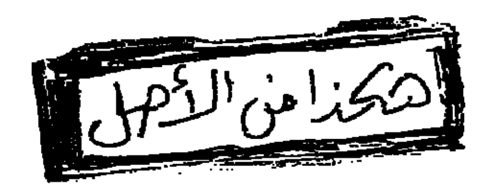
RTL 9

22.20 Mister Johnson. Film de Bruce Beresford (1990, 105 min). Avec Maynard Eziashi. *Comédie dramatique.* 0.35 Le Chevalier de Maupin. Film de Mauro Bolognini (1966, 90 min). Avec Catherine Spaak. *Aventures.*

TMC

22.50 Sérénade au Texas. Film de Richard Pottier (1958, 100 min). Avec Luis Mariano. *Musical.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

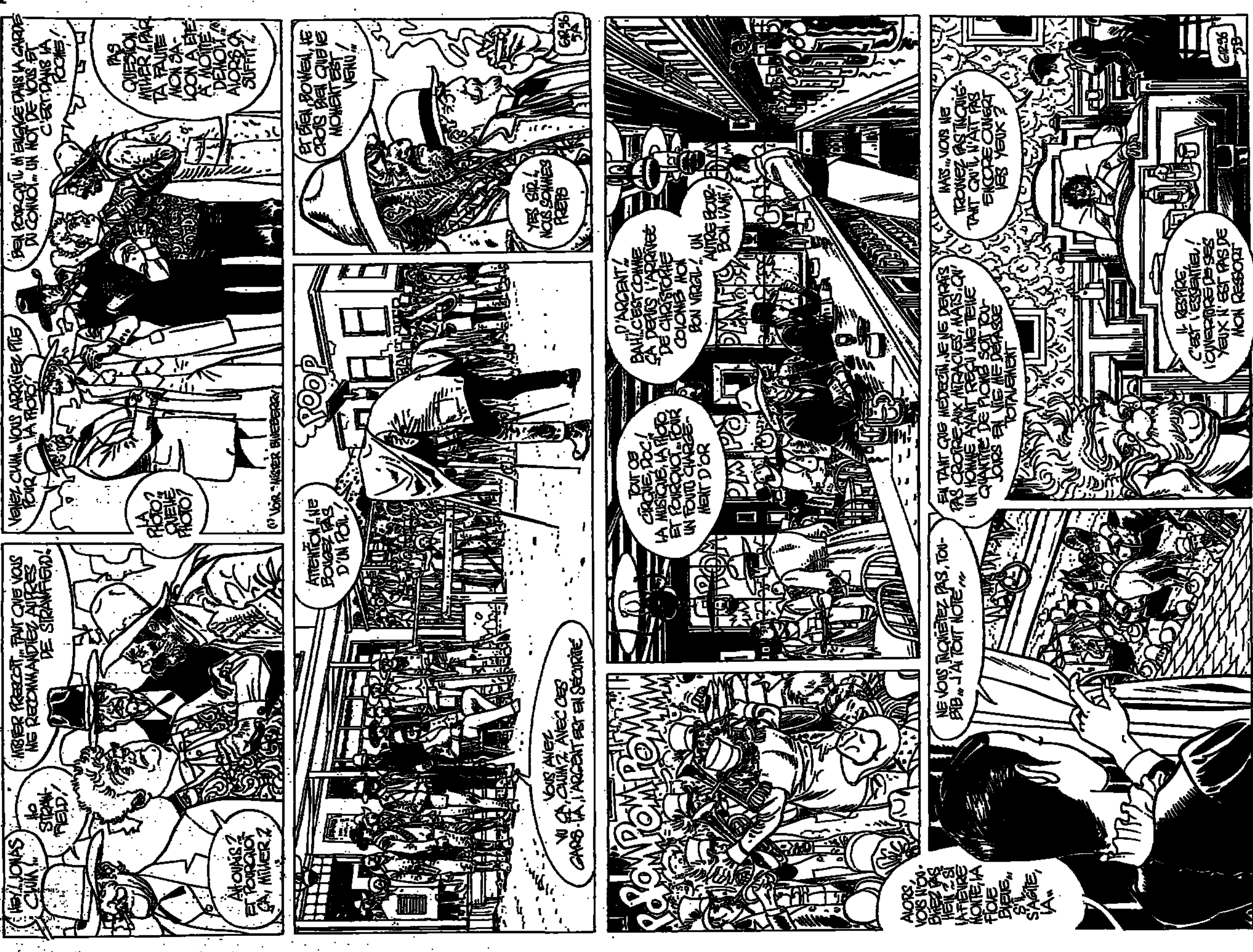


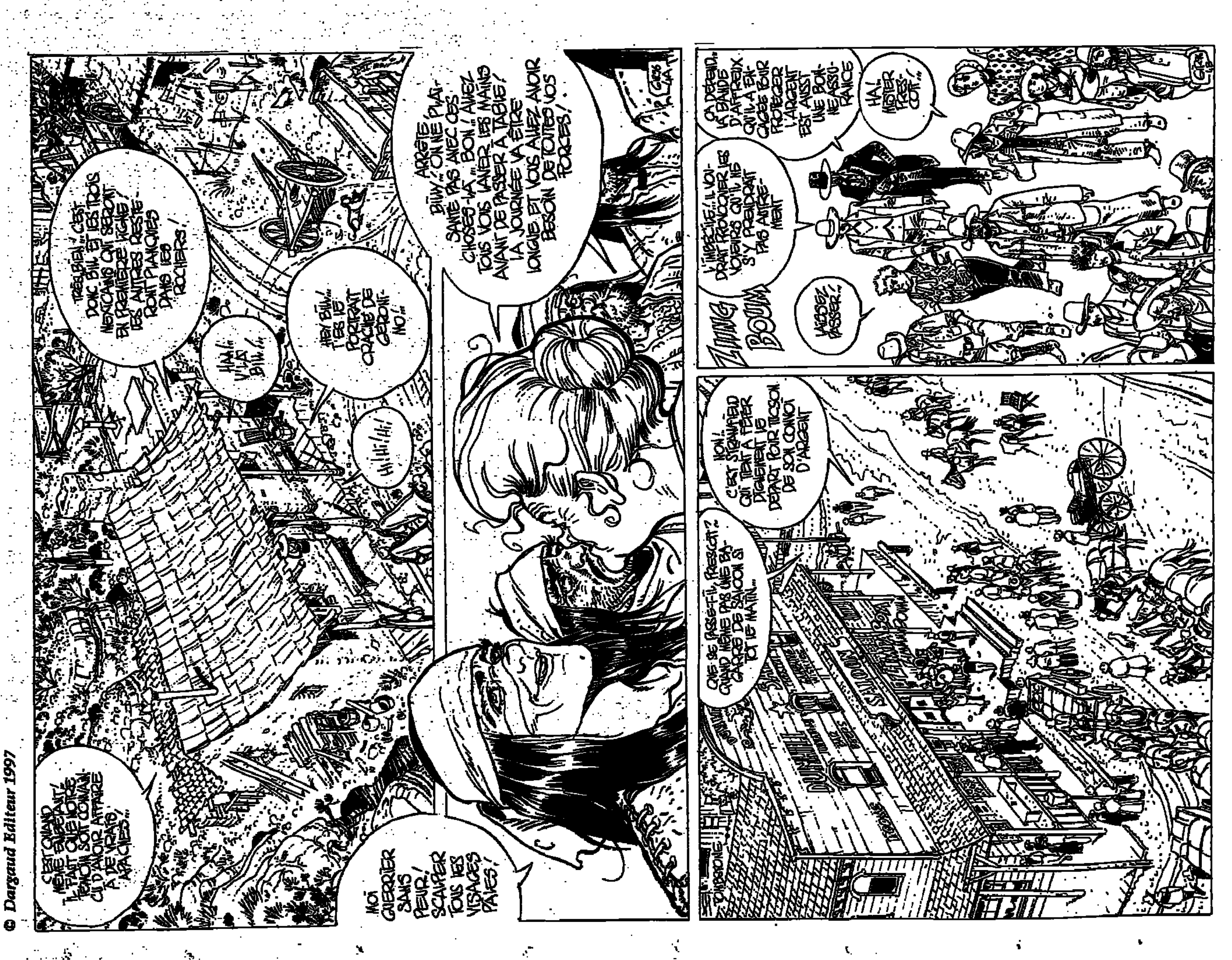
2e ÉPISODE

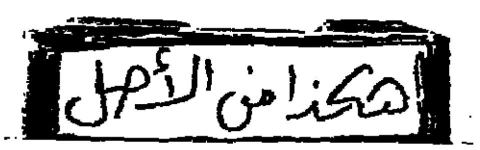
Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – En dépit des apparences, Blueberry n'est pas mort. Le médecin de Tombstone confie sa garde à Doree Malone, une chanteuse de saloon secrètement amoureuse de l'ancien fédéral. Pendant ce temps, les frères Clanton et McLaury, déguisés en Apaches, préparent une nouvelle attaque à main armée.







Le Monde

MERCREDI 16 JUILLET 1997

Le numéro un du FIS est remis en liberté conditionnelle par Alger

Abassi Madani, détenu depuis cinq ans, est sorti de prison, mardi 15 juillet, une semaine après Abdelkader Hachani. Cette libération intervient au lendemain d'un attentat à la bombe qui a provoqué la mort de 21 personnes sur un marché dans la banlieue de la capitale

LA NOUVELLE a pris de court l'Algérie, mardi 15 juillet aux premières heures de la matinée : Abassi Madani, le numéro un du Front islamique du salut (FIS) dissous, a été remis en liberté conditionnelle, sur décision du procureur militaire du tribunal militaire de Blida. L'effet de surprise est d'autant plus grand que le pays vient brusquement de renouer avec l'horreur des massacres de civils après une relative accalmie. En l'espace de quatre jours, plus de cent personnes ont ainsi été tuées, victimes d'actes de violence.

Comme Ali Benhadj, numéro deux du FIS – qui ne bénéficie pas de la même mesure –, Abassi Madani purgeait une peine de douze ans de prison, après avoir été condamné en juillet 1992 pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Sa remise en liberté intervient une semaine après celle d'Abdelkader Hachani, ancien président du comité exécutif provisoire du FIS, dans la foulée de sa condamnation par le tribunal criminel d'Alger à cinq ans de prison et à trois ans de privation de ses droits civiques pour *« crimes et délits contre la sûreté de l'Etat »* (*Le Monde* du 10 juillet). La peine de prison était couverte par sa détention préventive.

Cette succession de gestes en direction des islamistes – l'instance exécutive du Front islamique du refus à l'étranger avait considéré que la libération de M. Hachani était un *« geste positif »* qu'elle espérait voir suivi d'autres – semble indiquer que le président Liamine Zeroual, fort d'une légitimité acquise dans les urnes lors des élections présidentielle et législatives et d'une Constitution qui lui donne tous les pouvoirs, l'aurait emporté dans la lutte au sein du pouvoir à propos de la démarche à suivre.

Est-ce un hasard si le commandant de la gendarmerie nationale, le général-major Bennabes Ghezaiel, a été remplacé, lundi 14 juillet, par le général-major Tayeb Derradji, conseiller du ministre de la défense ? Le général Ghezaiel est accusé par le Front islamique du salut d'avoir donné l'ordre à ses troupes de tirer sur la foule, lors des manifestations organisées à l'appel du FIS en juin 1991. Commencées en mai, ces manifestations avaient duré près de cinq semaines et avaient été réprimées dans le sang. C'est fin juin que MM. Madani et Benhadj avaient été arrêtés.

Les récents « manquements » de journaux privés algériens, tels *El Watan* et *El Khabar*, aux règles officielles de l'information sur les questions de sécurité, donnaient à penser que certains clans au sein du régime tentaient de circonvenir toute démarche d'apaisement en direction des islamistes. Ces journaux publiaient, en effet, de manière quasi quotidienne des informations sur les massacres imputés aux islamistes.

La libération conditionnelle de M. Madani est intervenue au lendemain d'un attentat à la bombe qui a fait vingt et un morts sur le marché en plein air de Baraki, dans la banlieue sud d'Alger, portant ainsi à plus de cent le nombre de civils tués en quatre jours dans le pays. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais les autorités accusent les islamistes de l'ensemble des massacres commis dans l'Algérois.

MASSACRES

« Il y a eu une panique indescriptible, les gens fuyaient dans tous les sens au milieu de la fumée, de l'odeur de la poudre. Les étals étaient renversés, les fruits, les légumes, les vêtements piétinés », a raconté un témoin à l'Agence France-Presse (AFP). Le quartier de Baraka, attenant au marché, est défendu par des gardes communaux et des *« patriotes »*, les groupes d'autodéfense, une configuration ouvrant la voie à des représailles des islamistes contre la population.

Les autorités ont interdit aux journalistes l'accès de l'hôpital où ont été acheminés les quarante blessés de l'attentat. Mais, fait rare, la télévision a diffusé dans la soirée des images des blessés légers, auxquels le ministre de la santé, Yahia Guidoum, rendait visite.

Dans la nuit de samedi à dimanche, selon la presse, quarante-quatre personnes au moins avaient été égorgées à Ksar El-Boukhari, dans le département de Médéa (sud d'Alger). Trente-trois d'entre elles, dont quatorze femmes, ont été égorgées dans le petit hameau isolé de Fetha par une vingtaine d'hommes armés, qui ont aussi enlevé vingt et une jeunes filles. Samedi, sept voyageurs avaient notamment été tués près de Dellys (littoral est) dans l'attaque d'un autobus.

Les violences ont fait plus de soixante mille morts depuis 1992, après l'annulation du premier tour des législatives remporté par le Front islamique du salut, selon des sources occidentales.

M. Na.

Une figure charismatique

Abassi Madani est une figure charismatique de l'islamisme algérien. Orateur médiocre sur la forme mais persuasif sur le fond, M. Madani a toujours défendu deux thèses : le renversement du pouvoir et l'instauration en Algérie du premier Etat islamique du Maghreb. Né en 1931 à Sidi Okba (Sud-Est), M. Madani a suivi les cours de l'école coranique, avant de s'engager dans le mouvement nationaliste. Arrêté lors d'une tentative d'attentat contre le siège de la radio d'Alger, le 1er novembre 1954, il se retrouve en prison pendant les sept années que dure la guerre d'indépendance. Boursier en Grande-Bretagne de l'Algérie indépendante, il obtient un doctorat d'Etat en pédagogie, qui lui ouvre les portes de l'Institut des sciences sociales d'Alger.

Après les sanglantes émeutes d'octobre 1988, il force la décision des chefs islamistes et proclame la création du FIS, qui a été légalisé en septembre 1989. En juin 1990, il conduit le FIS à la victoire, lors des élections locales pluralistes. Son appel à une *« grève générale illimitée »* en mai-juin 1991 pour réclamer des élections anticipées tourne à l'épreuve de force. L'armée décrète l'état de siège le 5 juin et arrête les principaux chefs islamistes, dont M. Madani. – *(AFP.)*

Défilé du 14 juillet et manifestation anti-FN à Toulon

LES CÉRÉMONIES du 14 juillet ont été perturbées, à Toulon, à l'issue du défilé. Une cinquantaine d'adhérents de SOS-Racisme ont scandé *« Liberté, fraternité »* au passage de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, tandis qu'un groupe de sympathisants du Front national a riposté aux cris de : *« Le Pen président »*. Le ministre, un instant pris en tenaille entre les manifestants, a déclaré après coup : *« La République est partout chez elle et nous avons tous à défendre ses valeurs, ici comme partout. »* Quelques minutes plus tard, une manifestation, organisée par une dizaine d'associations anti-FN et des syndicats de gauche, a réuni un millier de participants. – *(Corresp.)*

Accident mortel lors de l'ouverture des Maccabiades en Israël

TEL-AVIV. L'écroulement d'un pont a causé la mort de deux athlètes australiens, lundi 14 juillet, lors des Maccabiades, les Jeux olympiques juifs. Quelque quarante-trois personnes ont également été blessées, dont sept grièvement. Plus de cinq mille cinq cents athlètes venus de cinquante-trois pays devaient participer à la cérémonie d'ouverture des Maccabiades à Ramat-Gan, près de Tel-Aviv. La passerelle au-dessus de la rivière Yarkon, spécialement construite pour permettre aux délégations sportives d'accéder au stade, s'est effondrée au moment où passaient les Australiens.
Les compétitions ne débuteront que mercredi 16 juillet, après un jour de deuil décidé par les organisateurs.

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIE : le marché européen automobile** a connu une progression de 9 % en juin par rapport au même mois de 1996. Sur les six premiers mois de l'année, l'évolution est de 1,7 %. La France affiche le plus mauvais résultat : ses immatriculations ont reculé de 23,7 % au premier semestre. L'Italie, en revanche, dopée par la prime à la casse accordée par le gouvernement de Romano Prodi, connaît la plus forte progression : + 31,3 %. En juin, tous les constructeurs européens ont connu une évolution favorable de leurs ventes, à l'exception de PSA (stationnaire) et de Renault (– 5,1 %), handicapés par leur marché national.

■ **FORTUNES : Bill Gates, le patron de Microsoft, demeure l'entrepreneur le plus riche du monde**, indique le classement annuel du magazine économique, *Forbes*, à paraître le 28 juillet. Sa fortune, estimée à 36,4 milliards de dollars (près de 218 milliards de francs), a doublé depuis un an. La première femme classée est française : Liliane Bettencourt, héritière de L'Oréal, arrive en 21e place, avec 8,4 milliards de dollars (50 milliards de francs environ).

■ **ATHLÉTISME : Michaël Johnson pourra participer aux championnats du monde d'Athènes** (du 1er au 10 août) bien qu'il n'ait pas été retenu dans l'équipe des Etats-Unis à l'issue des sélections américaines. Le double champion olympique et champion du monde en titre sur 200 mètres et 400 mètres bénéficie du nouveau règlement adopté, lundi 14 juillet, par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Elle a décidé, pour la première fois, d'inviter les champions du monde sortants dans l'épreuve dont ils détiennent le titre.

BOURSE

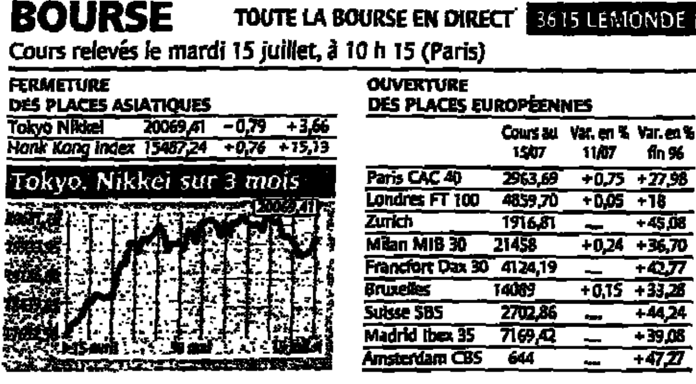
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

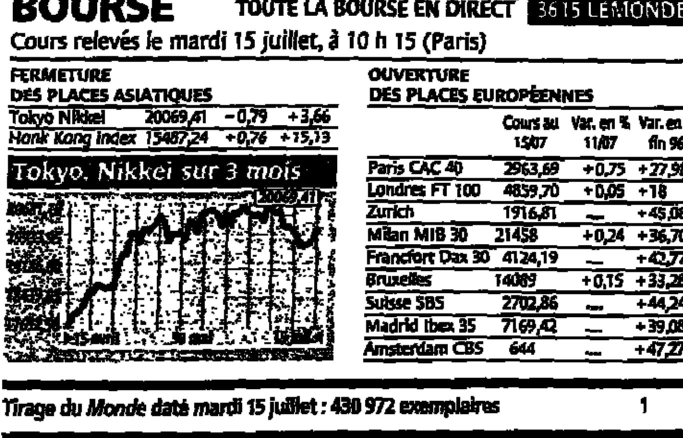
Cours relevés le mardi 15 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20069,41	– 0,79	+ 3,66
Honk Kong index	15487,24	+ 0,76	+ 15,13

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

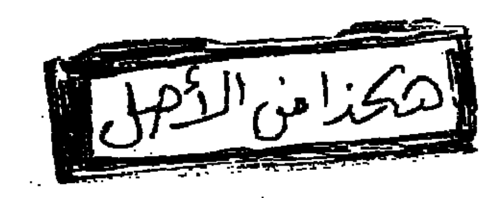




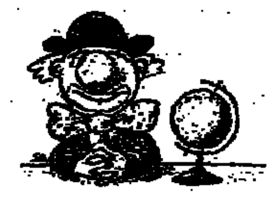
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/07	Var. en % 11/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2963,69	+ 0,75	+ 27,98
Londres FT 100	4859,70	+ 0,05	+ 18
Zurich	1916,81	—	+ 45,08
Milan MIB 30	21458	+ 0,24	+ 36,70
Francfort Dax 30	4124,19	—	+ 42,77
Bruxelles	14089	+ 0,15	+ 33,28
Suisse SBS	2702,86	—	+ 44,24
Madrid Ibex 35	7169,42	—	+ 39,08
Amsterdam CBS	644	—	+ 47,27

Tirage du *Monde* daté mardi 15 juillet : 430 972 exemplaires 1



« Le Monde des Initiatives » reparaîtra le mardi 2 septembre, daté 3 septembre



Le Monde des INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES de la page III à la page VIII

MERCREDI 16 JUILLET 1997

EMPLOI

Des intermittents du spectacle dans l'entreprise

Dossier ▼En 1996, plus d'un tiers des employeurs d'artistes étaient des entités non culturelles ▼Dans nombre d'activités, on fait désormais appel à des professionnels pour assurer l'événementiel

Les spectateurs qui iront voir *Les Illusions d'optique* au Festival d'Avignon (Festival off, collège de la Salle, 18 h 30, jusqu'au 2 août) n'en sauront sans doute rien, mais cette pièce-puzzle fut écrite pour répondre à une *commande* de la Banque populaire de Lorraine. Avec un cahier des charges redoutable : conçu pour apporter une touche culturelle à une banale opération de relations publique destinée à la clientèle des agences de la région, le spectacle ne devait pas durer plus d'une demi-heure. « *Au départ, nous avons dit non, en expliquant à la banque que notre vocation n'est pas de composer des sketches style café-théâtre* », se souvient Benoît Fourchard, auteur de la pièce, actuel directeur artistique du Théâtre en kit, qu'il a fondé en 1983 et installé à Tomblaine, près de Nancy. Finalement, un accord fut conclu pour une *quinzaine* de représentations d'une durée d'environ trente minutes, la troupe percevant 6 500 francs pour chaque spectacle.

« *En fait, la contrainte du temps m'a donné l'idée d'une pièce à tiroirs, découpée en neuf épisodes de neuf minutes, ce qui m'a permis de mettre en scène neuf fois la même situation dans neuf appartements d'un même immeuble* », explique-t-il. Seules les quatre premières scènes étaient jouées dans les agences de la Banque populaire, les spectateurs curieux de connaître l'épilogue étant invités à se rendre à Nancy quelques semaines plus tard pour assister à l'intégralité de la représentation. Résultat : « *Nous avons fait un carton dans les petites agences de la Meuse, auprès d'un public qui, à 90 %, ne va jamais au théâtre* », raconte, plein d'enthousiasme, le comédien Marc Guépratte, membre de la troupe du Théâtre en kit.

Malheureusement, l'aventure s'est mal terminée : le directeur général de la Banque populaire de Lorraine *demanda qu'une réplique*, qui n'était pas à son goût, soit retirée. Criant à la censure, les comédiens refusèrent et la collaboration avec les banquiers s'interrompit sur-le-champ. « *Mais nous avons sauvé notre âme* », maintient Benoît Fourchard, qui a également écrit une pièce pour le centre départemental de prévention de l'alcoolisme de Meurthe-et-Moselle.

Symptomatique des limites de ce genre d'expérience, cette histoire est néanmoins révélatrice des liens qu'ont su tisser, depuis quelques années, les *intermittents du spectacle*, comédiens, musiciens, techniciens, avec les entreprises ou les collectivités locales. Confrontés aux difficultés du marché de l'emploi et à la diminution des subventions affectées à la culture, d'une part, et au développement de l'événementiel d'autre part, les intermittents ont progressivement élargi leurs activités au-delà du champ culturel *stricto sensu*, qu'il s'agisse de participer au lancement d'un nouveau produit, d'animer l'arbre de Noël d'un comité d'entreprise, d'égayer un dîner ou un séminaire entre cadres dirigeants, ou bien encore de « *créer une ambiance dans les rues du centre-ville à l'approche des fêtes de fin d'année* », selon l'expression de Frédérique Chassard, déléguée générale de l'association


SELÇUK

des commerçants de Nancy. Seule en France à avoir réalisé une étude aussi précise, l'ANPE-Lorraine Arts et Spectacles (qui dispose d'un fichier de 1 200 intermittents) souligne que 20 % seulement des 3 848 entreprises affiliées aux Assedic du spectacle dans la région ont une activité à vocation purement culturelle (théâtres, bibliothèques, sociétés audiovisuelles...). Les autres, c'est-à-dire 80 % des entreprises affiliées à la caisse spectacle, recourent plus ou moins occasionnellement à des professionnels du spectacle, sans avoir de vocation culturelle à proprement parler – qu'il s'agisse d'hôtels ou de restaurants, d'écoles, d'hôpitaux, d'associations, de commerces de détail...

Face à une telle évolution, les artistes ont fait preuve d'une grande faculté d'adaptation : « *Les intermittents savent désormais négocier,* constate Claude Ménard, adjoint au directeur régional de l'ANPE Lorraine. *La plupart ont même une vraie capacité commerciale à faire valoir la qualité de leurs prestations.* » S'ils sont prêts à répondre aux sollicitations des entreprises, il est un point cependant sur lequel ces professionnels se montrent intransigeants : la liberté de création. Si l'idée de travailler « à la commande » n'est plus considérée comme infamante, tous affirment qu'ils entendent garder la haute main sur le contenu de l'œuvre. Le clown Alain Brizzi, qui se produit aussi bien dans les comités d'entreprise que dans les maisons de retraite, revendique sa liberté en ces termes : « *On ne peut pas dicter une façon de penser à un clown. Quand j'arrive, j'impose mon idée, quelles que soient les réticences.* » Aux responsables des maisons de retraite qui le mettent régulièrement en garde contre la « *santé fragile* » des pensionnaires, Brizzi répond inlassablement : « *Ne vous inquiétez pas ! Il n'y pas d'agressivité dans mon jeu.* »

« *Notre réponse aux commandes des entreprises est assortie de tant de clauses que les gestionnaires qui signent nous laissent la liberté sur la création artistique* », conclut, goguenard, le comédien Marc Guépratte. Le Théâtre en kit réalise un tiers de son activité avec les entreprises, un tiers à destination du jeune public (via les écoles et les comités d'entreprise) et un tiers pour le réseau culturel traditionnel. Une stratégie de diversification payante, sans laquelle *Les Illusions d'optique* n'auraient sans doute jamais vu le jour.

Philippe Baverel

Centralien et clown

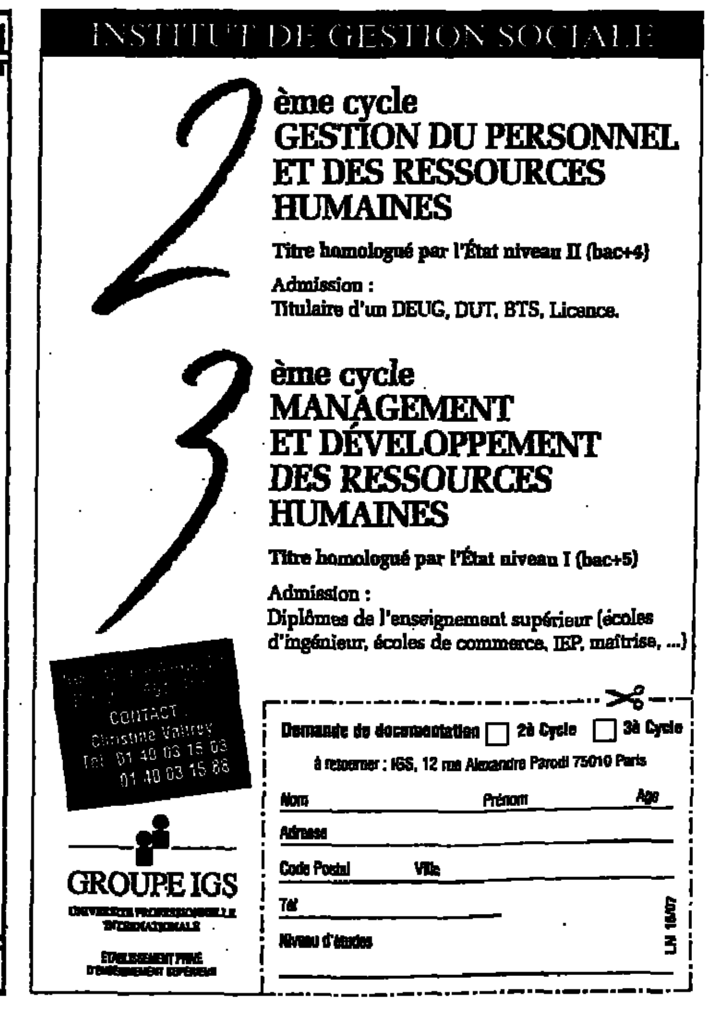
Juin 1995, lorsque Franck Amiach sort de l'École centrale de Lyon, son diplôme d'ingénieur en poche, sa décision est prise : il sera comédien. Poursuivre des études pour s'assurer un avenir professionnel ? Pas question. La concession faite à ses parents depuis plus de six ans arrive enfin à échéance. Le jeune homme de vingt-quatre ans peut de nouveau se consacrer à sa vraie passion, au théâtre.

Six ans au Conservatoire d'art dramatique de Nice dès l'âge de onze ans, des cours de théâtre à Lyon pendant ses années préparatoires : en arrivant dans la capitale à l'automne 1996, juste après son année sous les drapeaux, Franck a déjà une solide formation de comédien. Papa et maman payent le studio. Il reste à s'assurer des revenus d'appoint. Cours particuliers de physique et de mathématiques, animation de stages dans deux écoles privées, la voie est libre.

Franck participe alors à des spectacles proposés par une agence à des mairies et des entreprises pour les fêtes de fin d'année. Animateur, clown, présentateur... Les premiers cachets tombent. « L'entreprise est un tremplin, explique-t-il. *Proposer ce type d'animations est une façon de mettre au point des spectacles tout en gagnant un minimum sa vie. »*

De cette première expérience, Franck tire une perspective, obtenir rapidement le statut d'intermittent. Et, contrairement à beaucoup d'artistes de formation, le démarchage auprès des entreprises ne lui fait pas peur. « Grâce à l'école, c'est un univers qui ne m'est pas inconnu », admet-il, tout en reconnaissant que *« le fait d'afficher un diplôme d'ingénieur facilite nettement les contacts ».* La prochaine étape vise à roder un spectacle de sketches qu'il vient d'écrire et le proposer, dès la rentrée, à des comités d'entreprise.

O. P.



هكذا من الأصل

Quand les saltimbanques se rapprochent des géomètres

▼Avec l'entreprise, les intermittents se découvrent un nouveau champ d'intervention

Tonitruants et inventifs quand il s'agit de défendre leur cause, insaisissables dans les maquis de la statistique, les intermittents du spectacle réservaient encore une surprise. On croyait que leur augmentation, en nombre, s'expliquait par une déréglementation de ce marché spécifique du travail, la précarité devenant un mode de gestion, lui-même favorisé par le système particulier d'indemnisation du chômage. On estimait que leur essor correspondait à celui de l'audiovisuel, depuis la privatisation, ou qu'il était pour partie dû au développement récent des parcs d'attraction, dont Disneyland Paris. Il va falloir maintenant *admettre que les entreprises non* culturelles y ont également contribué.

En dépit des variations selon les sources, le mouvement est clair. Avec plus de 100 000 intermittents enregistrés par l'ANPE culture-spectacle à la fin 1996, la hausse serait de 25 % en un an. Plus du tiers des entreprises qui déclarent avoir employé des intermittents du spectacle n'appartiennent pas aux catégories de celles qui ont pour profession des activités culturelles, récréatives et sportives, dans la nomenclature de l'INSEE, ou de celles qui, en tant qu'associations, pourraient y avoir recours.

Ainsi, les saltimbanques côtoieraient les géomètres dans de nombreux secteurs. Rien que pour Paris, les gros contingents interviendraient actuellement dans l'édition et l'imprimerie, dans les agences et les conseils en publicité, mais aussi dans le commerce de gros et de détail ou les cafés, hôtels et restaurants. On les trouve également, pour plus de 9 % du total, dans les services aux entreprises. En Lorraine, où une étude systématique a été menée, les mêmes constatations s'imposent : les entreprises culturelles et du spectacle ne représentent que 27 % des utilisateurs, et les associations 40 %.

Lorsque, au sens large, les besoins de communication deviennent déterminants dans nombre d'activités économiques, il est compréhensible qu'il soit fait appel à des professionnels pour assurer ce qu'on appelle *« l'événementiel »*. Pour des effets d'image, il faut soigner ses présentations, multiplier les manifestations internes ou externes et réussir ses animations qui créeront une ambiance, un climat.

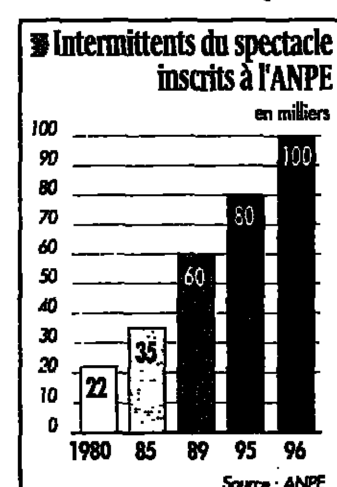
Cela peut avoir des justifications *commerciales, comme dans le cas* d'une grande surface, mais aussi servir d'opération de prestige pour une banque. Dans ce contexte, l'arbre de Noël du comité d'entreprise ou l'usage pour des actions liées à la politique sociale restent des cas minoritaires ou plus traditionnels.

La DRH d'une grande institution financière donne une explication convaincante. Elle ne peut plus, comme autrefois, mobiliser le talent des amateurs *« de la maison »* : ils n'y suffiraient pas et n'en ont plus la disponibilité car *« on ne peut plus distraire du temps de nos collaborateurs qui sont soumis à des contraintes de productivité toujours plus fortes »*. Enfin, le niveau d'exigence s'est élevé et *« le public »* réclame des prestations de qualité qui justifient l'intervention de professionnels. Elle met toutefois en garde sur les difficultés techniques de l'affiliation *« à la maison des artistes »*.

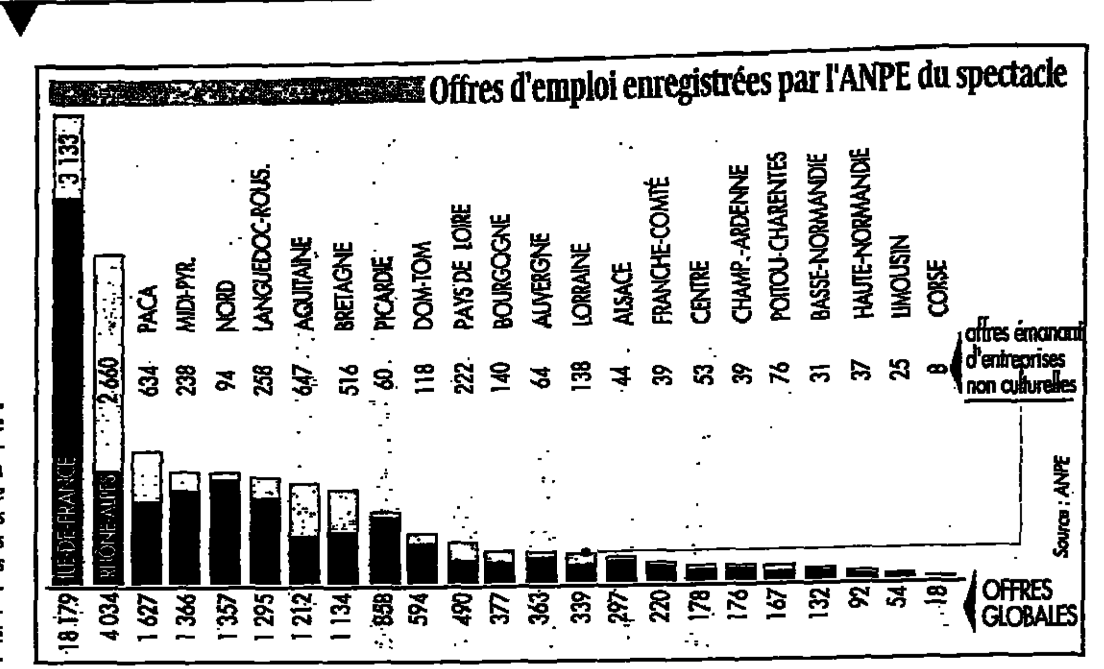
Du côté des intermittents, en revanche, l'ouverture de ce nouveau créneau peut constituer une opportunité. D'abord pour ce qui est *de la création d'emplois puis*, ce qui n'est pas plus à négliger, pour ce que cela représente, au nom d'un processus de rapprochement entre la sphère du culturel proprement dit, et la vie de l'entreprise.

Il apparaît aussi que des jeunes, mais également des salariés en reconversion, mettent en avant leur hobby ou leur passion pour s'insérer dans la vie active ou s'y réintégrer. Leur double compétence, professionnelle et artistique peut devenir un atout, reconnu en tant que tel, comme en témoignerait la forte proportion de ceux qui disparaissent des fichiers, l'espoir étant qu'ils aient trouvé un emploi stable.

Enfin, il est réconfortant de voir l'ANPE se saisir d'un marché, de tenter de l'organiser, et de savoir gérer des offres d'emploi, pour les intermittents, en provenance de tous les secteurs professionnels. Sans devenir l'impresario des saltimbanques, l'agence *« traite »* maintenant plus de 80 000 propositions par an, hors du seul champ de la culture et du spectacle.



Alain Lebaube



L'événementiel, une tactique en essor

▼La démarche vise à attirer le client, détendre le salarié ou séduire le fournisseur

Voilà environ un an que Chaussland – une enseigne du groupe André qui compte une soixantaine de magasins – réalise des « animations », le mercredi ou le samedi, avec le concours d'artistes variés : musiciens, jongleurs, équilibristes... *« Notre public compte beaucoup d'enfants*, explique Vincent Vernerey, directeur de la promotion des ventes, *et Chaussland se veut un lieu convivial. Plutôt que d'attirer la clientèle avec des promotions, nous lui proposons une ambiance de fête. »*

« Nous pensons que nos magasins doivent être autre chose que des usines à vendre. Les clients nous le demandent, et, nous-mêmes qui y travaillons, nous nous en trouvons mieux », souligne de son côté Guy Potier de la société Toys'R'Us, spécialiste du jouet. Cette année, pour la deuxième fois, tous ses magasins ont agrémenté la grande promotion des ventes qu'ils organisent au mois de juin de la présence de mimes, clowns et autres artistes.

Depuis quelque temps, un nombre croissant d'entreprises manifestent un intérêt inattendu pour les gens du spectacle. Et pas seulement à l'intention des enfants, comme en témoigne le développement rapide de « Bistrots en fête », une manifestation lancée en 1993 par l'Association des brasseurs de France. En septembre 1997, durant trois jours, près de 4 000 cafés de treize grandes villes feront à leurs clients la surprise d'être accueillis par du chant, de la musique, du théâtre, du cirque, de la poésie.

AIR DE FÊTE

David Henry, jeune artiste qui, avec son père et ses frères, s'est fait une spécialité de l'intervention musicale en entreprise, décrit ainsi son champ d'action : *« C'est l'événementiel, c'est-à-dire toute manifestation – séminaires, congrès, conventions... – qui rassemble des collaborateurs ou des clients pour faire valoir une cause, un produit, un objectif. »* Fin août, il ira ainsi en Allemagne pour Peugeot, afin de participer au lancement du *coupé 406*.

« Auparavant, on disait : "Les gens ne sont pas là pour rire, mais pour travailler", explique Uta König, directrice d'Happening, société spécialisée dans l'événementiel. *Depuis deux ans, on se rend de plus en plus compte que beaucoup de messages passent mieux avec un peu d'humour, de gaieté ou de séduction. »*

Le marché reste malgré tout éclaté. On est dans l'événementiel, donc le conjoncturel. Les entreprises ne s'engagent pas encore sur des stratégies de long terme. Qui plus est, il faut leur adjoindre – pour avoir une photographie plus juste du phénomène – les collectivités publiques, qui réclament de plus en plus d'interventions dans les quartiers en difficulté. Sans oublier les associations, antiracistes par exemple, qui font appel à un groupe de rap ou de hip-hop pour donner un air de fête à une manifestation.

Marie-Claude Betbeder

Réussir à faire d'une passion un métier à part entière

Il y a quatre ans encore, Marie-Françoise se destinait, après un BTS, au commerce international. Depuis le lycée, elle consacre l'essentiel de ses loisirs à la danse, mais n'imaginait pas alors en faire son métier. Jusqu'au jour où son professeur lui a proposé une tournée en Grèce. *« La passion a pris le dessus*, raconte-t-elle. *S'insérer sur le marché du travail, même avec le diplôme que je préparais, étant difficile, autant faire ce qui me plaisait vraiment, me suis-je dit. »* Au retour, elle décide de se lancer, commence les castings. Aujourd'hui, à vingt-sept ans, Marie-Françoise vit de la danse et travaille comme assistante chorégraphe dans un restaurant proposant des dîners-spectacles, tout en faisant partie d'une compagnie.

René, ayant récemment subi une opération, ne peut plus exercer sa profession d'origine et est en passe d'être licencié. Passionné de magie depuis son plus jeune âge, il a décidé, lui aussi, de faire de son hobby son nouveau métier, et ainsi de *« transformer une malchance en opportunité »*. Il prépare sa reconversion en démarchant comités d'entreprise, associations, particuliers. Il a déjà réalisé des spectacles devant des amis, lors de mariages, parfois pour des associations.

« Sans cette passion, je serais fini. Quand la quarantaine est là, il n'est pas évident de se reconvertir, surtout lorsque l'on a pratiqué le même métier pendant vingt ans », confie-t-il. Même si son revenu (18000 francs actuellement) va chuter au départ, il sait pouvoir développer son portefeuille de clients. Ce ne sont pas les sollicitations qui manquent, visiblement.

L'ANPE spectacle recense de plus en plus de personnes qui ont suivi ce type de parcours. Rares sont celles qui intègrent des compagnies ou des troupes. La plupart développent leur activité hors des entreprises artistiques traditionnelles. Musicien *« dans les veines »*, Philippe joue de l'accordéon depuis l'âge de six ans. Cet électricien en bâtiment a choisi, après dix-sept ans de carrière, de se reconvertir dans le spectacle, en proposant ses prestations musicales à des comités de fêtes, des centres communaux d'action sociale, des comités d'entreprise, des restaurateurs. Une clientèle qu'il s'est constituée, comme les autres, par le jeu des réseaux.

« Ils se professionnalisent tout seuls », relève Edgard Dana, responsable du réseau cultures et spectacles de l'ANPE. Officiellement, l'ANPE spectacle enregistre comme intermittents les seuls artistes justifiant de 507 heures de cachets. Sans jouer le rôle d'impresario, Edgard Dana oriente quelquefois ces amateurs à leurs débuts. Cependant ce n'est pas des intermittents, mais des artistes qu'ils veulent devenir. *« Intermittent n'est pas un métier »*, lance René, fermement décidé à gagner sa vie avec ses tours de magie. Philippe, quant à lui, gagne aujourd'hui mieux sa vie qu'hier, *« au prix d'une grande disponibilité »* néanmoins. Et si un jour il n'arrivait plus à faire vivre sa famille, il retournerait dans le bâtiment, à contrecœur.

Aucun ne souhaite revenir sur son choix, mais s'il le fallait ils savent qu'ils ont la possibilité de faire valoir une formation et une expérience acquises hier dans un autre domaine. Sans compter que l'univers des arts et spectacles est en soi très formateur, si l'on en croit Roland, qui a commencé sa carrière comme maquettiste, jusqu'au moment où il est devenu fou de musique médiévale, au point de décider d'en vivre comme musicien comédien. *« En travaillant dans le spectacle*, témoigne celui-ci, *on acquiert souplesse et adaptabilité. On apprend à ne pas se formaliser, à rebondir, à compter sur soi. »* Autant de qualités qui peuvent faciliter une réinsertion dans un secteur plus traditionnel. L'ANPE spectacle connaît d'ailleurs, parmi ses effectifs, un turnover de 30 %. *« Et la plupart de ceux qui quittent le régime de l'intermittence*, précise Edgard Dana, *disparaissent complètement des fichiers de l'ANPE. »*

Laetitia Van Eeckhout

La méthode de PSA Peugeot-Citroën : la considération de son personnel et de l'intérêt français

Suite à la parution, dans « Le Monde des Initiatives » du mercredi 2 juillet, de la chronique d'Alain Lebaube intitulée « La méthode Calvet », le président de PSA Peugeot-Citroën nous a transmis le droit de réponse suivant :

Le groupe PSA Peugeot-Citroën a toujours fait preuve de responsabilité, tant dans la gestion économique de l'entreprise que dans sa politique sociale. Son souci dominant, contrairement aux affirmations de certains donneurs de leçons, a toujours été et demeure l'avenir de l'entreprise et, malgré la tendance à la réduction des effectifs, le maintien du plus grand nombre possible d'emplois en France.

J'en prendrai pour preuve l'importance de ses investissements industriels (plus de 10 milliards de francs par an), ses efforts incessants sur la qualité de ses produits et sa recherche continuelle de développement à l'exportation (avec un chiffre d'affaires de plus de 80 milliards de francs à l'export, PSA demeure cette année encore le premier exportateur français).

Parallèlement, tenant compte de l'inévitable érosion de l'emploi dans le secteur industriel, et parce que ses préoccupations ne s'arrêtent pas à la porte de ses usines, l'entreprise mène une recherche permanente de compensation dans les régions où elle est impliquée, comme le montre la création de 2 500 premiers postes de travail favorisée par les structures spécifiques Peugeot Développement et Citroën Superforce, notamment dans les régions de Sochaux et de Rennes. D'autres projets sont en cours dans celles de Caen et de Mulhouse.

De plus, à longueur d'année, l'entreprise met tout en œuvre pour ajuster l'emploi à ses besoins par différentes formes de mobilité géographique ou professionnelle et par de très onéreux transferts de fabrication entre les sites. Cet ajustement joue d'ailleurs également à l'embauche, comme le prouve celle d'environ 3 000 jeunes réalisée en 1996.

Il importe également de souligner les efforts du groupe en faveur de la formation de ses salariés. L'entreprise finance chaque année un niveau très important de formation professionnelle (plus de 4 % de la masse salariale) alors que celle-ci, contrairement à ce qui avait été promis par les gouvernements successifs, n'est soutenue qu'à un niveau très modeste par le Fonds social européen et par le budget de l'Etat. Elle constitue pourtant un puissant atout pour le reclassement et la reconversion du personnel.

Qui peut prétendre que toutes ces actions ne constituent pas un formidable effort d'anticipation de la situation de l'emploi en France ?

Il arrive cependant que l'entreprise doive se résoudre à l'engagement de plans sociaux.

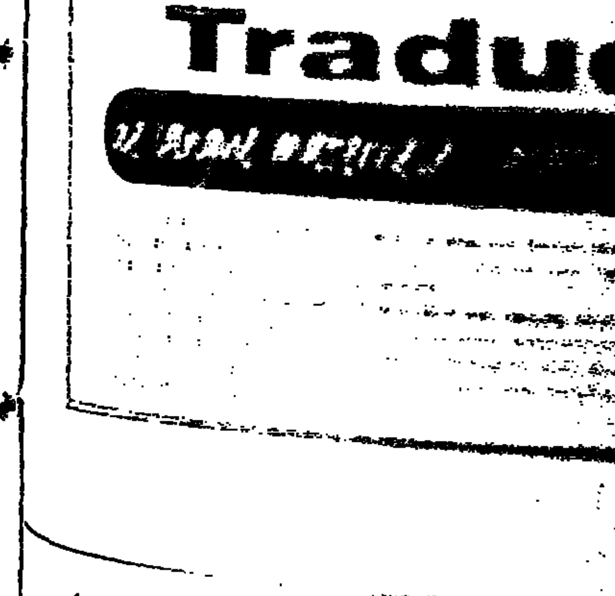
En la matière comme en toute autre, l'entreprise ne saurait évidemment appliquer d'autre méthode que celle du respect de la légalité et du dialogue, et ne saurait avoir d'autre préoccupation que celle des conséquences sociales de ses décisions. Ainsi, lors des plans sociaux présentés en 1997 par Citroën et Peugeot, aucune observation n'a été formulée par l'administration du travail sur leur contenu, et un dialogue sérieux a été ouvert avec les représentants du personnel.

Les mesures de préretraites comprises dans ces plans sociaux n'apparaissent pas contestables. En effet, la possibilité pour les entreprises de signer avec l'Etat des conventions permettant le départ des personnels les plus âgés est prévue par l'article L. 322-4 du code du travail.

Cette mesure, dont je rappelle qu'elle est fondée sur le volontariat, favorise l'emploi des plus jeunes et le maintien en activité de centres industriels souvent anciens. Et, bien qu'on la passe généralement sous silence, on ne peut ignorer l'importante charge financière incombant à l'entreprise dans ces opérations. Je rappelle finalement que c'est parce qu'elle prend les moyens d'élaborer des plans sociaux aussi complets que l'entreprise évite totalement le recours au licenciement sec.

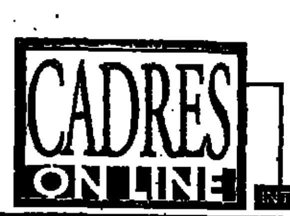
Les propos tenus à l'encontre du groupe PSA Peugeot-Citroën ne résistent donc pas à l'analyse, encore moins si l'on se donne la peine de mener des comparaisons objectives avec d'autres entreprises, quel que soit leur secteur d'activité.

Jacques Calvet





Le Monde des Cadres



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



La Banque de France recrute le **personnel de direction** de ses services centraux et de ses succursales.

ADJOINT DE DIRECTION

PAR CONCOURS LES 20 ET 21 SEPTEMBRE 1997

Économie (6 postes*) Gestion (13 postes*) Sciences (6 postes*)

3 postes supplémentaires, non préalablement affectés, pourront être attribués par le jury*

Les adjoints de direction sont destinés, dans un premier temps, à exercer des fonctions de gestion, d'étude et de contrôle dans tous les domaines d'activité de *l'Institut d'Émission*, et par la suite à occuper des postes d'encadrement supérieur.

Ce concours, comportant trois voies d'accès distinctes : «Économie», «Gestion» et «Sciences» s'adresse aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un **2e ou un 3e cycle d'études supérieures**, *d'un diplôme de grande école ou d'un diplôme de sortie des Écoles Supérieures de Commerce de province* (établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État, autorisés à délivrer un diplôme visé par le Ministre de l'Éducation Nationale), la recevabilité de tout autre titre français ou étranger étant laissée à l'appréciation du Gouvernement de la Banque.

Ressortissants d'un pays membre de la Communauté européenne, les candidats (femmes ou hommes - libérés ou non des obligations du service national) doivent être âgés de moins de 28 ans au 1er janvier 1997 (sous réserve de prorogations pour charges de famille ou service national).

Inscriptions reçues jusqu'au 28 juillet 1997.

** Une partie de ces postes peut être attribuée au concours interne.*

Documentation, dossiers d'inscription et renseignements à la
Banque de France
56-1508 Recrutement Concours
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 40 17
ou dans les succursales
Minitel : 3615 LABDF



EURO RSCG

Le plus beau métier du monde mérite bien la plus belle annonce de l'année

Etre payé pour avoir des idées c'est peut-être le plus beau métier du monde.

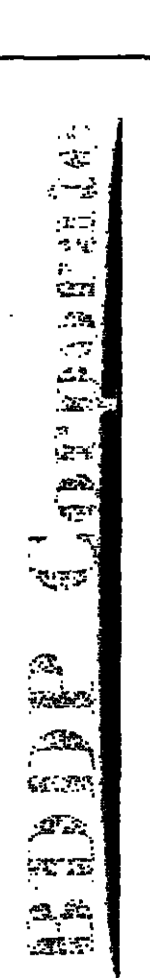
Quelle que soit votre formation supérieure, vous puisez *votre richesse dans votre curiosité, votre culture,* et votre capacité à relier des univers différents.

Aujourd'hui vous êtes impatient d'exprimer votre imaginaire dans un monde où les idées sont la condition *sine qua non de la réussite.*

Auditoire, agence du Groupe BDDP Corporate spécialisée dans la communication événementielle et audiovisuelle, fonde sa valeur ajoutée sur les idées à tous les sens du terme.

Créateur d'émotions, concepteur événementiel, planner stratégique, peu importe le nom qu'on vous donne. Votre mission est de créer ce poste, de lui donner toute sa dimension au sein de l'équipe de conception, pour que demain Auditoire soit toujours plus reconnue pour le talent de ses idées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. ED007 à Auditoire, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.



L Y O N

Organisation Internationale recrute un

Traducteur

Vous serez chargé de traduire vers l'arabe des textes rédigés en anglais ou français et devrez être capable de traduire vers l'anglais et/ou le français des textes rédigés en arabe.
Pour ce poste, un **diplôme universitaire** est requis ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'arabe et une connaissance approfondie de l'anglais et du français. Des connaissances en espagnol sont souhaitées.
Une expérience de quelques années dans une fonction similaire sera nettement appréciée.

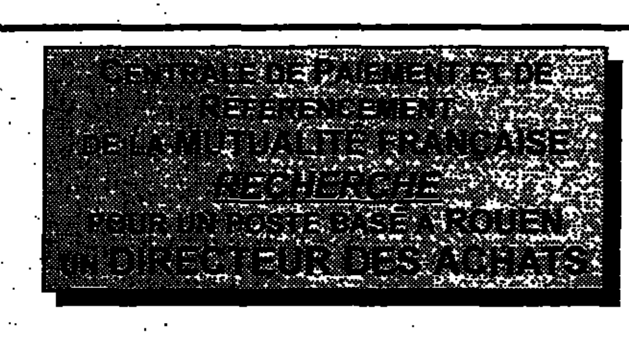
Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 685 (sur l'enveloppe), à Press Emploi, 41 rue de la Bourse, 69002 Lyon, qui transmettra. Après une première sélection sur dossier, les candidats seront convoqués à un concours. Date limite du dépôt des candidatures : 14 Août 1997.

Juristes Ressources Humaines



HERTZ FRANCE développe un service de haute qualité dans la gestion des sinistres pour sa flotte de véhicules, à travers son département Assurances et ses systèmes informatiques et de reporting paneuropéens. Vos missions consisteront à conduire avec succès une équipe de professionnels de l'assurance (sinistres matériels, corporels et recouvrement), à développer une approche active et dynamique en accélérant et en optimisant le recouvrement. Vous travaillerez en collaboration avec nos directions opérationnelles et veillerez au respect des conventions, des procédures et des standards du Groupe.
Votre expérience du monde de l'assurance, de préférence au sein d'une entreprise de services, avec une spécialité en automobile, est complétée par une formation de type bac + 5, université ou école de commerce...
Professionnel reconnu, communiquant avec aisance, vous avez éprouvé votre esprit d'analyse et de synthèse, vous avez démontré vos qualités de manager, votre sens de la négociation, votre adaptabilité aux systèmes. La connaissance de l'anglais courant est indispensable.
Merci de nous envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la réf. DGS/MO à Hertz France, service recrutement, 1 rue Eugène Hénaff, 78190 Trappes.

MEDIA SYSTEM



Dont le rôle :

- ☐ en liaison avec le Président Directeur Général, le Conseil d'Administration,
- ☐ et en coopération avec les structures mutualistes,

consiste à :

- ✓ Analyser et définir les besoins et les cahiers des charges pour le compte actuel de 4 activités distinctes (Optique - Dentaire - Audioprothèse - Analyses Médicales),

Dans chacune de ces activités et avec l'aide de commissions spécialisées :

- ✓ Prospecter et sélectionner les fournisseurs,
- ✓ Organiser les consultations,
- ✓ Préparer et négocier les contrats,
- ✓ Assurer le choix et la qualité des produits,
- ✓ Mettre au point, les normes des qualités à imposer aux fournisseurs,
- ✓ Contrôler à postériori le respect de ces normes par l'organisation de visites chez les fournisseurs,
- ✓ Assurer la gestion administrative et financière de la centrale.

Les candidatures sont à adresser (sous réf n° 9780) avant le 25 août 1997, à : *LE MONDE Publicité 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05*



BP France,
l'un des principaux opérateurs pétroliers en France, présent dans le raffinage, la distribution de produits pétroliers et la pétrochimie, recherche un

Fiscaliste

Diplômé d'un 3ème cycle de Fiscalité, vous possédez une expérience de généraliste de la fonction de 3 ans minimum, en entreprise ou en cabinet et maîtrisez l'anglais.

Au sein du Service Fiscal de la Direction Juridique et Fiscale (4 personnes) et en rapport direct avec l'ensemble des services opérationnels de la société, vous interviendrez sur des missions de conseil et accompagnerez les divisions opérationnelles dans leurs projets. Vous serez notamment responsable de la fiscalité directe d'un certain nombre de filiales et superviserez la partie "Impôts locaux".

De nombreuses perspectives d'évolution fonctionnelles et géographiques sont à envisager au sein du Groupe, en France comme à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence CG/MO à BP France, DRHC, Département Recrutement Formation Développement, 8 rue des Gémeaux, Cergy St-Christophe, 95866 Cergy Pontoise cedex.

LBW

Juristes
Ressources Humaines



GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE LA METALLURGIE

nous recherchons

UN JURISTE INTERNATIONAL

Vous serez responsable de l'élaboration des contrats de recherche avec nos partenaires français et européens.

Vous assurerez la gestion et le déroulement de ceux-ci, quant à la confidentialité, la propriété, et l'exploitation des résultats obtenus.

- ➔ *vous êtes titulaire d'une formation BAC+5* en droit de la propriété industrielle
- ➔ *vous avez de 0 - 5 ans d'expérience* professionnelle
- ➔ *vous maîtrisez l'anglais.*

Merci d'envoyer votre lettre de motivation, votre CV et votre photo ***(sous référence 1051001)*** à :

LA PUBLICITE FRANÇAISE
251 boulevard Péreire - 75852 PARIS Cedex 17,
qui transmettra.

Equipementier automobile

usine proche région parisienne, filiale française d'un groupe important,
nous recherchons notre

Directeur des Ressources Humaines

Proche du Directeur Général, membre du Comité de Direction, vous assumez une mission primordiale pour notre entreprise :

- *former, recruter, gérer l'ensemble du personnel en décentralisant les responsabilités humaines dans la hiérarchie,*
- *élaborer, proposer et mettre en place avec une grande autonomie une politique humaine de dialogue, communication et animation,*
- *gérer les relations sociales dans un climat de forte concurrence, où technicité, qualité et productivité sont nos atouts.*

Homme de terrain, rompu à la négociation avec les partenaires sociaux, parlant anglais, familiarisé avec les techniques de production en milieux industriels, vous êtes prêt à promouvoir une politique de R.H. dynamique dans une entreprise performante.

Adresser lettre, CV, rémunération sous réf. M 09 à Résonance, M. d'Aboville, 61 bd Carnot, 78110 Le Vésinet.

Les premiers entretiens auront lieu à Paris seconde quinzaine d'août.

MEDIA SYSTEM

EFI Développement, société de conseil implantée nationalement, accompagne les établissements hospitaliers des secteurs public et privé dans leur réflexion et dans la mise en œuvre de leurs actions **en stratégie, formation et gestion des ressources humaines.** Pour accompagner notre développement national, nous recherchons des

CONSULTANTS RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

Vous exercez votre activité en free-lance ou en cabinet et vous souhaitez être pleinement associé au développement de notre portefeuille clients.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous présentez une expérience réussie dans ce métier.

Mobile et disponible, votre connaissance des entreprises du secteur Santé de votre région est un atout.

Vous vous reconnaissez dans ce profil, écrivez-nous sous référence OL à : EFI DEVELOPPEMENT PARIS 52, bd Sébastopol - 75003 PARIS.

EFI Développement

Évidence

Conseil et Audit

Auditeur senior

LAFARGE est leader mondial des matériaux de construction : actif dans 45 pays, 35 MdF de CA, 35 000 collaborateurs. Le groupe occupe des positions de premier plan dans chacune de ses activités : ciment, béton et granulats, plâtre et matériaux de spécialités. Sa vocation est de faire progresser les matériaux et contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

Dans le cadre du développement de la fonction Audit *Interne, Lafarge* renforce son équipe d'auditeurs pour l'ensemble du Groupe.

***Diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs complétée par un troisième cycle de gestion,* vous avez une expérience de 3 à 5 années dans un cabinet d'audit international.**

Vous aurez à conduire des missions très opérationnelles sur l'ensemble des processus de gestion des unités du Groupe (commercial, production, finance et *contrôle, RH, organisation,* investissement...) en France et à l'international.

Votre forte culture internationale s'appuyant sur la pratique professionnelle de trois langues est une *condition nécessaire pour* votre évolution dans le Groupe.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite, sous réf. MLC/07/M1 à Lafarge Service Recrutement, 61 rue des Belles Feuilles, 75782 *Paris Cedex 16.*

LAFARGE
Les matériaux pour construire le monde

MEDIA SYSTEM

DOMICILIÉ RÉGION RHÔNE-ALPES

« MANAGEMENT CONSULTANT-FORMATEUR »

Kepner-Tregoe fait autorité internationalement dans le *conseil et la formation pour améliorer l'efficacité des organisations* tant dans les domaines stratégique qu'opérationnel.

En expansion, nous sommes à la recherche d'un consul*tant-formateur pour participer au développement de nos activités.*

Les méthodes Kepner-Tregoe requièrent des consultants des capacités analytiques et conceptuelles, ainsi que des qualités relationnelles leur permettant d'être crédibles à tous niveaux dans les entreprises.

Agés de 28 à 35 ans, les candidats auront acquis une formation initiale (grande école ou université), complétée par une expérience professionnelle d'un minimum de 2 à 3 années.

Les candidats devront également avoir impérativement :

- une aptitude à voyager de façon fréquente
- la maîtrise du français et de l'anglais, ainsi que, éventuellement, d'une autre langue européenne.

Nous offrons des opportunités de développement attractives dans une ambiance internationale. (Kepner-Tregoe est présent dans la plupart des pays du monde, la zone européenne francophone est animée depuis un bureau situé près de Genève.)

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle) à :

91, rue du Faubourg-St-Honoré
75370 Paris Cedex 08

KEPNER TREGOE



Groupe international d'origine US (CA : 4 Mds $, effectif : *50 000 personnes) spécialisé dans la production,* la transformation et la vente de fruits et légumes, nous réalisons via nos filiales un chiffre d'affaires en Europe de 1,5 Mds $, en *progression constante grâce à notre vaste réseau de* distribution. Nous recherchons un :

Auditeur Interne Senior

Rattaché au Directeur de l'audit interne basé aux USA et en étroite relation avec le Controller Européen, vous menez des missions **d'audit opérationnel et de conformité** avec planification, performance, évaluation et reporting en matière financière et de systèmes d'information pour les activités européennes.

Vous vérifiez l'existence, la pertinence et la fiabilité des procédures pour toutes les opérations de contrôle interne. Vous êtes force de proposition pour améliorer la sécurité des opérations et l'efficacité globale de l'organisation. Vous jouez également un rôle de support auprès des décideurs pour les projets de développement.

De formation supérieure (ESC, option Gestion, MBA ou expertise comptable), vous possédez impérativement une expérience similaire minimum de 6 ans dans un environnement multinational. Vous maîtrisez bien l'outil micro-informatique et parlez couramment l'anglais et si possible l'espagnol ou l'allemand. Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements en Europe. Poste (basé à Paris) évolutif dans un Groupe en forte croissance.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous la référence TAI 760M à notre Conseil

SEFOP

11, rue des Pyramides, 75001 Paris.

IMPORTANT CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT ET DE CONSEIL

Nous recrutons aujourd'hui de nouvelles compétences pour notre activité dédiée aux PME

CHEFS DE MISSION CONFIRMÉS

Déjà professionnel, vous *bénéficiez d'une première expérience réussie de 2 à 5 ans acquise en cabinet conseil.* Ayant le sens de la communication et un bon esprit de synthèse, vous êtes attentif aux évolutions économiques et industrielles de vos clients. Vous saurez motiver, évaluer et former votre équipe d'assistants. La réalisation de vos objectifs de mission sur une activité en plein développement vous permettra d'évoluer au sein de notre société.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous la *référence 0707LM à notre* Conseil :

CMSA
Conseil en Recrutement
16, avenue Elisée Reclus, 75007 PARIS
Crossway Management Sélection et Annonces

Le Monde

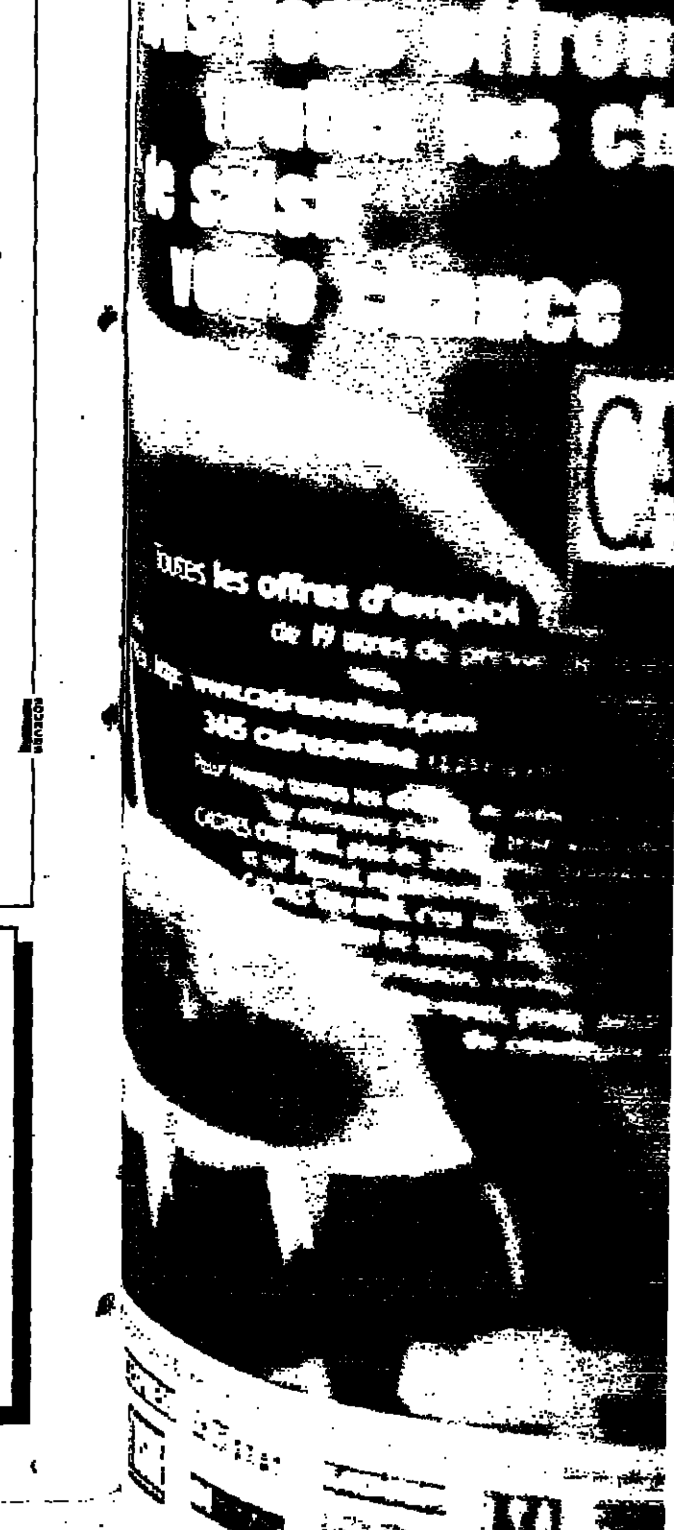
INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Parution le vendredi daté samedi

Rése

Responsable d'étude



هكذا من الأصل



Informatique Réseaux Télécommunications

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le jeudi*



Une façon

SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

maines

CONSULTANTS RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

Développement

Dole

Auditeur Interne Senior

Le Monde

INITIATIVES LOCALES

هكذا من الأصل

Gestion - Finance



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

NOTRE GROUPE RECHERCHE

Responsable contrôle de gestion

Au sein de la Direction du contrôle de gestion et des études stratégiques, vous assurerez au niveau groupe le contrôle de notre principal pôle d'activité. Votre expertise de l'ensemble des fonctions du contrôle de gestion vous permettra de seconder le directeur du service dans ses missions et d'exercer une véritable autorité de compétence auprès de l'équipe (6 personnes).

A 35 ans environ, de formation supérieure (ESSEC, ESCP, Dauphine, IEP ou équivalent) complétée par un DESCF, vous avez idéalement un double parcours en cabinet d'audit et dans un service contrôle de gestion au niveau groupe. Outre des qualités évidentes de rigueur et d'organisation, votre hauteur de vue et votre aisance relationnelle faciliteront votre réussite et votre évolution.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre, photo et prétentions) à notre conseil Pierre de Moustier sous réf. PE/CG02/M
PM Ressources Humaines
26, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret.

PM RESSOURCES HUMAINES

CSNCH — CURRICULUM

Responsable de zone "Opérateurs de réseaux internationaux"

Dans un contexte mondial en constante évolution et très concurrentiel, les services internationaux offerts par France Télécom aux opérateurs de réseaux représentent un enjeu économique et stratégique important.

Vous développez dans un axe business et professionnalisez les relations avec les opérateurs de la zone dont vous avez la responsabilité, dynamisez l'action de l'équipe commerciale que vous animez, motivez les filiales et les acteurs locaux qui peuvent servir de relais dans les actions commerciales, veillez à la cohérence des offres, gérez en direct certains comptes.

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années de négociation à l'international, de développement d'activités de haute technologie auprès de grands comptes, de management d'équipes commerciales. La pratique de l'anglais est indispensable ; une seconde langue serait un "plus".

Le poste est basé à Paris, avec de fréquents déplacements à l'étranger.

Des perspectives intéressantes d'évolution de carrière sont ouvertes à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence RZ, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à : SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.



Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

REJOIGNEZ

LA FILIALE FRANÇAISE DU LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ !

■ *LE POSTE : Consultant au sein de la division Finance et Comptabilité (la plus importante du cabinet), vous prospecterez et développerez un portefeuille de clients et prendrez en charge des missions de recrutement de A à Z. Notre approche de spécialiste vous permettra d'être un vrai conseiller à tous les stades du recrutement.*

■ *LE CANDIDAT : De formation type Ecole de Commerce, vous avez acquis impérativement une première expérience réussie de 3 à 5 ans, soit dans un poste similaire, soit dans une fonction financière au sein d'une société de services. Disposant d'une forte ténacité et d'excellentes capacités commerciales, vous recherchez un poste où votre esprit d'entrepreneur vous permettra d'évoluer au sein du groupe. Un anglais de bon niveau est indispensable.*

■ *Les candidats intéressés et correspondant au profil sont priés de contacter Pascal VANCUTSEM au 01 47 23 37 00 ou de lui adresser un dossier complet de candidature sous référence NPC/PVM à ROBERT HALF FINANCE ET COMPTABILITE, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*

Norman Parsons — ROBERT HALF FRANCE.

Un secteur particulièrement porteur : Les Télécoms, ...
Un contrôle de Gestion éminemment passionnant : celui de la R&D, ...

Nous sommes l'un des leaders mondiaux des systèmes de communication GSM. Pour faire face à notre croissance, nous recherchons deux

Contrôleurs de Gestion

Concevoir et mettre en place un système de reporting permettant de piloter notre activité R&D (1000 pers.), en ayant le souci constant du respect des délais que fixent nos clients, voilà le challenge que nous vous proposons de relever.

Afin de répondre au besoin de visibilité des opérationnels et de la Directions Générale, vous suivrez également la réalisation des investissements, l'évolution des coûts de développement, la gestion budgétaire, en collaboration avec les différents départements contrôle de gestion de nos filiales françaises et étrangères.

Ces postes s'adressent à des contrôleurs de gestion de formation Grandes Ecoles de Commerce ou de niveau Bac+5 en finance ou contrôle de gestion.

L'un requiert une première expérience de 2 à 3 ans dans le domaine financier ou le contrôle de gestion. L'autre, à vocation mondiale, nécessite une expérience minimale de 5 ans dans une activité contrôle de gestion dans le domaine industriel.

Dans les deux cas l'anglais courant est indispensable.

Vous êtes rigoureux, proactif et autonome. Nous avons besoin de vous pour affronter nos enjeux du deuxième millénaire.

Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir votre résumé de Carrière à : René Dagiral Conseil, 39 avenue des Champs-Elysées 75008 Paris sous la référence CG2/LM.

SYN'AXIS

René DAGIRAL Conseil

La puissance, la réactivité, la souplesse...
Donnez-leur un nom !

Contrôleur de gestion

Dresdner Kleinwort Benson est la nouvelle marque fédératrice des activités du Groupe Dresdner Bank dans le domaine des marchés de capitaux et de la banque d'investissement. Dans ce contexte, la Banque Internationale de Placement (BIP) s'appelle désormais Dresdner Kleinwort Benson (marchés), filiale à 100 % du Groupe Dresdner Bank et pôle de compétence mondial du groupe en matière d'arbitrage. Reconnus pour notre technicité, notre capacité d'innovation et notre souplesse de fonctionnement, nous nous sommes imposés depuis 1979 sur les plus grandes places financières internationales.

Rattaché(e) au responsable du service Analyse des Activités au sein du Contrôle de Gestion, vous assurerez le suivi de la position et du risque de change et participerez à la réconciliation des résultats de marchés. Vous offrirez au Front-Office tous les états d'aide à la gestion du risque de change. Vous mettrez en place des procédures transversales pour faciliter la justification des positions et les relations entre les différents intervenants.
Par ailleurs, vous développerez les outils de rapprochement à partir du système d'information existant.

De formation supérieure scientifique complétée par un cursus financier/comptable ou bien de formation en gestion avec une forte culture scientifique, vous avez une expérience de 2 à 4 années de l'audit ou du contrôle interne dans le secteur bancaire des marchés. Vous maîtrisez la micro-informatique et les SGBDR. Méthodique, rigoureux, créatif et efficace, vous saurez apporter aussi bien des solutions rapides et pragmatiques que des solutions de fond aux problèmes rencontrés. Une grande disponibilité, un bon relationnel et le sens du travail en équipe vous permettront de réussir votre mission.

Si vous souhaitez développer une expérience riche et motivante, si vous voulez prendre des initiatives, vous allez rejoindre des équipes conviviales, motivées et créatives. Ce poste pourra vous ouvrir de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. COG, à Dresdner Kleinwort Benson (marchés), Direction des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

Dresdner Kleinwort Benson

MEDIA SYSTEM

Directeur de la production et de la gestion des prêts

NIORT

Société de crédit, filiale d'importantes mutuelles d'assurances, recherche, pour son siège niortais, son Directeur de la production et de la gestion des prêts.

Vous assurez l'animation d'un ensemble de 35 personnes (production et gestion dés prêts, relations clients organisées en plateaux téléphoniques).
Très impliqué dans l'organisation en forte évolution des services dont vous avez la charge et dans la mise en place de nouvelles procédures, vous serez, en outre, étroitement associé à la refonte du système d'information (définition des besoins et coordination des utilisateurs, interface avec l'informatique...).

Pour ce poste évolutif, vous disposez, à 35/40 ans, d'une formation supérieure (type ESC - IEP...) associée à une expérience significative du back-office en secteur bancaire ou dans un établissement financier. Vos qualités d'animateur et vos compétences en matière de traitement de dossiers de crédit, favoriseront votre intégration et votre réussite. Merci d'adresser votre candidature complète, sous réf. S610, à CAPFOR FM Conseils, Triopolis II, 6 rue René-Cassin, 33049 Bordeaux.

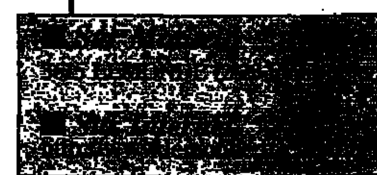
CAPFOR

BRETAGNE - FRANCHE COMTE - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - PYRENEES - RHONE-ALPES

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. *Mise à jour hebdomadaire le jeudi*

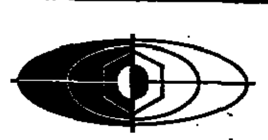


Une façon

SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Carrières Internationales



BCEOM, Société Française d'Ingénierie

Pour faire face à une forte expansion dans le domaine de l'Hydraulique Urbaine, nous recherchons des candidats résolument tournés vers l'international et désireux d'accompagner notre volonté de développement. Aujourd'hui, une mission d'envergure nous amène à recruter un :

DIRECTEUR DE PROJET
ASIE



Responsable direct d'une opération d'ingénierie relative à la réhabilitation et extension de systèmes d'adduction d'eau potable sur plusieurs villes, vous assurerez la coordination et l'animation d'une importante équipe d'intervenants expatriés et locaux. Plus particulièrement chargé du volet «Ingénierie» de cette importante mission, vous prendrez en charge la direction des études (faisabilité, APD, DCE, AMT) et supervision/réception de travaux. Vous gérerez ainsi les différentes étapes de cette mission tout en assurant un contact permanent avec le client, le bailleur de fonds ainsi que les entreprises.

Ce poste basé en capitale et en expatriation de longue durée implique de fréquents déplacements sur chacun des sites du projet.

A 40/45 ans, diplômé d'une école d'ingénieurs, vous avez exercé des fonctions similaires alliant responsabilité technique et management dans le cadre d'importants programmes d'ingénierie liée à l'Hydraulique Urbaine à l'export, de préférence en Asie. Une bonne maîtrise de l'anglais - lu, écrit, parlé - est indispensable.

Merci de bien vouloir nous adresser lettre de motivation, CV et photo en précisant la référence 97/49 à : BCEOM - DRH - Place des Frères Montgolfier 78286 GUYANCOURT Cedex - Fax: 01 30 12 10 95 - E-mail : drh@bceomfr

---



Midas the world leader in rapid-auto repair services, continues its accelerated growth development within Europe. The company has a remarkable record in terms of growth, thanks to its permanent search for excellence in customer service, and its position as a reference within its market. Linked to this development, an excellent opportunity has arisen to join our European headquarters MIS team in Monaco, as

EUROPEAN DATABASE ADMINISTRATOR

Réf. AF/02 — **ORACLE DBA**

You will belong to the European information systems team, whose role is to ensure the development and functioning of in-house data systems, including the provision of technical support to operations. After a period of integration, your role will be to take responsibility for the maintenance of the current Database, and provide support to the country operations. You will be proactive in the setting-up and development of other systems tools in this area.

Aged between 28/30 years, you are a university graduate, preferably with a degree in computer science. Having 4-5 years experience, you have built up a solid technical expertise, mastering ORACLE 7.3, ORACLE DESIGNER 2000 and SQL. A knowledge of Business Object will also be a distinct advantage. As a team player and self-starter, you possess excellent communication skills and have the ability to lead projects and work in a multicultural environment. You are bilingual (English/French) with ideally, a third European language (German or Italian).

+++

Please send a comprehensive application to Emmanuel Dupont, Agora Selection, 18 rue Volney, 75002 Paris.



Intercontainer–Interfrigo

Nous occupons une position de leader parmi les opérateurs européens du transport combiné sous température dirigée. Dans ce marché prometteur d'avenir, nos activités s'étendent à l'Europe entière.

En vue de renforcer notre direction «Central Services» à Bâle, nous recherchons un/une

CONTROLLER

en qualité de responsable d'une équipe qualifiée au sein de laquelle vous assumerez des tâches exigeantes dans les domaines suivants :

→ Mise en place et développement de l'outil de reporting/controlling SAP R/3
→ Mise en place et développement d'un système de costing
→ Participation à la budgétisation, planification, présentation des résultats
→ Réalisation d'études de faisabilité et de calculs de rentabilité
→ Controlling de la Maison mère et de ses filiales

Candidate idéale ou candidat idéal pour cette position, vous remplirez les conditions ci-après :

→ 5-7 ans d'expérience en contrôle de gestion
→ Connaissances de l'industrie du transport seraient un avantage
→ Vous disposez d'un diplôme d'études supérieures (universitaire, économie d'entreprise)
→ Vous avez l'esprit d'équipe, êtes disponible et flexible
→ *Vous maîtrisez le français, l'allemand et l'anglais*

Veuillez adresser votre dossier de candidature à :

Intercontainer-Interfrigo (ICF) s.c.
à l'att. de M. Rudolf Müller
Margarethenstrasse 38
4008 Bâle.



Animer un de nos sites de production en Tunisie

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Dans le cadre de notre développement et la préparation de la mobilité du responsable actuel de nos opérations, nous recherchons un Directeur de Production pour l'une de nos unités basée dans la région de Monastir en Tunisie.

Dans ce cadre, vous assurerez la responsabilité globale des délais, des coûts, de la qualité bien sûr, en améliorant en permanence la performance de vos équipes.

Après une période de 18 mois environ, nous vous confierons la totalité de nos sites comprenant 1 000 personnes. Vous serez alors rattaché au Directeur Manufacturing Europe du Sud, basé en France et assurerez notre représentation auprès de nos partenaires tunisiens, des autorités locales et de nos sous-traitants.

De formation ingénieur, familiarisé avec la confection à haut standard de qualité en grande série, vous justifiez d'une réussite significative dans l'animation d'équipe de production. Vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre expérience dans un site délocalisé au sein d'une organisation internationale reconnue par toute la profession.

Rigueur, pragmatisme, réactivité, aptitudes relationnelles et sensibilité aux valeurs du Maghreb sont les qualités nécessaires pour ce poste. La pratique de l'anglais et la maîtrise des instruments budgétaires sont indispensables.

Les conditions offertes, le développement rapide du poste dans un environnement industriel totalement international sont de nature à motiver un professionnel à fort potentiel.

Saisissez cette opportunité rare ! Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous réf. O3T, à Playtex, Direction des Ressources Humaines, BP 55, 38356 La Tour-du-Pin Cedex.

Playtex

cacharel LINGERIE

Wonderbra

Filiale européenne du premier groupe mondial de lingerie féminine SARA LEE, présents sur différents segments du marché avec nos marques PLAYTEX, CACHAREL Lingerie et WONDERBRA, nous réalisons un CA de 400 millions de $ en Europe.

MEDIA SYSTEM



SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONALE BASÉE EN SUISSE

recherche

❑ UN INGENIEUR BRASSEUR

- *de 30 ans minimum*
- *Anglais, allemand courant*
- *Brasseur ou chef de fabrication d'une brasserie outre mer*
- *Suisse ou titulaire du passeport CEE*
- *Poste à pourvoir tout de suite*
- *Responsable des achats de matériels et matières consomables à destination de Brasserie en Europe de l'Est.*

Ecrire avec photo (sous chiffre w/125 285) à :
Publicitas International
Case Postale 3600
CH - 1002 Lausanne



LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL À TURIN (ITALIE), recherche des candidats qualifiés pour le poste de

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION

Le Directeur du Département de la formation fait rapport au Directeur adjoint du Centre ; il est responsable de la direction et de la gestion d'opérations de formation de grande envergure favorisant le progrès économique et social des Etats Membres et de leurs mandants. Il/elle travaillera dans un milieu international et aura pour tâche d'assurer : 1) la formulation de programmes de formation répondant aux besoins des différentes régions du monde ; 2) la promotion efficace des programmes du Centre ; 3) l'élaboration de stratégies et de méthodologies de formation nouvelles et innovantes. Le/la titulaire est également responsable du bon fonctionnement de la coordination entre les différentes unités du Département de la formation.

Qualifications : Le candidat doit posséder un diplôme universitaire de haut niveau - *ou l'équivalent* - en *sciences sociales, études sur le développement*, administration publique ou gestion d'entreprise, ainsi qu'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en gestion de la formation et de la conception pédagogique. Il/elle doit être à même de diriger et de gérer une équipe d'une centaine de collaborateurs et posséder des qualités de communication, de négociation et d'organisation du travail en équipe. Le poste requiert en outre une excellente connaissance et compréhension des aspects économiques et sociaux du développement, de l'aide au développement et du système des Nations Unies.

Le candidat doit parler l'anglais couramment et posséder une excellente connaissance du français ou de l'espagnol. La connaissance d'une troisième langue officielle du Centre constituerait un avantage.

Le recrutement au grade D.2 de l'échelle des traitements des Nations Unies en poste à Turin consiste en un contrat de durée déterminée, de un ou deux ans, *renouvelable, et propose une rémunération et des avantages intéressants.*

Les candidatures comprenant un C.V. et une brève présentation justifiant la raison de la candidature à ce poste, doivent être envoyées à M. L. SACCO, Administrateur du Personnel, Bureau du Personnel, ***Centre International de Formation de l'OIT****, 125 Corso Unità d'Italia, I-10127 TURIN, ITALY.*
Telephone : 3911 / 693 6679 - Fax : 3911 / 693 6699.
La date limite de dépôt des candidatures est le 31 Août 1997.

Le Centre de Turin applique l'égalité des chances en matière d'emploi.



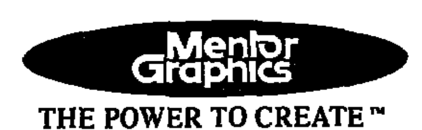
PORTE-PAROLE ADJOINT (E)
DÉPARTMENT DE L'INFORMATION

L'organisation des Nations Unies cherche à recruter un (e) journaliste chevronné (e) (13 années minimum d'expérience professionnelle), appelé (e) à travailler avec le Secrétaire Général, M. Kofi Annan, en qualité de porte-parole adjoint (e). Le/la candidat (e) retenu (e) parlera au nom du *Secrétaire Général*, voyagera avec lui *dans le monde entier et le con*seillera en matière de presse. Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise dans un domaine approprié; doit parfaitement parler et écrire l'anglais et le français et être disposé (e) à voyager dans des delais très brefs et à travailler en dehors des heures normales. Le traitement offert sera compris entre 121 795 US dollars et 134 293 US dollars, selon l'expérience, et assorti d'avantages sociaux appréciables. Prière d'adresser un C.V. détaillé, avant le 21 Juillet 1997, à la Section **de l'appui au Recrutement, Bureau de la Gestion des Ressources Humaines, VA 97-I-DPI-060-NY/PN, S-2560, United Nations, New York, NY 10017 (USA). Télécopie (212) 963-3134; courrier électronique; Staffing@un.org.**

Secteurs de Pointe



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



THE POWER TO CREATE™

Leader en CAO Electronique
nous créons deux postes clés dans notre Division
Analog / Mixed-Signal
Grenoble

Directeur Financier et R.H.

Reportant au Directeur Général de la Division, au Directeur Financier Europe et au DRH Europe, vous :
- *suivez et contrôlez l'ensemble des* ***flux financiers***
- *gerez les budgets d'importants* ***projets européens***
- *assurez la gestion de nos* ***ressources humaines,*** *essentiellement composees d'ingenieurs.*

Basé à Grenoble, vous intervenez en Europe, aux USA et en Égypte où nous avons implanté un centre de développement.
Ingénieur et MBA, vous avez une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

Réf. M10

Directeur Technique

Reportant au Directeur d'Ingénierie, vous :
- ***dirigez nos équipes*** *de simulation analogique et de langages de description de matériels mixtes*
- ***gérez les projets*** *européens et les* ***orientations techniques***
- *pilotez la* ***certification ISO 9000***
- *assurez les* ***relations directes et l'interface*** *marketing/clientèle*

Basé à Grenoble, vous intervenez en Europe, aux USA et en Asie.
Ingénieur Grandes Ecoles et Doctorat, vous avez une expérience professionnelle de 10 ans au moins.

Réf. M11

Ces deux postes, qui requièrent une parfaite maîtrise de l'anglais, représentent des opportunités exceptionnelles par l'exercice de fortes responsabilités, dans un secteur de pointe et avec une ouverture internationale.

Adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. choisie à ANACAD/MGC, Véronique Coradin, 11 A Chemin de la Dhuy, 38240 MEYLAN.

MEDIA SYSTEM

N°1 GMAO - GED
SYSTEMES D'INFORMATION

Nous sommes un Groupe anglo-saxon spécialisé dans la conception, la vente, l'installation et le suivi de progiciels. Notre taille fait de nous le n°1 dans notre domaine. Nous sommes basés en Région Parisienne Ouest et devons assurer notre développement rapide, dû à l'arrivée d'un nouveau logiciel dans les mois qui viennent.

Nos produits très pointus et complexes s'adaptent à des sociétés importantes et débouchent sur des budgets de plusieurs millions de francs. Notre terrain de chasse : la France, le Bénélux, l'Allemagne, *l'Espagne, l'Italie, la Suisse et l'Afrique.*

1 Ingénieur Commercial

Ecole Supérieure de Commerce ou Ingénieur, excellente culture générale, bilingue Français/Anglais et, si possible trilingue, vous avez l'expérience de la vente aux grands comptes de systèmes complexes. Vendeur pugnace, vous êtes très mobile et disponible, à l'écoute du client et très à l'aise quel que soit le niveau de votre interlocuteur.

1 Ingénieur Avant-Ventes

Jeune Ingénieur ou autodidacte très expérimenté, vous serez responsable des présentations des produits et de la mise en place des pilotes. Vous êtes autonome, très mobile et disponible, vous connaissez le milieu industriel et les gros systèmes informatiques. Très relationnel, vos savez communiquer avec enthousiasme.

Merci de nous faire parvenir votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant le poste choisi à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2 rue Cépré - 75015 Paris

Top'Cadres
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA SYSTEM

Nous sommes l'un des spécialistes mondiaux des systèmes de conditionnement destinés à la pharmacie, à la parfumerie et à la cosmétique (CA : 1,3 milliard de francs). Pour notre Division Pharmacie commercialisant des systèmes d'administration des médicaments, et leader mondial sur ses marchés, nous recherchons un :

Ingénieur coordination interface Grande Bretagne

Poste basé en Normandie (100 km de Paris)

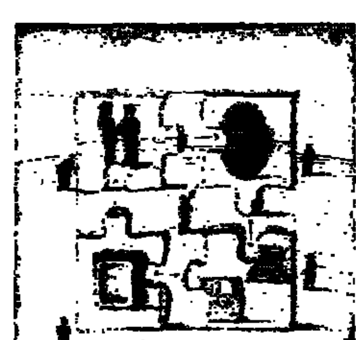
Missions et responsabilités : Après une formation à nos produits et à nos moyens de production, vous prenez en charge la coordination d'un projet important auprès d'un grand laboratoire pharmaceutique britannique. En contact permanent avec les services techniques, marketing et recherche clinique de notre client, vous apportez les réponses appropriées en matière de développement produit, de qualité, de standard de performance, ainsi que de production en vous appuyant sur les compétences de nos équipes techniques (R&D, méthodes, qualité et production).

Profil et offre : A 25/30 ans, de formation ingénieur généraliste à dominante mécanique (A&M, Centrale, INSA,...), vous disposez d'une expérience réussie en gestion de projet. Vous avez des connaissances en matière de conception de produit, de moulage de pièces plastiques, de qualité et de production. Votre anglais est courant et vous êtes disponible pour des déplacements fréquents de courte durée. D'une grande aisance relationnelle, vous avez le sens du «service client» et celui d'un reporting efficace. Pondéré dans vos recommandations et vos synthèses, vous veillez à concilier les attentes du client avec les moyens de l'entreprise. Vous évoluerez dans un cadre de travail favorisant l'épanouissement personnel.

PREMIERE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 7226 à : PREMIERE LIGNE 54, avenue du Général Leclerc - 92513 Boulogne Cedex - Fax : 01 46 05 00 34.

Jeunes ingénieurs en électronique



Pionnier de l'industrie et leader mondial dans le domaine des solutions basées sur le traitement numérique du signal depuis 15 ans, le groupe Semiconducteurs de Texas Instruments fournit des solutions innovatrices à plus de 20 000 clients dans le monde sur les marchés de l'informatique, des communications, des produits grand public, de l'automobile et du secteur industriel.
Notre centre de Vélizy qui regroupe des activités de vente et de support clients recherche de jeunes ingenieurs en electronique attirés par la fonction commerciale.

Jeune Diplômé ou disposant d'une première expérience, vous êtes parfaitement anglophone et possédez de solides connaissances d'une autre langue européenne.
Vous avez le sens du contact, vous aimez les challenges et vous êtes prêt à participer à la croissance d'une société leader dans le domaine des Semiconducteurs. Votre sens de l'écoute vous aidera à comprendre les besoins de nos clients et à promouvoir les solutions de Texas Instruments appropriées à leurs activités de recherche et développement.
Afin de vous préparer à cette fonction, votre mobilité et votre disponibilité vous permettront d'intégrer pour une période de 18 mois un programme de rotation européen où vous serez chargé de 3 missions dans des fonctions et des pays différents.

Valérie Giovannetti, chargée du recrutement, vous remercie de lui adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous référence EG/TSE, à Texas Instruments, 821 avenue Jack Kilby, MS-55, BP 5, 06271 Villeneuve-Loubet Cedex.



MEDIA SYSTEM

France Telecom

Au sein du groupe FT et de la Branche Réseaux, la Direction de la Qualité Fournisseurs, entité certifiée ISO 9002, à compétence nationale et internationale, garantit la qualité des produits et prestations des fournisseurs ; évalue la qualité des entreprises.

La DQF recherche UN INGÉNIEUR QUALITÉ

Rattaché au responsable de la division «Energie», vous apporterez un soutien efficace dans le domaine électrotechnique. Titulaire d'un bac+5 et fort d'une expérience dans les domaines des systèmes d'énergie (groupes électrogènes, batteries, ASI, climatisation, CEM ...), vous réaliserez des évaluations de fournisseurs, des audits ..., et vous conduirez des projets. Vos capacités relationnelles et rédactionnelles seront mises en œuvre dans ce contexte de milieu industriel.
Un bon niveau en anglais est également requis.

Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser votre dossier de candidature
(CV, lettre de motivation, copie du dernier diplôme) à l'ANPE de Grenoble
89, rue du Général Mangin - 38100 GRENOBLE, sous la référence 535 799 C/FT/Energie.

JEUNE INGENIEUR ELECTRICITE

Avec près de 6000 personnes et plus de 2 milliards de C.A., le Groupe des APAVE est leader du contrôle technique réglementaire en France. Il est largement présent dans les domaines de l'Assistance Technique, du Conseil et de la Formation Professionnelle.
L'APAVE PARISIENNE est l'une des principales entités du Groupe.

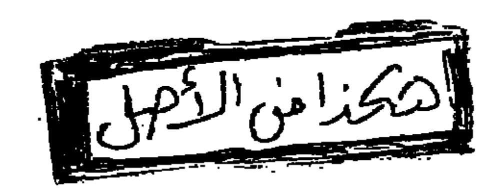
De formation type ESIGELEC ou équivalent, vous avez acquis une expérience de 5 ans, idéalement en bureau d'études ou dans une entreprise d'installations électriques. Vous pratiquez couramment l'anglais.
Homme de terrain, doté d'un bon relationnel, vous savez travailler en parfaite autonomie afin d'effectuer des missions de contrôle et d'assistance technique dans le domaine des installations électriques.

Pour ce poste basé à Paris, des déplacements sont à prévoir sur la région parisienne et éventuellement à l'étranger.
Une voiture de société est prévue.

Merci d'adresser lettre de motivation avec c.v., photo et prétentions, s/réf. 9712/M à APAVE PARISIENNE, Direction des Ressources Humaines, 17 rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17. Fax 01.40.54.57.99.



AXIAL





Dirigeants

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

FUTUR RESPONSABLE DE CENTRE DE PROFIT

Farnell COMPONENTS

Rhône-Alpes - Filiale du leader mondial de la distribution de composants électroniques par catalogue, nous employons 50 personnes et connaissons une croissance importante sur le marché français. Véritable bras droit de la direction générale, vous supervisez les services financier et logistique ainsi que l'équipe commerciale sédentaire. Vous prenez en charge le reporting à la maison mère, optimisez l'organisation administrative et commerciale, assurez l'interface entre les services et participez à la définition et à la mise en place de la stratégie de la filiale. 35 ans minimum, de formation supérieure en gestion type sup de co ou équivalent, vous apportez une expérience d'au moins trois ans acquise à la tête d'une filiale de distribution, appartenant de préférence à un groupe international. Doté de bases solides en finance et gestion, vos qualités d'animation, d'organisation et d'écoute faciliteront votre réussite dans la fonction. La rémunération et le caractère évolutif du poste sont de nature à motiver un candidat de valeur. Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle à Pascale BONNET sous la référence PB/RCP - **PA Consulting Group - L'Européen - 19, boulevard Eugène Deruelle - *69003 LYON - Tél. 04.72.60.60.90.***

Directeur d'usine H/F

Filiale du numéro un mondial des boissons rafraîchissantes sans alcool recherche, suite à la promotion du titulaire du poste, son directeur d'usine, pour l'une de ses plus importantes unités de production de concentrés située en région Provence-Côte-d'Azur.

A partir du plan industriel annuel (MRP2), vous définissez, proposez, mettez en œuvre et contrôlez les budgets de fonctionnement et d'investissement nécessaires à l'optimisation des moyens de production fortement automatisés et à l'évolution des produits, des process et des marchés. Dans un premier temps, vous serez responsable de la production, de la maintenance, des projets, des travaux neufs, des magasins et des expéditions. *Vous représentez le Président Directeur Général auquel* vous reportez. Vous êtes garant de la performance des ressources matérielles, financières et humaines que vous orchestrez dans un contexte de qualité totale (ISO 9002) et d'implication de tous les acteurs (Empowerment). Des qualités prouvées de communication, d'animation, d'analyse, de synthèse, de négociation, d'innovation et de décision sont indispensables pour fédérer les équipes dans nos projets d'excellence et pour réussir à ce poste. A terme, vous pourrez être appelé à exercer des responsabilités plus élargies, tant en France qu'à l'étranger. De formation pluridisciplinaire (Mines, Centrale. ENSAM) ou issu d'une grande école de chimie, agroalimentaire ou similaire, jointe à une solide formation en gestion, vous justifiez d'une expérience d'environ 10 années, acquise dans un environnement international, de préférence dans l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique ou chimique. Cet environnement exige impérativement un bilinguisme français/anglais ainsi qu'une mobilité géographique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV détaillé, photo et prétentions), sous référence DU, à Varoise de Concentrés S.A., Direction des Ressources Humaines, Parc d'activités du Plateau de Signes, BP 701, 83030 Toulon Cedex 09.

Coca-Cola Midi

MEDIA SYSTEM

Marketing Communication

Chefs de Produit Junior

Marketing Europe - Munich

INTUIT est un groupe d'origine américaine (CA environ 3 Milliards de Francs) dont l'activité concerne le développement et la distribution de logiciels financiers pour le grand public et de logiciels comptables *pour les professions libérales et les PME.*

Il s'agit de deux missions opérationnelles et stratégiques à la fois, couvrant l'analyse du besoin client, la définition des spécifications produits, l'interface régulière avec la R & D, le développement des outils marketing et la communication (R.P., publicité, ...). Vous êtes responsable de votre produit, œuvrez pour un projet global et son compte d'exploitation.

Diplômé d'une école de commerce ou d'une école d'ingénieur, un MBA serait un plus.

Vous analysez finement les situations et opérez une synthèse rapide. Vous apportez une expérience de Chef de Produit marketing (au moins 18 mois dans une seule mission) : en grande distribution, sur des applications financières et comptables ou dans l'édition.

Vous parlez un anglais «fluent».

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous la référence LM/CP, à notre conseil Michel Garnier & Associés, 6 avenue Delcassé, 75008 PARIS.

CSNCR

MG&A

LBW

Michel Garnier & Associés

Formation Professionnelle

LES STAGES CADRES AQOR

CHARGES D'AFFAIRES INTERNATIONAUX	LES FONCTIONS DU MANAGEMENT EN LANGUE ANGLO-SAXONNE
2e promotion Stage conventionné et rémunéré par le Conseil Régional Ile-de-France 961 Heures du 01/10/97 au 29/04/98 dont 2 mois de mission en G.B., Europe ou France Concerne : Bac + 4 technique avec 3 ans d'expérience ou Bac + 2 à 4 avec 3 ans d'expérience commerciale. Bon niveau Anglais exigé	Stage conventionné et rémunéré par le Conseil Général de Paris 406 Heures du 15/09 au 16/12/97 dont 336 en Anglais. Très bon niveau d'anglais usuel exigé et expérience professionnelle à un poste d'encadrement MANAGEMENT / DRH / FINANCE / MARKETING dispensés en Anglais.

Pour ces deux actions - Sélections du 15/07 au 15/09/97
A.Q.O.R. Tél. : 01.42.05.22.33 - Fax : 01.42.05.22.34

Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces
contactez Michèle FERNANDEZ
☎ 01.42.17.39.31 *(Fax : 01.42.17.39.38)*

Notre rubrique d'offres d'emplois du vendredi*

Le Monde
INITIATIVES LOCALES

est le rendez-vous hebdomadaire des cadres de l'administration.

Contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34

** daté samedi.*

هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe